

Europäische Bank für
European Bank
Banque européenne
Европейский банк
Wiederaufbau und
for Reconstruction
pour la reconstruction
РЕКОНСТРУКЦИИ И
Entwicklung
and Development
et le développement
РАЗВИТИЯ





Pays d'opérations de la Banque
au 31 décembre 1997

- Albanie
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Estonie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Hongrie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Lettonie
- Lituanie
- Moldova
- Ouzbékistan
- Pologne
- République slovaque
- République tchèque
- Roumanie
- Slovénie
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Ukraine



Bureaux locaux (voir adresses page 115)

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée en 1991. Son rôle est de favoriser la transition vers une économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie, du pluralisme et de l'économie de marché, et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

La Banque s'efforce d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en oeuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles et à encourager la concurrence, la privatisation et l'esprit d'entreprise, en tenant compte des besoins propres à chaque pays en fonction du stade qu'il a atteint dans le processus de transition. Par le biais de ses investissements, elle favorise la promotion du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques et le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. Dans toutes ses opérations, la Banque applique les principes d'une bonne gestion des affaires bancaires et des placements.

Dans son rôle de catalyseur du changement, la Banque encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé, aide à mobiliser des capitaux locaux et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et d'autres organisations internationales et nationales. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement.

Table des matières

2 Principaux repères 1997	20 Aperçu des opérations en 1997	53 Résultats financiers et comptes annuels
4 Lettre de transmission	Introduction	103 Projets approuvés en 1997
5 L'année en bref	Institutions financières	112 Gouverneurs
Résultats financiers	Privatisation et restructuration	113 Administrateurs
Résultats opérationnels	Infrastructure	114 Informations – Contacts
Faits nouveaux dans la région	Autres secteurs clés	116 Renseignements divers
Mesures adoptées par la BERD	Cofinancement	117 Note aux lecteurs
Evolution structurelle	Assistance technique	
Orientation future	Evaluation des projets	
13 L'environnement opérationnel	Achats et marchés	
Tendances du processus de transition	43 Environnement	
Tendances macroéconomiques	47 Sûreté nucléaire	
Adhésion à l'Union européenne	50 Fonds de coopération technique	

Некоторые основные данные за 1997 год

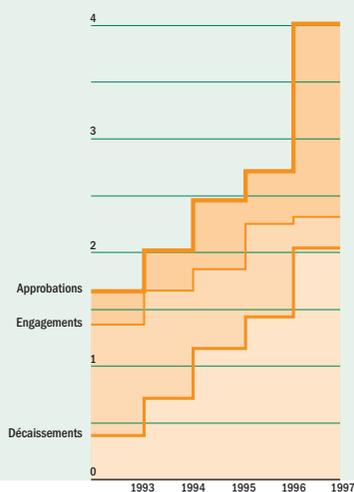
Principaux repères 1997

1997 highlights

- Le doublement du capital de la Banque, qui a été porté à 20 milliards d'écus, a pris effet en avril, démontrant la volonté des actionnaires de maintenir l'appui de la BERD au processus de transition.
- Le résultat brut d'exploitation de la BERD, qui a atteint 193,8 millions d'écus, à presque doublé par rapport à 1996, ce qui s'explique en grande partie par des ventes d'actions de portefeuille et des rentrées supérieures à l'indice de rendement des placements dans les opérations de trésorerie.
- La BERD a dépassé son objectif de 2,2 milliards d'écus pour ses engagements en signant 108 projets pour un montant total de 2,3 milliards d'écus.
- En 1997, la part des engagements dans le secteur privé a été de 76% en volume et de 86% en nombre. La part du secteur privé dans le portefeuille de projets a ainsi atteint 67%, c'est-à-dire un niveau nettement supérieur au niveau minimum de 60%.
- Les décaissements bruts au titre des projets ont atteint 2,0 milliards d'écus, soit 50% de plus qu'en 1996. Les décaissements nets n'ont toutefois progressé que de 8% en raison du volume élevé des charges payées d'avance, en particulier au cours des neuf premiers mois de l'exercice.
- Les frais généraux d'administration de la Banque sont restés nettement en-deçà des limites budgétaires et ont été légèrement inférieurs à ceux de 1996, si l'on exclut les effets d'un léger changement de méthode comptable introduit en 1997 pour augmenter les primes.
- Conformément à sa politique de provisionnement prudent, la Banque a augmenté le total des provisions de 177,7 millions d'écus, ce qui a porté le total des provisions et des réserves à 508,0 millions d'écus, soit 11% de l'encours des décaissements au titre des prêts et des participations.
- Les premiers décaissements ont été effectués au titre de projets en Bosnie-Herzégovine et au Tadjikistan, de sorte que les décaissements ont porté sur la totalité des pays d'opérations dans le courant de l'exercice.
- La Banque a élargi son action dans le domaine de la sûreté nucléaire en assumant les fonctions d'administrateur du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, d'un montant de 700 millions d'écus, qui est devenu opérationnel en décembre 1997.
- De nouveaux bureaux locaux ont été ouverts à Skopje (ERY de Macédoine), à Tbilisi (Géorgie) et à Iekaterinbourg (Russie), la Banque ayant ainsi une représentation locale dans 25 des 26 pays où elle opère.

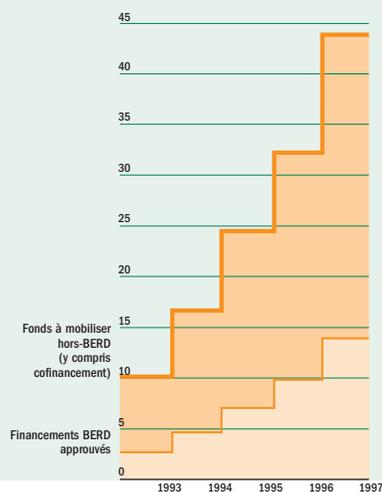
Approbations, engagements et décaissements annuels

au 31 décembre 1997 (en milliards d'écus)



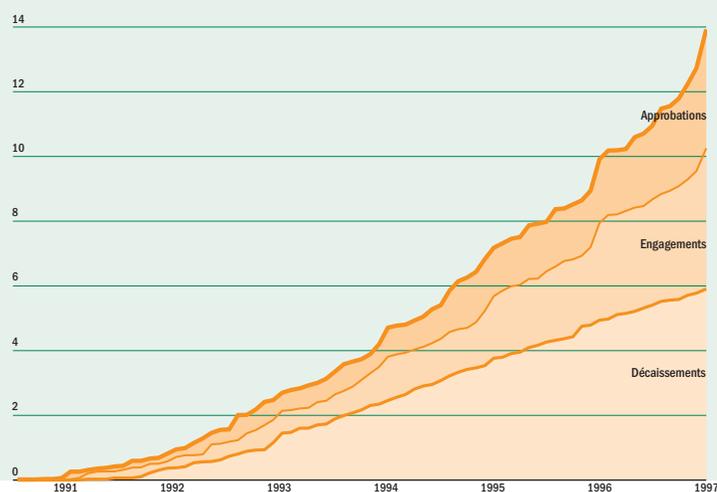
Montant cumulé des fonds à mobiliser

au 31 décembre 1997 (en milliards d'écus)



Approbations, engagements et décaissements cumulés

au 31 décembre 1997 (en milliards d'écus)



Résultats financiers

En millions d'écus	1997	1996	1995	1994	1993
Produit d'exploitation	346,0	243,7	241,2	170,7	191,3
Frais généraux et dotation aux amortissements	152,1	146,4	158,3	145,8	147,5
Résultat brut d'exploitation	193,8	97,3	82,9	24,9	43,8
Dotation aux provisions	177,7	92,4	75,4	23,9	39,7
Bénéfice de l'exercice	16,1	4,9	7,5	1,0	4,1
Capital autorisé	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Capital libéré	4 877	2 965	2 965	2 965	2 965
Fraction reçue (cumulée) du capital	2 949	2 916	2 842	2 273	1 728
Total des provisions et des réserves	508	263	165	81	54
Total de l'actif	13 495	10 964	8 728	7 528	7 036

Résultats opérationnels

Chiffres déclarés¹

Nombre	1997	1996	1995	1994	1993
Nouveaux projets approuvés	143	119	134	109	91
Nouveaux projets signés	108	95	110	91	73

Financement de la BERD pour l'exercice

En millions d'écus	1997	1996	1995	1994	1993
Approuvé	4 014	2 827	2 855	2 409	2 276
Engagé	2 315	2 188	2 000	1 878	1 794
Décaissements nets	1 250	1 162	988	591	435

Mobilisation des ressources

En millions d'écus	1997	1996	1995	1994	1993
Pour approbations	7 535	4 673	6 084	4 501	5 439
Pour engagements	4 210	3 819	4 972	3 317	3 379

¹ Les chiffres de la période 1993-1996 sont les chiffres déclarés pour les années considérées. Ils n'incluent pas les changements ultérieurs dus par exemple aux variations de change, aux annulations, aux syndications ou aux restructurations.

Financement approuvé 13,93 milliards d'écus

Financement qui a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque, étant entendu que les projets dont le financement est approuvé ne sont pas tous nécessairement signés. Les chiffres nets déclarés ne tiennent pas compte des annulations.

Financement engagé 8,90 milliards d'écus (chiffre net) 10,26 milliards d'écus (chiffre brut)

Financement de projets qui ont été signés après avoir été approuvés et pour lesquels un engagement est accepté. Les chiffres nets ne tiennent pas compte des annulations et des remboursements.

Décaissements 4,58 milliards d'écus (chiffre net) 5,91 milliards d'écus (chiffre brut)

Financement qui a été décaissé après la signature d'un projet. Les chiffres nets tiennent compte de tous les décaissements effectués à ce jour moins les remboursements.

Letter of transmittal
Begleitschreiben
Lettre de transmission
Препроводительное письмо

London, 10 March 1998

Londres, le 10 mars 1998

Лондон, 10 марта 1998 года

A l'attention des Gouverneurs

Conformément à l'Article 35 de l'Accord portant création de la Banque et à la Section 11 du Règlement général de la Banque, le Conseil d'administration soumet ci-après au Conseil des gouverneurs le Rapport annuel de la Banque pour 1997.

Le rapport annuel comprend les comptes annuels approuvés et vérifiés qui doivent être présentés conformément à l'Article 27 de l'Accord et à la Section 13 du Règlement général. Il contient également un état distinct concernant les ressources des fonds spéciaux, conformément à l'Article 10 de l'Accord portant création de la Banque, ainsi qu'une analyse de l'impact des opérations de la Banque sur l'environnement, conformément aux dispositions de l'Article 35 de l'Accord.

A l'expiration de son mandat de Président de la BERD, en septembre 1997, Jacques de Larosière a été réélu par le Conseil d'administration jusqu'au 31 janvier 1998. Pendant plus de quatre ans, le Président de Larosière a apporté une énorme contribution à la Banque et a aidé à rétablir la confiance dans cette institution. Tout en améliorant son efficacité opérationnelle, M. de Larosière a joué un rôle décisif dans le doublement de la base de capital de la Banque.

Depuis février 1998, Charles Frank, qui avait été nommé Premier Vice-Président en septembre 1997, est Président de la Banque par intérim.

Président (par intérim)

Charles Frank

Administrateurs

Byongwon Bahk
Jan Bielecki
Staffan Crona
Sylvain de Forges
Torsten Gersfelt
Wilhelm Jaggi
Mikhail Jernov
Roger Lavelle
Heiner Luschin
Michael McCulloch
Patrice Muller
Kari Nars
Philippe Petit-Laurent
Youri Polouneev
Enzo Quattrocioche
Karen Shepherd
Bernard Snoy
Kazuhito Tatebe
Miguel Valle
Pim van Ballekom
Stefanos Vavalidis
Günter Winkelmann
Poste vacant

**Administrateurs
suppléants**

Jim Short
Bojidar Kabaktchiev
Baldur Erlingsson
Lucien Bernadine
Tony Brown
Mehmet Kaytaz
Michail Tatiantchenko
Walter Cernoia
Amos Rubin
Alex Gibbs
Tom McDonald
Rolf Næss
Vassili Lelakis
Maria Sultanoiu
Pasquale Terracciano
Poste vacant
Georges Heinen
Takashi Kurai
Carlos Escribano
Kees Spaans
Poste vacant
Jörg Ranau
Károly Soós

En 1997, la BERD a renforcé sa position financière et dépassé ses objectifs, ce qui lui a permis d'intensifier encore l'aide qu'elle fournit aux pays où elle opère pour faciliter leur transition vers une économie de marché. La Banque a observé dans l'ensemble de ses activités de bons principes de gestion bancaire et de placement et a encouragé la réalisation de projets respectueux de l'environnement. Ces opérations ont été menées conformément à la stratégie de la BERD en matière de croissance soutenable et dans le respect du principe de l'autonomie financière auquel elle a souscrit.

Résultats financiers

Les résultats financiers ont été meilleurs que prévu, ce qui s'explique en grande partie par des rentrées supérieures aux prévisions, notamment en ce qui concerne le portefeuille de titres de participation et l'indice de rendement des placements dans les opérations de trésorerie. La Banque a presque doublé son résultat brut d'exploitation, qui a atteint 193,8 millions d'écus. Ses opérations ont produit 50% du résultat brut, contre 48% en 1996.

Les engagements de la Banque et le nombre de projets en préparation ont sensiblement augmenté. C'est ainsi que la valeur des engagements a progressé de 6% par rapport à 1996, tandis que celle des projets approuvés augmentait de 42% par suite du recours accru aux services de la BERD vers la fin de 1997. La Banque reste fidèle à sa stratégie de croissance soutenable. La qualité du portefeuille est restée stable malgré la turbulence des marchés mondiaux, témoignant ainsi de la solidité des principes bancaires appliqués par la BERD.

Les résultats de 1997 ont été obtenus grâce au maintien d'une stricte discipline budgétaire et du contrôle des coûts. Pour la quatrième année consécutive, il n'y a pas eu d'augmentation du budget administratif, qui n'a pas été totalement utilisé, et les frais généraux n'ont pas sensiblement augmenté. La Banque a fait des efforts notables au cours de l'année pour améliorer sa productivité afin de répondre aux obligations de suivi de son portefeuille qui sont de plus en plus lourdes.

La BERD a quasiment doublé ses provisions pour l'année en les portant à 177,7 millions d'écus, chiffre qui tient compte de l'évolution du profil de risque de la Banque, de l'élargissement de son portefeuille et des incertitudes liées aux conditions opérationnelles. Une large partie de cette augmentation est due à une dotation non récurrente au portefeuille existant pour couvrir des opérations à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé.

Le bénéfice de l'exercice après dotation aux provisions a été de 16,1 millions d'écus, contre 4,9 millions en 1996. Le total des réserves (y compris les provisions) a de nouveau augmenté et se situait à la fin de 1997 à 508,0 millions d'écus, contre 263,3 millions en 1996.

Le doublement de la base de capital de la BERD, qui a été porté à 20 milliards d'écus, a pris effet en avril 1997, témoignant ainsi de la volonté des actionnaires de continuer à contribuer au processus de transition. La Banque est désormais en mesure de poursuivre sa stratégie de croissance soutenable tout en respectant son engagement d'autonomie financière.

Résultats opérationnels

En 1997, la Banque a sensiblement augmenté le nombre de projets approuvés, ses engagements et ses décaissements dans les pays d'opérations, dépassant ainsi ses objectifs opérationnels pour l'année.

Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé 143 projets pour une valeur supérieure à 4,0 milliards d'écus. Bon nombre ont été approuvés au quatrième trimestre et un assez grand nombre d'autres devraient être signés au premier trimestre de 1998. Cela représente par rapport à 1996 une progression de 23% du nombre total de projets approuvés et une augmentation en valeur de près de 1,2 milliard d'écus. A la fin de 1997, le total cumulé de la valeur des projets approuvés par le Conseil d'administration atteignait 13,9 milliards d'écus.

La valeur des projets signés pendant l'année s'est chiffrée à plus de 2,3 milliards d'écus au total, dépassant ainsi l'objectif qui avait été fixé à 2,2 milliards d'écus. Cette augmentation, pour la sixième année consécutive, s'insère dans la stratégie de croissance soutenable de la Banque. Les 108 projets qui ont été signés ont porté le total cumulé des projets signés, net des remboursements et des annulations, à 8,9 milliards d'écus.

En 1997, les décaissements bruts au titre des projets se sont élevés à 2,0 milliards d'écus, soit une augmentation de 50% par rapport à 1996. Un montant de 379,1 millions d'écus a été décaissé pour les titres de participation, soit presque 82% de plus qu'en 1996. L'encours du portefeuille à la fin de l'année comprenait 3,6 milliards d'écus de prêts, 946,4 millions d'écus de titres de participation et 32,5 millions d'écus de titres de créance liés aux projets, soit un total de 4,6 milliards d'écus.

Doublement effectif de la base de capital de la BERD

Décaissements de 2,0 milliards d'écus en 1997

Priorités opérationnelles

En 1997, la BERD a obtenu ces résultats opérationnels en appliquant les priorités ci-après :

■ **concentration sur le développement du secteur privé**

La BERD et la Société financière internationale sont les seules institutions financières internationales qui s'intéressent en priorité au secteur privé. En 1997, la part du secteur privé dans les engagements cumulés de la BERD a atteint 67% ; la Banque a ainsi dépassé les termes de son mandat, qui stipule que le secteur étatique ne doit pas représenter plus de 40% de tous ses engagements. En 1997, 80% des projets approuvés par le Conseil d'administration et 76% des nouveaux projets signés relevaient du secteur privé.

■ **nécessité d'agir dans tous les pays d'opérations**

Aux termes de son mandat, la BERD doit mener des opérations dans l'ensemble des 26 pays d'opérations. La Banque a augmenté la part de ses nouveaux engagements dans les pays qui se trouvent aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, dont le total a été porté de 32% en 1996 à 44% en 1997. La Russie a absorbé 32% des engagements de la Banque, tandis que la part des pays à un stade avancé de transition s'est située à 24%.

■ **nécessité d'aider les entreprises privées locales**

A la fin de 1997, la BERD avait signé des engagements pour plus de 2,3 milliards d'euros dans des opérations interbancaires, y compris des lignes de crédit, des fonds de placement privés et des programmes de facilitation du commerce extérieur. Par le biais de ces opérations, la BERD est en mesure de mobiliser des fonds pour les projets qui sont trop modestes pour qu'elle puisse elle-même les administrer avec efficacité.

■ **importance des intermédiaires financiers**

En 1997, 52 opérations portant sur le secteur financier ont été signées pour un montant total de 477 millions d'euros. Compte tenu de ces nouveaux engagements, la BERD a signé des projets pour un montant total de 2,9 milliards d'euros dans le secteur financier, qui devient ainsi le principal secteur bénéficiant du financement de la BERD, avec 29% de la valeur totale des opérations à la fin de 1997.

■ **accroissement des prises de participation**

Pour répondre à la demande croissante de prises de participation parmi les entreprises de la région, la Banque a porté de 15% en 1996 à 19% en 1997 la part des titres de participation dans ses engagements.

Environnement et sûreté nucléaire

La promotion d'un développement écologiquement rationnel et durable est l'une des caractéristiques des opérations de la BERD.

■ L'utilisation rationnelle de l'énergie et l'investissement dans les infrastructures municipales et environnementales ont reçu une attention particulière. En 1997, la BERD a considérablement progressé dans la mise en oeuvre de ces priorités et dans la place accordée aux infrastructures indispensables pour le développement du secteur privé et pour l'environnement. Les effectifs dans ces secteurs ont été augmentés et la part du secteur privé dans les activités d'infrastructure a sensiblement progressé.

■ En 1997, six projets environnementaux ont été signés, le total des engagements de la BERD dépassant 180 millions d'euros. Pour répondre aux engagements pris dans le cadre de plans d'action environnementaux, des éléments liés à l'environnement ont été inscrits dans d'autres projets, comme par exemple la promotion de technologies de réduction des émissions, le traitement des eaux usées et les dépenses liées à l'environnement. En 1997, les projets d'investissement de la BERD comprenaient un peu plus de 200 millions d'euros de dépenses dans ce domaine. Au total, les investissements de la Banque dans l'environnement ont absorbé en 1997 environ 17% de l'ensemble de ses engagements financiers.

Le rôle de la Banque dans le domaine de la sûreté nucléaire constitue une autre caractéristique de ses activités. Du fait qu'elle assure l'administration du Compte pour la sûreté nucléaire et du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui est devenu opérationnel en 1997, la BERD reçoit des gouvernements donateurs des fonds destinés à améliorer la sécurité dans les centrales nucléaires de la région. A ce titre, la BERD fournit des services techniques et autres, mais elle prépare aussi des projets qui sont soumis pour approbation à un organe de décision composé des pays donateurs.

Grands principes de gestion

En 1997, la BERD a intensifié ses efforts pour évaluer l'impact de ses projets sur le processus de transition. En mettant au point des indicateurs pour évaluer la manière dont un projet devrait promouvoir la transition, la Banque peut arriver à des décisions plus réfléchies en matière de placements. Ces "indicateurs de transition" permettent de définir certaines caractéristiques des projets propres à favoriser la transition, par exemple en intensifiant la concurrence, en créant des compétences financières axées sur le marché et en généralisant les pratiques de gestion des risques dans les banques locales, en améliorant les normes de gestion des sociétés, en relevant les normes environnementales et en renforçant les réglementations.

La BERD applique de sains principes bancaires, chaque projet étant soumis à une évaluation rigoureuse des possibilités de crédit et des prix afin d'assurer le respect de ces principes. Elle doit prendre des risques afin de s'acquitter de son mandat, qui est de favoriser la transition. Ces principes bancaires exigent que les risques soient convenablement évalués et gérés moyennant une diversification des risques et la recherche d'un équilibre entre les risques et les revenus.

Les opérations de la BERD s'étendent à l'ensemble des 26 pays d'opérations. Seule la Russie absorbe plus de 20% des engagements en valeur, tandis que la Hongrie, la Pologne et la Roumanie en absorbent chacune 10% environ. Dans chacun des autres pays, les engagements sont égaux ou inférieurs à 5%. Le portefeuille est réparti entre une large gamme d'industries. Seul le secteur des services financiers a une concentration de plus de 20%, celle de tous les autres secteurs industriels étant égale ou inférieure à 20%.

La "complémentarité" constitue un autre des grands principes de gestion de la BERD, c'est-à-dire qu'elle s'emploie à appuyer d'autres sources de financement et non à leur faire concurrence. La BERD, qui vient en tête des sources de financement extérieur dans la région, joue un rôle décisif en encourageant la participation de cofinanciers. En 1997, pour chaque écu investi par la BERD, ses partenaires ont fourni 1,8 écu supplémentaire.

Faits nouveaux dans la région

L'ensemble de la région a connu une croissance économique en termes réels en 1997 et les investissements ont augmenté au niveau national, bien que de façon inégale. En particulier, la Russie a enregistré sa première année de croissance positive. La situation a continué de s'améliorer en matière d'inflation, le taux annuel d'inflation ayant été inférieur à 10% dans neuf pays de la région et inférieur à 20% dans 19 autres. La conjoncture s'étant améliorée tandis que la confiance des investisseurs augmentait, la région a continué de recevoir un flux régulier d'investissements étrangers directs, qui ont atteint un montant estimatif de 17,6 milliards de dollars EU en 1997. Il y a toutefois eu un tassement dans certains pays qui se sont heurtés à des difficultés liées à des déséquilibres de la balance commerciale et à une recrudescence de la pression des prix.

La part du secteur privé dans l'activité économique a continué d'augmenter rapidement en 1997, atteignant ou dépassant la barre de 50% dans 19 des pays d'opérations de la BERD. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans les pays qui avaient le mieux réussi à opérer des réformes au cours de l'année précédente, comme par exemple l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan. La privatisation des grandes entreprises s'est poursuivie dans presque toute la région, mais des retards ont été enregistrés, notamment dans certains pays d'Asie centrale. Les subventions budgétaires ont été sensiblement réduites dans l'ensemble de la CEI, mais les arriérés d'impôts ont augmenté dans un certain nombre de pays. A la suite d'une série de crises bancaires dans plusieurs pays en transition, quasiment tous les pays de la région ont mis au point ou entrepris un programme de restructuration du secteur bancaire et le pouvoir de surveillance des banques centrales a été sensiblement amélioré.

Mesures adoptées par la BERD

Stratégies-pays

Consciente du fait que le processus de transition ne progresse pas de façon uniforme dans ses pays d'opérations, la BERD a arrêté et mis en oeuvre des stratégies pour répondre aux besoins spécifiques de chaque pays. Elle continue à s'adapter aux changements qui interviennent sur le marché et concentre ses activités dans les domaines où elle peut fournir un appui complémentaire et faire avancer le processus de

Les projets ci-après, qui ont été signés en 1997, ont eu un effet particulièrement marqué sur le processus de transition. Ils concernent tous des entreprises locales uniquement et comportent des catégories de risque auxquelles la BERD est appelée à faire face aux termes de son mandat.

Banques bosniaques

(Hrvatska Banka, Market Banka, Micro-Enterprise Bank, page 24)

Hortex (Pologne, agro-industries, pages 31 et 45)

Ispat-Karmet (Kazakhstan, restructuration du secteur de l'acier, page 44)

Korado (République tchèque, industrie manufacturière, page 32)

Mobifon (Roumanie, télécommunications, pages 27 et 34)

Sodi (Bulgarie, industrie chimique, page 44)

Secteur de l'eau et de l'environnement à St Pétersbourg (Russie, page 29)

offerts aux banques et aux institutions financières dans toute la région sont soumis à des exigences particulières destinées à lutter contre le blanchiment de capitaux. La BERD surveille en outre l'évolution de la situation internationale en matière de prévention de la corruption et de blanchiment d'argent et participe régulièrement aux travaux du Conseil de l'Europe sur la lutte contre les pratiques corrompues.

La BERD aide ses pays d'opérations à mettre en place un cadre juridique favorable à la promotion des activités du secteur privé et à la transition vers une économie de marché. Grâce aux conseils et à l'assistance juridique qu'elle fournit, la BERD rend possible des investissements qui sans elle risquaient d'échouer en raison d'obstacles juridiques. Cela a pour effet d'améliorer la qualité des structures juridiques dans l'intérêt des opérations d'investissement de la Banque elle-même et des autres transactions.

En favorisant le développement du secteur privé, la BERD contribue non seulement à la croissance économique mais aussi à l'amélioration du niveau de vie en général. Les réformes structurelles qui ont bénéficié de l'appui de la Banque ont jeté les bases d'une augmentation régulière des recettes publiques et de l'épargne, et ont donc permis de réaliser des investissements dans la santé, l'éducation, la protection de l'environnement et la protection sociale. En outre, les fonds qu'elle a investis dans l'infrastructure municipale et environnementale ont contribué à améliorer la qualité des biens et des services qui ont une incidence directe sur la vie quotidienne.

Evolution structurelle

Augmentation de capital

La décision de doubler la base de capital de la BERD pour la porter à 20 milliards d'euros a pris effet en avril 1997, un an après son approbation unanime par les Gouverneurs. A la fin de l'exercice, une majorité écrasante des membres (soit 48 membres sur 60, qui représentent 85% du capital de la Banque) avaient déposé leurs instruments de souscription à l'augmentation de capital, entérinant du même coup la stratégie de croissance soutenable de la Banque et fournissant ainsi la preuve de leur appui à la contribution de la BERD au processus de transition. Cette augmentation de la base de capital permettra à la Banque de continuer à s'acquitter de son mandat et à faire face aux nouveaux risques propres à son portefeuille et à la région.

Dans l'application de sa stratégie de croissance soutenable, la Banque veillera à ce que l'augmentation de capital soit utilisée de façon efficace et rationnelle pour lui permettre de devenir financièrement autonome à l'avenir. En se fondant sur des paramètres statutaires et financiers d'ensemble, la Banque continue de perfectionner ses méthodes d'évaluation de l'emploi et de l'adéquation des capitaux et s'attachera par la suite à définir un cadre pour l'adéquation des capitaux en fonction des risques (voir la section sur les politiques de la Banque, page 10).

Composition

La BERD a examiné en 1997 les demandes d'un certain nombre de pays qui souhaiteraient devenir membres de la Banque. Le Conseil d'administration a étudié les directives et les procédures à appliquer pour poursuivre l'examen de ces demandes en 1998.

En vertu d'une augmentation spéciale du capital, la République de Corée a souscrit 7 000 nouvelles actions au capital social de la Banque en 1997, soit 3 500 actions au titre de la capitalisation initiale et 3 500 au titre de l'augmentation générale du capital.

Application de l'Article premier

Dans le cadre de l'examen des opérations et des stratégies de prêt dans ses pays d'opérations auquel la BERD procède à intervalles réguliers, le Conseil d'administration a fait le point en 1997 du respect par chaque pays de l'Article premier de l'Accord portant création de la Banque. Le Conseil s'est en particulier attaché à déterminer dans quelle mesure les pays respectaient les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Chaque fois que le Conseil a estimé que les progrès nécessitaient un nouvel élan, le Président de la Banque a été invité à faire part des préoccupations du Conseil d'administration aux autorités compétentes. Le Conseil a relevé que la démocratie avait été renforcée dans de nombreux pays avec l'organisation de la deuxième ou de la troisième série d'élections, non seulement nationales, mais aussi cantonales, et qu'un certain nombre de changements de gouvernement étaient intervenus sans répercussions négatives sensibles. A titre d'exemple, il y a lieu de mentionner les progrès enregistrés en Bosnie-Herzégovine où, après un retour relatif à la normalité, la BERD a été en mesure d'augmenter sensiblement ses activités opérationnelles, contribuant ainsi à la mise en oeuvre du processus de paix.

Aux termes de l'Article premier de l'Accord portant création de la Banque, celle-ci est tenue de favoriser la transition des pays d'opérations qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

Départ du Président
de Larosière

Les documents relatifs à la stratégie par pays de la BERD permettent aussi au Conseil d'administration d'évaluer dans quelle mesure un pays est décidé à respecter les dispositions de l'Article premier, y compris celles de caractère économique qui revêtent une importance capitale pour les pratiques opérationnelles de la Banque. Celle-ci a examiné les questions liées au contrôle de l'application de cet article avec les gouvernements et d'autres institutions, notamment l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe, et aussi avec des fonctionnaires de ses Etats membres.

Politiques de la Banque

En 1997, la BERD a publié une nouvelle politique en matière d'opérations dans le secteur des transports pour donner suite à l'examen auquel avait procédé le Conseil d'administration. Un certain nombre d'autres secteurs opérationnels ont été passés en revue, y compris les télécommunications, les agro-industries, l'immobilier et le tourisme.

Les politiques de financement de la BERD ont été examinées dans le courant de l'année dans le cadre d'un effort soutenu pour renforcer la gestion financière et pour améliorer l'utilisation du capital de la Banque. Dans ce contexte, des travaux préparatoires ont été réalisés en vue de mettre au point un cadre d'adéquation du capital en fonction des risques qui permettrait à la Banque d'optimiser l'utilisation de ses ressources en gérant mieux les risques liés à ses opérations. La suite des travaux répondra dans l'ensemble aux autres efforts réalisés pour parvenir à l'autonomie financière, par exemple en matière de renouvellement du portefeuille. La Banque a aussi révisé ses principes de budgétisation pour tenir compte des meilleures pratiques actuellement appliquées.

Changements dans la direction générale

Au début de 1997, le Conseil d'administration a nommé Joachim Jahnke au poste de Vice-Président chargé de l'évaluation des projets, de l'appui aux opérations et de la sûreté nucléaire.

En juin, Ron Freeman a démissionné de son poste de Premier Vice-Président après six années d'éminents services à la BERD. La Banque a rendu hommage à M. Freeman qui, à la tête du Département des opérations bancaires, avait fait de la BERD le premier

organisme de prêts et d'investissements dans le secteur privé de la région. Charles Frank, arrivé à la Banque en septembre après sa nomination par le Conseil d'administration, lui a succédé.

A la fin décembre, Bart le Blanc, Vice-Président responsable des finances et ancien Secrétaire général, a démissionné après six ans de service à la Banque. Sous sa direction, les politiques financières et le processus de budgétisation ont été améliorés et la Banque a fait état de la contribution décisive qu'il avait apportée au rétablissement de la crédibilité de la Banque. Sa place a été prise par Steven Kaempfer, qui est arrivé à la Banque en janvier 1998, après sa nomination par le Conseil d'administration.

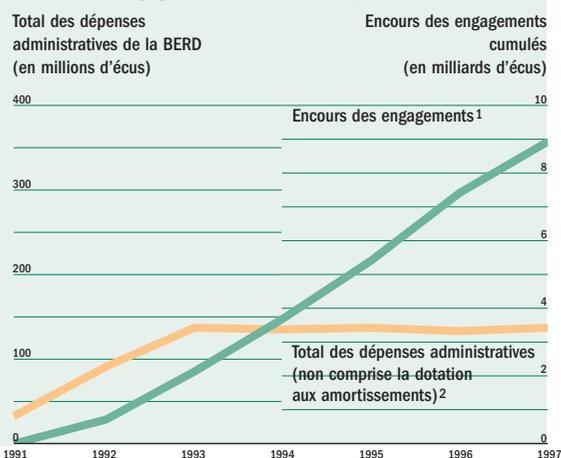
A l'expiration du mandat officiel du Président Jacques de Larosière, le Conseil des gouverneurs l'a réélu du 27 septembre 1997 au 31 janvier 1998. Le Conseil des gouverneurs a rendu hommage à l'énorme contribution que le Président de Larosière avait apportée à la BERD en soulignant qu'il avait beaucoup contribué à rétablir la confiance dans cette institution, dont il avait amélioré l'efficacité opérationnelle. Le Conseil a rappelé en particulier le rôle exceptionnel qu'il avait joué pour faire aboutir l'initiative de l'augmentation de capital.

Gestion des ressources

Pour la quatrième année consécutive, il n'y a pas eu d'augmentation réelle du budget administratif général de la BERD, qui a été maintenu à 137,1 millions d'écus, non comprises les provisions pour amortissement. Si l'on exclut l'effet d'un changement de méthode comptable lié à une augmentation prudentielle des primes, les frais administratifs généraux ont été inférieurs d'environ 1,0 million d'écus à ceux de 1996. Parallèlement, les activités opérationnelles, y compris les activités de suivi des projets, ont augmenté. La Banque a réussi à réunir un portefeuille de projets supérieur de 27% en nombre et de 29% en valeur à ses opérations en 1996. Avec un total de 469 projets qui reçoivent 10,3 milliards d'écus de la BERD et un total de projets en cours de réalisation dont la valeur est de 34,2 milliards d'écus, la Banque reconnaît que la qualité du suivi revêt la plus haute importance.

Stabilité des dépenses
administratives et augmentation
des engagements

Encours des engagements cumulés et dépenses administratives



¹ Engagements nets des annulations et des remboursements.

² Chiffres indiqués dans les comptes des années correspondantes.

Examen des méthodes de travail de la BERD

En 1997, la BERD a lancé une initiative globale de budgétisation à base zéro qui a permis de faire le point des procédés et méthodes de travail de la Banque pour rechercher les moyens d'améliorer la productivité et d'accroître les recettes. Cet examen a abouti à un certain nombre de recommandations visant notamment à accroître la responsabilité et l'obligation redditionnelle des supérieurs directs et à uniformiser les procédures pour l'approbation des opérations. Ces recommandations devraient permettre d'améliorer les méthodes de travail dans l'ensemble de la Banque et de consacrer plus de ressources au suivi des projets. L'initiative de budgétisation à base zéro est une opération de caractère continu destinée à améliorer la productivité et à freiner l'augmentation des dépenses.

Bureaux locaux et décentralisation

D'importants progrès ont été réalisés en 1997 sur la voie de la pleine intégration des bureaux résidents dans les opérations de la BERD. En particulier, les bureaux locaux ont de plus en plus été utilisés pour assurer la surveillance et le suivi des projets ainsi que leur élaboration. L'importance accrue ainsi donnée aux activités locales permet à la Banque de répondre avec efficacité à l'évolution des conditions du marché.

Le Conseil d'administration de la Banque s'est fixé comme objectif global en 1997 d'accélérer l'amélioration de l'efficacité et de la productivité en continuant à décentraliser les activités de la Banque et

à uniformiser les critères de décision. Les bureaux locaux jouent déjà un rôle de plus en plus actif dans chaque pays en facilitant la mise en oeuvre des principes d'action adoptés par la BERD en matière d'environnement et de communication d'informations.

En 1997, la BERD a créé de nouveaux bureaux résidents à Tbilisi (Géorgie) et à Skopje (ERY de Macédoine) ainsi qu'un bureau régional à Iekaterinbourg (Russie). La Banque est désormais représentée dans les 26 pays d'opérations, à l'exception d'un seul, au moyen de 28 bureaux résidents et régionaux. Il s'agit de bureaux qui participent activement aux opérations ; certains ont à leur tête des banquiers professionnels expérimentés, tandis que d'autres sont de modestes unités établies depuis peu et dotées d'un conseiller de mission.

Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 1997 comptaient : 804 employés permanents, 122 employés contractuels, dont 190 agents engagés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 73 personnes. Sur ces effectifs, 35 postes étaient financés au moyen de fonds extérieurs. La Banque a renforcé la gestion du personnel par une action décisive en faveur de la formation et de la notation de ses employés.

Conformément à sa volonté de respecter l'égalité des chances, la BERD a décidé de s'associer au programme pour l'égalité des droits à l'horizon 2000, qui vise à améliorer les possibilités d'emploi pour les femmes. La Banque a créé en 1997 une équipe spéciale pour s'occuper de la mise en oeuvre de ce projet.

Orientation future

A l'avenir, la BERD continuera d'être guidée dans ses travaux par les priorités opérationnelles qui lui ont donné une orientation stratégique claire tout en lui permettant de répondre avec souplesse aux exigences toujours nouvelles du processus de transition. La Banque s'efforcera parallèlement de s'acquitter de son mandat en développant ses activités conformément à la stratégie de croissance soutenable et en respectant le principe de l'autonomie financière.

L'agitation qui a caractérisé les marchés mondiaux de capitaux à la fin de l'année 1997 a mis en lumière l'importance du rôle d'investisseur stratégique stable que la BERD est appelée à jouer à long terme.

Toutefois, la situation sur les marchés a aussi rappelé

Afin d'améliorer les communications entre les bureaux locaux et le siège, un projet d'installation d'un réseau de communications par satellite a été mis au point en 1997 et un serveur a été sélectionné à la fin de l'année. Ces services de communications seront inaugurés en 1998, permettant aux bureaux locaux d'avoir directement accès au système informatique du siège. Un équipement de vidéoconférence a été installé dans certains bureaux.

La stratégie à moyen terme de la BERD pour la période 1998-2001 a été entérinée par le Conseil d'administration en septembre 1997. Cette stratégie envisage d'importants nouveaux engagements annuels, dans le cadre de la stratégie de croissance soutenable, sous forme de projets dans tous les pays d'opérations de la Banque. Environ 40% des engagements annuels de la Banque devraient aller à des pays qui se trouvent aux premiers ou aux stades intermédiaires de la transition, la Fédération de Russie d'une part et les pays se trouvant à un stade avancé de la transition d'autre part recevant environ 30% du total. On prévoit que les nouveaux engagements progresseront à raison de 5% par an, pour passer de plus de 2,3 milliards d'écus en 1997 à plus de 2,7 milliards d'écus en 2001. Le total du portefeuille devrait ainsi passer de 8,9 milliards d'écus (net des remboursements) en 1997 à 14-15 milliards d'écus en 2001. La stratégie à moyen terme va dans le sens des priorités opérationnelles de la Banque.

que la BERD fonctionne dans un climat difficile et incertain et a fait ressortir l'importance de bons principes bancaires.

Le premier stade de la transition a été marqué par l'accomplissement des tâches qui pouvaient être effectuées rapidement, comme la privatisation et la libéralisation. Les premières fondations de l'économie de marché ont ainsi été jetées. L'étape suivante consistera à renforcer et à consolider ces fondations et à s'assurer que l'économie de marché est solide et fonctionne bien. La BERD sera appelée à jouer un rôle décisif en encourageant la concurrence et en modelant et favorisant une bonne gestion des entreprises. Compte tenu de son orientation vers le secteur privé et la réalisation de projets, la Banque s'attachera avant tout à résoudre les problèmes structurels des entreprises et des marchés. La BERD cherchera des occasions d'investissement dans des entreprises soigneusement sélectionnées qui offrent de solides perspectives de rentabilité. Elle recherchera aussi avec soin les occasions de restructurer des entreprises en mettant à leur disposition des capitaux, des ressources technologiques et des compétences spécialisées.

En contribuant à fixer des normes et en choisissant des partenaires valables, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, la BERD continuera de mettre l'accent sur la nécessité de promouvoir de bonnes pratiques commerciales et de lutter contre le crime et la corruption.

Le développement des marchés de capitaux jouera un rôle de premier plan dans les étapes ultérieures de la transition, en contribuant à améliorer les conditions de propriété et de gestion, en encourageant l'épargne et en aidant la région à faire face aux fluctuations des mouvements de capitaux. La BERD poursuivra son action dans le secteur financier par le biais d'investissements dans les banques locales, de prêts indirects aux entreprises locales et d'encouragements pour la mise en place d'un cadre réglementaire rationnel.

La BERD suit de près l'évolution des aspects sociaux de la transition dont elle rend compte dans son *Transition Report*. S'il est vrai que de nombreuses activités dans le secteur social ne relèvent pas de son mandat, la BERD a eu et continuera d'avoir un impact positif au niveau local, par exemple en encourageant la mise en place d'une infrastructure de protection de l'environnement (mise à la disposition de la population de services d'approvisionnement en eau potable et de réseaux d'assainissement par exemple), de régimes de pension et d'assurance et en finançant la construction de logements. Il appartient aussi à la Banque de jouer un rôle décisif en encourageant les petites et moyennes entreprises qui exercent un fort effet d'entraînement sur la croissance économique.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance soutenable, la BERD s'efforcera d'élargir ses activités dans tous les pays d'opérations. L'Assemblée annuelle qui aura lieu à Kiev en 1998 devrait relancer l'intérêt que les investisseurs potentiels attachent à l'Ukraine et à l'ensemble de la région. Elle fournira aussi l'occasion de faciliter les échanges entre les milieux bancaires et commerciaux internationaux et les fonctionnaires de la BERD.

Les objectifs de la BERD en matière d'opérations et de gestion financière exigent que ses ressources insuffisantes en capitaux soient utilisées avec beaucoup de discernement. Afin de pouvoir continuer à fournir les services qui lui sont demandés, la Banque examinera plus avant les moyens d'optimiser l'utilisation de ses ressources en ayant recours à des méthodes telles que l'augmentation des moyens de cofinancement, la vente ou la titrisation des avoirs en prêts et la cession de participations. Une solide volonté de rentabilité durable et de strict contrôle des dépenses administratives seront à la base de toutes ces activités.

Operational environment Umfeld für die Geschäftstätigkeit L'environnement opérationnel Условия деятельности

La BERD fonctionne dans un environnement de plus en plus divers. Alors que les défis initiaux auxquels se sont heurtés les gouvernements dans l'ensemble de la région – libéralisation, privatisation et stabilisation macroéconomique essentiellement – étaient comparables, les méthodes et le rythme des réformes entreprises ont varié d'un pays à l'autre et ont évolué dans le temps. Il en est résulté des écarts dans la répartition des biens et des revenus, dans le rôle résiduel de l'Etat, dans l'environnement institutionnel et dans la performance économique.

Si, en règle générale, les bases d'une économie de marché ont été posées dans la plupart des pays de la région, c'est la deuxième étape de la transition, celle qui est actuellement en cours, qui déterminera dans quelle mesure le fonctionnement de ces marchés est satisfaisant. Au cours de cette étape, les institutions publiques et privées sur lesquelles les marchés s'appuient devront être mises en place et renforcées, les pratiques axées sur le marché définies et fermement implantées et le rôle de l'Etat dans le secteur social

notamment devra être clairement défini. La qualité de la gestion de l'économie et de la société, le climat de l'investissement et les possibilités de croissance durable à long terme seront déterminés par la manière dont l'ensemble des pays considérés aborderont ces tâches. La gamme des options et des résultats sera encore plus large que pendant la première étape de la transition, ce qui exigera que la BERD fasse preuve d'une souplesse accrue pour adapter ses stratégies à des environnements opérationnels très divers.

Le présent chapitre est inspiré de travaux d'analyse de la BERD sur les problèmes auxquels se heurtent les pays de la région, et en particulier des données publiées dans son *Transition Report 1997*.

Tendances du processus de transition

Indicateurs de transition

Les progrès d'ensemble réalisés au cours des quatre dernières années peuvent être mesurés d'une manière générale, bien qu'assez grossière, par la moyenne des indicateurs de transition pour l'ensemble de la région. La moyenne des indicateurs de transition de la BERD (voir tableau) pour la région a régulièrement progressé d'année en année, mais à un rythme plus lent.

Progrès de la transition dans les pays d'opérations de la BERD, 1997¹

Pays	Pourcentage du secteur privé dans le PIB, mi-97, (est. appr. de la BERD)	Entreprises			Marchés et échanges			Institutions financières		Réforme juridique
		Privatisation des grandes entreprises	Privatisation des petites et moyennes entreprises	Gestion et restructuration	Libéralisation des prix	Régime de change et de commerce extérieur	Politique en matière de concurrence	Réforme bancaire et libéralisation des taux d'intérêt	Bourses des valeurs et institutions financières hors banques	Portée et efficacité de la législation relative aux investissements
Albanie	75	2	4	2	3	4	2	2	2 -	2
Arménie	55	3	3	2	3	4	2	2 +	1	3
Azerbaïdjan	40	2	3	2	3	2 +	1	2	1	1
Bélarus	20	1	2	1	3	1	2	1	2	2
Bulgarie	50	3	3	2	3	4	2	3 -	2	3
Croatie	55	3	4 +	3 -	3	4	2	3 -	2 +	4
ERY de Macédoine	50	3	4	2	3	4	1	3	1	2
Estonie	70	4	4 +	3	3	4	3 -	3 +	3	4
Fédération de Russie	70	3 +	4	2	3	4	2 +	2 +	3	3
Géorgie	55	3 +	4	2	3	4	2	2 +	1	2
Hongrie	75	4	4 +	3	3 +	4 +	3	4	3 +	4
Kazakhstan	55	3	3 +	2	3	4	2	2 +	2	2
Kirghizistan	60	3	4	2	3	4	2	3 -	2	2
Lettonie	60	3	4	3 -	3	4	3 -	3	2 +	3
Lituanie	70	3	4	3 -	3	4	2 +	3	2 +	3
Moldova	45	3	3	2	3	4	2	2	2	2
Ouzbékistan	45	3 -	3	2	3 -	2 -	2	2 -	2	2
Pologne	65	3 +	4 +	3	3	4 +	3	3	3 +	4
République slovaque	75	4	4 +	3 -	3	4	3	3 -	2 +	3
République tchèque	75	4	4 +	3	3	4 +	3	3	3	4
Roumanie	60	3 -	3	2	3	4	2	3 -	2	3
Slovénie	50	3 +	4 +	3 -	3	4 +	2	3	3	3
Tadjikistan	20	2	2	1	3 -	2	1	1	1	n.d.
Turkménistan	25	2	2	2 -	2	1	1	1	1	n.d.
Ukraine	50	2 +	3 +	2	3	3	2	2	2	2

¹ On trouvera une description détaillée du système de classement des indicateurs de transition dans le *Transition Report 1997* de la BERD. Les notes attribuées sont plus des indicateurs qualitatifs que des estimations quantitatives précises. En règle générale, la Catégorie 1 est réservée aux pays qui ont peu évolué. La plupart des économies industrielles avancées recevraient une note 4+ pour presque tous les indicateurs de transition. Le tableau évalue plutôt l'état de la transition que le rythme de l'évolution. Ainsi, la note 4+ donnée à la Slovaquie pour la privatisation des petites et moyennes entreprises, cela en dépit de l'absence de programme général de privatisation, tient au fait que les activités à petite échelle étaient en grande partie privées avant le début de la transition.

Moyenne annuelle des indicateurs de transition de la BERD, par catégorie¹

1994-1997



- 1 L'accroissement du nombre de régressions par rapport aux années précédentes s'explique par le nouveau système de notation, qui consiste à accompagner les notes de 1 à 4 des signes + ou -, considérés comme équivalant à +/- 0,33 aux fins d'addition. Dans certains cas, le fléchissement de la moyenne traduit une régression réelle des politiques, comme au Bélarus, en Ouzbékistan, en République slovaque et au Tadjikistan. Dans d'autres cas, cela traduit le fait que certains pays entraient tout juste dans certaines catégories, ce dont il n'était pas tenu compte dans la classification initiale plus grossière.
- 2 La régression de cet indicateur en 1997 par rapport à 1996 correspond plus à une précision accrue de l'évaluation grâce à l'introduction des signes + et - qu'à un renversement de la tendance positive antérieure dans cette catégorie.

En 1997, 15 pays ont sensiblement progressé dans la réforme vers une économie de marché, quatre se sont éloignés des principes du marché tels que mesurés par ces indicateurs et six n'ont que peu évolué. Au cours de l'exercice, les progrès ont été particulièrement nets en Bulgarie, où la réforme avait précédemment marqué le pas, et aussi en Azerbaïdjan et au Turkménistan qui partaient d'un niveau généralement bas. La Hongrie, qui est déjà bien avancée sur la voie de l'économie de marché, a encore bien progressé dans la transition à plusieurs égards, tout comme la Géorgie et la Roumanie, au demeurant généralement moins avancées. Au Bélarus, si le système de classement de la BERD est appliqué, la gestion et la restructuration des entreprises, le commerce et le régime de change sont des aspects de la réforme qui ont enregistré des reculs, de même que le commerce extérieur et la réforme bancaire en Ouzbékistan, la gestion des entreprises en République slovaque, et la libéralisation des prix au Tadjikistan.

Il ressort de l'évolution des résultats moyens obtenus pour chaque élément de la transition – indiqués par catégories sur le graphique de la moyenne annuelle des indicateurs de transition de la BERD – que les progrès les plus sensibles ont été obtenus en 1997 dans la privatisation des grandes et petites entreprises et dans la réforme bancaire. L'évolution de la transition laisse apparaître certaines tendances intéressantes.

Là où la transition s'est traduite essentiellement par une libéralisation – élimination par exemple des restrictions imposées par les gouvernements en matière de prix, de commerce extérieur et de marché des changes – elle a d'abord évolué rapidement avant d'atteindre un plateau au cours des dernières années. Là où la transition a signifié avant tout une redistribution des avoirs – privatisation des grandes et petites entreprises par exemple – les résultats les plus marqués ont été enregistrés au cours de la période à laquelle s'appliquent les indicateurs de transition.

Là où la transition a exigé de profondes réformes structurelles – restructuration des entreprises, réorganisation du système bancaire, démantèlement des monopoles, création de marchés boursiers et d'institutions financières non bancaires par exemple – les progrès ont été plus lents mais non négligeables. Les résultats d'ensemble enregistrés en matière de réforme bancaire sont particulièrement notables. Toutefois, la moyenne des résultats obtenus dans la restructuration des entreprises laisse apparaître un léger tassement en 1997 par suite des replis dans ce domaine récemment enregistrés au Bélarus et en Ouzbékistan.

Progression de la réforme bancaire

Part du secteur privé

La part du secteur privé dans l'activité économique a continué d'augmenter rapidement. Dès le milieu de 1997, la part du secteur privé dans le PIB atteignait ou dépassait le niveau de 50% dans 19 des 26 pays d'opérations de la BERD. Dans plusieurs des pays avancés, elle est déjà égale ou supérieure à ce qu'elle est dans certains pays de l'OCDE. En Estonie, en Hongrie, en République slovaque et en République tchèque, où les biens qui appartenaient autrefois au secteur public continuent à être privatisés, la croissance du secteur privé atteindra rapidement un plafond. Cela signifie que toute nouvelle expansion de la part du secteur privé dans ces pays devra résulter de la création de nouvelles entreprises ou du relèvement du rythme d'expansion des entreprises privées plutôt que de la privatisation des entreprises restantes dans le secteur public.

La progression la plus marquée du secteur privé a été enregistrée dans les pays qui se sont le plus résolument engagés sur la voie des réformes au cours de l'année écoulée, notamment l'Azerbaïdjan, où la part du secteur privé est passée de 25 à 40%, et au Kazakhstan, où elle est passée de 40 à 55%. Il faut voir là le résultat d'initiatives de privatisation des grandes et petites entreprises qui ont été prises dans ces deux pays. Une progression assez importante a aussi été enregistrée en Arménie, en Fédération de Russie, en Géorgie et au Kirghizistan, ce qui s'explique dans chaque cas par la poursuite des grandes privatisations. En Ukraine, l'augmentation de la part du secteur privé s'explique par les petites privatisations, qui sont presque achevées, et par les grandes privatisations, qui ont encore progressé.

Privatisation

La privatisation généralisée des grandes entreprises a continué de progresser rapidement dans presque toute la région. Un ensemble de programmes massifs de privatisation – le plus souvent sous forme de transfert simultané, sans contrepartie monétaire, d'un grand nombre d'entreprises à de nouveaux propriétaires au moyen de coupons – ont été menés à bien dans un certain nombre de pays, dont la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, la Moldova, la République slovaque et la République tchèque. Ces pays s'attachent maintenant à vendre les dernières entreprises d'Etat ou les parts détenues par l'Etat dans les entreprises privatisées par diverses méthodes au comptant. L'Estonie et la Hongrie ont continué à procéder à la vente directe de certaines entreprises, l'accent étant mis de plus en plus sur les entreprises de services publics et d'infrastructure.

La privatisation à grande échelle a repris en 1997 dans un certain nombre de pays, notamment la Bulgarie et la Roumanie, qui procèdent aussi à la vente directe de grandes entreprises. En Azerbaïdjan, en Croatie et en Pologne, la mise en oeuvre des plans de privatisation à grande échelle a finalement commencé après de longs retards. Des programmes limités ont même été approuvés dans des pays qui se trouvent aux premiers stades de la transition tels que le Tadjikistan et le Turkménistan. Des retards et des revers d'origines diverses ont contribué à ralentir la privatisation à grande échelle en Albanie, au Kirghizistan et en Ouzbékistan. Le Bélarus continue à différer toute initiative globale de privatisation.

Le vaste programme de privatisation à grande échelle entrepris par les pays en transition a donné des résultats très divers à presque toutes les étapes du processus, qu'il s'agisse de la proportion des entreprises d'Etat qui sont privatisées, de la participation résiduelle de l'Etat dans ces entreprises, de la concentration ou de la dispersion du capital dans les entreprises nouvellement privatisées, de la répartition du capital à l'intérieur ou à l'extérieur des entreprises, de l'accès et de la participation des étrangers au processus et de la structure des institutions de financement intermédiaire. C'est de ces différences que découleront probablement les futures divergences dans la structure des institutions et dans le développement des pays en transition étant donné l'importance décisive que revêt la composition du capital pour la définition des systèmes économiques. Toutefois, il est encore trop tôt pour déterminer de façon systématique quels seront les effets de ces différences entre les programmes de privatisation sur l'évolution de la transition¹.

Gestion des entreprises et discipline financière

Il est apparu au cours de l'année écoulée que les modalités initiales de gestion des entreprises ne seront pas nécessairement immuables dans le temps. En Pologne, l'application de plusieurs méthodes de privatisation a affaibli la prévalence de l'actionnariat interne du fait que des parts dans des entreprises clés ont été vendues à des investisseurs stratégiques par le biais de ventes directes et d'appels d'offres sur le marché international.

En Russie, de grosses banques et des groupes financiers et industriels, parfois avec l'appui d'investisseurs étrangers, sont devenus les principaux intervenants dans la vente au comptant des parts détenues par l'Etat dans les grandes entreprises et dans le marché secondaire de ventes d'actions sur des

Maintien de la croissance du secteur privé

Nouveau progrès des grandes privatisations

¹ Pour un examen plus approfondi de la question, voir le *Transition report 1997*, chapitres 4 et 5.

marchés boursiers de plus en plus actifs. Cela a donné lieu à diverses initiatives de grande envergure pour affaiblir l'actionnariat interne de ces entreprises en défendant les droits des actionnaires minoritaires.

En République tchèque, la privatisation des actions détenues par l'Etat dans les grandes banques qui est envisagée et la transformation des fonds d'investissement en sociétés d'investissement et de placement pourraient avoir des répercussions marquées sur la structure initiale de gestion des entreprises après la privatisation par coupons. En outre, le sentiment parmi les investisseurs étrangers d'un fléchissement des risques dans cette région pourrait amener les investisseurs stratégiques à jouer un rôle plus actif dans les premières étapes de la privatisation dans des pays tels que la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Moldova et la Roumanie.

Les subventions budgétaires – qui étaient autrefois la principale faiblesse des contraintes budgétaires – ont été considérablement réduites dans l'ensemble de la CEI, parfois à un rythme extraordinairement rapide. Toutefois, cette réduction s'est accompagnée dans bien des cas d'une augmentation des subventions extrabudgétaires et autres mécanismes qui risquent d'affaiblir la discipline financière.

Les arriérés d'impôts ont sensiblement augmenté dans un certain nombre de pays. A la fin de 1996, ils représentaient 10,2% du PIB en Moldova et 13,4% en Bulgarie. En Fédération de Russie, de forts arriérés d'impôts vont de pair avec une généralisation du troc. Le volume des arriérés d'impôts (y compris ceux dus au titre de fonds extrabudgétaires) atteignait 10% du PIB à la fin de 1996.² Le troc s'est développé dans des proportions alarmantes en Russie, où on estime que jusqu'à 70% du total des ventes industrielles ont fait l'objet d'opérations de troc au premier trimestre de 1997. La situation en Ukraine est aussi caractérisée par de forts arriérés d'impôts et la généralisation du troc. Dans plusieurs pays de la CEI, les retards dans le règlement des notes d'électricité constituent aussi un grave problème.

Réforme bancaire

La vague des crises bancaires spectaculaires qui se sont produites dans plusieurs pays en transition au cours des quelques dernières années a eu un puissant effet de démonstration dans l'ensemble de la région. Après une période initiale d'expansion rapide et quasiment non réglementée, la plupart des pays de la région, quel que

soit leur stade de transition, ont pris conscience de la nécessité d'harmoniser et de renforcer le secteur bancaire.

Presque tous les pays de la région ont entrepris un programme de restructuration des banques ou ont annoncé qu'ils envisageaient de le faire. En outre, d'énormes progrès ont été réalisés pour améliorer le pouvoir de contrôle des banques centrales, pour resserrer les réglementations prudentielles et pour accroître le ratio de fonds propres afin d'éviter que des problèmes systémiques ne se reproduisent dans ce secteur. L'amélioration des opérations de contrôle est toutefois, par sa nature même, une entreprise de longue haleine qui exige tout autant un personnel compétent qu'une réglementation améliorée.

Malgré les progrès accomplis récemment, le système bancaire demeure profondément sous-développé dans la plupart des pays en transition. La plupart des banques de la région demeurent faibles et ont des capitaux insuffisants. Si les règles internationalement acceptées en matière de réserves pour créances douteuses et irrécupérables étaient convenablement appliquées, on estime que l'ensemble du secteur bancaire n'atteindrait la taille, ne serait-ce que d'une banque occidentale moyenne, dans aucun des pays baltes ou des pays de la CEI, à l'exception de la Russie.

L'infrastructure juridique et institutionnelle indispensable au secteur bancaire est très insuffisante. L'élaboration et l'application des textes régissant les garanties et les faillites progressent lentement. Les normes de comptabilité internationalement acceptées et les systèmes informatiques modernes en matière de portefeuille et de gestion ne sont toujours pas généralement appliqués. Plus important encore, les banques de la région n'ont dans la plupart des cas pas acquis les compétences nécessaires pour assumer les fonctions essentielles de l'intermédiation financière. La qualité du secteur bancaire demeure un domaine dans lequel la BERD peut apporter une contribution décisive au processus de transition et au renforcement de la capacité de récupération des pays en transition en cas de nouvelle crise financière.

Tendances macroéconomiques

Croissance économique et stabilisation

En 1997, la croissance économique a repris dans l'ensemble de la région après sept ans de déclin ininterrompu. Par rapport à 1996, la croissance moyenne s'est quelque peu ralentie en Europe orientale et s'est intensifiée dans les pays baltes, tandis que la contraction de l'économie a finalement pris fin dans la CEI. Ce renversement s'explique essentiellement par l'amélioration des résultats enregistrés en Russie, qui a

Reprise de la croissance économique dans la région

² Le volume des arriérés a continué d'augmenter au premier trimestre de 1997, mais pour diminuer au cours du deuxième trimestre par suite de règlements uniques effectués par un petit nombre des plus grandes entreprises pour liquider leurs arriérés.

connu en 1997 sa première année de croissance positive. On espère que l'Ukraine connaîtra une croissance positive en 1998.

Dans neuf des 26 pays de la région, la croissance atteint désormais 5% ou plus et dépasse 3% dans 14 autres. Dans bon nombre des pays avancés, la croissance est actuellement menée par la demande intérieure, en particulier par la consommation privée, alors que les exportations avaient été l'élément moteur lors de la reprise de la croissance. La fermeté des investissements joue un rôle important dans la croissance de la demande en Pologne, en République slovaque et en Slovénie.

La croissance a toutefois été inégale d'un pays à l'autre, certains d'entre eux enregistrant de graves reculs. La croissance du PIB dans quatre pays de la CEI n'a toujours pas repris et trois pays de l'Europe du Sud-Est qui étaient auparavant sortis de la récession – Albanie, Bulgarie et Roumanie – connaissent actuellement un repli économique. En République tchèque, l'austérité budgétaire et monétaire introduite pour lutter contre un déséquilibre extérieur croissant a considérablement ralenti l'expansion en 1997.

En 1997, le PIB pour la région était de l'ordre de 1 000 milliards de dollars EU, soit environ 2 500 dollars EU par habitant pour une population de 400 millions. En dollars, cela représente une progression d'environ 50% depuis 1994, due pour une très large part à une amélioration sensible des taux de change en termes réels. Exprimé sous forme de parité du pouvoir d'achat (PPA), le revenu par habitant sera sans doute nettement supérieur à 2 500 dollars EU étant donné que, malgré leur amélioration en termes réels, les taux de change demeurent faibles par rapport à la PPA et que la production non évaluée demeure importante. Il n'en reste pas moins que de larges portions de la population continuent d'avoir des revenus par habitant qui ne dépassent pas quelques dollars par jour.

Dans l'ensemble de la région, la situation de l'inflation a continué de s'améliorer. Neuf pays connaissent désormais une inflation annuelle inférieure à 10% et 19 une inflation inférieure à 20%. Toutefois, comme dans le cas du PIB, des reculs ont été enregistrés aussi bien en Europe orientale que dans la CEI. En Albanie et en Bulgarie, une forte poussée inflationniste a fait suite aux crises dans le secteur financier, bien que la situation se soit améliorée vers la fin de 1997, tandis qu'en Arménie, en Roumanie et au Tadjikistan, la montée de l'inflation a fait suite à des mesures budgétaires et monétaires expansionnistes.

Les perspectives pour 1998 vont dans le sens d'une inversion de la tendance à la baisse du taux de croissance en Europe orientale et d'une croissance positive dans l'ensemble de la CEI avec le renforcement de la reprise en Russie. Ces prévisions sont toutefois sujettes à un certain degré d'incertitude en raison de la détérioration des comptes extérieurs, qui a été l'une des caractéristiques macroéconomiques les plus frappantes des deux dernières années. Les deux tiers de tous les pays en transition ont connu un déficit de leur balance des paiements courants supérieur à 5% du PIB en 1996, ce déficit dépassant 7% dans la moitié d'entre eux. Les renseignements préliminaires dont on dispose pour 1997 laissent entrevoir un ralentissement de cette dégradation, mais sans que cette tendance soit sensiblement modifiée. Par suite de ces déséquilibres extérieurs, la croissance dans certains pays de la région est vulnérable à la conjoncture et au comportement des marchés internationaux de capitaux.

Si l'on exclut les circuits financiers, les répercussions des crises survenues en Asie sur la croissance dans les pays d'opérations de la Banque devraient dans l'ensemble être limitées. Les relations commerciales directes avec l'Asie orientale ne représentent qu'une faible partie du commerce de la région, soit moins de 5%. Les répercussions des dévaluations des monnaies asiatiques sur la compétitivité des exportations des pays d'opérations de la Banque vers les marchés de pays tiers risquent d'être plus sensibles. Cette forme de concurrence entre les produits asiatiques et ceux de la région est notable dans un petit nombre de secteurs, y compris l'acier, la construction navale, l'industrie textile et les composants électroniques. Enfin, la crise en Asie a tendance à infléchir les prix des produits de base, y compris les hydrocarbures et les métaux, ce qui contribuera à détériorer les termes de l'échange de certains des pays de la région riches en ressources tout en favorisant d'autres.

Entrées de capitaux

Certains pays en transition ont bénéficié d'importantes entrées de capitaux qui ont servi à combler le déficit croissant de la balance des opérations courantes. Les flux nets de capitaux à moyen et à long terme vers les pays en transition ont plus que doublé, passant de 16,8 milliards de dollars EU en 1991 à 38,9 milliards de dollars EU en 1996, pour dépasser 50 milliards de dollars EU en 1997 selon les estimations, et cela malgré la crise financière en Asie. En outre, les flux de capitaux privés à destination des pays en transition ont marqué une nette reprise, passant de moins de

Poursuite de la croissance attendue en 1998

Augmentation de 50% du PIB depuis 1994

Investissements étrangers directs

(flux nets comptabilisés dans la balance des paiements)

	1995	1996 (chiffres révisés)	1997 (estimations)	Entrées cumulées d'IED 1989-1997	Entrées cumulées d'IED par habitant 1989-1997	Entrées d'IED par habitant en 1997
	(en millions de dollars EU)				(en dollars EU)	
Albanie	70	90	33	331	103	10
Bulgarie	82	100	430	855	103	52
Croatie	81	349	500	1 115	233	105
ERY de Macédoine	13	12	16	65	31	8
Estonie	199	111	200	936	644	138
Hongrie	4 410	1 986	2 100	15 360	1 506	206
Lettonie	165	230	400	1 044	418	160
Lituanie ¹	72	152	250	535	144	67
Pologne	1 134	2 741	4 500	9 898	256	116
République slovaque	134	177	80	703	130	15
République tchèque	2 720	1 264	1 000	8 120	789	97
Roumanie	404	415	921	2 312	102	41
Slovénie	170	180	340	1 083	543	170
<i>Europe orientale et Etats baltes</i>	<i>9 654</i>	<i>7 807</i>	<i>10 770</i>	<i>42 357</i>	<i>368</i>	<i>93</i>
Arménie	19	22	26	70	19	7
Azerbaïdjan	284	661	1 006	1 993	262	132
Bélarus	7	75	125	292	29	12
Fédération de Russie	2 021	2 040	3 600	9 443	64	24
Géorgie	6	25	65	104	19	12
Kazakhstan	859	1 100	1 300	4 367	252	75
Kirghizistan	61	31	50	197	43	11
Moldova	73	56	71	232	54	17
Ouzbékistan	- 24	50	60	216	9	3
Tadjikistan	13	13	20	75	13	3
Turkménistan	233	129	102	646	137	22
Ukraine	300	500	760	2 030	33	8
<i>Communauté d'Etats indépendants</i>	<i>3 852</i>	<i>4 702</i>	<i>6 825</i>	<i>19 305</i>	<i>68</i>	<i>24</i>
Total	13 506	12 509	17 595	61 662	154	44

¹ Les chiffres relatifs à la Lituanie pour 1995 et 1996 comprennent les prises de participation et les recettes réinvesties, mais non les créances de transactions interentreprises.

3 milliards de dollars EU en 1991 à près de 26 milliards de dollars EU en 1996. Ces chiffres, qui témoignent d'une confiance croissante dans les pays de la région, peuvent créer leurs propres problèmes. C'est ainsi que l'amélioration parallèle du taux de change réel a commencé de restreindre la marge des bénéficiaires dans certains pays.

Ces flux importants comportent aussi des risques d'inflation et de volatilité des prix de l'actif, comme la République tchèque en a fait l'expérience au milieu de l'année 1997 et comme la pression exercée sur les réserves en devises de la Russie l'a montré plus tard dans le courant de l'année. Une prudence particulière s'impose en ce qui concerne la durabilité des apports de capitaux dans les pays où une expansion rapide de la consommation intérieure, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, est à l'origine de besoins croissants de financement extérieur.

Si l'augmentation des entrées de capitaux est dans bien des cas un signe de confiance, cela crée aussi des obligations qui doivent être satisfaites. Dans l'ensemble,

les pays en transition sont faiblement endettés par rapport au volume du PNB. Dans certains pays toutefois, cet endettement augmente très rapidement. Dans ces pays, parmi lesquels figurent l'Arménie, la Géorgie, le Kirghizistan, la Moldova et le Tadjikistan, la progression de l'endettement vis-à-vis de l'étranger par rapport aux exportations devra être contrôlée avec soin pour que les problèmes du service de la dette demeurent dans des limites tolérables à l'avenir.

La crise financière en Asie a eu un effet marqué sur la disponibilité et le coût des capitaux étrangers dans l'ensemble des marchés naissants. En Europe orientale et dans la CEL, cette crise s'était principalement manifestée de deux façons : réduction temporaire des liquidités sur les marchés financiers internationaux d'une part, et conscience accrue des risques sur les nouveaux marchés d'autre part. L'accès au financement de la dette extérieure, dont les emprunteurs au niveau sous-national et les emprunteurs non souverains ont commencé de bénéficier, a considérablement diminué depuis octobre 1997. Les marges sur l'achat et la vente

de titres de créances émis par les emprunteurs dans l'ensemble de la région ont sensiblement augmenté immédiatement après l'effondrement de la bourse de Hong Kong, de même que le coût des prêts consentis par les banques commerciales.

Après les prix excessivement bas qui avaient prévalu pendant l'été de 1997, cette réévaluation s'est avérée à la fois nécessaire et salutaire. Une fois passée la réaction initiale du marché, les sources internationales de financement ont fourni la preuve qu'elles étaient tout à fait capables de faire la différence entre les risques propres aux divers pays, les marges sur les obligations ayant recommencé à diminuer dans la plupart d'entre eux, pour revenir parfois à des niveaux proches de ceux qui existaient avant la crise.

Une prudence accrue risque d'infléchir le niveau global du financement international des prêts à court terme et des investissements boursiers en 1998. Toutefois, les engagements de capitaux à long terme, comme par exemple les investissements étrangers directs, les prises de participation et le financement de projets, ne seront sans doute pas profondément modifiés par l'état d'esprit du marché après la crise en Asie. Malgré des retards dans certaines privatisations décisives en Russie qui ont été imputés au resserrement des marchés financiers internationaux, 1997 a été une année record pour les investissements étrangers directs dans la région et, selon la plupart des rapports, les engagements et l'intérêt suscité demeurent actifs (voir tableau).

Les flux de capitaux et, dans certains cas, les monnaies demeurent toutefois vulnérables face à la faiblesse de la balance des opérations courantes dans certains pays. Les pays en transition devront redoubler d'efforts pour garder le contrôle de leurs balances extérieures, notamment par le biais d'une gestion prudente de la politique budgétaire, et tirer de la crise en Asie les leçons qui s'imposent en matière de taux de change et de gestion de la dette. Pour la BERD, cette crise a mis de nouveau en lumière l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer dans la mise en place de secteurs financiers solides – la faiblesse de ce secteur étant au cœur des problèmes rencontrés en Asie – et pour attirer des investissements étrangers directs dans la région.

Adhésion à l'Union européenne

L'adhésion à l'Union européenne complète tout naturellement le processus de transition pour tous les pays intéressés, quel que soit leur stade de transition. Dans la stratégie à moyen terme pour la période 1998-2001 que le Conseil d'administration a approuvée en septembre 1997, la Banque a reconnu cette complémentarité et a confirmé qu'en favorisant la transition par ses opérations, elle aiderait ces pays à préparer leur adhésion.

L'élargissement de l'UE revêtira une importance particulière pour la région, car l'augmentation du nombre de ses membres multipliera les possibilités d'échanges et d'investissements aussi bien pour les pays d'opérations de la Banque – en particulier ceux qui souhaitent adhérer à l'UE – que pour les pays qui en sont déjà membres. Ces questions ont été examinées en 1997 par la BERD et la Commission européenne dans le cadre de la stratégie de pré-adhésion de la Commission (Plan d'action 2000).

Un accord de coopération accrue a été négocié avec d'autres institutions internationales de financement notamment (Banque européenne d'investissement et Banque mondiale), afin de préparer les pays à relever le défi de l'adhésion à l'UE, en particulier dans les domaines où d'importants investissements s'imposent, tels que l'environnement, l'infrastructure des municipalités, les agro-industries, les transports et l'énergie, ainsi que l'appui aux PME. A cet égard, un important travail préparatoire a été effectué pendant la deuxième moitié de 1997 au sujet des projets de cofinancement envisagés pour 1998 et d'un mécanisme spécial des PME qui sera lancé en 1998. En 1997, les projets conjoints UE/BERD, y compris les projets de coopération technique PHARE et TACIS, se sont chiffrés à 240 millions d'écus.

Les négociations sur les conditions d'adhésion à l'UE commenceront en mars 1998 avec un groupe de six pays : Chypre, Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie. Les autres pays qui ont présenté une demande d'adhésion à l'UE sont la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la République slovaque et la Roumanie.

Impact de la crise financière en Asie

Review of 1997 operations Aperçu des opérations en 1997 Обзор деятельности за 1997 год

Introduction

En 1997, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé 143 projets représentant un montant total de 4,0 milliards d'écus, soit une augmentation de 1,2 milliard d'écus (42%) par rapport à l'année précédente ; cela correspond à une forte augmentation dans l'utilisation des services de la BERD. De nombreux projets ont été approuvés au quatrième trimestre, et beaucoup devraient être signés au premier trimestre de 1998.

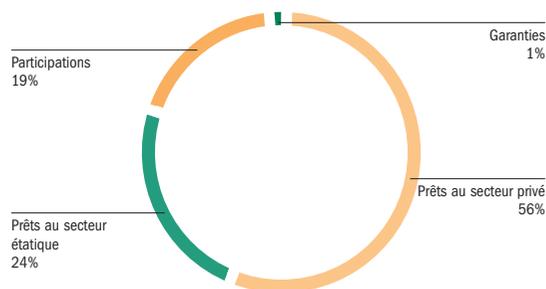
Signature de 2,3 milliards d'écus de projets en 1997

Le montant total des projets signés en 1997 s'est élevé à 2,3 milliards d'écus. Ce chiffre dépasse l'objectif fixé par la BERD pour l'exercice et marque une augmentation du volume des engagements de la Banque dans la région pour la sixième année consécutive.

Le montant des décaissements opérés par la BERD en 1997 s'est élevé à 2,0 milliards d'écus, soit une augmentation de 49% par rapport à 1996. Ce chiffre comprend les prises de participation dont le montant – 379,1 millions d'écus – a dépassé de près de 82% celui de l'exercice précédent.

La part qui revient aux prises de participation dans les engagements de la BERD est passée de 15% en 1996 à 19% en 1997. Cette augmentation traduit la demande croissante de capitaux sur les marchés et la nécessité pour la Banque d'adapter ses financements dans les pays qui ont moins besoin de ses prêts.

Financements engagés par la BERD, par type de mécanisme 1997



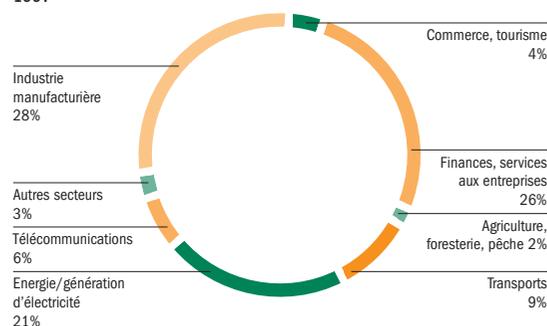
	1997			Total cumulé au 31 décembre 1997		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
Prêts au secteur privé	47	1 307	56	210	5 100	50
Prêts au secteur étatique	16	550	24	99	3 302	32
Participations	45	436	19	154	1 642	16
Garanties, etc. ¹	1	21	1	6	212	2
Total	108	2 315	100	469	10 257	100

¹ Garanties et autres opérations hors-bilan

Pour faciliter le processus de transition, la BERD a concentré son activité, en 1997, sur certains secteurs : institutions financières et infrastructure des transports, rendement énergétique, infrastructures municipales et environnementales. La Banque a affecté du personnel supplémentaire aux équipes opérant dans ces secteurs, et a renforcé les équipes-pays correspondantes en recrutant des cadres locaux. En 1997, la Banque a de nouveau accru la valeur des investissements approuvés par le Conseil d'administration dans ces secteurs, en particulier dans les pays aux stades avancés de la transition. Elle a aussi augmenté sensiblement la part du secteur privé dans ses activités de développement des infrastructures.

Pour faciliter la transition, la BERD a aussi aidé les pays qui sont parvenus aux stades avancés du processus à réunir les conditions d'adhésion à l'Union européenne. Plus particulièrement, elle a centré ses activités sur les domaines qui exigent des investissements importants : infrastructure municipale, environnement, transports, énergie et agro-industries.

Financements engagés par la BERD, par secteur 1997



	1997			Total cumulé au 31 décembre 1997		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
Finances, services aux entreprises	48	591	26	180	2 837	28
Transports	6	214	9	61	2 089	20
Industrie manufacturière	21	640	28	82	1 596	16
Energie/génération d'électricité	13	497	21	41	1 394	14
Télécommunications	5	144	6	31	934	9
Industries extractives	1	27	1	14	537	5
Commerce, tourisme	7	99	4	24	328	3
Agriculture, foresterie, pêche	3	49	2	19	233	2
Services collectifs/sociaux	3	29	1	14	178	2
Délégations de crédits pour l'Europe centrale, lignes de cofinancement et FRCR²	1	26	1	3	130	1
Total	108	2 315	100	469	10 257	100

¹ Ces catégories sectorielles ne correspondent pas aux secteurs analysés ci-après. Par exemple, le secteur "Finances, services aux entreprises" comprend les industries de services et n'est pas assimilable à celui des institutions financières.

² Fonds régionaux de capital-risque.

Comme prévu, la Banque a porté de 32% en 1996 à 44% en 1997 la part de ses nouveaux engagements dans les pays se trouvant aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition. La part correspondante des pays aux stades avancés – 24% – accuse une diminution relative par rapport à l'année précédente en raison de l'offre accrue de capitaux à des conditions très favorables.

Au total, 80% des projets approuvés par le Conseil en 1997 et 76% des nouveaux projets signés concernaient le secteur privé. Ce dernier pourcentage, qui n'avait encore jamais été atteint depuis la création de la BERD, porte le ratio global d'engagements dans le secteur privé à 67%, chiffre nettement supérieur aux 60% fixés comme objectif dans le mandat de la Banque.

Les engagements contractés par la Banque continuent de mobiliser des financements d'autres sources. En 1997, le ratio de mobilisation a été de 1,8 : pour chaque écu investi par la BERD au cours de l'exercice, ses partenaires ont investi 1,8 écu supplémentaire.

Le revenu des opérations de la Banque a augmenté de plus de 68% en 1997 pour atteindre 357 millions d'écus, soit environ 50% du revenu brut de la Banque. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance importante du produit de la vente de participations et des dividendes et par la croissance soutenue des intérêts perçus au titre des prêts. Parallèlement, en 1997, les dépenses du Département des opérations bancaires sont restées inférieures à celles de 1996, ce qui a entraîné une augmentation notable de la productivité. Si les engagements contractés en 1997 ont augmenté de 5,8% par rapport à 1996, en revanche les dépenses nettes ont diminué de 7,7%.

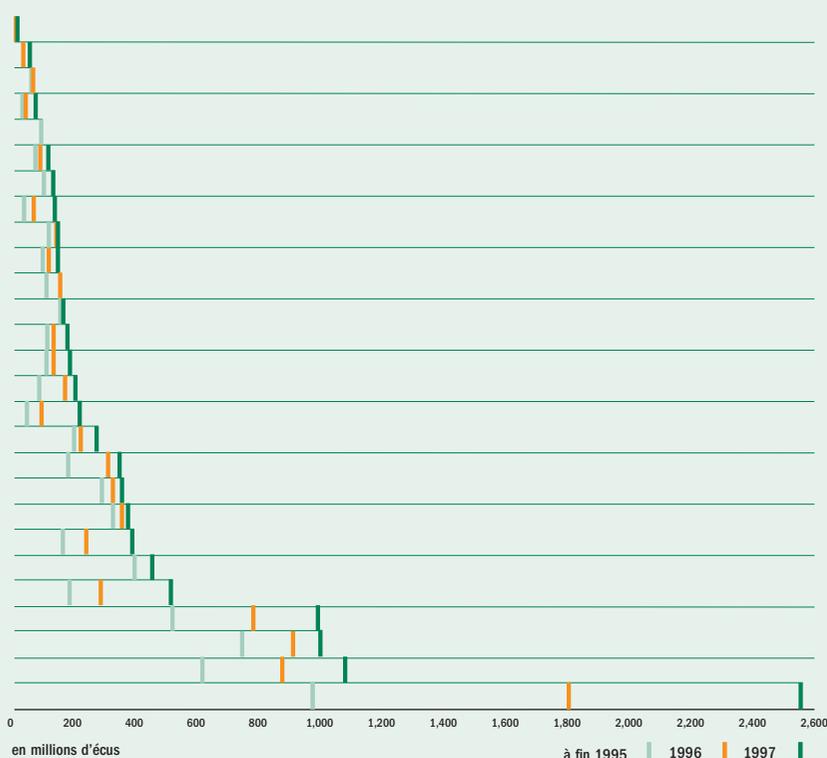
La Banque a suivi un portefeuille de projets de 27% plus important qu'en 1996 par le nombre d'opérations, et de 29% plus important en valeur. Avec un total de 469 projets représentant 10,3 milliards d'écus de financements de la BERD et 34,2 milliards d'écus de projets en cours d'exécution, la Banque est consciente du fait que la qualité du suivi du portefeuille revêt la plus haute importance. D'après une évaluation réalisée

La part des nouveaux projets signés dans le secteur privé représente 76%

Financements engagés par la BERD, par pays et par année

			Total cumulé au			
1997			31 décembre 1997			
Nombre ¹	Millions d'écus	%	Nombre ¹	Millions d'écus	%	
1	2	<1	2	9	<1	Tadjikistan
4	20	1	5	49	<1	Bosnie-Herzégovine
0	0	0	8	62	1	Albanie
4	34	1	7	68	1	Géorgie
0	0	0	3	86	1	Arménie
2	29	1	5	111	1	Azerbaïdjan
2	30	1	8	126	1	Kirghizistan
2	72	3	4	132	1	Turkménistan
1	1	<1	10	135	1	Lituanie
2	28	1	9	138	1	Moldova
0	0	0	8	149	1	ERY de Macédoine
1	8	<1	6	155	2	Bélarus
9	49	2	22	175	2	Estonie
6	53	2	16	179	2	Projets régionaux
3	32	1	15	198	2	Lettonie
1	124	5	3	212	2	Kazakhstan
5	52	2	18	268	3	Bulgarie
4	37	2	16	341	3	Croatie
3	30	1	19	350	3	Slovénie
1	18	1	16	368	4	République slovaque
3	150	6	11	382	4	Ouzbékistan
4	57	2	23	447	4	République tchèque
6	229	10	19	508	5	Ukraine
13	210	9	59	986	10	Pologne
6	89	4	46	992	10	Hongrie
6	206	9	35	1,074	10	Roumanie
21	756	33	78	2,556	25	Fédération de Russie
108	2,315	100	469	10,257	100	Total

Financements engagés par la BERD, par pays et par année au 31 décembre 1997



Pour la liste des projets approuvés en 1997, voir pages 103 à 111

¹ Les opérations peuvent être comptabilisées sous forme fractionnée lorsque des prêts secondaires multiples sont regroupés sous un même accord-cadre.

par le Département de la gestion des risques, 94% des projets de la Banque ont bénéficié d'un suivi de bonne à très bonne qualité.

Institutions financières

La BERD continue de s'employer à renforcer le secteur financier dans les pays d'opérations en investissant directement dans des institutions financières et en fournissant des fonds aux entreprises par le biais d'intermédiaires locaux. La possibilité pour la Banque de mettre en oeuvre de tels projets dépend de l'avancement de chaque pays sur la voie de l'économie de marché dans des domaines tels que la stabilisation macroéconomique, la restructuration d'entreprises et l'existence de cadres juridiques et institutionnels appropriés.

En 1997, il a été signé 52 projets dans le secteur financier pour un montant total de 477 millions d'écus. Avec ces nouveaux projets, la BERD a engagé en tout 2,9 milliards d'écus dans le secteur financier, soit 29% du total cumulé des opérations en fin d'exercice.

Opérations directes

A la fin de 1997, la BERD avait acquis une participation dans 38 banques, quatre compagnies d'assurance et deux sociétés de crédit-bail. Elle avait également consenti sept prêts subordonnés (86 millions d'écus au total) que les bénéficiaires ont utilisés pour élargir leur base de capital et développer leurs opérations. Dans le cadre de ses opérations directes, la Banque nomme souvent dans l'instance de contrôle de la société bénéficiaire un membre qu'elle charge de promouvoir la transparence et la responsabilité de la gestion ainsi que l'application des principes d'une saine gestion bancaire. La participation directe de la BERD contribue à élever les compétences du personnel, donne à d'autres participants opérant sur le marché un bon exemple de l'application des principes d'une saine gestion bancaire, et stimule la concurrence dans le secteur financier.

Opérations interbancaires

A la fin de 1997, la BERD avait investi plus de 2,3 milliards d'écus dans des opérations interbancaires, dont des lignes de crédit, des fonds de placement privés et des programmes de facilitation du commerce. Grâce à ces opérations, la Banque peut mobiliser des financements pour des projets locaux d'ampleur trop modeste pour pouvoir les gérer efficacement elle-même. Permettre aux petites et moyennes entreprises (PME)

Facilités offertes par la BERD aux institutions financières

Total cumulé au 31 décembre 1997

	Nombre de projets	Millions d'écus	%
Opérations interbancaires			
Lignes de crédit	56	1 262	43
Fonds de placement privés	35	379	13
Mécanismes pyramidaux	6	310	11
Programmes de facilitation des échanges	5	119	4
Mécanismes de confirmation et de garantie	2	109	4
Programmes spéciaux de restructuration	3	81	3
Participations de démarrage	4	50	2
Délégations de crédits et lignes de cofinancement	2	11	0
Mécanismes multiprojets	3	7	0
Total	116	2 328	80
Opérations directes			
Prises de participation dans des banques	46	314	11
Prises de participation dans des compagnies d'assurance	5	6	0
Autres types de participation	5	7	0
Prêts aux banques	15	267	9
Autres prêts	1	11	0
Services aux entreprises	1	3	0
Total	73	608	20
Total des opérations avec les institutions financières	189	2 936	100

d'accéder à des crédits d'investissement est un aspect essentiel de l'activité menée par la Banque pour renforcer le développement du secteur privé et stimuler la concurrence dans le secteur des entreprises. Lorsque sa participation à un fonds de placement est importante, la Banque cherche à en renforcer la gestion en veillant à ce qu'un représentant de l'administrateur du fonds fasse partie du conseil d'administration de la société bénéficiaire.

Les projets interbancaires visent également à appuyer le développement des intermédiaires financiers locaux, par exemple en améliorant la capacité d'une banque de recenser et d'évaluer de nouveaux projets. La BERD demande aux intermédiaires locaux de suivre des directives précises lorsqu'ils approuvent des prêts secondaires ou des prises de participation. Elle contribue ainsi à la mise en place d'un secteur financier solide tout en veillant à ce que l'intermédiaire renforce ses procédures internes, améliore ses normes d'exploitation et offre des moyens de financement aux entreprises locales.

Pays aux stades avancés de la transition

Dans les pays aux stades avancés de la transition, la BERD s'est essentiellement efforcée de promouvoir la privatisation des banques par prise de participation directe et l'élaboration d'instruments financiers novateurs tels que des prêts subordonnés avec option de conversion. Elle a de plus en plus recours aux prêts subordonnés pour soutenir la recapitalisation d'institutions financières locales et consent ces prêts à des banques de réputation établie ou à titre d'appui à la préparation du processus de privatisation. En outre, l'expansion de prêts hypothécaires grâce aux lignes de crédit offertes par la Banque et la création de fonds communs de placement dans lesquels elle a fait des investissements ont facilité le développement du secteur financier de ces pays, où les institutions financières deviendront plus compétitives, ce qui est une condition indispensable de l'adhésion à l'Union européenne.

En 1997, la BERD a signé en Hongrie un projet avec Kereskedelmi és Hitelbank (K&H) sous la forme d'un mécanisme de prêt subordonné de 26,2 millions d'écus avec option de conversion. Cette opération, la première de ce type effectuée par la BERD, se révèle être un moyen efficace d'appuyer la privatisation de K&H et de permettre à la Banque d'acquérir une participation au capital de la société lors de la privatisation. Suite à la conversion du prêt en capital, la Banque possède, avec des partenaires stratégiques – Irish Life et la Krediet Bank de Belgique –, environ 64% du capital social de K&H.

En 1997, des accords de prêts subordonnés – certains à option de conversion – ont été conclus en Estonie avec la Forekspank, la Hansapank, l'Hoiupank et la Tallina Pank (ainsi qu'avec une filiale de la Hansapank en Lettonie). En 1997, la BERD a également proposé en Estonie deux lignes de crédit hypothécaire : à l'Hoiupank (7,6 millions d'écus) et à l'Uhispank (6,1 millions d'écus). Il s'agit d'aider les banques et les emprunteurs locaux à développer le marché hypothécaire au moyen de prêts assortis d'échéances pouvant atteindre 15 ans.

La BERD a également intensifié sa présence dans la République slovaque où elle a consenti un prêt privilégié de 10,1 millions d'écus à la Prva Komunálna Banka. Ce prêt aidera la Banque à accroître le montant de ses prêts aux PME locales et à répondre à leurs besoins en financements de projets. En outre, la BERD a pris une participation de 8,8 millions d'écus dans la Priemyselna Banka, dont elle détient désormais 20% du capital. C'est la deuxième banque slovaque dans laquelle la BERD a pris une participation sans qu'intervienne un investisseur stratégique.

En 1997, la BERD a signé dans la République tchèque son premier projet d'investissement dans deux fonds communs de placement pour un montant de 9,1 millions d'écus. Les deux fonds, gérés par Sporitelni Investicni Spolecnost, société de gestion de portefeuille filiale de la Ceska Sporitelna (caisse d'épargne tchèque), offriront aux particuliers tchèques la possibilité d'acheter des produits d'investissement gérés localement, qui remplaceront leurs dépôts bancaires ou seront combinés avec eux. Les particuliers pourront ainsi gérer leur épargne avec davantage de souplesse en associant leurs placements à des comptes de virement bancaires. La Banque a également signé un projet d'investissement de 7,6 millions d'écus dans un fonds de placement privé axé sur la région d'Ostrava, qui aidera les entreprises locales à remplacer des machines ou des équipements obsolètes endommagés par les inondations de 1997.

En Pologne, la BERD a participé aux augmentations de capital de la Kredyt Bank, ce qui lui a permis de conserver la part (9,8%) qu'elle détient dans cette banque. Elle a également conclu son premier désinvestissement dans le pays en vendant à l'Allied Irish Bank les parts qu'elle avait acquises dans la Wielkopolski Bank Kredytowy.

En 1997, la Banque a approuvé, en Croatie, son premier investissement de 4,5 millions d'écus dans un fonds de placement privé qui se spécialise dans l'offre de capitaux aux PME locales. Elle s'est en outre acquittée des engagements contractés au titre de l'Accord-cadre croate en ouvrant des lignes de crédit à la Bjelovarska Banka et à la Medimurska Banka.

Appui de la BERD à la privatisation des banques

Aide de la BERD au développement du marché hypothécaire

Pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition

Dans les pays qui se trouvent aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, la BERD s'emploie principalement à proposer des capitaux d'investissement aux PME et à renforcer les banques locales. La Banque a offert plusieurs lignes de crédit à des PME et a intensifié ses activités de financement par l'intermédiaire de fonds régionaux de placement. Elle a également pris des participations dans plusieurs banques de la région en faisant valoir auprès de ces nouvelles institutions la nécessité d'appliquer les principes d'une saine gestion bancaire et les normes comptables internationales. Pour appuyer l'intégration aux marchés mondiaux des pays les moins avancés sur la voie de la transition, la BERD a également continué de mettre en oeuvre ses programmes de facilitation du commerce.

En 1997, la BERD a lancé ses activités dans le secteur financier de Bosnie-Herzégovine en procédant à trois prises de participation pour renforcer le secteur bancaire local et appuyer le développement d'intermédiaires financiers locaux. Les investissements opérés dans la Market Banka et la Hrvatska Banka à Mostar aideront ces deux institutions locales importantes, qui bénéficieront aussi de services d'assistance technique visant à appuyer leurs opérations, en particulier à faciliter leurs procédures d'approbation des crédits. En outre, avec la création de la Micro-Enterprise Bank, la BERD entend promouvoir le développement des microentreprises, jugées indispensables aux progrès de l'économie locale.

En 1997, la BERD a achevé en Ukraine ses opérations avec deux banques locales dans le cadre du Programme de facilitation du commerce, conçu pour assurer le développement et le renforcement des relations commerciales avec les pays voisins et les pays occidentaux. En outre, avec le versement de 54 millions d'écus correspondant à la quatrième tranche de la ligne de crédit aux PME, la Banque continue de promouvoir le développement des entreprises privées locales, de faciliter les achats de biens d'équipement et de répondre aux besoins de fonds de roulement à long terme.

En Bulgarie, la BERD a pris de nouvelles participations dans la United Bulgarian Bank – 10,3 millions d'écus – et dans la First Investment Bank – 3,6 millions d'écus. Elle a également augmenté le montant total de ses engagements dans la BNP-Dresdner Bank et dans la Bulgarian Investment Bank pour conserver les parts de capital qu'elle détient dans ces deux institutions. La BERD est ainsi le principal investisseur dans le secteur financier bulgare.

En 1997, la BERD a souscrit ses premières parts de capital en Géorgie en acquérant 17,8% des actions de la United Georgian Bank (UGB) pour un montant total de 9,1 millions d'écus. L'UGB, qui sera la première banque de Géorgie à opérer suivant les normes internationales, offrira de meilleurs services à ses clients et servira ainsi d'exemple à d'autres institutions locales. La BERD a en outre augmenté le montant de ses engagements dans d'autres banques géorgiennes par l'intermédiaire du mécanisme-cadre en approuvant des crédits à l'Intellectbank et à la Tbiluniversalbank.

En 1997, la BERD a investi pour la première fois un montant de 13,4 millions d'écus dans un fonds de placement privé qui opère surtout dans les républiques d'Asie centrale. L'AIG Central Asian Fund injectera un total de 13,6 millions d'écus dans des sociétés de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan et du

Turkménistan. La Banque a également engagé 10,8 millions d'écus dans le premier fonds axé sur le secteur des télécommunications et des médias. Le Baring Communications Fund a mobilisé au total 11 millions d'écus qui seront investis dans des entreprises d'Europe centrale opérant dans ce secteur. Il s'intéressera aux entreprises en cours de privatisation qui ont besoin de capitaux pour procéder dans le secteur local des télécommunications à la restructuration indispensable pour les entreprises locales.

Fédération de Russie

En 1997, la BERD a continué de participer au Programme de développement des institutions financières (PDIF) qui sert de cadre pour recenser et développer les banques de premier rang en Russie. Dans le cadre du PDIF, une assistance technique et des financements sont proposés aux banques dont il est possible de penser qu'elles parviendront à court terme à respecter pleinement les normes bancaires internationales. En 1997, le nombre de banques entrant dans le cadre du PDIF est passé à 39, parmi lesquelles 12 avaient bénéficié d'un financement direct de la BERD à la fin de l'exercice sous la forme de prêts de banque à banque, de mécanismes de financement des échanges ou de participations.

Les autres financements offerts par la BERD à des banques russes en 1997 sont restés relativement modestes, totalisant 167 millions d'écus. Il faut attribuer cela à la fois à l'utilisation prudente des lignes de crédit par les grandes banques russes et à l'attitude également prudente de la BERD devant les risques à prendre dans ce secteur. La BERD a continué d'offrir des financements à moyen terme aux banques russes et cette forme de financement, qui devrait rester importante tout au long de 1998, sera consolidée par un recours plus fréquent aux syndicats et à d'autres méthodes de cofinancement.

En raison du niveau relativement faible de capitalisation du secteur bancaire russe, la BERD continue d'accorder un degré de priorité élevé à la prise de participations dans des banques russes. En 1997, une participation et une facilité de prêt convertible représentant un montant de 54 millions d'écus ont été négociées avec l'Inkombank à Moscou. Les activités de la BERD visant à aider les banques locales à attirer des investisseurs stratégiques se sont renforcées et deux nouvelles participations dans d'autres banques russes faisant appel à des partenaires de cofinancement sont à l'étude.

Priorité accordée aux prises de participation dans des banques russes

Fonds pour les petites entreprises de Russie

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie, principal programme de micro et petit crédit de la BERD, a connu en 1997 de nouveaux succès marqués par une croissance constante du volume des prêts et par un renforcement de la coopération avec des banques associées opérant en Russie. A la fin de 1997, un montant total de 185 millions d'écus avait été versé à plus de 15 000 emprunteurs secondaires. Les niveaux d'arriérés sont demeurés faibles : 1,8% pour les microcrédits et 2,8% pour les petits crédits. Les taux globaux de remboursement atteignent 99,8%. Ces résultats soutenus ont montré aux banques russes qu'il est possible, d'une part, de gérer les risques liés aux prêts accordés à des micro et petites entreprises et, d'autre part, de réaliser des bénéfices satisfaisants.

Le programme, maintenant mis en oeuvre dans 20 régions de Russie, s'est révélé particulièrement bien adapté aux besoins des entrepreneurs des petites villes et des régions excentrées où ceux-ci ne disposent souvent d'aucun autre financement. C'est notamment le cas dans les régions charbonnières sinistrées de Sibérie et dans les anciennes villes de garnison du pays. Toutefois, le programme a également permis de satisfaire les besoins d'emprunteurs de régions plus prospères telles que celles de Moscou et d'Omsk.

Les excellents résultats du Fonds pour les petites entreprises de Russie ont conduit plusieurs des banques les plus solides du pays, notamment celles disposant de réseaux d'ampleur nationale, à se lancer dans le crédit aux micro et petites entreprises, ce qui permettra finalement aux entreprises de petite taille de toutes les régions du pays d'obtenir des prêts. La BERD entend tirer parti de la demande de prêts émanant de ces entreprises en appliquant des programmes supplémentaires dans des pays se trouvant aux premiers stades de la transition. En novembre 1997, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé le Programme d'aide aux petites entreprises du Kazakhstan et il est prévu pour 1998 de lancer d'autres initiatives en Albanie, en Ouzbékistan, en Roumanie et en Ukraine.

Privatisation et restructuration

Participations de démarrage

Pour appuyer la privatisation et la restructuration des moyennes entreprises, la BERD utilise plusieurs instruments participatifs désignés collectivement par l'expression "participations de démarrage". Les programmes spéciaux de restructuration (PSR) et les fonds de post-privatisation (FPP), qui incluent les fonds régionaux de capital-risque (FRCR) en Russie, sont deux de ces instruments mis au point par la BERD.

Les fonds de post-privatisation sont conçus pour apporter des capitaux et une aide à la gestion, essentiellement à des entreprises étatiques qui ont été privatisées en tout ou en partie dans le cadre de programmes de privatisation à grande échelle ou de ventes aux enchères. Ces fonds acquièrent des participations minoritaires dans des entreprises au développement desquelles les gestionnaires des fonds prennent une part active en étant représentés au conseil d'administration ou en fournissant une aide à la gestion. Quant aux programmes spéciaux de restructuration, ils s'adressent aux entreprises qui ont besoin d'une restructuration plus poussée avant de pouvoir être offertes sur le marché à des conditions commerciales acceptables.

A la fin de 1997, 22 fonds de participations de démarrage étaient opérationnels, représentant un capital total de 988 millions d'écus. Ce capital se décompose comme suit : montants engagés par la BERD au titre des participations (595 millions d'écus), co-investissements des gestionnaires des fonds et autres investisseurs (83 millions d'écus), financements de donateurs sous forme de participations subordonnées (27 millions d'écus) et subventions versées ou annoncées par des gouvernements donateurs (283 millions d'écus).

Le financement fourni sous forme de subventions par la Communauté européenne et par d'autres donateurs a continué de jouer un rôle vital dans le succès des fonds de participations de démarrage, ce qui a permis à la BERD d'étendre le champ de ses investissements et d'être le premier investisseur dans les pays et les entreprises représentant un degré élevé de risque. Les fonds de coopération technique fournis par les donateurs réduisent les risques auxquels sont exposés les capitaux investis dans la mesure où ils permettent de financer des études de préinvestissement et des études de diligence environnementale et de fournir aux entreprises des services de conseil en gestion après l'investissement.

Plus de 185 millions d'écus décaissés à la fin de 1997

L'introduction de systèmes et de pratiques modernes de gestion de l'information, la promotion d'une bonne gestion dans les entreprises bénéficiaires, la protection de l'environnement et la sécurité des travailleurs figurent parmi les avantages offerts par les fonds de participations de démarrage.

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie a été évalué par le Département de l'évaluation des projets de la BERD en 1997 (voir page 39).

A la demande de certains bailleurs de fonds, le Département de l'évaluation des projets de la BERD a entrepris une étude portant sur un échantillon de six fonds régionaux de capital-risque (voir page 39).

Fonds régionaux de capital-risque

En 1997, le programme de fonds régionaux de capital-risque est passé de la phase de “démarrage” à la phase “d’investissement”. A la fin de l’année, 11 fonds régionaux de capital-risque opéraient en Russie depuis au moins un an (voir tableau ci-dessous) et avaient signé 37 projets d’investissement d’une valeur totale de 46,4 millions d’euros dans des secteurs extrêmement divers comme l’alimentation, le verre, l’habillement, la sylviculture, les matériaux de construction et les services.

Fonds régionaux de capital-risque	Donateur
Terres noires	Communauté européenne
Russie centrale	Allemagne
Extrême-Orient russe et Sibérie orientale	Japon
Basse-Volga	Etats-Unis d’Amérique
Nord-Ouest de la Russie	Finlande, Norvège, Suède
St. Pétersbourg	Allemagne
Smolensk	Communauté européenne
Russie du Sud	France
Oural	Communauté européenne
Russie occidentale	Italie
Sibérie occidentale	Communauté européenne

Fonds de post-privatisation et**Programmes spéciaux de restructuration**

Au titre des fonds de coopération technique de la Communauté européenne, deux nouveaux projets de fonds ont été signés en 1997 : le Fonds de post-privatisation ouzbek, qui est le deuxième fonds de participations de démarrage d’Asie centrale, et le Fonds de post-privatisation bulgare, qui est le deuxième fonds dans les Balkans. Comme le Fonds tchèque de placement direct, ces deux fonds commenceront à fonctionner au début de 1998. La plupart des programmes spéciaux de restructuration et des fonds de post-privatisation en sont à la phase de “démarrage”, mais plusieurs d’entre eux sont néanmoins passés en 1997 à la phase “d’investissement”. A la fin de 1997, les fonds de post-privatisation et les programmes spéciaux de restructuration avaient signé 10 projets d’investissement d’une valeur totale de 16,4 millions d’euros.

Fonds de post-privatisation et Programmes spéciaux de restructuration

Fonds de post-privatisation et Programmes spéciaux de restructuration	Donateur
Bulgarie (FPP) ¹	Communauté européenne
Hongrie (PSR)	Communauté européenne
Kazakhstan (FPP)	Communauté européenne
Lettonie (PSR)	Communauté européenne/Pays nordiques ³
Lituanie (FPP)	Communauté européenne/Pays nordiques ³
Ouzbékistan (FPP)	Communauté européenne
Pologne (PSR) ¹	Communauté européenne
République slovaque (FPP)	Communauté européenne
République tchèque (Fonds de placement direct) ²	Communauté européenne
Roumanie (FPP)	Communauté européenne
Slovénie (PSR)	Communauté européenne

¹ Ces fonds commenceront de fonctionner en 1998.

² Signé en janvier 1998.

³ Par l’intermédiaire du Fonds spécial d’assistance technique pour la Baltique.

Infrastructure**Télécommunications**

La Banque a assumé un rôle de premier plan dans le secteur des télécommunications et des médias. En 1997, elle a signé cinq projets représentant un investissement de 144 millions d’euros dans ce secteur. Ainsi, à la fin de 1997, les engagements approuvés dans les télécommunications se chiffraient à 934 millions d’euros, soit 9% du portefeuille de la Banque.

Pour résoudre le grave manque de services de télécommunications de base dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition, la BERD participe activement au processus de modernisation et de privatisation de nombreux opérateurs nationaux en leur apportant un appui direct et en préparant le financement des investissements. La Banque participe actuellement à la privatisation des opérateurs nationaux en Arménie et en Moldova. Elle aide les gouvernements désireux de privatiser les services nationaux de télécommunications dans le cadre de ses programmes de coopération technique et de services de consultation juridique et financière qui visent à faciliter l’application de la réglementation, la préparation des appels d’offres internationaux et la sélection des investisseurs stratégiques. En 1997, la Banque a également offert à certains des pays où elle opère une aide à la réforme du régime de réglementation des télécommunications (voir page 37). Elle participe activement aussi au financement d’opérateurs téléphoniques locaux et de réseaux de communications mobiles et par satellite.

Deux des principaux projets de télécommunications mis en oeuvre par la Banque en 1997 ont porté sur des entreprises privées en Hongrie et en Roumanie.

Dans le cadre de son premier investissement dans une station de télévision commerciale privée, la BERD a consenti un prêt de 24,8 millions d’euros pour financer la phase de démarrage de TV2, l’une des chaînes de télévision terrestres nouvellement créées en Hongrie. Elle a fourni 12,4 millions d’euros et a syndiqué parallèlement 12,4 millions d’euros à deux banques commerciales locales, Országos Takarékpénztár és Kereskedelmi Bank Rt. et Kereskedelmi és Hitelbank Rt. C’est la première fois que la BERD syndique un prêt exclusivement à des banques commerciales hongroises.

Le projet devrait contribuer à favoriser le développement de la propriété privée et à accroître la concurrence sur le marché des médias électroniques hongrois. Son principal promoteur, Scandinavian Broadcasting System S.A., est un opérateur de télédiffusion commerciale expérimenté, à vocation

multiculturelle, tandis que le promoteur local, MTM Kommunikáció Rt., est le plus grand groupe audiovisuel privé de Hongrie.

En 1997, la BERD a mis au point et partiellement financé en Roumanie une facilité de prêt de 173 millions d'écus pour financer la rapide expansion de Connex GSM, l'un des deux réseaux de télécommunications mobiles du pays. Le projet favorisera l'accès aux télécommunications dans un pays où la densité des téléphones demeure relativement faible, accroîtra la concurrence dans le secteur, et stimulera les économies locale et nationale. Il s'agit là du financement le plus important et à plus longue échéance mis en oeuvre aux conditions du marché en Roumanie sans le concours des pouvoirs publics. Le financement reçu par l'opérateur de réseau, MobiFon S.A., consiste en un prêt privilégié de 123 millions d'écus se subdivisant en 59 millions que la BERD fournit pour son propre compte et 64 millions qu'elle syndique à sept banques commerciales, d'un prêt parallèle de 41 millions d'écus et un prêt subordonné de la Banque de 9,1 millions d'écus (voir page 34).

Transports

En 1997, la BERD a progressé dans la mise en oeuvre d'un grand nombre de projets couvrant tous ses domaines d'activité dans le secteur des transports (aviation, ports, chemins de fer, routes et transports urbains). Les nouveaux engagements ont pour objet de moderniser l'infrastructure de base des pays aux premiers stades de la transition.

La version actualisée des principes d'action que la BERD doit observer dans le secteur des transports a été approuvée par le Conseil d'administration en février 1997 et publiée en avril. Ce document recense les domaines dans lesquels la Banque peut utiliser au mieux son avantage comparatif, examine le portefeuille des projets ayant trait aux transports en regard du mandat de la Banque, étudie les instruments de financement de l'infrastructure commerciale et définit une stratégie pour l'avenir.

En 1997, la BERD a signé dans le secteur des transports trois projets d'une valeur totale de 116 millions d'écus. A la fin de 1997, le portefeuille d'opérations approuvées dans ce secteur se chiffrait à 1,6 milliard d'écus, soit 16% du total des investissements de la Banque.

En 1997, la BERD a engagé au profit de la société Aéroport international de Tachkent (Ouzbékistan) 43,5 millions d'écus pour améliorer d'urgence les terminaux international et intérieur, les pistes et aires de stationnement, et acheter du matériel spécialisé pour

renforcer la sûreté et la sécurité. Le projet favorisera le processus de transition en élevant le niveau des qualifications et en introduisant des pratiques de gestion et d'exploitation axées sur l'économie de marché.

Au Turkménistan, la BERD a consenti deux prêts représentant un montant total de 72,5 millions d'écus pour éliminer des points d'engorgement critiques du réseau routier. Un prêt de 45,3 millions d'écus permettra de financer l'amélioration de 350 km de route principale reliant la capitale Achgabat et le grand centre industriel de Mary situé sur la principale voie de transit du pays vers l'est. Ce projet favorisera la transition grâce à la rationalisation du financement du réseau routier et à la restructuration des services de construction et d'entretien en vue de leur privatisation à terme.

Un prêt de 27,2 millions d'écus accordé à l'Administration maritime turkmène aidera le Turkménistan à renforcer sa présence et à diversifier ses activités sur les marchés internationaux. Le projet consiste à moderniser un terminal de marchandises diverses et de vrac sec ainsi qu'un terminal de navires transbordeurs dans le port de Turkmenbashi sur la mer Caspienne. Tout en améliorant l'environnement administratif dans lequel le port fonctionne, le projet aidera l'Administration maritime à préparer sa transformation en entreprise commerciale.

Ces deux projets obligeront à réaliser des travaux publics soumis à appel d'offres international, ce qui permettra au pays d'acquérir l'expérience d'une première adjudication publique dans le secteur de la construction. Ils démontreront à quel point l'appel d'offres permet de réduire les coûts et d'obtenir des entreprises contractantes une exécution de meilleure qualité.

Compagnies d'électricité et d'énergie

La réforme du secteur de l'énergie et l'intérêt manifesté par le secteur privé dans ce domaine ont continué de progresser en 1997. Le Kazakhstan, en particulier, a progressé dans la privatisation d'entreprises de production et de distribution. Les pays qui ont engagé les premières réformes dans la région (Hongrie, Pologne et Ukraine) se sont employés à consolider leurs récentes initiatives.

La réforme de la tarification de l'énergie et l'amélioration du recouvrement des paiements ont continué de poser des problèmes, le troc persistant dans certains pays. Cependant, quelques améliorations sont à relever, notamment au Kazakhstan, où les tarifs effectifs moyens ont augmenté d'environ 50%. Cette amélioration est due en partie à la privatisation de la gestion de certains des centres d'approvisionnement en électricité.

Le projet Mobifon favorise l'expansion du réseau des télécommunications en Roumanie

Gros investissements dans le secteur des transports en Asie centrale

Approbation de nouveaux principes d'action dans le secteur des transports

Nouveaux progrès de la réforme dans le secteur de l'énergie

Augmentation de l'appui aux projets de conservation de l'énergie

En 1997, les projets de la BERD ont continué d'appuyer les réformes entreprises avec la signature de cinq projets portant sur les énergies renouvelables et l'amélioration du rendement énergétique.

Dans la région du Kamchatka, dans la partie extrême-orientale de la Russie, la Banque a accordé un prêt souverain de 90,5 millions d'écus pour la construction d'une centrale géothermique à Mutnovsky. Cette centrale rendra la région moins tributaire des importations onéreuses de pétrole et régularisera l'approvisionnement en électricité. Elle permettra également de déclasser une centrale vétuste fonctionnant aux combustibles fossiles et, par conséquent, nocive pour l'environnement. Ce projet est structuré comme un projet indépendant de génération d'énergie, l'un des premiers de la région.

En Azerbaïdjan, la BERD a accordé en 1997 un prêt de 19,6 millions d'écus à la compagnie d'électricité locale pour le remplacement des quatre générateurs de la centrale hydroélectrique de Mingechaur ainsi que pour la reconstruction et la mise en place d'installations de transport d'électricité entre la centrale et les centres de consommation. L'augmentation de l'offre d'électricité en provenance de Mingechaur permettra de réduire la production des centrales d'Azerbaïdjan alimentées en combustibles fossiles et de réduire ainsi les émissions de polluants dans l'atmosphère. La réduction des pertes en ligne améliorera le rendement énergétique.

Le prêt de 13,9 millions d'écus accordé par la Banque à la Bosnie-Herzégovine sera rétrocédé aux trois compagnies d'électricité bosniaques pour la reconstruction d'urgence des centrales hydroélectriques et des installations de transport et de distribution endommagées pendant la guerre. L'électricité qui sera produite grâce à ce projet est indispensable à la relance de l'économie et facilitera la transition dans le pays. Le projet bénéficie également d'un cofinancement important sous la forme de subventions accordées par plusieurs donateurs.

Au Kirghizistan, la Banque a consenti un prêt de 22,4 millions d'écus pour améliorer le réseau de transport et de distribution dans la région de Talas, ce qui permettra de réduire les pertes d'énergie en ligne et de régulariser l'approvisionnement en électricité. Ce prêt facilitera aussi à brève échéance le passage à une gestion privée de la distribution d'électricité qui améliorera le recouvrement des paiements et réduira les pertes commerciales.

Toujours en Asie centrale, la BERD a accordé un prêt de 25,2 millions d'écus à l'Ouzbékistan. Cette opération permettra au Ministère de l'énergie, de l'industrie et de l'électrification d'améliorer l'efficacité

de la production d'énergie et d'appliquer les normes écologiques internationales à la centrale de Syrdaria. Elle facilitera également la transformation des entreprises en sociétés commerciales et la mise en oeuvre d'un programme de réforme institutionnelle.

Rendement énergétique

En 1997, la BERD a engagé 88 millions d'écus dans le secteur du rendement énergétique à l'appui de projets représentant un investissement total d'environ 295 millions d'écus. Parmi les principaux projets signés durant l'exercice, il convient de citer le premier projet garanti par l'Etat visant à améliorer le chauffage urbain en Roumanie et des projets d'appui à des sociétés de services énergétiques en Hongrie et en Pologne.

En Roumanie, la BERD a accordé un prêt de 40,8 millions d'écus garanti par l'Etat pour l'exécution d'un projet de conservation de l'énergie thermique. Ce financement sera rétrocédé aux villes de Buzau, Fagaras, Oltenita, Pascani et Ploiesti pour qu'elles améliorent leurs systèmes de chauffage urbain. Le programme a principalement pour objectif de réduire fortement les pertes d'énergie sur les réseaux de chauffage urbain et d'augmenter ainsi leur rendement global. Il vise aussi à favoriser l'introduction, dans le secteur du chauffage, d'un cadre réglementaire axé sur l'économie de marché ainsi qu'à améliorer l'environnement et les conditions de vie d'environ un million de citoyens roumains.

En 1997, la BERD a accordé un financement à deux sociétés de services énergétiques opérant en Hongrie et en Pologne dans le cadre d'un mécanisme multiprojets¹ signé avec la Compagnie générale de chauffe (CGC). Des sociétés de services énergétiques ont été créées par la BERD et par des promoteurs occidentaux afin de déterminer les économies réalisables dans les installations municipales, commerciales ou industrielles, de mettre en oeuvre des mesures de conservation de l'énergie sans frais d'installation pour le client et de garantir des économies d'énergie qui permettront de récupérer l'investissement initial. Un financement de 16 millions d'écus sous forme de prêt et de prise de participation, qui complète un prêt de 3,8 millions d'écus consenti par la Banque en 1995, a été accordé à Prometheus, société hongroise de services énergétiques. Cette deuxième enveloppe a fait suite à une augmentation de 250% des services demandés à Prometheus depuis l'octroi du premier prêt. L'autre société de services énergétiques à bénéficier d'un financement de la BERD dans le cadre d'un mécanisme multiprojets a été CGC Termika, nouvelle société de

¹ Les mécanismes multiprojets sont des accords-cadres conclus avec des partenaires industriels et qui permettent de financer un grand nombre de sous-projets selon des principes convenus au départ.

services énergétiques basée à Cracovie (Pologne), qui a reçu de la BERD 10,5 millions d'écus, sous forme de prêt et de prise de participation, pour soutenir son activité.

Toujours en Pologne, la BERD s'est engagée à verser 12,1 millions d'écus sous forme de prêt et de prise de participation pour créer ESCO International, qui mettra en oeuvre des projets d'économie d'énergie en Pologne et dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale, au moyen d'un financement total d'environ 50 millions d'écus. L'entreprise aura pour principale vocation de concevoir, d'installer et de financer de petites et moyennes unités de chauffage et de production d'électricité pour le compte de ses clients municipaux et industriels. ESCO International est détenue en majorité et exploitée par Difko Energy A/S (filiale de Difko A/S, groupe danois d'investissement financier) en collaboration avec sa société soeur LR Energi. L'entreprise bénéficiera également d'un soutien d'Eksportkreditfonden, organisme danois de crédit à l'exportation.

Parmi les autres projets mis au point en 1997, il convient de citer la création d'une société de services énergétiques en Ukraine, UkrEsco, pour laquelle le Conseil d'administration de la BERD a approuvé, en novembre, un prêt souverain de 27,2 millions d'écus. UkrEsco est maintenant en cours de création, la procédure devant s'achever au début de 1998. Parallèlement à une subvention et à une assistance technique offertes dans le cadre du programme TACIS de la Communauté européenne, UkrEsco investira environ 30 millions d'écus dans des projets d'économie d'énergie sur tout le territoire de l'Ukraine. Cette société, la première créée dans l'un des pays de la CEI, a son importance dans le fait qu'elle révélera le potentiel commercial de sociétés de services énergétiques sur les marchés de ces pays et les possibilités qu'elles offrent de réaliser des économies d'énergie.

Infrastructure municipale et environnementale

En 1997, la BERD a répondu à la demande croissante d'investissements dans les services municipaux essentiels tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement, le traitement des eaux usées, le chauffage urbain ainsi que le ramassage et l'élimination des déchets. Au cours de l'année, la Banque a presque doublé son apport dans ce secteur, portant à 405 millions d'écus le montant cumulé des investissements qu'elle a réalisés depuis sa création à l'appui de projets représentant un investissement global de plus de 1,1 milliard d'écus.

Sur la base des estimations, pour parvenir à un niveau de services même élémentaires dans la région, il est nécessaire d'investir plus de 150 milliards d'écus dans l'infrastructure municipale et environnementale. Ce montant est indispensable si l'on veut rehausser la qualité souvent inférieure des services municipaux, remédier à l'insuffisance des investissements dans la maintenance et atténuer les dommages causés à l'environnement de la région. Des investissements supplémentaires devront être réalisés dans les pays qui souhaitent devenir membres de l'Union européenne afin de les aider à remplir les conditions d'admission.

En 1997, la BERD a de plus en plus concentré ses activités sur les investissements municipaux privés et non garantis par l'Etat. Ceux-ci ont représenté plus de 40% du volume total des nouveaux engagements contractés durant l'année, contre 4% en 1996. Cette tendance est encore plus manifeste dans la réserve de projets de la Banque, qui concernent à 70% des opérations privées et non garanties par l'Etat. Cette évolution fait suite à la forte demande de financements municipaux non garantis par l'Etat et s'appuie, dans ce secteur, sur la complémentarité du concours de la Banque, qui est la seule institution financière internationale capable de réaliser toute la gamme des opérations privées/publiques et de consentir aux municipalités des prêts non garantis par l'Etat. Cette réorientation s'est accompagnée d'une concentration des activités dans les pays qui souhaitent adhérer à l'Union européenne.

L'un des faits les plus importants de 1997 a été la signature d'un accord avec la compagnie d'approvisionnement en eau et d'assainissement de St. Pétersbourg. Un prêt de 64,2 millions d'écus servira à améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau et à réduire la pollution du golfe de Finlande par les rejets d'eaux usées. A noter que ce prêt n'est garanti que par la ville de St. Pétersbourg. L'aide apportée, dans le cadre du projet, à la commercialisation des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement devrait inciter à élaborer des projets analogues dans d'autres régions de Russie.

Parmi les autres opérations destinées à avoir un impact important sur la transition, il convient de citer la création du Fonds d'investissement pour l'environnement. Ce fonds, premier fonds de placement "vert" spécialisé de la région, a pour objet de favoriser l'émergence d'une industrie de biens d'équipement et de services environnementaux. La BERD a également lancé, en 1997, une importante initiative visant à encourager la participation du secteur privé au financement et à la mise en place d'infrastructures

Un projet à St. Pétersbourg améliore les services d'approvisionnement en eau et l'assainissement

Les investissements dans les services municipaux ont presque doublé

municipales. Dans le cadre du Programme de partenariat public/privé à l'échelon municipal, la BERD apporte aux municipalités conseils et informations sur le financement privé d'infrastructures et les aide à mettre au point des projets d'investissement et à en structurer les montages financiers.

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau, la Banque a mis à disposition un prêt de 67,9 millions d'écus dans le cadre du deuxième Programme de développement des services municipaux pour aider 10 municipalités de Roumanie et promouvoir l'institutionnalisation du crédit municipal. En Moldova, la Banque a également institué le Programme de remise en état des services d'approvisionnement en eau de Chisinau et a établi à cette occasion un contrat d'exécution avec un opérateur privé occidental.

La mise en oeuvre des projets financés à l'aide de deux des premiers prêts consentis par la BERD dans ce secteur – le Projet d'amélioration de l'eau et de l'environnement de Tallinn en Estonie et le premier Programme de développement des services municipaux en Roumanie – a donné de si bons résultats que trois des six compagnies concernées sont sur le point d'être privatisées.

En 1997, la BERD a continué de coopérer étroitement avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux dans le cadre du Comité de préparation des projets. Avec le concours financier de donateurs extérieurs, celui-ci s'emploie avec la Banque à définir et à préparer des projets d'infrastructure environnementale et à mobiliser un cofinancement auprès des organismes donateurs participants (voir page 46).

Autres secteurs clés

Ressources naturelles

En 1997, la Banque a signé dans le secteur des ressources naturelles trois projets importants représentant un investissement total de 235 millions d'écus pour un coût global avoisinant 1,0 milliard d'écus. Tout en mettant en évidence le rôle joué par la BERD dans l'exécution de projets de grande ampleur, les investissements réalisés ont confirmé la capacité de la Banque de mobiliser des cofinancements importants auprès d'autres institutions financières privées et publiques. Les bénéficiaires des financements peuvent être aussi bien des entreprises locales, y compris des groupes privés, que des consortiums intégralement étrangers opérant en Russie.

L'opération la plus importante a été la signature du projet Sakhaline II en Russie. Un prêt de 105,1 millions d'écus accordé par la BERD a contribué au financement d'une enveloppe de 319 millions d'écus,

en coopération avec l'Overseas Private Investment Corporation des Etats-Unis et l'Export-Import Bank du Japon. Ce financement est destiné à la mise en valeur du champ pétrolier d'Astokh situé au large de l'île de Sakhaline dans l'océan Pacifique. Plusieurs grandes compagnies pétrolières et sociétés commerciales occidentales parrainent ce projet d'une valeur de 779 millions d'écus, le premier à voir le jour dans le cadre de l'Accord de partage de la production et également le premier d'une série de coentreprises associant des compagnies russes et étrangères qui s'emploient à aménager un nouveau domaine pétrolier dans le Pacifique septentrional. Conformément aux principes d'action appliqués par la Banque en matière d'environnement et de communication d'informations, le promoteur du projet a lancé sur l'île un programme de consultation du public. L'approbation du financement a été assortie de stricts critères de protection de l'environnement.

En Ouzbékistan, un prêt de 81,5 millions d'écus accordé par la BERD sert à acheter et à installer une nouvelle unité de désulfuration à la raffinerie de Fergana et à améliorer la sécurité et la protection de l'environnement (voir page 43).

Agro-industries

En 1997, la BERD a continué de concentrer ses activités liées aux agro-industries dans les pays où l'agriculture forme un secteur clé de l'économie et où ses opérations doivent avoir un impact important sur la transition. La Banque a considérablement élargi son portefeuille de projets agro-industriels en signant 23 nouvelles opérations pour un total de 361,8 millions d'écus. A la fin de 1997, le portefeuille d'opérations approuvées dans ce secteur s'élevait à 774 millions d'écus investis dans 67 projets, soit 8% du total des investissements de la Banque.

En 1997, la BERD a centré ses activités dans le secteur des agro-industries sur la Pologne – parmi les pays aux stades avancés de la transition – et sur la Roumanie, l'Ukraine et les pays d'Asie centrale – parmi ceux qui se trouvent aux premiers stades ou aux stades intermédiaires.

En 1997, les activités de la BERD ont essentiellement porté sur les secteurs de l'agriculture primaire et des industries agro-alimentaires, en particulier l'industrie de l'huile comestible. La Banque a augmenté son apport de fonds à l'huilerie de Dnipropetrovsk en Ukraine en mettant à disposition un prêt de 18,1 millions d'écus pour développer la production et la vente d'huile comestible raffinée embouteillée. En Pologne, elle a pris une participation

Mise en valeur d'un nouveau domaine pétrolier dans le Pacifique

de 16,8 millions d'écus aux côtés d'Eridania Beghin-Say pour financer la privatisation du plus grand producteur d'huile comestible du pays. Par une prise de participation de 22,6 millions d'écus, elle a aussi contribué à la création et à l'exploitation d'une fabrique d'huile comestible et de produits alimentaires en Russie.

Dans le secteur des boissons, la BERD a mis sur pied en 1997 un prêt syndiqué de 30 millions d'écus et a pris une participation de 7 millions d'écus pour aider le groupe turc Efes à ouvrir une nouvelle brasserie – Knyaz Rurik – dans le centre de Moscou. Elle a aussi financé son premier projet industriel dans le secteur privé en Géorgie, en accordant un prêt de 9,1 millions d'écus à la société d'exploitation de sources d'eau minérale Borjomi, coentreprise associant des investisseurs géorgiens et occidentaux. Les fonds serviront à moderniser l'industrie de l'eau minérale et la production de bouteilles de verre en Géorgie. La Banque a accordé et syndiqué un prêt de 27 millions d'écus et une facilité de crédit renouvelable sur trois ans de 9 millions d'écus à Obolon, première brasserie du secteur privé en Ukraine. Le financement permettra à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production de bière, d'accroître sa part du marché et de trouver de nouveaux débouchés d'exportation.

De plus en plus, la BERD travaille avec de grandes entreprises du secteur agro-alimentaire pour mettre en oeuvre des programmes de restructuration et encourager la propriété privée. Ainsi, la BERD et la Bank of America détiennent ensemble 41% du capital de Hortex, premier fabricant polonais de jus de fruits et grand producteur de fruits et légumes congelés. Le financement contribuera à la modernisation et à la restructuration de l'une des plus grandes entreprises polonaises. Toujours en Pologne, la Banque a pris une participation de 9,1 millions d'écus dans le capital de Danuta, premier fabricant de pâtes alimentaires.

La Banque a pour la première fois pris une participation directe dans une entreprise entièrement ukrainienne en investissant 9,1 millions d'écus dans le capital de Svitoch, le premier et le plus ancien fabricant de chocolat, biscuits et produits de confiserie du pays. Ce financement permettra à la société de conserver la première place sur le marché.

En 1997, la BERD a développé ses mécanismes multiprojets avec de grandes entreprises internationales du secteur agro-industriel, comme Parmalat SpA et Carlsberg A/S. Dans le cadre de ces mécanismes, le montant total des apports faits aux clients de ce secteur, sous forme de participations ou de quasi-participations, s'élève maintenant à 211 millions d'écus.

Toujours dans ce secteur, pour financer les activités des petites et moyennes entreprises, la BERD a continué en 1997 de mettre à disposition des lignes de crédit et des lignes de cofinancement par l'intermédiaire des banques agricoles locales. Elle a actuellement pour partenaires la Polnobanka dans la République slovaque, la Banca Agricola en Roumanie, la banque OTP en Hongrie ainsi que la Dalmatinska Banka et la AOB en Croatie. Jusqu'ici, les lignes de crédit ont permis d'aider plus de 1 000 entreprises agro-industrielles dans toute la région. La BERD est aussi le copromoteur du Fonds alimentaire de l'Europe de l'Est, principal fonds de placement privé qui opère dans la région et dont les prises de participation se chiffrent à plus de 45 millions d'écus.

Dans le cadre de son programme de financement de l'aménagement de marchés de gros, la BERD a investi dans les infrastructures de distribution et de commercialisation des produits frais. En 1997, deux nouveaux projets ont été signés, l'un en Géorgie et l'autre en Croatie, représentant pour la BERD un financement total de 26 millions d'écus. Le second projet permettra de financer la construction ou la transformation de marchés de gros municipaux dans six villes croates.

Dans un souci de plus grande efficacité dans la préparation des projets, la BERD a signé en 1997 un accord-cadre avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cet accord, grâce auquel la BERD a maintenant accès à l'ensemble des connaissances spécialisées de la FAO, a déjà permis d'évaluer la faisabilité de certains investissements de la BERD.

Immobilier et tourisme

La BERD a joué un rôle déterminant dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme en apportant un appui à la construction d'immeubles à usage de bureaux et d'hôtels modernes. En 1997, la Banque a achevé trois nouveaux projets et augmenté le montant du financement d'un quatrième, ce qui porte le total de ses engagements à 33 millions d'écus. Compte tenu de ces nouveaux projets, le montant total cumulé des engagements de la BERD dans ces secteurs se chiffre à 272 millions d'écus.

Outre les financements directs, la BERD fournit des fonds par le biais de lignes de crédit et, pour la première fois en 1997, par l'intermédiaire d'un fonds de placement privé. Ces opérations interbancaires sont particulièrement importantes dans le secteur du tourisme, qui est dominé par les petites et moyennes entreprises et où les projets individuels sont

Elargissement du programme des marchés de gros

Le projet Hortex favorise la modernisation d'une grande entreprise agro-alimentaire en Pologne

Financement d'un nouveau centre
logistique à Moscou

généralement petits. En participant à des fonds de placement, la Banque peut aussi catalyser les financements des investisseurs institutionnels locaux dont les actifs immobilisés doivent servir de contrepartie à leurs engagements à long terme.

En 1997, la BERD a accordé un financement de 15,2 millions d'écus à Faure & Mchet S.A. pour la construction et l'exploitation d'un centre logistique de pointe de 65 000 m² à proximité de l'aéroport international Sheremetievo de Moscou. Le coût total devrait se chiffrer à 43,5 millions d'écus, que la Banque financera en prenant une participation de 4,4 millions d'écus et en consentant un prêt à long terme de 11,0 millions d'écus. La Banque a aussi syndiqué un prêt de 15,3 millions d'écus à trois banques commerciales internationales. Le centre fournira aux compagnies nationales et internationales toute une gamme de services : transports, entreposage, distribution et logistique, en éliminant les points d'engorgement dans le système de distribution de Moscou.

En Pologne, la BERD a engagé en 1997 un montant de 9,1 millions d'écus dans le Pioneer Polish Real Estate Fund S.A. qui est géré par le groupe Pioneer (société internationale de gestion de fonds dont le siège est aux Etats-Unis). Avec un capital-plafond de 56 millions d'écus, le Fonds qui investira dans l'immobilier à usage de bureaux sur tout le territoire de la Pologne sera le premier organisme du pays spécialisé dans l'investissement immobilier et majoritairement détenu par des investisseurs locaux. Pour répondre à la demande sans cesse en augmentation d'immeubles modernes à usage commercial, il fera un apport décisif de capitaux dans la construction neuve – en particulier dans les petits projets des villes secondaires de Pologne. Ses investissements auront aussi pour effet d'accélérer le développement des marchés de capitaux dans le secteur de l'immobilier en Pologne, où le manque de liquidités sur ces marchés continue de faire sérieusement obstacle à l'investissement.

Dans le secteur du tourisme, la Banque a consenti un prêt de 7,2 millions d'écus en 1997 pour financer la transformation de l'ancien hôtel Kirgызstan en hôtel de catégorie internationale. Les sponsors du projet sont C.A.V. Ital, consortium d'entreprises de construction et d'entreprises manufacturières italiennes, et Hyatt International. Le futur Hyatt Regency Bishkek devrait contribuer à attirer des hommes d'affaires et des touristes au Kirgызistan. C'est la première fois qu'un projet d'aménagement hôtelier entrepris en Asie centrale fait l'objet d'un financement avec possibilité de recours limitée, qui ne bénéficie pas de garantie

souveraine ni de garantie de crédit à l'exportation. En tant qu'exemple de financement hôtelier par le secteur privé dans la région, le projet incitera à entreprendre des opérations similaires et apportera la preuve que les pays en développement utilisent mal leur capacité de garantie limitée quand les pouvoirs publics en font bénéficier le secteur hôtelier. C'est le septième projet entrepris par la BERD dans le secteur hôtelier, où le montant total des investissements se chiffre à 58,9 millions d'écus.

A ce jour, la transformation de l'Athénée Palace Hotel de Bucarest (Roumanie), qui a rouvert sous le nom de Hilton Athénée Palace en octobre 1997, représente pour la Banque l'opération de financement direct la plus importante dans ce secteur.

Industries manufacturières et distribution

Dans ce secteur, en 1997, une des opérations majeures de la BERD a été sa prise de participation, pour un montant de 29,9 millions d'écus, dans une usine de radiateurs sous contrôle et gestion tchèques, Korado, afin de financer en partie la construction d'une nouvelle installation dans la République tchèque. L'analyse et l'audit de l'environnement ont fait apparaître des problèmes liés à la pollution de l'eau, aux émissions de polluants dans l'atmosphère, à la gestion des matières dangereuses ainsi qu'à la sécurité et à l'hygiène du travail. Ces problèmes seront examinés dans le cadre du Plan d'action pour l'environnement. La nouvelle installation appliquera les techniques de peinture et de soudure les plus modernes, ce qui réduira beaucoup les émissions de solvants et de particules de gaz de soudure.

En Russie, la Banque a consenti un prêt de 79 millions d'écus à l'entreprise électrométallurgique Oskol, la plus moderne du pays qui produit des laminés d'acier d'excellente qualité. Ce prêt doit servir à moderniser un laminoir existant ainsi qu'à construire un bâtiment et à aménager l'infrastructure nécessaires à un nouveau laminoir. Selon les estimations, le projet coûtera au total 537,4 millions d'écus. Il apportera un appui à l'entreprise russe dont la restructuration est en cours, renforcera sa compétitivité sur les marchés internationaux et locaux, permettra d'en améliorer la gestion et favorisera l'application de techniques de gestion et de commercialisation occidentales.

Pour sa première opération de financement d'un projet industriel dans le secteur privé en Géorgie, la BERD a mis à disposition un prêt de 9,1 millions d'écus pour la restructuration et la relance dans ce pays de l'industrie de l'eau minérale, qui stagne, et celle de la fabrication des bouteilles de verre. Grâce au projet, du

matériel d'emballage moderne entrera en Géorgie, et Borjomi sera à même de soutenir la concurrence sur le marché international de l'eau minérale.

Pour faciliter la privatisation et la modernisation de l'une des plus grandes fabriques d'appareils électroménagers en Roumanie, Arctic S.A., la Banque a fourni 12,5 millions d'écus sous forme de participations et de prêts à long terme. Arctic qui a été l'une des premières entreprises de la région à avoir une chaîne de production de réfrigérateurs sans CFC, absorbe une part importante du marché intérieur et exporte une partie considérable de sa production vers les pays de l'Union européenne. L'objectif est de parvenir à privatiser entièrement une entreprise réputée et cotée sur le marché en Roumanie.

En Slovénie, la BERD a pris une participation de 12 millions d'écus dans l'entreprise Merkur, ce qui correspond à la plus grande opération réalisée dans une entreprise non financière slovène. Merkur est dans ce secteur la plus grande entreprise de commerce de gros et de détail du pays pour les articles techniques, les matériaux de construction, les produits ferreux et les appareils électriques. Les fonds seront utilisés pour construire quatre nouveaux entrepôts et mettre en place un mécanisme permanent de financement du fonds de roulement. Le projet devrait stimuler la concurrence et faciliter le développement de l'infrastructure de vente et de distribution en Slovénie.

Cofinancement

Conformément à l'Accord qui l'a créée, la BERD juge qu'il est très important d'encourager les banques commerciales ou les autres sources de financement à participer à ses opérations et, ainsi, d'augmenter le total des ressources disponibles pour les pays d'opérations. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont :

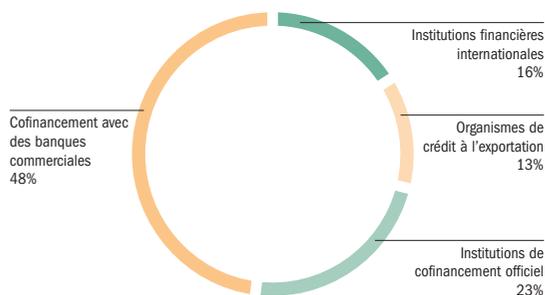
- les banques commerciales : participations aux prêts de la BERD, cessions de prêts, obligations, prêts parallèles et lignes de crédit ;
- les institutions officielles de cofinancement : organismes publics ou institutions de financement bilatéral ;
- les organismes de crédit à l'exportation (OCE) : financement direct et garanties des crédits à l'exportation et assurance des investissements ;
- les institutions financières internationales : prêts au secteur privé pour l'infrastructure économique et financière et prêts souverains pour des projets plus importants ou des pays dans lesquels les sources privées font défaut ou sont limitées.

En 1997, dix nouvelles banques commerciales ont participé aux prêts de la BERD, ce qui porte leur nombre à 115. Le cofinancement des banques commerciales s'est élevé à 937,3 millions d'écus pendant l'exercice. Malgré les crises financières que traversent certains pays en développement, les banques commerciales se sont montrées plus disposées à consentir des prêts à long terme dans les pays se trouvant aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition.

En 1997, les institutions officielles de cofinancement ont participé à 30 opérations pour un montant total de 445,5 millions d'écus, soit un niveau annuel encore jamais atteint avec des institutions bilatérales depuis le début des opérations de la BERD. Le cofinancement direct ou sous forme de garanties des organismes de crédit à l'exportation s'est élevé à 260,9 millions d'écus. Le cofinancement par le biais d'autres institutions financières internationales a porté sur huit opérations pour un montant total de 324,0 millions d'écus.

Sources de cofinancements, en valeur

1997



Types de cofinancements, en valeur

1997

Millions d'écus

Prêts A/B/participations	391,5
Prêts parallèles	670,7
Prêts directs/ garantis d'OCE	260,9
Prêts d'institutions financières internationales	324,0
Participations	161,5
Subventions	159,1
Total	1 967,8

Un prêt de structure A/B est un prêt dont la BERD finance une portion (la partie A) sur ses propres fonds et consorcialise le solde (la part B) auprès d'un bailleur de fonds commercial.

Exception faite du volume des fonds mobilisés, des augmentations ont été enregistrées en 1997 dans tous les domaines du cofinancement. L'évolution est due à une nouvelle orientation vers le cofinancement d'opérations moins importantes dans les pays moins avancés et à l'augmentation du nombre des projets financés par des consortiums. La diminution en volume traduit aussi le fait que, dans certains des pays aux stades avancés de la transition, le marché accepte plus volontiers de consentir des prêts à moyen terme sans le concours d'institutions financières internationales ou d'organismes de crédit à l'exportation alors que, de son côté, la Banque intensifie ses activités dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition et en Russie. En conséquence, dans les pays plus avancés, la Banque monte moins de cofinancements de prêts. Elle continue à mettre en place des opérations de cofinancement dans les pays qui se trouvent à des stades moins avancés de la transition, mais ces opérations resteront le plus souvent petites, en particulier dans le secteur privé, tant que le marché aura le sentiment que, dans ces pays, les risques sont relativement élevés.

En 1997, les pays qui ont le plus bénéficié du cofinancement officiel ont été la Roumanie (240,9 millions d'écus) et la Russie (169,9 millions d'écus), la Bosnie-Herzégovine, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan se situant aussi parmi les principaux bénéficiaires.

Cofinancement apporté pour des opérations dans le secteur privé et le secteur étatique

1997

	Nombre	Coût total des projets Millions d'écus	Financement BERD Millions d'écus	Cofinancement Millions d'écus	Cofinancement %
Secteur privé	73	2 492,9	650,8	1 236,9	63
Secteur étatique	12	1 574,1	350,8	730,9	37
Total	85	4 066,9	1 001,6	1 967,8	100

Cofinancement commercial

L'opération de cofinancement la plus importante de la Banque avec des banques commerciales en Russie est représentée par un prêt de 204,5 millions d'écus à RAO Gazprom pour financer un projet prioritaire de reconstruction du réseau de gazoducs et d'alimentation en gaz. Dix-huit grandes banques internationales de 11 pays participent au financement sur trois ans de la tranche correspondante aux banques commerciales. La

formation du consortium, aboutissement de trois ans de travail avec Gazprom, est à relever car c'est la première fois que des banques commerciales ont pris un risque à long terme dans l'entreprise sans faire intervenir des contrats d'achat de gaz avec l'Ouest. Le prêt initial a été porté à 272,7 millions d'écus, comprenant une tranche de 90,9 millions d'écus pour la BERD et une tranche de 181,8 millions d'écus pour les banques commerciales.

Un autre grand projet de cofinancement entrepris en Russie en 1997 a consisté en un prêt de 28,5 millions d'écus à ZAO Knyaz Rurik – Efes Brewery pour financer la construction d'une brasserie entièrement nouvelle. Sur le total du prêt, 9,1 millions d'écus ont été fournis par la banque commerciale néerlandaise, Rabobank Nederland.

Dans le secteur des textiles, un prêt de 5,1 millions d'écus consenti à une entreprise slovène, Yulon d.d., a été syndiqué par la BERD à deux banques commerciales internationales. L'entreprise utilisera le financement pour acheter du matériel neuf afin d'accroître sa compétitivité. La Banque a déjà accordé un prêt de 12,1 millions d'écus pour restructurer l'entreprise.

La BERD a monté, avec plusieurs institutions, un mécanisme de prêt de 86,1 millions d'écus à l'intention de MobiFon qui utilisera ce prêt pour financer l'élargissement de son réseau de télécommunications mobiles en Roumanie. Il s'agit du premier grand prêt syndiqué à long terme consenti à une entreprise roumaine du secteur privé (voir page 27). Le mécanisme comprend un prêt privilégié de 123 millions d'écus, dont 59 millions sont financés par la BERD sur neuf ans et 64 millions par sept banques commerciales sur huit ans. L'Export Development Corporation du Canada et la Nordic Investment Bank financent deux prêts parallèles totalisant 41 millions d'écus consentis aux mêmes conditions que le prêt de la BERD, qui fournit aussi un prêt subordonné de 9,1 millions d'écus à l'entreprise. Ce mécanisme, financé par plusieurs sources, constitue un précédent important pour les opérations futures en Roumanie.

Organismes de crédit à l'exportation

Les projets de cofinancement avec les organismes de crédit à l'exportation, qui étaient en réserve, ont beaucoup progressé en 1997. Dans le cadre du Mécanisme de prêt pour le crédit à l'exportation (ECLAT), la BERD a clos sa première opération de cofinancement à l'appui du projet d'aménagement d'une centrale sur la Daugava en Lettonie. Dans ce projet, un marché financé au moyen du mécanisme ECLAT pour

la réparation de deux turbines a été attribué à GEC-Alsthom Neyrpic. Ce marché, qui sera financé à 30% par la BERD, est cofinancé par la Société générale avec l'appui de l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Gouvernement français, COFACE.

Quatre marchés financés par ce mécanisme ont été attribués dans le cadre du projet de modernisation des chemins de fer bulgares.

Les soumissions relatives à deux marchés qu'il est prévu de cofinancer au moyen du mécanisme ECLAT dans le cadre du projet de modernisation de la centrale de Starobeshevo en Ukraine sont actuellement en cours d'évaluation. Au titre du projet de remise en état des chemins de fer roumains, les soumissionnaires présélectionnés ont fait leurs offres pour l'exécution de travaux de réfection des wagons de voyageurs dans le cadre d'un marché qui sera financé par le même mécanisme, et la BERD aide actuellement la Compagnie des chemins de fer roumains à évaluer les coûts du financement. Ces trois projets qui doivent être cofinancés avec des organismes de crédit à l'exportation au moyen du mécanisme ECLAT pourraient atteindre un montant total de 63,6 millions d'écus.

La Banque a maintenu d'étroites relations de travail avec l'Union de Berne en 1997, en organisant des réunions bilatérales et en participant à toutes les réunions du Comité de garantie des investissements et du Comité de garantie du crédit à l'exportation. La BERD a également continué de participer aux réunions du Groupe du crédit à l'exportation de l'OCDE qui examine la question du financement des projets par les organismes de crédit à l'exportation afin de déterminer s'il est possible de donner plus de souplesse au type de financement qui peut être fourni par ces organismes. Elle a enfin continué de rencontrer à titre bilatéral un grand nombre de représentants de ces organismes.

En particulier, l'Export-Import Bank du Japon (JEXIM) a été un partenaire de cofinancement très actif en 1997 (219,5 millions d'écus pour quatre opérations). Pour la première fois, la JEXIM a cofinancé une opération de la Banque en Asie centrale, le projet de raffinerie de Fergana en Ouzbékistan. Le prêt d'environ 80,9 millions d'écus de la JEXIM, avec le prêt de 81,5 millions d'écus de la BERD, permettra à la Compagnie nationale de l'industrie du pétrole et du gaz de l'Ouzbékistan, Uzbekneftegas, de moderniser la raffinerie de Fergana. Grâce à ce financement, la raffinerie pourra transformer le pétrole brut local à forte teneur en soufre, améliorer le système de sécurité de l'entreprise et diminuer la pollution de l'environnement. L'opération de cofinancement du projet pétrolier

Sakhaline II en Russie – la toute première à avoir été menée dans le secteur privé avec JEXIM – a marqué une importante avancée dans les activités de cofinancement de la BERD avec JEXIM en 1997 (voir page 30). Dans l'une des plus grandes opérations de cofinancement de la BERD avec les organismes de crédit à l'exportation, la JEXIM et l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC), organisme gouvernemental des Etats-Unis d'Amérique, ont apporté ensemble un cofinancement de 210,9 millions d'écus, à des conditions commerciales, pour le projet d'exploitation en mer. La JEXIM a aussi cofinancé le projet Ispat-Karmet dans le secteur de l'acier au Kazakhstan (31,8 millions d'écus) et le projet Via Baltica en Lituanie (10,1 millions d'écus).

Institutions et organismes de cofinancement officiels

En 1997, la Communauté européenne a cofinancé sept opérations pour un montant de 83,3 millions d'écus par l'intermédiaire de ses programmes PHARE et TACIS. Au titre du programme PHARE, la Communauté a participé à deux projets en Roumanie : Programme II de développement des services municipaux (35,4 millions d'écus) et Ligne de crédit aux PME pour la conservation d'énergie (2,4 millions d'écus). En Bulgarie, au titre du même programme, elle a aussi cofinancé deux projets : le projet énergétique Maritsa East 2 (7,5 millions d'écus) et le Fonds de post-privatisation (15 millions d'écus). En Bosnie-Herzégovine, elle a participé au projet de remise en état d'urgence du secteur de l'énergie (15 millions d'écus) et à la Micro-Enterprise Bank (6 millions d'écus). La première opération de cofinancement au titre du programme TACIS de la Communauté européenne visait l'aménagement du port de Turkmenbashi au Turkménistan (2 millions d'écus) dans le cadre du programme TRACECA de la Communauté.

Un volume important d'opérations conjointes ont été menées avec la Banque européenne d'investissement, y compris un grand projet ferroviaire en Hongrie et divers projets en Estonie, en Pologne et en Roumanie.

La Banque a largement coopéré avec les institutions financières internationales en 1997 et, à la fin de l'exercice, elle examinait la possibilité de former un consortium de prêts pour financer cinq opérations.

Le mécanisme ECLAT permet aux clients de conjuguer des financements de la Banque et d'organismes de crédit à l'exportation et de banques commerciales pour les marchés attribués à la suite d'appels d'offres internationaux. Il diffère des prêts directs des organismes de crédit à l'exportation en permettant de procéder à des adjudications ouvertes et de simplifier les démarches administratives.

Sept projets cofinancés avec la Communauté européenne

Assistance technique

Programme de redressement d'entreprises et Programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes

Le Programme de redressement d'entreprises a pour objet de donner aux directeurs généraux et cadres supérieurs des entreprises industrielles dans les pays d'opérations de la Banque des compétences de gestion et à leur inculquer les nouvelles qualifications commerciales qui permettront à ces entreprises d'être compétitives dans les pays dont l'économie est axée sur le marché.

Les subventions fournies par la Communauté européenne, le Centre russe pour la privatisation, le Conseil des Ministres nordiques et d'autres donateurs bilatéraux ont permis au Programme de redressement d'entreprises de mener 340 projets dans 15 pays depuis

son lancement, en juillet 1993. A ce jour, ces donateurs ont mis plus de 31 millions d'écus à la disposition du Programme, ce qui permettra de financer plus de 600 projets au total.

Au titre du Programme de redressement d'entreprises, des projets ont été menés à bien dans 190 entreprises pour les aider à réaliser des ventes qui ont atteint 4,2 milliards de dollars EU au total en 1997, soit une progression de plus de 14% par rapport aux ventes réalisées par chacune de ces entreprises au début du programme. Ce résultat a été atteint sans grosses pertes d'emplois, l'ensemble des effectifs de ces entreprises ayant été ramené de 241 000 à 208 000, soit une réduction de moins de 14%. En outre, un financement extérieur de plus de 330 millions de dollars EU a été obtenu par 49 de ces entreprises.

Partenaires de cofinancement en 1997

Banques commerciales

ABN AMRO Bank	Pays-Bas
Banca Commerciale Italiana	Italie
Bank Austria	Autriche
Bank Handlowy w Warszawie	Pologne
Bank of America	Etats-Unis d'Amérique
Banque Commerciale pour l'Europe du Nord	France
Bayerische Vereinsbank	Allemagne
Bikuben Girobank	Danemark
Canadian Imperial Bank of Commerce	Canada
Chase Manhattan Bank	Etats-Unis d'Amérique
Christiania Bank og Kreditkasse	Norvège
Citibank	Etats-Unis d'Amérique
Crédit Lyonnais	France
Creditanstalt-Bankverein	Autriche
Dai-ichi Kangyo Bank	Japon
De Nationale Investerings Bank	Pays-Bas
Den Danske Bank	Danemark
Den Norske Bank	Norvège
Dresdner Bank	Allemagne
Estonian Investment Bank	Estonie
Generale Banque	Belgique
Hansapank	Estonie
Industrial Bank of Japan	Japon
Kereskedelmi és Hitelbank	Hongrie
MeesPierson	Pays-Bas
Morgan Guaranty Trust Company of New York	Etats-Unis d'Amérique
Moscow Narodny Bank	Royaume-Uni
Natexis Banque	France
National Westminster Bank	Royaume-Uni
NBD Bank	Russie
Országos Takarékpénztár és Kereskedelmi Bank	Hongrie
Rabobank Nederland	Pays-Bas
Raiffeisen Zentralbank Österreich	Autriche
Salomon Brothers	Etats-Unis d'Amérique
Slovenská Poľnohospodárska banka	République slovaque
Société des banques suisses	Suisse
Société Générale	France
Sumitomo Bank	Japon
Union de Banques suisses	Suisse
Zivnostenská banka	République tchèque

Institutions officielles de cofinancement

Agence danoise pour la protection de l'environnement (EPA)	Danemark
Agence suédoise de développement international	Suède
Agency for International Development des Etats-Unis (USAID)	Etats-Unis d'Amérique
Bundeskanzleramt	Autriche
Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit (BMZ)	Allemagne
Caisse des dépôts et consignations (CDC)	France
Canadian Export Development Corporation	Canada
Commission européenne (programmes PHARE and TACIS)	Europe
Compagnie néerlandaise de financement du développement (FMO)	Pays-Bas
Department for International Development (DFID) ¹	Royaume-Uni
Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft (DEG)	Allemagne
Export-Import Bank of Japan (JEXIM)	Japon
Fonds d'investissement pour l'Europe centrale et orientale (Fonds IØ)	Danemark
Fonds pour l'initiative en Europe centrale (CEI)	Italie
Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie	G7 et Suisse
Fonds spécial d'investissement pour la Baltique (FSIB)	Pays nordiques
Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova	Suisse
Gouvernement belge	Belgique
Gouvernement canadien	Canada
Gouvernement français	France
Gouvernement japonais	Japon
Ministère de l'environnement	Danemark
Ministère de l'environnement	Finlande
Ministère des affaires économiques	Pays-Bas
Ministère des affaires étrangères	Norvège
Ministère du Trésor	Italie
Office fédéral des affaires économiques extérieures	Suisse
Overseas Private Investment Corporation (OPIC)	Etats-Unis d'Amérique
Swedfund	Suède
Umweltbundesamt	Allemagne

Institutions financières internationales

Association internationale de développement (IDA)	Institution multilatérale
Association nordique de financement de l'environnement (NEFCO)	Pays nordiques
Banque européenne d'investissement (BEI)	Europe
Banque mondiale	Institution multilatérale
Banque mondiale - Fonds d'affectation spéciale pour la Bosnie-Herzégovine	Institution multilatérale
Banque nordique d'investissement (BNI)	Pays nordiques
Société financière internationale (SFI)	Institution multilatérale

¹ Précédemment la Overseas Development Association (ODA)

Selon une évaluation officielle réalisée par la Commission européenne en avril 1997, la mise en oeuvre du Programme de redressement d'entreprises a été jugée "très satisfaisante". Cela étant, la Commission a fourni par le biais du programme PHARE de la CE une nouvelle tranche de 10 millions d'écus pour la réalisation de 167 nouveaux projets de redressement d'entreprises en Europe centrale. Dans les pays qui seront les premiers à adhérer prochainement à l'UE (Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie), les équipes du Programme de redressement s'emploient avant tout à améliorer la production, la sécurité du travail, la santé et les normes environnementales afin d'aider ces pays à satisfaire aux critères d'adhésion à l'UE. Le Programme de redressement d'entreprises a aussi été évalué par le Département de la BERD chargé de l'évaluation des projets.

Le Programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes complète le Programme de redressement d'entreprises dans la mesure où il porte sur la transition des petites entreprises. Placé sous le contrôle de l'équipe de la Banque chargée du Programme de redressement d'entreprises, ce programme fournit aux petites entreprises des Etats baltes une assistance spécifiquement axée sur la commercialisation, la gestion financière et les normes de qualité de l'ISO. A la fin de 1997, plus de 425 entreprises qui emploient plus de 55 000 personnes et dont les ventes se sont chiffrées au total à 1,6 milliard de dollars EU avaient bénéficié de ce programme. Un certain nombre d'entre elles utilisent les services d'intermédiaires locaux financés par la BERD et ont réuni 11 millions de dollars EU de fonds extérieurs. Depuis sa création en 1994, le Programme de services consultatifs aux entreprises a été entièrement financé par les pays nordiques, dont les engagements à ce jour s'élèvent à 4,3 millions d'écus. Pour lui permettre de continuer à fonctionner en 1998, la Commission européenne a accepté de mettre 2 millions d'écus à la disposition du programme.

La poursuite du Programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes et son élargissement à d'autres pays d'opérations de la BERD se fondent sur une évaluation opérationnelle effectuée par le Département de l'évaluation des projets.

Transition juridique

La Banque aide les pays où elle opère à mettre en place un environnement juridique de nature à promouvoir l'activité du secteur privé et la transition vers une économie de marché. En fournissant une aide et des avis juridiques, la Banque permet à des investissements

qui autrement auraient échoué sur des obstacles juridiques de se concrétiser, et elle facilite ainsi ses propres opérations d'investissement ainsi que les transactions économiques en général. En 1997, la Banque a concentré ses initiatives dans cinq secteurs clés de la transition juridique.

Se fondant sur la loi type sur les transactions garanties élaborée par la Banque, une assistance spécifique a été fournie à la Géorgie, à la Hongrie, à la Lettonie, à la Roumanie et au Tadjikistan. La Banque a également aidé à mettre en place les institutions nécessaires pour assurer la mise en oeuvre effective des nouvelles lois sur les transactions garanties. C'est ainsi par exemple qu'avec l'assistance de la Banque, la Hongrie a été le premier pays d'opérations à mettre sur pied un système centralisé et informatisé d'enregistrement des gages, renforçant ainsi l'efficacité de la nouvelle législation sur les transactions garanties. En collaboration avec l'Agence allemande pour l'assistance technique (GTZ), la Banque élabore actuellement un projet pour aider la Moldova à introduire en 1998 un système d'enregistrement informatisé des gages.

Une assistance spécifique en matière de lois sur les télécommunications a été fournie à la Bosnie-Herzégovine (dans le cadre des efforts faits par la Banque pour aider à la reconstruction de l'infrastructure des télécommunications dans ce pays), à l'Estonie, à la Lituanie et à la Pologne. En 1998, la BERD devrait fournir une assistance à l'Albanie et à d'autres pays aux premiers stades de la transition dans le domaine de la réforme des lois sur les télécommunications.

La Banque a continué de fournir une assistance aux pays où elle opère concernant l'élaboration de lois visant à faciliter les procédures d'octroi de concessions de services ou d'avoies publics à des opérateurs du secteur privé. En particulier, elle a aidé la Commission ukrainienne des investissements étrangers à préparer une loi sur les accords de partage de la production.

Après avoir bénéficié d'une assistance technique de la Banque dans le domaine juridique, l'Azerbaïdjan a promulgué en 1997 une nouvelle loi sur les faillites qui prévoit des méthodes uniformes pour transférer la propriété d'entreprises insolvables et pour restructurer les entreprises dont le redressement semble possible. La Banque a également aidé la Roumanie à réviser ses lois sur les faillites et a donné des conseils à un certain nombre d'autres pays.

La Banque a intensifié son activité dans le domaine de la réglementation des marchés de capitaux. Elle a entrepris d'élaborer un projet d'assistance technique

juridique pour aider à mettre sur pied une commission des opérations en bourse en République tchèque. Un autre projet d'assistance technique en cours d'élaboration aidera la Fédération de Russie dans l'élaboration de lois sur le fonctionnement des marchés de capitaux, comme par exemple le règlement des opérations sur titres, les fonds de placements et les groupements de sociétés et enfin les systèmes de compensation.

Education et formation

Le programme d'éducation et de formation de la BERD aide les institutions à assurer une formation et à fournir d'autres services sur place pour faciliter la transition et les activités de la Banque elle-même. En 1997, plus de 20 000 chefs d'entreprises et banquiers ont reçu une formation bancaire, une formation à la gestion des entreprises et ont eu accès à des services consultatifs.

En outre, en tant que partenaire de l'Institut multilatéral de Vienne, la Banque a organisé des séminaires sur les aspects pratiques de la gestion des entreprises à l'intention des cadres des entreprises dont elle s'occupe. L'Institut multilatéral de Vienne est une institution internationale de formation fondée par la BERD, la Banque des règlements internationaux, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il est parrainé par la Communauté européenne et divers donateurs bilatéraux

Contrat de services entre la CE et la BERD

La BERD a continué de fournir des services techniques, moyennant remboursement, au programme PHARE de la Communauté européenne et à ses pays bénéficiaires. En réponse aux demandes formulées au titre de ce programme, et en se fondant sur son expérience de la privatisation, de la restructuration et des opérations bancaires, la Banque a donné des avis sur la conception et le suivi des opérations entreprises dans ce cadre. Parmi les activités menées à bien en 1997, il convient de citer le programme de privatisation de masse en Bulgarie, le renforcement du secteur financier en Bulgarie, en ERY de Macédoine, en Hongrie et en Pologne et l'appui aux sociétés régionales d'investissement en Pologne et en République tchèque. En 1997, dans le cadre du programme PHARE, il a été demandé à la Banque de mettre au point et de suivre de nouveaux projets dans des domaines très divers : évaluation des besoins d'investissement pour répondre

aux normes de l'UE, mise au point d'un modèle de cofinancement pour un programme de développement des équipements collectifs municipaux en Roumanie, aide à la création d'une commission des opérations en bourse en République tchèque, enfin appui à l'Agence pour le développement et la relance de l'industrie en République slovaque. En fin d'exercice, on comptait 20 projets en cours d'exécution au titre de ce contrat de services. En contribuant à faciliter le processus de transition et en préparant l'adhésion à l'UE, ces services consultatifs complètent les activités opérationnelles de la BERD et concourent au succès des opérations du programme PHARE et de la Banque.

A partir de 1998, la Banque envisage de poursuivre ces activités en s'attachant plus particulièrement à aider les pays à préparer leur adhésion à l'Union européenne.

Evaluation des projets

Analyse des résultats

Le Département de l'évaluation des projets (DEP) s'attache à évaluer les opérations un ou deux ans après que tous les décaissements aient été effectués. Entre la création de la Banque, en 1991, et la fin de 1997, le Département a analysé les résultats de 57 opérations d'investissement dans les secteurs public et privé représentant 58% des opérations mûres pour une évaluation rétrospective. Il convient de noter que la Banque a jusqu'ici pris des engagements pour 470 projets. Si l'on tient compte des évaluations d'opérations de coopération technique à grande échelle, des études spéciales sur la coopération technique et des évaluations à mi-parcours des opérations de la Banque, le Département a établi 88 rapports d'évaluation au total. En 1997, le Conseil d'administration a approuvé une version actualisée des directives de la Banque pour l'évaluation des projets eu égard à l'expérience acquise au cours des quatre dernières années et aux leçons tirées de la coopération avec d'autres institutions financières internationales. Le Département devra réaliser un plus grand nombre d'études thématiques et d'études d'impact, élargir la portée de l'évaluation de la coopération technique et examiner un plus grand nombre de rapports d'auto-évaluation. Il sera aussi chargé d'évaluer les stratégies de pays.

Les conclusions des rapports annuels de synthèse et des évaluations menées de 1993 à 1996, de même que le bilan des opérations d'investissement évaluées en 1997, reflètent le fait que le portefeuille demeure d'une qualité acceptable. Il ressort du tableau ci-dessous, qui tient compte des résultats de l'évaluation effectuée en

Le projet Morozov, par exemple, qui est exécuté sous les auspices de l'Académie de la gestion et du marché à Moscou, englobe 41 centres de formation commerciale et 24 centres d'appui aux entreprises répartis sur l'ensemble du territoire de la Russie. Les formateurs et les consultants de ces centres ont reçu de la documentation et bénéficié de programmes d'amélioration des compétences de façon centralisée et se sont activement employés à transmettre ces connaissances à l'échelon local, en collaboration notamment avec les PME et les organismes d'appui aux entreprises.

1997, que la proportion de projets considérés par le Département comme peu satisfaisants s'est maintenue à 11% pour la période 1993-1997, c'est-à-dire au même niveau que pendant la période 1993-1996¹. Le léger fléchissement du nombre de projets considérés dans l'ensemble comme satisfaisants ou très satisfaisants, qui sont devenus assez satisfaisants, s'explique essentiellement par une diminution du nombre de projets jugés satisfaisants ou très satisfaisants au niveau de l'entreprise ou des projets proprement dits et par une légère baisse de la note d'impact sur la transition.

Notes d'évaluation des opérations d'investissement, 1993-1997

Catégorie de résultats	1993-1996		1993-1997		1997	
	No.	%	No.	%	No.	%
Satisfaisants ou très satisfaisants	40	65	58	59	18	50
Assez satisfaisants	15	24	29	30	14	39
Peu satisfaisants	7	11	11	11	4	11
Total	62	100	98	100	36	100

Les activités sont évaluées sur la base de cinq critères stratégiques : la complémentarité de la Banque (qui n'investit qu'en l'absence d'autres sources de financement à des conditions raisonnables) ; l'impact de ses activités sur la transition, y compris les considérations environnementales ; la réalisation des objectifs ; les résultats d'exploitation de l'entreprise ou du projet ; et les résultats pour la Banque de l'investissement fait dans le projet. L'impact sur la transition des investissements de la Banque est un élément important pour apprécier les résultats globaux de chaque opération. Le Département utilise pour cette analyse un ensemble d'indicateurs de transition mis au point par le Bureau des affaires économiques en collaboration avec le Département de l'évaluation des projets. Les évaluations faites jusqu'ici illustrent la manière positive dont la Banque s'est acquittée de son mandat depuis sa création.

Le processus d'évaluation des projets doit viser non seulement à déterminer si l'action de la BERD a été conforme à son mandat (*responsabilité*), mais aussi à tirer des enseignements utiles des activités passées et à faire en sorte que leur diffusion à tous les services de la Banque permette à ces derniers d'améliorer la qualité des opérations futures (*gestion de la qualité*). En outre, le Département de l'évaluation des projets et le Département de la gestion des risques se réunissent fréquemment pour veiller à ce que les enseignements

qui ont trait plus particulièrement aux risques soient partagés comme il convient et intégrés dans la conception et la structure des nouveaux projets. Les services du Département de l'évaluation des projets consacrent une bonne part de leur temps à la diffusion des conclusions de leurs travaux au personnel de la Banque, et cela dès l'évaluation préalable des projets, et à l'organisation d'ateliers sur les enseignements tirés.

Evaluation des fonds

A la demande de l'Assemblée des contributeurs au Fonds pour les petites entreprises de Russie et de la direction générale de la Banque, le DEP a évalué en 1997 le Fonds pour les petites entreprises de Russie, qui est en pleine activité. Le rapport correspondant contenait une évaluation de l'impact sur la transition et des résultats opérationnels du Fonds pour les petites entreprises de Russie ainsi que plusieurs recommandations concernant l'utilisation de la coopération technique et les améliorations opérationnelles à apporter au programme.

Le DEP a entrepris un examen à mi-parcours des fonds régionaux de capital-risque fondé sur un échantillon de six fonds de ce genre. Il a conclu au caractère complémentaire du programme, qui a un impact sensible sur la transition (bien qu'à un coût non négligeable), applique de bons principes bancaires aux différents investissements dans les fonds régionaux de capital-risque et apporte une réponse satisfaisante aux préoccupations environnementales (bien que, dans quelques cas, les inspections aient mis en lumière des inquiétudes quant à la mise en oeuvre de certaines normes environnementales et des règles de sécurité et d'hygiène du travail). Parmi les questions à étudier, telles qu'elles se dégagent de cet examen, il convient de mentionner : l'incertitude d'un appui suivi de la part des principales sources de financement, la disponibilité permanente de compétences appropriées sur les modalités de fonctionnement des fonds de capital-risque dans le cadre de chacun de ces fonds, l'existence de moyens de communication suffisants entre les fonds régionaux de capital-risque et les autres programmes alimentés par des donateurs, et enfin l'applicabilité de la politique d'investissement des fonds régionaux de capital-risque.

L'évaluation des projets consiste à analyser systématiquement les résultats des projets et programmes achevés en les comparant aux résultats escomptés ou prévus et en se référant aux différentes catégories d'opérations et à l'expérience acquise.

A la Banque, l'évaluation des projets vise à déterminer le succès ou l'échec relatif des opérations par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés. Cette évaluation tend également à déterminer si les activités menées à bien par la Banque et par d'autres institutions financières internationales permettent de tirer des enseignements valables pour la suite des opérations et, afin que ces enseignements puissent être tirés plus tôt dans le cycle des projets, l'évaluation s'étend également aux projets en cours d'exécution et aux programmes existants.

L'indépendance avec laquelle l'évaluation des projets est effectuée assure l'objectivité et la transparence de l'opération.

¹ Sur les 11 opérations considérées comme peu satisfaisantes, et qui se poursuivent, six sont étudiées ou suivies avec le plus grand soin par l'Unité des opérations spéciales de crédit du Département de la gestion des risques.

Enseignements thématiques tirés des opérations d'investissement

Les enseignements exposés ci-dessous sont présentés dans le contexte de la politique de diffusion des résultats des évaluations qu'applique la Banque et sont tirés aussi bien des réussites que des échecs enregistrés au cours des dernières années. Ils doivent contribuer à améliorer la qualité des activités futures dans leur ensemble en permettant à tous les services de la Banque de tirer les conclusions qui s'imposent non seulement des activités réussies, mais aussi de celles qui le sont moins.

Impact sur la transition

Participation de la BERD au processus de privatisation. La Banque peut avoir un impact marqué et jouer un rôle de catalyseur dans les privatisations. Pour cela, les meilleurs projets sont ceux qui :

- i) comportent un élément de restructuration propre à les rendre plus attrayants pour un acheteur stratégique, et
- ii) ont des objectifs d'ensemble clairement définis en matière de privatisation.

Rôle du partenaire stratégique. Les privatisations peuvent avoir un fort impact sur la transition lorsqu'elles font intervenir des partenaires industriels solides et prêts à soutenir les opérations indépendantes d'une entreprise privatisée au lieu de la placer sous un strict contrôle subsidiaire.

Imposition excessive dans les secteurs clés du pays. Un régime d'imposition défavorable pour les industries clés du pays – sous forme d'imposition excessive – risque de limiter la participation de la Banque, si elle souhaite respecter de bons principes bancaires, et d'affaiblir l'impact sur la transition que les opérations à venir pourraient avoir dans le secteur considéré.

Environnement

Paramètres de performance environnementale. La Banque devrait s'assurer, avec l'appui de compétences industrielles et environnementales, que les paramètres de performance environnementale sont définis en fonction du client et entre le client et les fournisseurs d'équipement, de matériel et de technologie.

Financement des composantes des projets environnementaux. Les plans d'action environnementale et les accords relatifs à des composantes de projets environnementaux devraient bénéficier d'encouragements suffisants et de moyens de financement réalistes et durables. La Banque devrait examiner avec soin les opérations dans le secteur privé qui ont d'importantes répercussions sur l'environnement afin de décider s'il convient d'obtenir des subventions pour les composantes environnementales qui entrent dans l'ensemble de l'opération, tout en appliquant une structuration appropriée pour éviter toute distorsion du marché.

Importance de la consultation préalable du public. La consultation préalable du public sur les principaux aspects environnementaux que comportent des projets complexes peut contribuer à mieux centrer l'aspect environnemental d'une opération et des délais et des ressources suffisants devraient être prévus à cette fin. La possibilité pour la BERD d'avoir accès aux plus hautes compétences en matière d'industrie et d'environnement facilite les échanges de vues sur les avantages du projet et l'atténuation des risques. Des délais et des ressources suffisants devraient aussi être prévus pour permettre de procéder à des audits environnementaux et de prendre des mesures de protection de l'environnement.

Gestion des entreprises

Structuration de la réforme et des grands principes de gestion des entreprises. Les grands ensembles industriels qui se trouvent aux premiers stades de la privatisation ont souvent gardé leurs anciens cadres et leurs anciennes méthodes de gestion, ce qui constitue un obstacle majeur à la réforme stratégique. Les mesures prises pour faciliter les plans de privatisation et la réforme post-privatisation de ces entreprises devraient donc viser à isoler dans un premier temps les éléments qui se prêtent à une exploitation indépendante.

De prompts rachats de ces éléments faciliteront le renouvellement de la direction et confirmeront les effets de démonstration positifs produits par l'entreprise sur laquelle porte le projet.

Structuration des alliances entre partenaires. La constitution d'alliances entre partenaires qui est envisagée dans les projets de la BERD doit être analysée d'emblée de manière à équilibrer des intérêts qui pourraient être contradictoires à terme. Une analyse et une structuration rigoureuses de ces alliances en amont permettent de recenser et d'équilibrer les risques liés aux accords entre actionnaires et aux contrats de collaboration technique et de résoudre les problèmes par étapes progressives (droits des groupes minoritaires, par exemple). La représentation de la Banque au conseil de gestion de l'entreprise par des personnes ayant de solides compétences industrielles lui permettrait d'offrir sa médiation entre un partenaire local et un partenaire étranger dans les opérations techniquement complexes.

Importance d'une éthique dans la gestion des entreprises. Il importe de tenir compte de considérations d'éthique dans l'analyse de la structure du capital et des transactions aux stades de la privatisation ou du début de la post-privatisation. La Banque, en tant que partenaire et organe de financement des entreprises qui se trouvent aux premiers stades de la privatisation ou de la post-privatisation, cherche à garantir que la gestion des entreprises et les partenaires observent des règles d'éthique et respectent les droits des tiers.

Enseignements thématiques tirés des opérations de coopération technique

L'évaluation des activités de coopération technique et les études spéciales qui ont été faites à ce sujet ont mis en lumière d'importants enseignements qui permettront aux employés de la Banque de continuer à améliorer la qualité de la préparation et du suivi de leurs opérations de coopération technique.

Compétences industrielles. Le recours plus fréquent à des compétences industrielles spécialisées aux premiers stades de la préparation des projets (voire au besoin au stade de la formulation de leurs objectifs) contribuerait à réduire le risque d'erreurs de conception au moment de la mise en train du projet.

Suivi de la coopération technique. La Banque doit s'attaquer sans tarder aux faiblesses et aux insuffisances du suivi de la coopération technique en général.

Amélioration du suivi. L'importance souvent capitale que revêt la coopération technique dans la préparation et l'exécution des opérations d'investissement, la main-d'œuvre relativement importante qu'exige le suivi et la responsabilité de la Banque à l'égard des organes de financement de la coopération technique méritent de recevoir une attention appropriée au cours des étapes de la transaction.

Importance de l'amélioration des pratiques de passation des marchés dans les opérations de coopération technique. Au cours de l'évaluation des opérations de coopération technique par le DEP, les principaux enseignements ci-après ont été tirés en matière de passation de marchés : i) l'évaluation des résultats de la coopération technique exige que les objectifs soient clairement énoncés dans le projet approuvé pour l'opération ; ii) les dossiers de l'opération doivent contenir des renseignements sur le choix des appels d'offres et tous autres aspects pertinents ; iii) le classement relatif à la coopération technique est souvent de mauvaise qualité et devrait être amélioré (en cas de changement dans les fonctions du personnel, une attention particulière devrait être accordée à la continuité des opérations de suivi) ; et iv) en matière de coopération technique, la passation des marchés est parfois liée aux fonds disponibles, ce qui risque d'aller à l'encontre du rapport qualité-prix des opérations.

Achats et marchés

Les politiques et règles de passation des marchés de la Banque reposent sur les principes fondamentaux de non-discrimination, d'équité et de transparence. Ces principes visent à encourager l'efficacité et à minimiser les risques de crédit dans les opérations de prêt et d'investissement de la Banque. Tout en garantissant l'efficacité des projets de la Banque elle-même, la réalisation de projets fondés sur ses pratiques de passation des marchés encourage :

- la constitution d'un réseau national de passation des marchés publics fondé sur des principes et des méthodes qui répondent aux plus hautes normes internationales ;
- une participation accrue des entreprises étrangères et des milieux d'affaires internationaux dans les projets financés par la BERD dans les pays où elle opère ;
- l'adoption pour les contrats de modèles et de solutions de caractère novateur fondés sur une participation active du secteur privé à la prestation des services d'utilité publique.

Les méthodes de passation des marchés diffèrent nettement entre le secteur public et le secteur privé. Lorsqu'il s'agit d'un projet dans le secteur privé, la passation des marchés se fait conformément aux meilleures pratiques commerciales et industrielles établies sans qu'il y ait lieu d'appliquer des politiques et règles de passation des marchés. Par le biais de son devoir de diligence, la BERD veille à ce que les achats et les marchés soient conclus sans conflit d'intérêts et en respectant de bonnes méthodes d'achat dans l'intérêt des clients de la Banque.

Lorsqu'il s'agit d'opérations dans le secteur public, la Banque applique ses propres politiques et règles de passation des marchés, qui exigent qu'un projet dans le secteur public fasse normalement l'objet d'un appel d'offres ouvert ; d'autres méthodes d'achat ne sont envisagées que dans des circonstances exceptionnelles. La méthode de l'appel d'offres ouvert garantit des chances égales à tous les soumissionnaires intéressés, indépendamment de leur pays d'origine, pour participer à un projet financé par la BERD. Afin d'aider toutes les parties intéressées au processus d'achats et de marchés, la Banque a mis au point toute une gamme de documentation, comme par exemple des formulaires et des directives pour les appels d'offres. La Banque publie chaque mois des invitations à soumissionner, des formulaires de réponse et des informations sur l'attribution des marchés et autres renseignements

Analyse des marchés attribués dans le secteur public, par pays d'origine de l'adjudicataire

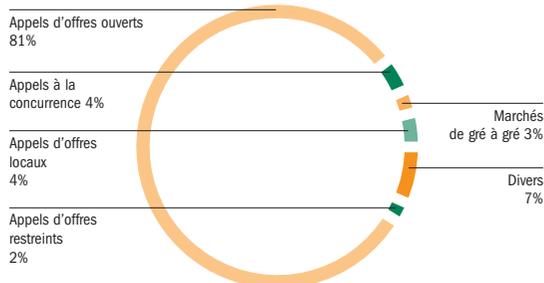
Pays	1997 Millions d'écus	1991-1997 Millions d'écus
Afrique du Sud	-	2,23
Allemagne	100,23	331,40
Arménie	1,61	1,86
Autriche	58,70	98,55
Bélarus	0,99	2,12
Belgique	7,82	14,99
Bermudes	-	1,74
Bosnie-Herzégovine	4,36	4,36
Bulgarie	0,28	22,88
Canada	2,89	5,85
Chypre	0,05	39,34
Croatie	27,78	57,18
Danemark	2,51	22,47
ERY de Macédoine	0,23	38,72
Espagne	-	32,90
Estonie	14,49	22,39
Etats-Unis d'Amérique	5,01	128,47
Fédération de Russie	17,85	83,43
Finlande	5,33	63,93
France	17,06	140,34
Grèce	0,69	3,90
Hongrie	0,34	117,45
Inde	2,56	2,56
Irlande	0,64	8,62
Israël	1,25	1,25
Italie	36,34	211,63
Japon	1,39	23,96
Lettonie	5,08	21,35
Lituanie	17,95	38,37
Norvège	2,10	23,59
Pays-Bas	3,06	14,36
Pologne	38,25	124,72
République de Corée	-	23,58
République slovaque	-	47,36
République tchèque	10,56	56,67
Roumanie	19,53	46,97
Royaume-Uni	68,28	187,98
Slovénie	11,50	95,69
Suède	7,12	58,12
Suisse	21,10	35,79
Turquie	31,15	64,60
Autres	0,18	4,18
Total	546,3	2 327,9

indispensables sur les marchés financés par la BERD dans son bulletin mensuel intitulé *Procurement Opportunities*, qui peut aussi être consulté sur le site Web de la Banque. Des informations sur la passation des marchés sont également publiées au *Journal officiel des Communautés européennes* et dans la publication de l'ONU intitulée *United Nations Development Weekly*.

En 1997, la BERD a signé 16 projets dans le secteur public d'une valeur totale de 1,3 milliard d'écus. Un total de 250 marchés dans le secteur public, d'une valeur de 546 millions d'écus, ont été financés par la Banque au cours de l'exercice. Ces marchés ont été attribués à des fournisseurs de 53 pays, dont 21 des

Méthode d'attribution des marchés dans le secteur public en 1997

(en volume)



Définition des divers types de marchés

Appel d'offres ouvert :

tous les fournisseurs ou entrepreneurs intéressés sont informés comme il convient du cahier des charges et ont des possibilités égales de soumissionner.

Appel d'offres local :

il est organisé conformément aux procédures nationales, dans la mesure où elles sont acceptables pour la Banque, des appels d'offres auxquels peuvent participer des entreprises étrangères.

Appel d'offres restreint :

les procédures sont analogues à celles des appels d'offres ouverts, à ceci près que le client présélectionne les entreprises qualifiées.

Marché de gré à gré :

procédure exceptionnelle selon laquelle une seule entreprise est invitée à soumissionner sans publicité préalable.

Appel à la concurrence :

processus de sélection d'un consultant sur la base de propositions reçues d'un certain nombre d'entreprises présélectionnées.

pays d'opérations de la Banque. Des appels d'offres ouverts ont été organisés pour 81% des marchés.

En 1997, les fonctions de la Banque en matière de passation des marchés et d'appui technique ont été entièrement réorganisées pour faire une plus large place aux services consultatifs et autres qu'elle offre. Dans le dessein de fournir des services de qualité et des conseils professionnels à ses clients aussi bien internes qu'externes, le Département de la passation des marchés a formulé en 1997 une stratégie et un plan d'opérations dont les nouvelles orientations sont les suivantes :

Marchés attribués dans le secteur public en 1997 par type de marché

(en volume)



Définition des types de marchés

Marchés de travaux :

marchés de travaux de génie civil, par exemple de construction de routes ou de bâtiments, conformément à des plans et à des spécifications convenus concernant les installations, le matériel et les aménagements à apporter à l'ouvrage.

Marchés de fournitures :

marchés de fournitures d'installations et équipements dans le cadre desquels le montage et la mise en service ne représentent qu'une faible proportion de la valeur du marché.

Marchés de fourniture et de montage :

marchés prévoyant la fourniture d'installations et équipements, le montage représentant une proportion substantielle de la valeur du marché.

Marchés de services de consultants :

recrutement de consultants pour la fourniture de conseils spécialisés ou l'accomplissement de tâches spécifiques.

- élaboration en continu des politiques, règles et méthodes de passation des marchés ;
- formation du personnel et des clients ;
- création d'un système d'assurance de la qualité pour la passation des marchés ;
- généralisation du recours à l'informatique, y compris au réseau Internet, pour la diffusion d'informations sur les marchés à attribuer et autres renseignements utiles.

En 1997, six projets consacrés à l'environnement ont été signés, le montant total des fonds engagés par la BERD s'élevant à plus de 180 millions d'écus. Le volet environnemental d'autres projets d'investissement a consisté, notamment, à investir dans la technologie de réduction des émissions et dans le traitement des eaux usées, et à financer des activités devant permettre de respecter les engagements pris dans le cadre de plans d'action environnementale. En 1997, les projets d'investissement de la Banque ont comporté un peu plus de 200 millions d'écus de dépenses environnementales de ce type. Au total, les investissements environnementaux de la Banque en 1997 se sont élevés à environ 17% du montant total de ses engagements financiers.

En 1997, la BERD a acquis une expérience concrète de l'application des principes d'action et des procédures modifiées qui avaient été approuvés par le Conseil en septembre 1996 en matière d'environnement, ainsi que des principes d'action en matière de communication d'informations qui avaient été approuvés en avril 1996. En particulier, la complémentarité du concours de la Banque a été renforcée en s'attachant à améliorer le rendement énergétique et à promouvoir une utilisation optimale des ressources, la récupération et le recyclage des déchets et l'utilisation de technologies propres.

Des études environnementales sont généralement réalisées dès le début du cycle opérationnel pour avoir suffisamment de temps pour cerner les problèmes et les possibilités, prévoir des mesures d'atténuation et de valorisation, et convenir des mesures à prendre avant de les soumettre à l'approbation du Conseil. Les accords de prêt comportent des clauses relatives à l'environnement : mesures d'atténuation et de valorisation, surveillance.

Soixante-six analyses environnementales, y compris trois études d'impact sur l'environnement, et 35 audits écologiques ont été réalisés pour des projets approuvés par le Conseil d'administration en 1997. Dans certains cas, il a fallu réaliser à la fois des analyses et des audits.

Ressources naturelles

En 1997, la BERD a signé un prêt pour la remise en état de la raffinerie de pétrole de Fergana (Ouzbékistan). Les principaux éléments de ce projet sont les suivants : construction d'une installation de désulfuration, amélioration de la sûreté d'un système de torchère d'urgence, remise en état du réseau d'approvisionnement en eau des extincteurs, mise en place d'un système de détection de l'hydrogène sulfuré et de systèmes de gestion des déchets. Le financement accordé aidera la raffinerie à respecter les normes internationales applicables à l'environnement et à la sécurité. Au moyen d'une analyse environnementale, on a étudié l'impact de l'investissement de la Banque et, à l'aide d'un audit, on a déterminé l'ampleur des risques pour l'environnement, l'hygiène et la sécurité ainsi que les responsabilités éventuelles liés à la raffinerie existante.

Par ailleurs, la Banque a sollicité l'avis et un rapport d'experts sur la contamination des sols et de la nappe phréatique par les déversements d'hydrocarbures, une évaluation de l'adéquation des activités actuelles d'extraction d'hydrocarbures et de remise en état, ainsi qu'une estimation de la contamination potentielle de l'environnement et de l'impact sur la nappe phréatique et – éventuellement – les eaux de surface de la région. Un volet spécial d'information du public a été incorporé au programme de remise en état. Par ailleurs, la raffinerie fournit au public des informations systématiques sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

En Russie, la BERD a accordé un prêt à RAO Gazprom pour financer l'achat de compresseurs mobiles, le remplacement de vannes d'arrêt défectueuses, la remise en état et la reconstruction de stations de dosage des exportations et l'installation de dispositifs améliorés de dosage au niveau des canalisations et des compresseurs, la mise en oeuvre d'un programme d'inspection des gazoducs, ainsi que pour l'aider à mettre en oeuvre un système de gestion de l'environnement et à acheter du matériel de protection de l'environnement. Ces investissements

La BERD est tenue, aux termes de son mandat, de promouvoir dans toutes ses activités un développement durable et écologiquement rationnel. Elle est consciente de ce que la protection de l'environnement fait partie intégrante d'une saine gestion économique. D'ailleurs, dans le contexte de la transition, la poursuite de l'expansion économique doit inévitablement aller de pair avec un environnement sain.

La Banque s'acquitte de son mandat en matière d'environnement essentiellement de deux façons : elle appuie des projets de développement de l'infrastructure environnementale et d'amélioration du rendement énergétique (voir pages 28 et 29) et elle veille à ce que toutes ses activités de coopération technique et tous ses investissements soient respectueux de l'environnement.

permettront de réduire les fuites et les émissions de méthane. Les compresseurs mobiles qui seront utilisés pendant les travaux de réparation des gazoducs réduiront les dégagements de gaz dans l'atmosphère et diminueront donc considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Gazprom a mis au point des procédures de gestion à partir des normes de la série 14000 de l'ISO applicables aux systèmes de gestion de l'environnement.

Electricité et énergie

Le projet géothermique de Mutnovsky a été le projet énergétique le plus important sur le plan de l'environnement signé en 1997 (voir page 28). La BERD a accordé au Gouvernement russe un prêt qui devra être rétrocédé à Geotherm, entreprise russe spécialisée dans la conception et l'exploitation d'installations de production d'électricité d'origine géothermique. Le prêt servira à construire une centrale électrique géothermique de 40 MW sur l'un des champs géothermiques les plus importants du monde, sur la péninsule du Kamchatka. Cette installation permettra à la compagnie régionale d'électricité de déclasser une centrale électrique vétuste et inefficace fonctionnant au pétrole, moyennant quoi la pollution de l'air dans la région sera considérablement réduite. Grâce à un plan d'action environnementale, la construction et l'exploitation de l'installation ne nuiront pas à l'environnement exceptionnel du Kamchatka.

En 1997, la BERD a également accordé un prêt à Azerenerji, la compagnie nationale d'électricité en Azerbaïdjan, pour financer le remplacement de quatre générateurs et d'une turbine de la centrale hydroélectrique de Mingechaur, ainsi que la construction d'une nouvelle centrale secondaire et l'adoption de mesures d'atténuation. Une analyse environnementale et un audit écologique ont mis en lumière la nécessité d'améliorer la gestion ordinaire, la planification des mesures d'urgence et la formation du personnel. Ces problèmes, parmi d'autres, ont été résolus grâce à des mesures intégrées à un plan d'action environnementale qui prévoit également la création d'un service de l'environnement chez Azerenerji. L'opération permettra d'améliorer le rendement et la capacité de

production de la centrale hydroélectrique et d'améliorer considérablement les moyens de gestion de l'environnement du client de la Banque.

Dans le cadre de son mandat, qui est de coordonner les activités internationales visant à reconstruire le secteur énergétique en Bosnie-Herzégovine, la BERD a accordé un prêt pour permettre de remettre en état et d'améliorer le système de production, de transport et de distribution de l'électricité. Ce prêt s'inscrit dans le cadre d'un programme international visant à aider le pays à faire face aux dommages subis pendant les années de guerre. La Banque a signé d'autres projets de remise en état qui comportent des éléments de protection de l'environnement au Kirghizistan et en Ouzbékistan.

Industrie

Au Kazakhstan, la BERD a accordé un prêt à Ispat-Karmet afin de permettre à cette entreprise de financer à long terme la modernisation de l'une des plus grandes aciéries du monde intégrées en site unique. Les activités porteront sur la création de centrales électriques et de mines de charbon spécifiques. Les investissements environnementaux, y compris des mesures visant à améliorer la santé et la sécurité des travailleurs, font partie intégrante du programme d'investissements convenu, qui permettra d'améliorer considérablement le rendement de la production d'acier, tant en termes d'énergie que d'utilisation des ressources. Trois audits et évaluations portant sur l'environnement, l'hygiène et la sécurité ont été réalisés pour la fonderie et l'aciérie, pour la centrale électrique et pour les mines de charbon. Par la suite, trois plans d'action environnementale ont été élaborés et approuvés avec Ispat-Karmet. Leur mise en oeuvre permettra à l'entreprise de se rapprocher progressivement des normes environnementales kazakhes et des valeurs indicatives de la Banque mondiale relatives à l'environnement. Un plan d'information du public a été élaboré dans le cadre des activités d'amélioration de l'environnement.

En 1997, la BERD a pris une participation, en collaboration avec Solvay SA et Turkiye sise ve Cam Fabrikalari, lors de la privatisation de Sodi, premier

producteur mondial de carbonate de sodium synthétique, qui est implanté dans un complexe industriel à Devnya, en Bulgarie orientale. L'usine Sodi a été mêlée à de graves problèmes écologiques depuis son implantation, dans les années 50. Une analyse environnementale et un audit ont mis en lumière des problèmes écologiques liés notamment à l'élimination des eaux usées et des boues contaminées, aux poussières fugaces et aux rejets atmosphériques, au bruit et à d'autres problèmes d'hygiène et de sécurité du travail. Sur la base des analyses environnementales, un plan d'action a été établi pour résoudre ces problèmes. L'investissement réalisé chez Sodi permettra d'améliorer considérablement la qualité de l'eau des lacs de Beloslav et de Varna, ainsi que de la baie de Varna sur la mer Noire.

Agro-industries

En 1997, la BERD a pris une participation dans le capital d'Hortex, fabrique polonaise de jus de fruits et d'aliments surgelés, pour faciliter la recapitalisation de l'entreprise (voir page 31). Une analyse environnementale et un audit ont confirmé que l'entreprise respectait les normes environnementales actuellement en vigueur en Pologne et en Europe, et ont signalé des problèmes liés aux émissions dans l'atmosphère, aux rejets d'effluents et au bruit dans certaines installations. Le coût de mise en oeuvre d'un plan d'action environnementale a été inclus dans le programme de dépenses d'investissement du projet. La Banque a également demandé à Hortex d'appliquer un système de gestion de l'environnement au niveau de l'entreprise.

Dans le secteur agro-industriel, la BERD a financé plusieurs autres projets portant notamment sur la fabrication d'huile comestible, la transformation d'aliments et de boissons et la production de viande, de confiseries et de boissons. Tous ces projets ont été élaborés dans le respect de l'environnement, l'accent étant placé sur les responsabilités potentielles et sur les problèmes relatifs à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à l'hygiène et à la qualité des aliments, qui se posent généralement dans le secteur de la transformation des aliments. Dans le cadre de leurs obligations systématiques, les clients rendent compte chaque année à la Banque de la situation en ce qui

concerne l'environnement, l'hygiène et la sécurité, y compris les contrôles appliqués et le respect des conditions imposées par la Banque. Les installations ont été conçues et construites conformément aux normes de l'Union européenne relatives à la sécurité et à l'environnement.

Amélioration environnementale en Bulgarie grâce au projet chez Sodi

Transports

Le Conseil d'administration de la BERD a approuvé, en 1997, une version actualisée des principes d'action à observer dans le secteur des transports. Le Conseil a pour cela tenu compte des avis émis par le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, dont les membres avaient été saisis d'une version provisoire du document. Les membres du Comité ont souligné que la lutte contre la pollution de l'air urbain avait été désignée priorité absolue, en matière d'hygiène de l'environnement, dans le Plan d'action pour l'environnement en Europe. La principale source de pollution de l'air dans de nombreuses villes d'Europe centrale et orientale est en train de changer : il ne s'agit plus désormais des combustibles utilisés par l'industrie et les centrales thermiques, mais des émissions provenant des automobiles. C'est pourquoi, pour améliorer la qualité de l'air, il faut d'abord améliorer les transports urbains. La nécessité d'investir dans le secteur des transports urbains est prise en compte dans les principes d'action que la Banque doit observer dans le secteur des transports.

La Banque met l'accent sur l'amélioration des transports urbains

Les projets signés en 1997 en matière de transports, y compris ceux relatifs à la remise en état de l'aéroport de Tachkent, à l'amélioration du réseau routier turkmène et au développement du port de Turkmenbashi (voir page 27), ont tous fait l'objet d'analyses environnementales conformément aux procédures suivies par la Banque dans ce domaine, ce qui s'est traduit par l'incorporation de mesures de protection de l'environnement au stade de la conception des projets.

Intermédiaires financiers

En 1997, deux faits importants liés à la protection de l'environnement sont apparus dans ce secteur. D'une part, les activités menées par les intermédiaires financiers se sont traduites par un nombre croissant de prêts secondaires et d'investissements, ce qui signifie

que les activités environnementales de la Banque dans ce domaine ont désormais moins porté sur l'évaluation que sur la surveillance. Les services de la Banque ont passé un temps considérable à offrir en permanence des conseils aux intermédiaires financiers avec lesquels elle traite. D'autre part, chez les intermédiaires financiers, les questions liées à l'environnement ont pris de l'importance et les institutions financières se sont davantage employées à résoudre les problèmes qui se posent dans ce domaine.

Formation à la diligence
environnementale fournie
par la BERD

Durant l'année, la Banque a continué de former ses intermédiaires financiers à la diligence environnementale. Elle s'efforce de plus en plus de déceler et de financer les possibilités d'action en matière d'environnement (production moins polluante, rendement énergétique). Soixante-dix des intermédiaires financiers de la Banque ont bénéficié, ces quatre dernières années, d'une formation financée essentiellement par les programmes PHARE et TACIS. Un atelier de deux jours a été organisé à l'intention de représentants d'instituts de formation bancaire d'Europe centrale et orientale afin de leur faire connaître les outils de formation à la diligence environnementale qui pourraient être adoptés par ces instituts, soit sous forme de cours autonomes, soit comme éléments intégrés à des stages bancaires existants. Un atelier analogue sera organisé dans la CEI au début de 1998.

Autres initiatives

La BERD a poursuivi son programme de coopération technique pour l'environnement, y compris en établissant, à l'intention des investisseurs, la version finale d'un guide des normes de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité applicables dans tous ses pays d'opérations à l'exception de l'un d'entre eux, et en publiant ce guide à l'intention de la Fédération de Russie. Des indicateurs environnementaux ont été introduits dans le *Transition report* publié par la Banque en 1997. L'évolution et la situation actuelle de la législation environnementale, ainsi que l'adoption et l'utilisation d'instruments de politique environnementale, ont été analysées pour chacun des pays d'opérations de la Banque. Cette démarche est caractérisée, en particulier, par l'importance donnée aux problèmes qualitatifs. Son objectif est d'arriver à mieux comprendre les progrès

obtenus jusqu'ici pour venir à bout des problèmes environnementaux hérités du passé et des nouveaux problèmes soulevés par la transition.

Le Comité de préparation des projets (CPP), dont le secrétariat est assuré par la Banque, a continué d'aider à coordonner le cofinancement fourni par les donateurs pour les projets environnementaux et les financements aux conditions du marché offerts par la Banque et par d'autres institutions financières internationales. Parmi les nombreuses autres activités menées en 1997, le CPP a organisé une réunion pour la Russie du Nord-Ouest, et il aide à coordonner les financements offerts par les donateurs et à améliorer la coordination de plusieurs projets mis en oeuvre dans cette région. Le CPP a également aidé à coordonner les financements offerts par les donateurs pour des projets destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le cadre du projet roumain d'économies d'énergie thermique.

En participant à la réunion COP-3 sur le changement climatique qui s'est tenue à Kyoto en décembre 1997, la BERD a fermement appuyé la notion de "mise en oeuvre conjointe", qui servirait à mobiliser des fonds supplémentaires pour des projets d'investissement axés sur une réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, qui se compose de spécialistes de l'environnement des pays d'opérations de la Banque et des pays de l'OCDE, a continué de donner au Président et aux services de la Banque des avis sur les questions de politique générale et sur les aspects stratégiques de son mandat environnemental. Le Comité a tenu deux réunions officielles en 1997.

Deux numéros du bulletin de la Banque intitulé *Environments in transition* ont été publiés en 1997.

Nuclear safety Reaktorsicherheit Sûreté nucléaire Ядерная безопасность

La BERD assure l'administration du Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) et du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl (FST). Ces deux fonds, conformément aux règlements de chacun d'eux, assurent des services techniques, financiers, juridiques et administratifs ainsi que la gestion de projets. La Banque rend compte aux contributeurs, à l'occasion de l'Assemblée des contributeurs du Compte pour la sûreté nucléaire et de celle du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui assurent le contrôle général de la gestion de chacun de ces deux fonds, approuvent les programmes de travail semestriels et les états financiers annuels et se prononcent au sujet du financement des différents projets.

D'une manière plus concrète, la BERD met son propre personnel et des experts à la disposition des projets, prépare et gère les dotations, assure la liaison avec les contributeurs, les donateurs, les gouvernements des pays bénéficiaires, les autorités concernées et les services publics, ainsi qu'avec d'autres organismes publics et privés, prépare chaque année les états financiers du Compte et du Fonds et prépare les réunions de chaque Assemblée.

La BERD est indemnisée par le Compte et le Fonds des dépenses qu'elle assume ainsi que des honoraires et des frais des consultants qu'elle engage en rapport avec leur gestion.

Compte pour la sûreté nucléaire

Lors du Sommet de Munich, en juillet 1992, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 ont proposé aux pays de la région un programme multilatéral d'action visant à améliorer la sûreté de leurs centrales nucléaires. Ce programme devait comprendre des mesures immédiates pour accroître la sécurité opérationnelle des réacteurs, réaliser des évaluations en vue d'améliorer la sûreté technique à court terme des centrales et renforcer la réglementation. Il devait également jeter les bases d'améliorations à plus long terme de la sûreté des centrales nucléaires en envisageant la possibilité de compenser la mise hors service des centrales les moins sûres par le développement d'autres sources d'énergie et par une utilisation plus efficace de l'énergie ainsi que de moderniser les centrales de conception plus récente.

Le G7 a préconisé la mise en place d'un mécanisme multilatéral supplémentaire afin de pouvoir adopter immédiatement les mesures d'amélioration de la sûreté opérationnelle et technique qui ne pourraient pas être financées dans le cadre des programmes bilatéraux, et il a invité la communauté internationale à contribuer au financement de ces activités.

En février 1993, le G7 a officiellement proposé que la BERD crée un Compte pour la sûreté nucléaire qui serait alimenté au moyen de contributions des pays donateurs et qui servirait à subventionner l'exécution de projets de renforcement de la sûreté des centrales nucléaires dans la région. Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé cette proposition et le règlement régissant les opérations du Compte pour la sûreté nucléaire en mars 1993. Aux termes de ce règlement, la Banque doit préparer les projets et les soumettre à l'approbation de l'Assemblée des contributeurs.

Au 31 décembre 1997, 14 pays, outre la Communauté européenne, avaient annoncé pour 260,6 millions d'écus de

contributions au CSN : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl

Lors du Sommet de Denver, en 1997, le G7, la Communauté européenne et l'Ukraine ont entériné la création d'un mécanisme multilatéral supplémentaire de financement pour aider l'Ukraine à transformer le sarcophage mis en place à Tchernobyl pour en faire un système sûr et environnementalement stable grâce aux mesures exposées dans le plan d'exécution de la tranche 4 du sarcophage de Tchernobyl en date du 31 mai 1997. Le G7 et la Communauté européenne se sont engagés à fournir 300 millions de dollars EU et ont invité les gouvernements concernés et les autres donateurs à s'associer à cette initiative afin d'assurer la pleine mise en oeuvre du plan d'exécution du sarcophage.

Le plan d'exécution a été arrêté au printemps de 1997 sous le parrainage conjoint du programme TACIS de la Communauté européenne et du Ministère de l'énergie des Etats-Unis. Pour atteindre l'objectif recherché, cinq lignes d'action parallèles sont prévues pour le plan d'exécution du sarcophage : i) limiter les risques d'effondrement du sarcophage 4 à Tchernobyl ; ii) réduire les conséquences d'un effondrement du sarcophage dans le cas où il se produirait ; iii) améliorer la sûreté nucléaire du sarcophage ; iv) améliorer la sécurité du travail des ouvriers et la protection de l'environnement sur l'emplacement du sarcophage ; et v) élaborer une stratégie à long terme et procéder à une étude en vue de créer un site environnementalement sûr. Il est probable que la mise en oeuvre du plan d'exécution du sarcophage nécessitera environ huit à neuf ans et coûtera quelque 760 millions de dollars EU.

Le Conseil d'administration de la BERD a approuvé la participation de la Banque en septembre 1997 et le règlement du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl en novembre 1997. La Conférence d'annonce de contributions, qui s'est tenue à New York en novembre 1997 sous la présidence conjointe du Président ukrainien Koutchma et du Vice-Président Gore des Etats-Unis, a attiré 13 nouveaux pays donateurs qui se sont joints aux pays du G7 et à la Communauté européenne pour prendre des engagements en faveur du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce Fonds est devenu opérationnel en décembre 1997, lorsque les huit contributeurs requis ont conclu des accords de contribution avec la BERD.

Au 31 décembre 1997, la Banque avait conclu des accords de contribution pour un montant total de 262,7 millions d'écus avec la Communauté européenne et 15 pays : Allemagne, Autriche, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. Par la suite, des accords de contribution ont aussi été conclus avec le Koweït et la Suisse. En outre, la Banque a eu des pourparlers en vue de la conclusion d'accords de contribution avec les pays qui avaient fait des annonces de contributions lors de la Conférence de New York (Espagne, Israël, Luxembourg et Ukraine) et un certain nombre d'autres pays qui avaient à cette occasion exprimé leur intention de fournir un appui à ce projet important.

Activités du Compte pour la sûreté nucléaire

La priorité est accordée aux réacteurs qui posent des risques élevés mais pouvant être réduits sensiblement par des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté, et qui sont nécessaires pour assurer la continuité de la distribution d'énergie électrique dans la région. On a donc mis l'accent sur les réacteurs de type RBMK et VVER 440/230 et sur l'achat de matériel, et non pas

sur des études, que plusieurs donateurs financent déjà. On s'efforce de conclure avec les pays intéressés des accords concernant les conditions du passage à de nouveaux règlements fondés sur une évaluation approfondie de la sûreté, le développement des secteurs de l'énergie et la fermeture rapide des réacteurs à haut risque pour des raisons de sûreté et d'économie.

Projets en cours

Au 31 décembre 1997, plusieurs projets, en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine, avaient été approuvés par l'Assemblée des contribuants et les accords de subvention avaient été signés par les gouvernements et les entreprises de services publics intéressés et la Banque.

Bulgarie

Un projet d'une valeur de 24 millions d'écus pour les tranches 1 à 4 (VVER 440/230) de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie) a été signé en juin 1993. Ce projet est en cours d'exécution et devrait être achevé dans le courant de l'été 1998. En vertu de l'Accord de subvention, le Gouvernement bulgare a pris l'engagement de mettre hors service les tranches 1 et 2, puis les tranches 3 et 4 lorsqu'une série d'investissements dans le sous-secteur de l'énergie auront été réalisés. Ces investissements ont toutefois été retardés et ne se feront sans doute pas avant l'année 2003 au plus tôt.

Lituanie

Un projet de 34,8 millions d'écus concernant 20 améliorations à court terme de la sûreté à la centrale nucléaire d'Ignalina (deux réacteurs RBMK 1500) en Lituanie a été signé en février 1994. Ce projet est actuellement en cours d'exécution et devrait être achevé en 1998.

Le CSN a également fourni des fonds pour procéder à une évaluation approfondie de la sécurité de la centrale. Le rapport d'analyse de la sécurité et son examen par des experts indépendants ont été achevés en février 1997. Un groupe d'experts internationaux a formulé, à partir des résultats de l'analyse de sûreté approfondie, un certain nombre de recommandations qui ont été entérinées par le Gouvernement lituanien, les services de réglementation et la centrale. Un plan global d'action est actuellement mis en oeuvre par les services compétents, qui se proposent d'obtenir une nouvelle autorisation d'exploitation pour la tranche 1 d'ici le printemps 1999.

Le Gouvernement lituanien a accepté que le fonctionnement des deux tranches de la centrale ne soit pas prolongé au-delà de la date à laquelle les tubes de

force du réacteur devront être remplacés (autour de l'an 2000 pour la tranche 1). En outre, la tranche 1 sera fermée à moins qu'un nouveau permis ne soit accordé par l'Agence pour la sûreté nucléaire sur la base des conclusions des experts internationaux et que le niveau de la demande d'électricité ne justifie de nouvelles améliorations de la sûreté au coût le plus bas.

Un projet de plan de développement du secteur lituanien de l'énergie au coût le plus économique a récemment été mis au point ; il définit un ensemble d'investissements dans les centrales thermiques existantes qui devront être réalisés pour garantir le fonctionnement normal du secteur sans l'apport de la centrale nucléaire d'Ignalina.

Fédération de Russie

En juin 1995, des accords ont été signés entre la BERD et le Gouvernement de la Fédération de Russie, la centrale nucléaire de Leningrad, Rosenergoatom (conjointement avec les centrales nucléaires de Novovoronej et de Kola) et l'Agence pour la sûreté nucléaire (Gosatomnadsor). Un comité conjoint chargé de suivre l'application de ces accords a été mis sur pied.

Sur la subvention totale, la centrale nucléaire de Leningrad (quatre réacteurs RBMK 1000) recevra 30,4 millions d'écus, tandis que 45,1 millions d'écus iront aux projets qui seront réalisés par Rosenergoatom dans les centrales nucléaires de Novovoronej et de Kola (quatre réacteurs VVER 440/230). Ces projets prévoient la mise en place de 41 améliorations à court terme de la sécurité. A la fin de 1997, sur les 15 contrats d'approvisionnement, 14 avaient été signés à la centrale nucléaire de Leningrad. Aux centrales nucléaires de Kola et de Novovoronej, deux des 26 contrats avaient été attribués. L'exécution de tous ces projets devrait être terminée à la fin de 1998.

Un soutien spécifique est fourni à l'Agence pour la sûreté nucléaire (Gosatomnadsor) sous forme d'une subvention de 0,9 million d'écus destinée à faciliter la délivrance d'autorisations pour les améliorations les plus urgentes de la sûreté avec l'appui d'organismes techniques de sûreté.

Les accords conclus dans le cadre du Compte pour la sûreté nucléaire ouvrent aussi la voie à de nouveaux

Fin de l'évaluation de la sûreté de la centrale nucléaire d'Ignalina

régimes de réglementation de dix centrales spécifiques équipées de réacteurs RBMK et VVER 400/230 fondés sur des évaluations approfondies de la sûreté.

Conformément aux dispositions de ces accords, les permis d'exploitation à long terme ne seront délivrés que si les exploitants de la centrale peuvent fournir la preuve que les niveaux de sûreté de la centrale correspondent aux principes et aux directives de sûreté internationalement reconnus ainsi qu'aux pratiques établies. En tout état de cause, les autorisations cesseront d'être valables au-delà de la durée de vie nominale des réacteurs.

En outre, l'élaboration d'un plan d'investissement le plus économique possible pour la mise en valeur de certains éléments du secteur de l'énergie en Russie a été entreprise dans le cadre des accords du Compte pour la sûreté nucléaire dans le dessein de rechercher d'autres projets qui permettraient de mettre rapidement hors service les réacteurs à haut risque.

Ukraine

Un projet concernant la centrale nucléaire de Tchernobyl a été signé en novembre 1996. Ce projet, d'une valeur de 118,1 millions d'écus, est actuellement en cours d'exécution ; il s'inscrit dans le cadre du vaste programme qui a été entrepris pour aider l'Ukraine à mener à bien sa décision de fermer la centrale de Tchernobyl d'ici à l'an 2000, conformément au Mémoire d'accord conclu entre l'Ukraine et le G7 et la Communauté européenne. Le projet, réalisé sous les auspices du CSN, consistera à préparer la fermeture des tranches 1, 2 et 3 en mettant en place deux installations pour le traitement des déchets radioactifs liquides et le stockage temporaire du combustible irradié ainsi qu'à prendre les mesures de sécurité immédiates qui s'imposent en attendant la mise hors service de la tranche 3.

Activités du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl

Le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl n'est officiellement opérationnel que depuis le 12 décembre 1997, date de la première réunion de l'Assemblée des contributeurs. La préparation du projet a néanmoins progressé parallèlement à la négociation des règles et règlements du Fonds et de l'Accord-cadre qui a été conclu entre la BERD et le Gouvernement ukrainien en novembre 1997.

A la mi-décembre, des entreprises sélectionnées ont été invitées à présenter des propositions à l'intention du consultant de l'unité de gestion du projet sur la base des quatre projets techniques qui leur ont été communiqués. Sous réserve de la ratification de l'Accord-cadre par le parlement ukrainien et de la conclusion des accords de subvention nécessaires dans les délais prévus, les premiers contrats devraient être attribués en mars 1998.

Le plan d'exécution du sarcophage exige de très hautes compétences techniques et une longue expérience de la direction des projets, qui sera confiée à une unité de gestion du projet composée d'employés de la centrale nucléaire de Tchernobyl et d'une équipe de consultants occidentaux. Un groupe international d'experts dans différents domaines permettra de procéder à des consultations sur les principales questions techniques. La BERD désignera aussi un surveillant de projet sur place pour aider le chef des opérations de la Banque et un consultant en matière de licences dans le processus réglementaire d'inspection et d'agrément. Le Comité conjoint Ukraine/BERD surveillera l'exécution du projet.

En outre, dans le cadre de ses activités, le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl s'emploie actuellement à mener à bien les formalités administratives liées à la gestion du Fonds, y compris la conclusion d'accords de contribution et la poursuite des efforts visant à mobiliser des ressources supplémentaires pour couvrir les coûts d'exécution du projet, dont le total devrait atteindre 760 millions de dollars EU répartis sur une période de huit à neuf ans.

Technical cooperation funds Fonds für Technische Zusammenarbeit Fonds de coopération technique Фонды технического сотрудничества

Les fonds de coopération technique jouent un rôle important en aidant la Banque, dans le respect des principes qui doivent présider à ses opérations – application de saines pratiques bancaires, caractère complémentaire de son concours et impact sur la transition – à :

- constituer et maintenir une réserve de projets d'investissement productifs de haute qualité
- appuyer efficacement l'exécution des projets
- renforcer l'infrastructure institutionnelle nécessaire à la réalisation des opérations de la Banque
- promouvoir une répartition équilibrée du portefeuille entre les secteurs privé et public.

Les montants cumulés engagés au titre des missions d'experts réalisées dans le cadre du Programme de fonds de coopération technique (PFCT) ont atteint 0,5 milliard d'euros en 1997. Les engagements contractés durant l'année se sont élevés à 103,0 millions d'euros – montant le plus important jamais engagé au cours d'un seul exercice. Les décaissements sont passés de 58,0 millions d'euros lors de l'exercice précédent à 71,9 millions d'euros. Les décaissements cumulés se sont ainsi élevés à 282,6 millions d'euros à la fin de 1997.

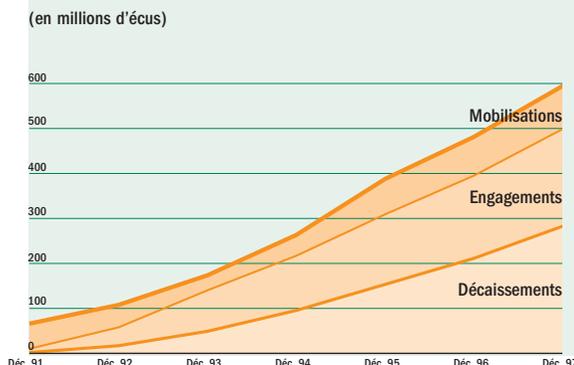
En 1997, la BERD a financé, dans le cadre du PFCT, 348 missions d'experts, ce qui a porté le nombre total des missions à 1 808. L'impact de ces missions sur la transition est important, car la plupart d'entre elles sont directement liées à des projets de la Banque. Le PFCT a ainsi appuyé la création de 190 projets signés par la BERD et pour lesquels la Banque a engagé 4,5 milliards d'euros. En particulier, les fonds fournis par la Communauté européenne par l'intermédiaire du Mécanisme de Bangkok (40 millions d'euros en 1997) ont permis de financer 48 projets de coopération technique liés à la préparation ou à la mise en oeuvre de projets d'investissement de la BERD.

L'accent placé sur les projets de la BERD trouve également son expression dans le fait que 75% des engagements sont liés soit à la préparation de projets (39%), soit à leur mise en oeuvre (36%). La maturation du portefeuille de projets et l'appui de grande ampleur accordé à la mise en oeuvre de fonds régionaux de capital-risque, de fonds de post-privatisation et de lignes de crédit se sont traduits, au cours des dernières années, par un accroissement des engagements pour la mise en oeuvre de projets. Les fonds restants ont été

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par secteur

	1997			Total cumulé 1991-1997		
	Nombre	Millions d'euros	%	Nombre	Millions d'euros	%
PME	75	38,6	37	258	169,4	34
Privatisation	40	2,8	3	207	64,5	13
Energie	47	10,8	11	244	55,0	11
Finance	36	13,0	13	237	54,0	11
Transports	29	7,4	7	162	43,9	9
Environnement	25	6,6	6	150	32,1	6
Restructuration	18	15,1	15	123	27,7	6
Agro-industries	9	0,6	1	94	16,5	3
Télécommunications	6	1,5	1	99	16,0	3
Législation	11	1,8	2	80	9,3	2
Divers	25	2,8	3	64	5,8	1
Industrie	27	2,1	2	81	5,4	1
Tourisme	0	0,0	0	9	1,5	<1
Total	348	103,0	100	1,808	501,3	100

Mobilisations, engagements et décaissements cumulés au titre de la coopération technique, 1991-1997



Fonds engagés au titre de la coopération technique, par pays

	1997			Total cumulé 1991-1997		
	Nombre	Millions d'euros	%	Nombre	Millions d'euros	%
Fédération de Russie	46	30,3	29	334	196,0	39
Roumanie	10	2,0	2	73	27,0	5
Ukraine	38	13,8	13	119	26,7	5
Kazakhstan	8	1,5	1	41	15,8	3
République slovaque	1	0,5	<1	46	11,4	2
Bosnie-Herzégovine	16	7,1	7	33	11,1	2
Bélarus	15	0,4	<1	60	11,0	2
Slovénie	11	1,6	2	71	10,5	2
Hongrie	7	1,0	1	59	10,3	2
Lettonie	15	1,5	1	85	9,8	2
Lituanie	23	1,2	1	91	9,7	2
Estonie	17	0,8	1	87	9,3	2
Ouzbékistan	6	3,5	3	28	9,2	2
Pologne	9	2,5	2	64	8,8	2
Moldova	9	1,9	2	33	7,5	2
Kirghizistan	11	1,6	2	45	7,1	1
Bulgarie	3	1,6	2	25	6,8	1
Albanie	1	<0,1	<1	57	6,7	1
Tadjikistan	2	0,7	1	17	5,4	1
Azerbaïdjan	7	1,8	2	25	5,3	1
Turkménistan	6	1,6	2	19	4,9	1
ERY de Macédoine	1	<0,1	<1	29	3,8	1
Croatie	11	0,9	1	31	3,5	1
République tchèque	0	0,0	0	25	3,5	1
Géorgie	11	1,2	1	25	3,3	1
Arménie	6	0,5	<1	20	2,5	1
Projets régionaux :						
Etats baltes	10	3,4	3	45	8,8	2
Autres	48	19,8	19	221	65,6	13
Total	348	103,0	100	1,808	501,3	100

engagés au titre de services consultatifs (20%), d'études sectorielles (1%) et de services de formation (4%).

De nombreuses missions de coopération technique favorisent directement le processus de transition grâce au volet consacré au développement institutionnel (aide à la création d'institutions financières et renforcement du cadre juridique). Le PFCT favorise aussi le

développement des services d'expertise locaux en recourant à un nombre accru de consultants locaux.

Les ressources dont la Banque dispose pour ses activités de coopération technique sont fournies par ses membres sous forme de contributions ordinaires au Fonds de coopération technique ainsi que de contributions aux fonds spéciaux dans le cadre d'accords de coopération technique relatifs à des

Accords de fonds de coopération technique

Au 31 décembre 1997

	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'écus
Allemagne	11 déc. 92	DEM	10,00	5,06
Allemagne KfW	27 sept. 95	DEM	12,51	6,33
Autriche	31 déc. 91	USD	5,00	4,53
Belgique	27 sept. 94	BEF	30,00	0,74
Canada	24 janv. 92	CAD	7,66	4,84
Chine de Taipei	16 sept. 91	USD	20,00	18,12
Communauté européenne (FPP d'Ouzbékistan)	17 nov. 97	ECU	1,30	1,30
Communauté européenne (FPP de Roumanie)	10 oct. 96	ECU	10,00	10,00
Communauté européenne (FPP de Slovaquie)	3 avril 96	ECU	8,00	8,00
Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok) ¹	15 oct. 91	ECU	190,47	190,47
Communauté européenne (Programme régional PRE/PHARE)	26 juin 95	ECU	5,90	5,90
Communauté européenne (PSR de Pologne)	12 déc. 96	ECU	2,00	2,00
Danemark	1er juil. 92	ECU	3,12	3,12
Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède (PRE/Conseil nordique)	22 sept. 95	DKK	7,00	0,93
ERY de Macédoine (Secteur financier) ³	14 fév. 96	DEM	0,53	0,27
Espagne	21 juil. 92	ESP	534,55	3,19
Espagne (FPP du sud de l'Ukraine)	17 janv. 97	ECU	20,00	20,00
Etats-Unis	30 juil. 91	USD	1,15	0,91
Etats-Unis (Evergreen)	3 juin 94	USD	4,15	3,75
Etats-Unis (FRCR pour la Basse-Volga) ²	29 sept. 94	USD	20,00	18,11
Etats-Unis (US Advisors)	10 nov. 97	USD	0,52	0,47
Finlande	13 janv. 92	FIM	18,52	3,09
Finlande, Norvège, Suède (FRCR pour le nord-ouest de la Russie) ³	5 juil. 94	USD	20,00	18,11
Flandres	9 nov. 94	ECU	0,40	0,40

	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'écus
France				
(Affaires étrangères)	1er août 91	FRF	19,51	2,95
France (FRCR pour le sud de la Russie) ²	28 fév. 95	FRF	120,00	18,15
France (Trésor)	26 mars 92	FRF	30,46	4,61
Géorgie (Secteur financier) ³	12 déc. 96	USD	-	-
Grèce	4 avril 95	GRD	179,00	0,57
Irlande	17 sept. 93	ECU	0,93	0,93
Islande	3 déc. 92	ECU	0,20	0,20
Israël	14 avril 92	ILS	1,04	0,27
Italie	14 avril 92	ITL	9 000,00	4,63
Italie (FRCR pour l'ouest de la Russie) ²	6 juin 95	USD	20,00	18,12
Italie (Initiative pour l'Europe centrale)	14 avril 92	ITL	21 000,00	10,82
Japon	5 juil. 91	JPY	9 597,73	66,72
Luxembourg	26 nov. 91	ECU	0,70	0,70
Norvège (Accord général)	27 avril 93	ECU	1,50	1,50
Norvège (Environnement et énergie)	16 avril 91	NOK	27,60	3,40
Nouvelle-Zélande	10 juil. 92	NZD	0,33	0,17
Pays-Bas	20 nov. 91	NLG	23,88	10,72
Pays-Bas (Environnement néerlandais)	22 juin 95	NLG	0,90	0,40
Pays-Bas (FPP de l'est de l'Ukraine)	30 janv. 97	NLG	8,60	3,86
Pays-Bas (Transition)	3 nov. 97	NLG	3,00	1,35
Portugal	20 oct. 92	PTE	80,00	0,40
République de Corée	25 avril 93	USD	0,60	0,54
Royaume-Uni ⁴	25 nov. 91	GBP	4,82	7,23
Royaume-Uni-B ⁵	14 mars 94	GBP	3,81	5,70
Royaume-Uni-C ⁶	25 mars 94	GBP	3,31	4,96
Suède	13 août 91	SEK	55,00	6,30
Suisse	31 mars 92	CHF	10,50	6,54
Turquie	17 juin 92	TRL	10 000,00	0,04
Wallonie	16 mars 95	BEF	15,00	0,37

Total des fonds de coopération technique **511,79**

¹ Le montant stipulé dans l'Accord a été modifié par la BERD afin de tenir compte de la révision annuelle du financement par la Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok). L'Accord comprend également un montant de 1,8 million d'écus correspondant aux crédits alloués à des projets d'exécution.

² Le tableau énumère tous les accords de coopération technique que la Banque gère directement et pour lesquels elle a reçu des contributions. Certains autres fonds régionaux de capital-risque, qui ne sont pas administrés par la Banque, sont comptabilisés au titre du cofinancement officiel.

³ Les contributions versées à ces fonds sont des commissions d'assistance technique payables par les emprunteurs aux termes des accords de prêt

conclus entre la BERD et certains intermédiaires financiers. Les commissions sont payables aux dates de règlement des intérêts prévues dans les accords de prêt et sont comptabilisées comme accords et contributions à la date de leur réception.

⁴ Les activités financées par le Fonds du Royaume-Uni concernent la Fédération de Russie.

⁵ Les activités financées par le Fonds B du Royaume-Uni concernent les pays de l'ex-Union soviétique, à l'exclusion de la Fédération de Russie.

⁶ Les activités financées par le Fonds C du Royaume-Uni concernent les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

Fonds de coopération technique reconstitués depuis l'Accord initial.

Accords de fonds de coopération technique

Au 31 décembre 1997

	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'écus
Fonds spéciaux				
Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique	14 avril 92	ECU	11,33	11,33
Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie	18 oct. 93	ECU	45,92	45,92
Fonds spécial de coopération technique de la BERD ⁷	12 sept.95	ECU	0,70	0,70
Total des fonds spéciaux				57,95
Fonds concernant des projets spécifiques				
Total des fonds de coopération technique				511,79
Total des fonds spéciaux				57,95
Total des fonds concernant des projets spécifiques				25,74
Total de tous les accords de coopération technique				595,48

⁷ Les montants versés au titre d'accords et de contributions incluent les remboursements effectués par divers bénéficiaires et des contributions directes de donateurs. Ces montants sont comptabilisés comme accords et contributions à la date de leur réception.

Fonds de coopération technique reconstitués depuis l'Accord initial.

Fonds de coopération pour l'investissement

Au 31 décembre 1997

	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'écus
Autriche - Bosnie-Herzégovine	5 déc. 96	ATS	54,00	3,88
Communauté européenne - Roumanie				
Economies d'énergie	26 juin 97	ECU	2,35	2,35
Fonds japonais d'aide au redressement d'après-guerre	11 juil. 97	JPY	1 000,00	6,95
Italie - Bosnie-Herzégovine	12 sept. 96	USD	7,50	6,79
Norvège - Bosnie-Herzégovine	24 avril 97	NOK	47,70	5,88
Norvège - Slavonie orientale	12 déc. 97	NOK	15,00	1,85
Total des fonds de coopération pour l'investissement				27,70

Fonds de coopération pour l'investissement reconstitués depuis l'Accord initial.

La coopération technique englobe tous les fonds de coopération technique, les fonds concernant des projets spécifiques et les fonds spéciaux. Ces fonds ont pour objet d'offrir une assistance technique dans le cadre de la préparation et de la mise en oeuvre de projets, ainsi que des services consultatifs et de formation.

L'activité des fonds de coopération pour l'investissement porte essentiellement sur la mise en oeuvre de projets, y compris la fourniture de biens et de travaux.

projets spécifiques. Les contributions des donateurs sont exclusivement volontaires.

En 1997, la Banque a signé cinq nouveaux accords de coopération technique, ce qui a porté le nombre total de ces fonds à 53. En outre, 13 fonds existants ont été reconstitués et un accord de coopération technique relatif à des projets spécifiques a été signé. Le montant total des ressources allouées à la coopération technique a augmenté, en 1997, de 114,0 millions d'écus pour atteindre 595,5 millions d'écus – augmentation la plus importante jamais survenue en un seul exercice. En 1997, la BERD a signé avec la Suède un nouvel accord de contribution pour le Fonds spécial de coopération technique. Celui-ci est un mécanisme de coopération non liée alimenté au moyen des remboursements des fonds de coopération technique précédemment alloués à des projets du secteur privé et/ou des contributions directes des donateurs. A la fin de 1997, les avoirs du Fonds s'élevaient à 0,7 million d'écus, dont 0,3 million avaient été engagés.

Financial Results and Financial statements
Finanzergebnisse und Jahresabschluss
Résultats financiers et comptes annuels
Результаты финансовой деятельности
и финансовый отчет

Table des matières

54 Résultats financiers

61 Activités de la Banque

61 Compte de résultat

61 Bilan

62 Variation des capitaux propres

63 Tableau des flux de trésorerie

64 Annexe aux comptes annuels consolidés

76 Rapport des auditeurs

77 Activités des Fonds spéciaux

77 Fonds spécial d'investissement
pour la Baltique

83 Fonds spécial d'assistance technique
pour la Baltique

86 Fonds spécial d'investissement
pour les petites entreprises de Russie

91 Fonds spécial de coopération technique
pour les petites entreprises de Russie

93 Fonds spécial d'investissement
pour les microentreprises de Moldova

97 Fonds spécial de coopération technique
de la BERD

99 Fonds spécial d'investissement
pour le financement intermédiaire

Financial Results

Finanzergebnisse

Résultats financiers

Результаты финансовой деятельности

Introduction

En 1997, le revenu de la BERD a été plus élevé que prévu, en particulier celui provenant de ses titres de participation et de ses opérations bancaires, qui ont donné de bons résultats. En raison de l'évolution du profil des risques de la Banque et des incertitudes rencontrées dans l'environnement opérationnel, la Banque a continué à constituer des provisions prudentielles appropriées. Compte tenu de ces faits et de l'élargissement du portefeuille, les provisions ont été deux fois plus élevées que l'année précédente. Le bénéfice net de l'exercice a été de 16,1 millions d'écus, contre 4,9 millions d'écus en 1996. Le total des réserves (y compris les provisions) a encore été augmenté et s'élevait à la fin de 1997 à 508,0 millions d'écus, contre 263,3 millions d'écus en 1996, ce qui représente 11% de l'encours des prêts et des participations.

Les opérations bancaires ont continué d'être à l'origine de près de la moitié du revenu brut de la BERD, ce qui s'explique essentiellement par la progression au cours de l'exercice du bénéfice provenant de la vente de titres de participation, qui est passé de 8,7 millions d'écus en 1996 à 76,1 millions d'écus en 1997.

Les dépenses administratives globales se sont situées confortablement à l'intérieur des limites budgétaires et n'ont que légèrement dépassé celles de 1996. Si l'on tient compte du renforcement des provisions prudentielles, les dépenses administratives ont été inférieures au niveau atteint en 1996, ce qui correspond au maintien de la discipline budgétaire et d'une maîtrise efficace des dépenses.

En 1997, l'amortissement s'est situé à 15,1 millions d'écus, soit un niveau légèrement supérieur à celui de 1996, par suite de l'adoption d'un cycle d'amortissement de 12 mois pour les systèmes informatiques et le mobilier de bureau.

De nouvelles provisions de 177,7 millions d'écus ont été constituées en 1997, en harmonie avec l'accroissement du portefeuille des prêts et des participations et avec la prudence dont la Banque fait résolument preuve afin de se prémunir contre les risques existants et prévisibles à un stade aussi précoce que possible de l'augmentation de son portefeuille. Par suite de l'examen des provisions entrepris au cours du deuxième trimestre, de nouvelles provisions générales ont été constituées au titre de la couverture des risques souverains.

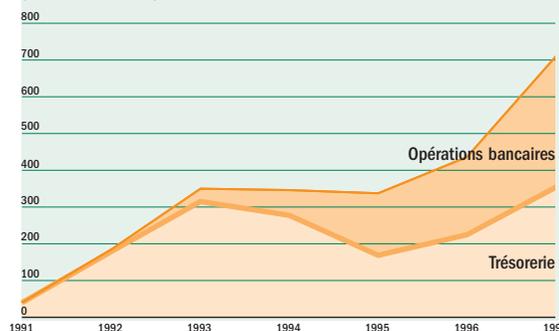
Opérations bancaires

Portefeuille

En 1997, le Conseil d'administration a approuvé 143 projets – dont bon nombre au quatrième trimestre – représentant un total de 4,0 milliards d'écus, contre 116 projets représentant 2,8 milliards d'écus en 1996. A la fin de 1997, les approbations cumulées s'élevaient à 13,9 milliards d'écus, nettes des annulations.

Structure du revenu brut

(en millions d'écus)



Pendant l'année, 108 projets représentant une valeur de 2,3 milliards d'écus ont été signés, contre 95 projets d'un montant de 2,2 milliards d'écus en 1996. Ce chiffre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance soutenable de la Banque. Les engagements à la fin de 1997, nets des remboursements et annulations, se montaient à 8,9 milliards d'écus.

Les décaissements au titre des projets ont progressé de 50% par rapport à 1996 pour atteindre 2,0 milliards d'écus, y compris 332,8 millions d'écus au titre des prises de participation, soit une progression de près de 70% par rapport à 1996. L'encours des décaissements à la fin de l'exercice se décomposait comme suit : 3,6 milliards d'écus de prêts, 946,4 millions d'écus de participations et 32,5 millions d'écus de titres de créance liés à des projets. Le secteur privé représente environ 73% de l'encours des décaissements.

Pendant l'exercice, les remboursements d'emprunts et les cessions de participations ont rapporté 796,1 millions d'écus, soit près de quatre fois plus que les remboursements effectués en 1996. Ce chiffre comprend 196 millions d'écus de préremboursements de prêts, qui sont des remboursements avant la date prévue.

Risques

Le département de la Banque qui s'occupe de la gestion des risques analyse continuellement le portefeuille de prêts et de participations de la Banque et attribue aux différentes opérations de crédit une cote de 1 à 10, 1 signalant un risque faible et 10 une perte probable. Cette cote sert à déterminer la catégorie de risque d'un projet et d'un pays. Etant donné la nature des marchés sur lesquels elle opère et le mandat qu'elle a reçu de promouvoir la transition, la Banque s'attend à ce que ses opérations soient cotées entre 4 et 6 dans des conditions normales. La moyenne de la cote globale de risque attribuée aux nouveaux projets signés en 1997 a été comprise entre 5 et 6, ce qui correspond au profil des risques liés à la part croissante que représentent les opérations entreprises dans des pays se trouvant aux

premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition et la combinaison de produits, par exemple la proportion accrue des participations dans les pays se trouvant aux premiers stades de la transition. A la fin de l'exercice, 24% en valeur des décaissements de prêts de la Banque (45% en nombre) avaient atteint l'échéance de leur remboursement.

A la fin de 1997, la majorité des projets signés (plus de 85%) étaient cotés entre 4 et 6, certains passant dans de meilleures catégories (1 à 3) tandis que la cote attribuée à certains autres était révisée à la baisse pour tomber à 7, qui est la cote attribuée aux projets qui appellent une attention spéciale, voire à une cote encore plus basse. D'autres problèmes risquent d'apparaître à mesure que le portefeuille mûrit, auquel cas la cote attribuée aux projets devra être révisée en conséquence. Etant donné que la politique de la BERD en matière de provisionnement est liée à l'évaluation des risques, le provisionnement correspond à l'évolution du profil des risques. Le graphique ci-contre fait apparaître que la distribution des projets, par catégorie de risque, a été plus large en 1997 qu'en 1996, la moyenne pondérée du risque de portefeuille de la Banque augmentant légèrement pendant l'exercice.

Résultats

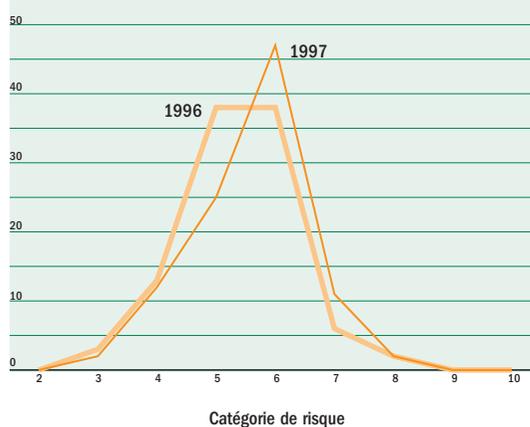
Le revenu brut provenant d'opérations sur les fonds propres de la Banque a atteint environ 50% du revenu total en 1997. En valeur, le revenu brut provenant des opérations bancaires a augmenté de plus de 68% par rapport à 1996. Le produit des intérêts sur prêts a progressé de près de 50% pour atteindre 220,4 millions d'écus, ce qui représente 62% du revenu brut provenant des opérations bancaires. Les commissions perçues ont diminué de 2 millions d'écus par rapport à 1996 et se sont chiffrées à 44,1 millions d'écus.

Le bénéfice réalisé sur la cession de titres de participation, qui s'est élevé à 76,1 millions d'écus, a été considérablement plus élevé que le chiffre indiqué pour 1996, soit 8,7 millions d'écus, ce qui s'explique par la variabilité du moment choisi pour la vente des titres de participation et du produit de cette vente, et a eu pour effet de modifier sensiblement la structure du revenu de la Banque. En particulier, le moment choisi pour la vente de titres de participation est lié à la date à laquelle l'exécution des projets est terminée. Il est probable que le nombre des ventes de titres de participation augmentera à mesure que le portefeuille grandissant de titres d'investissement continuera de mûrir. Il est toutefois difficile de prédire quel pourrait être le produit de ces ventes.

En 1997, les dividendes sur le portefeuille de titres d'investissement ont rapporté 16,2 millions d'écus, contre 7,7 millions d'écus en 1996, ce qui traduit la

Répartition des risques de portefeuille

(en pourcentage)



maturité croissante du portefeuille de titres d'investissement et la rentabilité accrue de ces opérations.

Opérations de trésorerie

Portefeuille

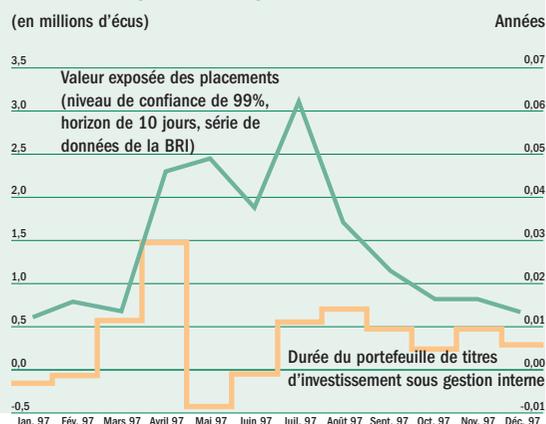
En 1997, la valeur des placements de trésorerie a diminué de 660,8 millions d'écus pour tomber à 6,5 milliards d'écus en fin d'exercice. Cela traduit à la fois l'encours des décaissements pour les opérations bancaires et une diminution des créances à court terme au cours de l'exercice. Ces placements se décomposaient comme suit : 5,3 milliards d'écus de créances représentées par un titre et 1,2 milliard d'écus de placements auprès d'établissements de crédit. Outre ces avoirs liquides, la Banque emploie des instruments dérivés soigneusement sélectionnés dans le cadre de son programme de placements stratégiques (voir plus bas).

En fin d'exercice, un montant de 997,4 millions d'écus, soit 15,1% du portefeuille global de placements, était géré par 14 gestionnaires externes indépendants. Les fonds sous gestion externe comprenaient 489,3 millions d'écus d'opérations en écus sur taux d'intérêt ainsi que l'équivalent de 508,1 millions d'écus d'opérations sur des titres garantis libellés en dollars des Etats-Unis. Les fonds sont placés auprès de gestionnaires indépendants pour pouvoir profiter de services et de techniques de placement spécialisés et disposer d'un indice de rendement externe. Ces gestionnaires indépendants sont tenus d'appliquer dans leurs placements les mêmes directives que celles que la Banque suit dans la gestion interne de ses fonds.

Risques

L'ensemble des risques de marché encourus par la BERD est resté relativement modeste pendant toute l'année 1997, c'est-à-dire à un niveau nettement inférieur aux limites fixées dans la politique de

Evolution des profils de risque



limitation des risques. Certains taux d'intérêt en valeur absolue ont été mesurés à intervalles réguliers ; la plupart des stratégies visaient toutefois à suivre l'évolution des courbes de rendement des principales monnaies ou la convergence/divergence des taux d'intérêt européens d'un marché à l'autre. Les risques directs liés à l'instabilité des taux d'intérêt ont été peu fréquents et très limités, la Banque n'ayant que rarement recours à des options sur les taux d'intérêt. Les risques liés aux taux de change ont été minimes.

Au 31 décembre 1997, la valeur exposée du portefeuille de placements sous gestion interne de la Banque, calculée sur la base d'un niveau de confiance de 99% sur un horizon de 10 jours, était de 700 000 écus¹. Sur l'ensemble de l'exercice, comme l'illustre le graphique ci-dessus, la valeur exposée globale du portefeuille de placements a varié entre 500 000 écus et 3,2 millions d'écus.

Dans l'ensemble, les chiffres de 1997 ont été très comparables à ceux de 1996. Les valeurs exposées – même au sommet de la courbe – devraient être interprétées à la lumière d'un portefeuille total de 7,5 milliards d'écus en moyenne pendant l'année et de la prudence des bases de calcul. Le risque de marché pour les fonds sous gestion externe a aussi été modeste pendant l'année et n'a guère modifié le profil de risques du portefeuille total.

La cote générale de crédit du portefeuille de titres de placement est restée élevée en 1997, 89,1% des fonds étant placés dans des titres cotés au moins AA-. Le portefeuille est réparti entre 26 pays, dont certains ont été touchés par la crise financière en Asie du Sud-Est parce qu'ils détenaient principalement des titres de créance coréens garantis par l'Etat. Les seuls pays à

représenter plus de 7,0% du total des risques ont été les Etats-Unis d'Amérique avec 35,3% et le Japon avec 19,6%.

Résultats

Les placements gérés par le Département de la trésorerie ont produit pour l'exercice un revenu brut de 354,2 millions d'écus. Cette progression de 129,6 millions d'écus par rapport à 1996 est imputable à l'augmentation du volume des placements et à des résultats meilleurs que prévu.

En fin d'exercice, le rendement total des opérations du Département de la trésorerie était de 67 points de base supérieur au taux de référence, et le rendement du sous-financement LIBOR était de 40 points de base.

Financement

Capital

Capital initial

A la fin de 1997, les fractions du capital libéré reçues en espèces et sous forme de billets à ordre se montaient au total à 2,9 milliards d'écus. Il a été reçu pendant l'année un montant de 18,2 millions d'écus correspondant à des arriérés de souscription et 10,5 millions d'écus de la Corée correspondant à une augmentation spéciale des parts allouées à ce pays. En outre, il a été encaissé pour 81,7 millions d'écus de billets à ordre. A la fin de l'exercice, l'encours des arriérés de paiement de 12 membres, soit 13,2 millions d'écus, représentait moins de 1% du capital souscrit libéré.

Augmentation de capital

La décision de doubler le capital autorisé de la BERD, qui a ainsi été porté à 20 milliards d'écus, a pris effet le 3 avril 1997, ce qui a permis à la Banque de poursuivre sa stratégie de croissance soutenable.

Au 31 décembre 1997, 48 membres avaient déposé des instruments de souscription pour 845 035 actions au total, ce qui représente environ 85% de l'augmentation générale de capital. Certains des 12 membres restants sont sur le point de mener à bien les procédures internes nécessaires pour souscrire à l'augmentation générale de capital. Une nouvelle augmentation du capital souscrit de la Banque interviendra donc sans doute dans un avenir proche.

Adéquation du capital

L'augmentation à 20 milliards d'écus du capital autorisé de la BERD, approuvée en avril 1996, devait permettre à la Banque de continuer à appliquer sa stratégie de

¹ Ce chiffre, qui se fonde sur les paramètres relativement prudents recommandés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, revient à dire que la Banque avait une chance de 1 sur 100 d'enregistrer des pertes d'au moins 700 000 écus sur un horizon de 10 jours par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des taux de change.

croissance soutenable sans avoir de nouveau recours à des reconstitutions de capital. Compte tenu de sa volonté d'autofinancement, la Banque a activement poursuivi ses efforts pour assurer une utilisation efficace du capital.

Dans l'application de sa stratégie opérationnelle, la BERD utilise son capital conformément à ses paramètres réglementaires et financiers. A cet égard, la Banque continue à perfectionner ses méthodes d'évaluation de l'utilisation et de l'adéquation du capital en assortissant la mesure quantitative de la marge de décaissement d'une évaluation des risques². Les travaux dans ce domaine se poursuivront dans le cadre de l'examen ordinaire de la politique financière et du capital.

Couverture du capital

Conformément à la politique adoptée en 1993, la BERD a procédé à des opérations de couverture pour les équivalents en écus des dotations en capital attendues en 1997 en dollars des Etats-Unis et en yen japonais. Les écarts entre les montants en écus effectivement reçus et les montants déterminés conformément aux taux de change fixes ont été versés à la réserve de conversion. Au cours de l'exercice, cela a produit un gain net de 50,7 millions d'écus pour la réserve de conversion.

Emprunts

La politique de la Banque en matière d'emprunts répond à deux grands principes : d'une part équilibrer le profil d'échéance de ses actifs et de ses passifs afin de minimiser les risques de refinancement et d'autre part se procurer au moindre coût les ressources à long terme dont elle a besoin pour ses opérations.

Au 31 décembre 1997, le total des emprunts se chiffrait à 7,4 milliards d'écus, soit une augmentation de 0,4 milliard d'écus par rapport à 1996. Ce chiffre tient compte de l'incidence nette des nouvelles émissions, des échéances et des rachats. Dans le cadre de son programme d'emprunts à moyen et à long terme, la Banque a procédé à 27 nouvelles opérations à un taux moyen de swap égal au LIBOR moins 47 points de base. L'encours des emprunts à moyen et à long terme de la Banque en fin d'exercice avait une durée de vie moyenne de 5,5 ans. Parmi les transactions importantes réalisées par la Banque figurent les premières émissions d'obligations en livres sterling, en won coréens et en nouveaux dollars de Taiwan, ainsi qu'une première émission en euro dans le cadre du programme d'euro-effets à moyen terme de la Banque.

Des émissions à court terme classées dans la catégorie des créances sur titres ont donné lieu à 20 transactions à un coût moyen après swap au LIBOR moins 45 points de base.

Dépenses

Le total des dépenses de l'exercice, y compris les amortissements, s'est monté à 152,1 millions d'écus, soit 5,7 millions d'écus de plus qu'en 1996. Les frais généraux de la Banque pendant l'exercice ont dépassé de 3,9 millions d'écus ceux de 1996, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation prudentielle en fin d'exercice pour le règlement aux employés des primes correspondant à 1997 (8,0% de l'ensemble des traitements) qui devraient être versées en mars 1998. Cela a été décidé pour tenir compte d'une norme internationale de comptabilité approuvée depuis peu en ce qui concerne les prestations accordées aux employés et qui fait suite à la décision de la Banque d'adopter le plus rapidement possible les aspects concrets des nouvelles normes. Si l'on tient compte de l'effet de cette augmentation des primes, les frais généraux de la Banque ont été inférieurs de 1,0 million d'écus environ à ceux de l'exercice précédent.

Les frais généraux se sont situés confortablement dans les limites du budget de 1997, ce qui a été possible grâce à la discipline budgétaire que la Banque a continué d'appliquer, à une maîtrise efficace des dépenses et à un vigoureux programme de recouvrement des coûts.

La politique de la Banque consiste à conclure des contrats de change pour veiller à ce que ses dépenses, libellées en livres sterling pour l'essentiel, ne soient pas affectées de façon négative, lorsqu'elles sont converties en écus aux fins de la comptabilité, par les fluctuations des taux de change entre l'écu et la livre sterling ; cette politique a eu des répercussions positives sur le niveau des dépenses, dont le montant en écus a ainsi diminué de 25,4 millions d'écus. Les dépenses en livres sterling ont été converties en écus à un taux moyen de 1,453 livre sterling pour un écu pendant l'exercice. Grâce aux contrats de change, un taux moyen de 1,2295 livre sterling pour un écu a été obtenu. La Banque a également conclu une série de contrats d'options pour se protéger contre le coût des dépenses en livres sterling nécessaires pour couvrir les frais généraux à l'avenir. Au 31 décembre 1997, la valeur de ces options sur le marché indiquait un bénéfice de 39,8 millions d'écus, qu'il a été décidé de reporter pour le comptabiliser dans l'exercice ultérieur approprié, conformément à la politique de comptabilisation de la Banque.

² La marge de décaissement est le montant des fonds dont dispose la Banque pour engager de nouveaux prêts, placements et garanties avant d'atteindre la limite 1:1 du ratio d'engagements par rapport à ses fonds propres. Ce ratio 1:1 exige que le montant total de l'encours des prêts, des placements et des garanties de la Banque dans ses opérations ordinaires ne peut dépasser le montant total du capital souscrit net d'obligations, des réserves et des excédents.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'est établie à 15,1 millions d'écus, soit 1,9 million d'écus de plus qu'en 1996 par suite de l'amortissement accéléré de tous les avoirs fixes de la Banque (à l'exception des améliorations apportées à des immeubles loués à bail) à la suite d'un examen de leur vie utile, qui a été ramenée à 12 mois. Cela a eu pour effet d'accélérer l'amortissement des éléments d'actif les plus anciens, le cycle d'amortissement des dépenses actuelles et à venir étant ainsi ramené à 12 mois.

Provisions

La politique de provisionnement de la Banque vise à ce que le niveau des provisions générales soit fixé en fonction du risque de crédit attribué aux prêts et prises de participation, tel qu'évalué par le service indépendant de gestion des risques de la Banque. En outre, la Banque constitue une provision contre l'ensemble des risques imprévus équivalant à 0,75% du total de l'encours de ses engagements signés, compte tenu de la vocation essentiellement régionale de la Banque et de la présence d'un petit nombre d'opérations à haut risque dans son portefeuille. Par suite de l'examen des provisions effectué au cours du deuxième trimestre, une dotation supplémentaire de 3% aux provisions générales est désormais appliquée au titre de l'encours des décaissements à risque souverain.

En outre, la Banque continue d'avoir pour politique de constituer des provisions individualisées lorsque les circonstances le justifient.

Tous ces éléments combinés se sont traduits pour l'exercice par une dotation aux provisions de 177,7 millions d'écus, soit une progression de plus de 90% par rapport au total pour 1996. L'augmentation des provisions totales reflète l'expansion continue du portefeuille et l'augmentation des provisions pour risques généraux de portefeuille à laquelle il a été décidé de procéder par mesure de prudence. La dotation aux provisions pour 1997 comporte de nouvelles provisions individualisées de 57,8 millions d'écus qui ont été constituées pour tenir compte du mûrissement du portefeuille, ce qui a porté le total des provisions individualisées à 81,0 millions d'écus en fin d'exercice. Les provisions pour risque souverain sur le portefeuille existant se sont élevées à 33,3 millions d'écus en 1997.

Du fait des dotations auxquelles il a été procédé en 1997, les provisions cumulées ont atteint 409,4 millions d'écus. Les provisions et les réserves représentaient ainsi 11% de l'encours du portefeuille de prêts et de participations.

Perspectives pour 1998

La Banque devrait continuer en 1998 à progresser sur la voie d'une rentabilité durable. Toutefois, sa position financière restera exposée à l'éventualité d'une dépréciation de son portefeuille et à des incertitudes dans l'environnement dans lequel elle opère.

La Banque continuera de s'attacher en priorité à renforcer ses réserves et à constituer les provisions qu'impose une politique de prudence axée sur le renforcement de sa responsabilité financière.

Rapports et informations supplémentaires

Dans les rapports qu'elle présente et les informations qu'elle publie, la BERD a pour politique d'appliquer les meilleures pratiques en observant les conventions comptables des institutions financières du secteur privé.

Principes de gestion financière et de gestion des risques

Le principe prééminent qui inspire les politiques financières de la Banque est celui d'une saine gestion financière, telle que définie dans l'Accord portant création de la Banque, qui délimite le cadre à l'intérieur duquel elle doit s'acquitter de son mandat.

Les principes de gestion financière de la Banque doivent lui permettre :

- de garantir sa viabilité financière
- d'accumuler des réserves et d'assurer une rentabilité durable
- d'orienter toutes ses activités vers le marché et l'obtention de résultats
- de travailler sur la base d'un système de gestion globale des risques
- de garantir la transparence de ses opérations, de veiller au respect de l'obligation redditionnelle à tous les niveaux et d'appliquer une gouvernance efficace.

La Banque encourt des risques de crédit dans le cadre aussi bien de ses opérations ordinaires que de ses activités de placement. Le risque de crédit reflète la possibilité que les emprunteurs ou les contrepartistes, dans le cas des activités de trésorerie, manquent à leurs obligations contractuelles ou que la valeur des placements de la Banque se trouve compromise. La très grande majorité des risques de crédit concernent le portefeuille d'opérations bancaires. Le service indépendant de gestion des risques s'emploie à identifier correctement les risques éventuels et à les gérer et les atténuer comme il convient grâce à un processus détaillé et rigoureux d'analyse des opérations de crédit envisagées, qui est revu chaque année pour en déterminer l'efficacité et l'efficacé et pour le perfectionner, compte tenu de l'expérience acquise. Toutes les opérations ordinaires sont aussi revues à intervalles réguliers afin de déterminer rapidement si des modifications doivent être apportées à la cotation des risques.

En ce qui concerne les risques de marché, la Banque est exposée surtout aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change qui peuvent affecter les positions prises par la Banque, particulièrement dans le cadre de son portefeuille de titres de placement. La Banque s'efforce de limiter et de gérer autant que faire se peut les risques de marché qui pèsent sur son portefeuille de titres grâce à une gestion dynamique de son actif et de son passif ainsi que de ses positions de change. La Banque ne conclut de contrats de change qu'à des fins de couverture, et elle ne prend aucune position active. La Banque gère les risques de taux d'intérêt à la fois en alignant le profil des taux d'intérêt sur ses éléments d'actifs et ses engagements et en utilisant des instruments financiers dérivés. En combinant l'analyse des limites autorisées et de la valeur exposée, les risques liés aux

fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt sont mesurés indépendamment des opérations de trésorerie afin de respecter les directives de la Banque.

Au début de 1997, la Banque a amélioré la politique d'évaluation des risques en assortissant l'analyse de la valeur exposée d'un ensemble d'essais de contrainte pour compte propre. L'analyse de la valeur exposée fait apparaître l'impact que peuvent avoir les fluctuations des taux du marché sur la valeur nette actuelle de l'actif et du passif de la Banque en fonction d'une série d'hypothèses données et des cours et coefficients récents. Les essais de contrainte portent sur les fluctuations importantes mais peu probables et souffrent moins de l'hypothèse restrictive qui accompagne le concept de valeur exposée. Les essais de contrainte utilisés pour compléter la notion de valeur exposée permettent d'analyser le comportement du marché sur une plus longue période et donc de mieux vérifier la fiabilité de certaines des hypothèses à la base de la notion de valeur exposée.

Conformément à son objectif primordial, qui est celui de préserver son capital, la Banque calcule la valeur exposée et les essais de contrainte en les exprimant en termes de risque au-dessus du taux de rendement des placements pris comme référence, lui-même fondé sur le LIBOR³. La Banque veille tout particulièrement à ce que les risques de marché auxquels ses opérations sont exposées demeurent nettement inférieurs aux limites fixées dans sa politique de gestion des risques ; elle suit donc de près les tendances de la valeur exposée et des essais de contrainte.

Les risques opérationnels sont tous les risques autres que les risques de crédit et de marché. Généralement parlant, ils reflètent les pertes qui peuvent se produire à la suite d'erreurs ou d'omissions dans le traitement et le règlement des transactions ou dans la comptabilisation des résultats financiers, y compris par suite de fraudes ou de défaillances des mécanismes de contrôle. A un niveau plus général encore, ces risques sont ceux qui sont liés à l'ensemble de l'environnement de travail, y compris les pratiques que la Banque suit en affaires et la façon dont elle est gouvernée.

Si les effets des risques de marché et de crédit peuvent être activement recherchés comme source de rentabilité, la Banque s'emploie à garantir que ces risques demeurent dans les limites de sa politique de gestion des risques. Son principal souci demeure donc l'évaluation et, au besoin, l'atténuation de ces risques plutôt que leur élimination complète. Inversement, les risques opérationnels ne sont jamais activement recherchés car ce ne sont généralement que des risques de récession ; dans ce domaine, l'accent est donc mis sur l'identification et la prévention.

Parmi les politiques et les procédures que la Banque a mises en place pour se prémunir contre divers types de risques opérationnels, il y a lieu de citer :

- le Code de conduite de la Banque
- des mécanismes de recouvrement des pertes et de planification d'urgence
- la politique de la Banque en matière de communication et de publication d'informations
- les procédures de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent
- les procédures à suivre en cas de fraude ou de fraude soupçonnée
- la politique de la Banque en matière de gestion de l'information
- les principes directeurs concernant la gestion des risques opérationnels liés aux activités de placement
- les politiques régissant la passation des marchés.

³ Une valeur exposée nulle par exemple dénoterait l'absence de tout risque de change ou un risque de taux d'intérêt sur l'actif de la Banque correspondant exactement à celui du taux de référence.

Ces règles et procédures viennent compléter les normes élevées d'éthique professionnelle qu'applique la Banque et le système de contrôle interne et d'équilibre et de séparation des pouvoirs qui met la Banque à l'abri de tout risque opérationnel aux premiers stades de ses opérations.

Utilisation d'instruments dérivés

Les instruments dérivés englobent tous les contrats dont la valeur est dérivée d'un ou plusieurs instruments financiers ou indices sous-jacents. Il s'agit notamment de swaps de taux d'intérêt et de monnaies, de contrats de change à terme, de contrats à terme, d'options ou de combinaisons de ces différents instruments.

La Banque se sert des instruments dérivés essentiellement pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change aussi bien dans ses opérations bancaires que dans ses opérations de trésorerie. En outre, le Département de la trésorerie participe à des opérations dérivées, sous réserve de limites prudentielles, dans le cadre de ses activités de placement en général. La Banque utilise aussi des instruments de crédit dérivés au lieu de faire recours à des placements dans certains titres. Le tableau ci-après fournit des renseignements sur le risque de crédit qui accompagne l'utilisation d'instruments dérivés par la Banque.

En matière de gestion des risques de trésorerie, la Banque applique les recommandations formulées par le G30 concernant l'utilisation des produits dérivés, qui représentent les meilleures pratiques suivies dans le secteur. Elle applique intégralement toutes les recommandations concernant les utilisateurs finals, tels que ceux-ci sont définis par le G30. Elle a également décidé de se conformer aux recommandations concernant les contrepartistes dans la mesure où, comme ces derniers, elle a recours à des instruments dérivés pour prendre des positions stratégiques à

(en millions d'euros)	31 décembre 1997	31 décembre 1996
Contrats de crédit dérivés ¹	1 936	1 400
Accords de swap et accords de gré à gré² :		
Risque lié au prix du marché, accords de précompensation/garantie	617	652
Risque lié au prix du marché, accords de précompensation/garantie	353	460

¹ Ces montants représentent la plus lourde perte que la Banque pourrait encourir au cas où ses contrats de crédit dérivés pourraient faire l'objet d'une action en justice par ses contrepartistes et où il ne lui serait pas possible d'obtenir le remboursement des actifs en question.

² Ces montants représentent ce qu'aurait coûté le remplacement des accords de swap et de gré à gré qui ont une valeur positive pour la Banque en cas de défaillance des contrepartistes.

l'intérieur de limites clairement définies.

Les risques de taux d'intérêt liés aux instruments dérivés sont combinés à ceux qui découlent de tous les autres instruments dont la valeur dépend des taux d'intérêt. La Banque veille tout particulièrement aux risques propres à l'utilisation d'instruments dérivés, par exemple en surveillant le risque d'instabilité dans le cas des options, le risque de marge dans le cas des swaps et le risque de base dans le cas des contrats à terme.

La Banque applique des critères rigoureux afin de minimiser les risques de crédit afférents aux contreparties avec lesquelles elle réalise des transactions dérivées sur le marché de gré à gré. De telles transactions ne peuvent être passées qu'avec des sociétés cotées AAA ou des banques ou entités souveraines cotées au moins AA.

La Banque s'attache à atténuer encore plus les risques de crédit en ayant systématiquement recours à différentes techniques d'amélioration de la qualité de ses créances. Les transactions sur instruments dérivés sur le marché hors-cote sont

systématiquement documentées au moyen d'accords-cadres prévoyant une compensation lors de la liquidation des positions et la Banque s'est employée à élargir le champ d'application de cette disposition en documentant un aussi grand nombre que possible des instruments traités avec un contrepartiste donné dans le cadre d'un seul et même accord-cadre inspiré du modèle de l'*International Swap Dealers Association* (ISDA).

La Banque a de plus en plus largement recours aux accords de garantie, et des négociations sur ce point ont été menées à bien ou sont en cours avec la grande majorité des établissements bancaires qui sont parties à ses opérations sur instruments dérivés.

Gouvernance de la Banque

La Banque est résolue à continuer d'appliquer un système de gouvernance efficace définissant clairement l'ensemble des responsabilités et des mécanismes de contrôle connexes pour garantir que ses activités soient menées de façon transparente et responsable. Cette structure institutionnelle repose sur un système de rapports destiné à faire en sorte que l'information dont ont besoin les différents départements fonctionnels de la Banque leur parvienne comme il convient et que le système d'équilibre des pouvoirs fonctionne efficacement.

Son acte constitutif est l'Accord portant création de la Banque, qui stipule que celle-ci est dotée d'un Conseil des gouverneurs, d'un Conseil d'administration, d'un Président et de Vice-Présidents, assistés par un cadre de fonctionnaires et d'agents.

Le Conseil des gouverneurs, qui représente les 60 actionnaires de la Banque, est investi de tous les pouvoirs de celle-ci. Hormis certains pouvoirs réservés, le Conseil des gouverneurs a délégué l'exercice de ses pouvoirs au Conseil d'administration, tout en continuant d'assurer la direction d'ensemble de la Banque.

Conseil d'administration et Comités du Conseil

Sous l'autorité globale du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration est responsable de la conduite des activités de la Banque en général et exerce des pouvoirs qui lui ont été expressément conférés par l'Accord ainsi que ceux qui lui ont été délégués par le Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a constitué trois comités pour l'assister dans ses travaux :

- Le Comité d'audit
- Le Comité du budget et des questions administratives
- Le Comité de la politique financière et des opérations.

La composition exacte de ces comités en 1997 est donnée à la page 113 du présent rapport.

Le Président et le Comité exécutif

Le Président est élu par le Conseil des gouverneurs. Il est le représentant légal de la Banque et assure la direction des affaires courantes de la Banque sous la direction du Conseil d'administration.

Le Comité exécutif, présidé par le Président de la Banque, est composé des membres de la direction générale de la Banque.

Rapports

Les structures institutionnelles de la Banque sont appuyées par un système extrêmement complet de rapports sur la gestion financière et administrative. Dans ses rapports financiers, la Banque publie toutes les informations appropriées au sujet des résultats de ses activités et des risques auxquels elles sont exposées et applique les meilleures pratiques suivies dans le secteur. En outre, la Banque présente différents rapports au Conseil d'administration et à ses comités. La direction générale a accès à des informations détaillées pour pouvoir surveiller la mise en oeuvre des plans stratégiques et l'exécution des budgets.

Politique de rémunération

La Banque a mis au point pour rémunérer son personnel une politique axée sur le marché, compte tenu des contraintes

auxquelles elle est soumise en tant qu'institution multilatérale, qui doit lui permettre :

- d'être compétitive pour pouvoir attirer et fidéliser un personnel hautement compétent ;
- de tenir compte des différents niveaux de responsabilité ;
- d'être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter rapidement au marché ; et
- de motiver et d'encourager d'excellentes performances.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, les actionnaires de la Banque sont convenus que celle-ci devrait fonder le barème des traitements sur les rémunérations versées par les institutions comparables et que les rémunérations seraient fonction des résultats.

Le programme de primes est conçu de manière à récompenser la contribution individuelle et collective apportée aux résultats de la Banque dans son ensemble. Les primes, bien qu'elles représentent un élément important de la rémunération totale, sont limitées à un pourcentage déterminé du traitement de base. En règle générale, les primes versées ne dépassent pas 30% du traitement de base.

Les membres du Conseil d'administration, le Président et les Vice-Présidents de la Banque ne sont pas admis à participer au programme de primes. Le Conseil des gouverneurs détermine la rémunération des administrateurs et du Président et le Conseil d'administration détermine celle des Vice-Présidents.

An 2000

La politique de la Banque à l'égard de la menace de la "bogue du millénaire" ou de l'an 2000 qui pèse sur de nombreux systèmes informatiques est définie par un comité de coordination de la direction générale. Des provisions suffisantes ont été inscrites au budget des services informatiques afin que des progrès significatifs puissent être accomplis dans les délais prévus pour sauvegarder les systèmes de la Banque.

La Banque est relativement bien placée pour répondre de manière positive au problème que soulève le changement de date en raison de son implantation récente et de la modernité de la plupart de ses systèmes et de son équipement informatique.

Un certain nombre des systèmes existants de la Banque, y compris les progiciels et les programmes sur mesure, ont déjà fait l'objet d'un audit et certaines mesures qui s'imposent pour assurer une transition sans à-coups ont été définies. Les systèmes et équipements restants seront évalués dans le courant de l'année 1998. Les changements ou les remplacements nécessaires devraient avoir été effectués et pleinement vérifiés d'ici le milieu de l'année 1999.

Un effort parallèle est réalisé pour que les autres opérations internes de la Banque ne soient pas affectées par le changement de date.

L'euro

La Banque utilise l'écu pour établir ses rapports et a donc toujours utilisé deux monnaies parallèlement dans sa comptabilité et ses rapports. Etant donné que la BERD fait des emprunts et des prêts dans des monnaies multiples et qu'elle ne traite pas avec les particuliers, l'introduction de l'euro devrait avoir un impact beaucoup plus faible sur la BERD que sur beaucoup d'autres institutions financières.

Les aspects juridiques de la continuité de l'actif, du passif et des instruments dérivés de la BERD ont été examinés et un coordonnateur principal a été désigné pour garantir que toutes les questions d'opérations, de règlement et de documentation liées au passage à l'euro seront entièrement réglées par la Banque dans les délais voulus. Le plan de mise en oeuvre comportera des réserves suffisantes pour permettre à la BERD de participer à tous les programmes de conversion pertinents organisés par toutes les banques centrales.

Activités de la Banque

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1997

	Note	31 décembre 1997 En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		220 410	149 446
Des titres à revenu fixe		287 639	160 329
Autres		54 732	60 615
Intérêts et charges assimilées		(365 536)	(192 371)
Produit net d'intérêt		197 245	178 019
Produit des titres de participation		16 236	7 726
Commissions nettes perçues	3	44 059	46 049
Gains (pertes) sur opérations financières	4		
Gain net sur cession de titres de participation		76 074	8 715
Solde des opérations sur titres		15 768	3 963
Solde des opérations de change		(3 418)	(730)
Produit d'exploitation		345 964	243 742
Frais généraux	5	(137 061)	(133 187)
Dotation aux amortissements		(15 075)	(13 213)
Résultat brut d'exploitation		193 828	97 342
Dotation aux provisions	6	(177 678)	(92 454)
Bénéfice de l'exercice		16 150	4 888

Bilan

Au 31 décembre 1997

	Note	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Actif					
Créances et opérations sur titres					
Créances sur les établissements de crédit		1 211 801		1 757 849	
Portefeuille-titres	7	5 335 798	6 547 599	5 450 558	7 208 407
Autres actifs			655 750		487 522
Prêts et titres de participation	8				
Prêts	9	3 462 098		2 460 740	
Titres de participation	9	842 450		619 737	
			4 304 548		3 080 477
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	11		46 816		51 994
Capital libéré					
Billets à ordre émis par les membres	15		12 315		86 745
Fractions échues restant à recevoir	14		10 218		27 447
Fractions appelées et non échues	14		1 917 892		21 622
Total de l'actif			13 495 138		10 964 214
Passif					
Emprunts					
Dettes envers les établissements de crédit		511 536		1 404 504	
Dettes représentées par un titre	12	6 874 147	7 385 683	5 572 257	6 976 761
Autres passifs	13		982 687		872 484
Provisions pour risques généraux de portefeuille	6		151 204		121 909
Capital souscrit	14	18 369 100		9 883 750	
Capital non appelé		(13 492 115)		(6 918 625)	
Capital libéré			4 876 985		2 965 125
Réserves			82 429		23 047
Bénéfice de l'exercice			16 150		4 888
Capitaux propres			4 975 564		2 993 060
Total du passif et des capitaux propres			13 495 138		10 964 214
Hors-bilan					
Engagements	10		4 345 399		4 056 451

Variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 1997

	Capital souscrit En milliers d'écus	Capital non appelé En milliers d'écus	Réserve de conversion En milliers d'écus	Réserve générale En milliers d'écus	Réserve spéciale En milliers d'écus	Pertes cumulées En milliers d'écus	Réserves total partiel En milliers d'écus	Bénéfice de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 31 décembre 1995	9 883 750	(6 918 625)	7 397	12 705	31 641	(39 653)	12 090	7 507	2 984 722
Différences de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	(128)	-	-	-	(128)	-	(128)
Impôt interne pour l'année	-	-	-	3 578	-	-	3 578	-	3 578
Commissions désignées pour l'année précédente	-	-	-	-	19 670	(19 670)	-	-	-
Bénéfice prélevé sur l'exercice précédent	-	-	-	-	-	7 507	7 507	(7 507)	-
Bénéfice de l'année	-	-	-	-	-	-	-	4 888	4 888
Au 31 décembre 1996	9 883 750	(6 918 625)	7 269	16 283	51 311	(51 816)	23 047	4 888	2 993 060
Différences de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	50 703	-	-	-	50 703	-	50 703
Impôt interne pour l'année	-	-	-	3 791	-	-	3 791	-	3 791
Commissions désignées pour l'année précédente	-	-	-	-	22 701	(22 701)	-	-	-
Bénéfice prélevé sur l'exercice précédent	-	-	-	-	-	4 888	4 888	(4 888)	-
Augmentation du capital	8 450 350	(6 583 990)	-	-	-	-	-	-	1 866 360
Allocation de nouveaux titres de participation – capital initial	35 000	10 500	-	-	-	-	-	-	45 500
Bénéfice de l'année	-	-	-	-	-	-	-	16 150	16 150
Au 31 décembre 1997	18 369 100	(13 492 115)	57 972	20 074	74 012	(69 629)	82 429	16 150	4 975 564

Conformément à l'Accord, il est proposé qu'un montant égal à 22,4 millions d'écus, qui représente les commissions perçues durant l'exercice clos le 31 décembre 1997, soit prélevé en 1998 sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 1997 et affecté à la réserve spéciale.

La réserve de conversion représente les différences de change résultant de la conversion des souscriptions reçues dans des monnaies autres que l'écu. La Banque a pour politique de conclure des contrats de change à terme pour fixer la valeur connue en écus des futures souscriptions au capital libellées en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les différences entre les montants en écus obtenus au moyen de ces contrats et calculés sur la base des taux de change fixes sont imputées à la réserve de conversion. La Banque conclut d'autres contrats de change lorsque, les dates de paiement ou d'encaissement n'ayant pas été respectées, des ajustements doivent être apportés à la réserve de conversion. La variation de 50,7 millions d'écus observée dans le compte de la réserve de conversion en 1997 correspond essentiellement aux gains non réalisés sur les couvertures à terme de la seconde augmentation du capital par rapport aux taux de conversion fixes. En conséquence, étant donné qu'il s'agit d'entrées de capitaux, les gains ont été imputés directement aux réserves au lieu d'être portés au compte de résultat.

La réserve générale représente l'impôt interne payé conformément à l'Article 53 de l'Accord, qui stipule que les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière. Aux termes de l'Accord, le prélèvement dudit impôt interne est effectué au bénéfice de la Banque et porté à la réserve générale. En vertu de l'Article 53 de l'Accord et de l'Article 16 de l'Accord de siège, les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu au Royaume-Uni.

Conformément à l'Accord, la Banque s'est dotée d'une réserve spéciale pour lui permettre de faire face à certaines pertes déterminées. Ladite réserve a été constituée, conformément à la politique financière de la Banque, par affectation de 100% des commissions désignées à cet effet reçues par la Banque au titre de prêts, garanties sur prêts et garanties d'émission de titres. La réserve spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant.

La perte reportée d'exercices antérieurs représente les pertes cumulées après affectation à la réserve spéciale des commissions désignées à cet effet.

Tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 1997

	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	16 150		4 888	
Ajustements pour :				
Dotations aux provisions	177 678		92 454	
Dotations aux amortissements	15 075		13 213	
Gains réalisés sur titres de participation	(76 074)		(8 715)	
Impôt interne	3 791		3 578	
Pertes latentes sur portefeuille de transactions	1 303		18 680	
Gains réalisés sur portefeuille d'investissements	(4 063)		(1 501)	
Mouvements des taux de change sur les provisions	5 583		-	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation (Augmentation)/diminution des actifs d'exploitation :	<u>139 443</u>		<u>122 597</u>	
Intérêts à recevoir et charges constatées d'avance	(54 290)		(31 393)	
Diminution nette des éléments du portefeuille de transactions	69 844		1 705 620	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts et charges à payer	<u>41 670</u>		<u>65 902</u>	
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'exploitation		196 667		1 862 726
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Produit du remboursement de prêts	769 923		198 168	
Produit de la vente de titres de participation	102 151		18 510	
Produit du rachat de la vente de titres de placement	10 562 122		2 670 090	
Achats de titres de placement	(10 566 324)		(5 331 291)	
Fonds avancés pour prêts et titres de participation	2 173 518		(1 328 638)	
Acquisition de biens immobiliers, de technologie et de matériel de bureau	<u>(9 897)</u>		<u>(7 275)</u>	
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement		(1 315 543)		(3 780 436)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Capital souscrit			228 214	
Fraction reçue du capital libéré	32 819			
Billets à ordre émis par les membres	74 430			
Réserve de conversion	50 703			
Emissions d'emprunts représentés par des titres	2 361 674		2 004 534	
Remboursement d'emprunts représentés par des titres	<u>(1 053 830)</u>		<u>(750 300)</u>	
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		1 465 796		1 482 448
Augmentation nette/(diminution) des disponibilités		346 920		(435 262)
Disponibilités en début d'exercice		353 345		788 607
Disponibilités en fin d'exercice¹		700 265		353 345
		1997		1996
		En milliers		En milliers
		d'écus		d'écus
¹ Les disponibilités comprennent les postes du bilan suivants :				
Créances sur les établissements de crédit		1 211 801		1 757 849
Dettes envers les établissements de crédit		(511 536)		(1 404 504)
Disponibilités au 31 décembre		700 265		353 345

Annexe aux comptes annuels consolidés

1. Création de la Banque

i Accord portant création de la Banque

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque"), ayant son siège à Londres, est une organisation internationale constituée aux termes de l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990 ("l'Accord"). Au 31 décembre 1997, 58 pays, ainsi que la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement, étaient actionnaires de la Banque.

ii Accord de siège

Le statut, les privilèges et les immunités de la Banque ainsi que de ses fonctionnaires et employés au Royaume-Uni sont définis dans l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque ("l'Accord de siège"). L'Accord de siège a été conclu à Londres à la date de démarrage des activités de la Banque, le 15 avril 1991.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables de la Banque, conformes aux normes comptables internationales et aux principes généraux de la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers. Les normes révisées ci-après ont été adoptées avant la date effective de leur entrée en vigueur : Norme 1 (révisée en 1997) sur la présentation des comptes annuels et Norme 17 (révisée en 1997) sur les baux de location.

Le bilan de la Banque est présenté selon la convention du coût historique, à l'exception des opérations sur titres et instruments dérivés connexes, qui sont comptabilisés aux prix du marché, et les biens en pleine propriété, qui sont comptabilisés au juste prix du marché. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan à la date de réalisation des risques ou rémunérations correspondants.

ii Monnaies

Conformément à l'Article 35 de l'Accord, la Banque utilise l'unité monétaire européenne (écu) comme unité de référence pour l'établissement des comptes annuels.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997. Les comptes non monétaires sont exprimés en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les postes de recettes et de dépenses sont convertis en écus au taux en vigueur à la fin du mois correspondant, sauf pour les dépenses en livres sterling qui sont couvertes et converties au taux de couverture moyen pondéré.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat. Lorsque des actifs ou passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu sont couverts, les gains ou pertes de couverture sont imputés au poste couvert et les différences de conversion entre les cours du marché en vigueur à la date de clôture et les taux de couverture sont inscrites aux postes "Autres actifs" ou "Autres passifs".

iii Capital souscrit

Aux termes de l'Accord, le capital souscrit par les membres doit être réglé en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les montants du capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sont réglés à des taux de change fixes, définis à l'Article 6.3 de l'Accord.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais non payés à la date du bilan sont convertis en écus sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1997, conformément à la politique de la Banque en la matière, telle qu'indiquée au point ii) ci-dessus. Les différences entre les montants en écus ainsi calculés et ceux calculés par application des taux de change fixes sont portées au poste "Autres actifs" ou "Autres passifs", selon le cas.

iv Portefeuille-titres

Les titres détenus à des fins d'investissement à long terme ou jusqu'à la date d'échéance sont comptabilisés au coût d'acquisition corrigé de l'amortissement de la prime ou décote constatée à l'acquisition, minoré en cas de dépréciation durable, lequel est imputé au poste "Intérêts". Les titres détenus aux fins d'autres opérations sont évalués à leur valeur de marché et les gains et pertes correspondants sont immédiatement inscrits au compte de résultat et imputés, de même que les intérêts et frais financiers afférents à ces titres, au poste "Gain net sur cession de titres de participation".

v Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable.

Les titres de participation sur lesquels la Banque a pris une double option avec des contrepartistes solvables et qui produisent un rendement minimum garanti sont assimilés, du point de vue des risques, à des titres de créance et sont par conséquent considérés et comptabilisés comme des prêts. Les titres de participation sur lesquels la Banque a une option pour amortir sa participation sous forme de revenus d'intérêts sont aussi considérés comme des prêts.

La Banque a examiné la définition des sociétés affiliées figurant tant dans la Norme 28 que dans la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers en ce qui concerne ses titres de participation. La Banque estime qu'en général, même lorsqu'elle détient 20% ou plus du capital social, ces titres de participation ne sont pas couverts par la définition des sociétés affiliées, car la Banque n'exerce pas, en principe, d'influence notable sur les opérations des compagnies dans lesquelles elle détient des participations. Par conséquent, ces titres sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition minoré des provisions. On trouvera à la note 9 des renseignements plus détaillés sur les titres de participation qui sont supérieurs à 20% du capital social de la compagnie considérée et où le coût historique excède 10 millions d'écus.

vi Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts et avances en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps : lors de l'engagement et lors du décaissement. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque souverain sont constituées pour la première fois pour l'exercice en cours; ces dotations sont effectuées lors des décaissements. Pour les fonds régionaux de capital-risque et les fonds de post-privatisation, le premier stade de la dotation se déroule en deux temps, lors de la signature de l'accord-cadre et lors de l'engagement du sous-investissement particulier. D'autres provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements contractuels (y compris les garanties), prêts et titres de participation. Ces provisions sont aussi constituées lorsque l'accord-cadre est signé pour des fonds régionaux de capital-risque et des fonds de post-privatisation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 6 décrit plus en détail les dotations de la Banque aux provisions.

vii Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau

Les biens immobiliers, technologie et matériel de bureau sont enregistrés à leur coût d'acquisition minoré des amortissements cumulés. Leur amortissement est calculé linéairement en fonction de leur durée de vie estimative, celle-ci s'établissant en général comme suit :

Pleine propriété :	néant
Agencements concernant des baux dont l'échéance est de moins de 50 ans :	terme non échu
Technologie et matériel de bureau :	1 an

Les biens immobiliers en pleine propriété sont comptabilisés à leur juste valeur sur le marché, qui correspond actuellement à peu près à la valeur indiquée. L'évaluation des biens se fait à intervalles réguliers et, au besoin, leur valeur comptabilisée sera modifiée dans les comptes annuels. Les biens immobiliers actuellement détenus par la Banque sont comptabilisés au prix coûtant car ils ont été achetés en décembre 1997.

viii Intérêts, commissions et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés en produits sur la base de l'exercice. Lorsque des prêts faisant l'objet d'un accord avec la Banque prévoient que les intérêts et commissions doivent être différés ou capitalisés, les produits peuvent néanmoins être comptabilisés à la date où ils sont reçus, selon les résultats du projet correspondant. La Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date de signature de l'accord ou à la date d'entrée en vigueur du prêt, si celle-ci est ultérieure. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies. Les autres commissions sont comptabilisées à la date d'encaissement. Les frais et primes d'émission et de remboursement sont amortis sur la durée des emprunts considérés.

Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

ix Plan de retraite du personnel

La Banque propose à quasiment tout son personnel un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées. Dans le régime de retraite à cotisations déterminées, la Banque et ses employés se partagent également les cotisations en vue du versement d'une somme forfaitaire au moment de la retraite. Le régime de retraite à prestations déterminées est entièrement financé par la Banque et les prestations sont calculées en fonction des années de service et en pourcentage de la rémunération brute finale qui y est définie. Toutes les cotisations à ces régimes et tous les autres avoirs et revenus qui s'y rapportent sont tenus par la Banque dans des comptes distincts de tous les autres actifs et peuvent être utilisés uniquement pour verser les prestations prévues par les régimes de retraite. Les cotisations effectives aux deux régimes de retraite sont imputées au compte de résultat et versées au dépositaire des avoirs du plan de retraite. Les cotisations au régime de retraite à prestations déterminées couvrent les coûts des prestations, tels que déterminés sur les conseils d'actaires indépendants. Les excédents actuariels sont amortis pendant le reste de la vie active des employés.

x Fiscalité

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, la Banque, son patrimoine et ses revenus sont, dans le cadre de ses activités officielles, exonérés de tout impôt direct ainsi que de tous droits et taxes afférents à des biens et services achetés ou importés, à l'exception des droits et taxes qui ne sont que la contrepartie de services publics rendus.

xi Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles considérées comme faisant partie des frais de premier établissement de la Banque sont comptabilisées dans le compte de résultat selon un mode linéaire et sur la même durée que celle retenue pour les besoins de l'amortissement desdites immobilisations. Les autres subventions sont comptabilisées de manière symétrique aux charges concernées sur l'exercice au cours duquel celles-ci sont encourues.

Le solde des subventions reçues ou à recevoir non porté au compte de résultat est comptabilisé au bilan comme produit constaté d'avance.

xii Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque conclut des contrats sur instruments dérivés, dont des contrats de swap de devises et taux d'intérêts, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. Ces instruments permettent à la Banque de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change afférents à ses actifs et passifs et à ses futurs flux de trésorerie en devises ainsi que de tenir compte du sentiment du marché dans les opérations de placement du Département de la Trésorerie. La Banque, agissant comme intermédiaire, fournit également de tels instruments à ses clients, en se couvrant contre les risques y relatifs au moyen d'opérations compensées avec des tierces parties. Les opérations sur instruments dérivés apparaissant dans les comptes comme opérations de couverture doivent éliminer ou réduire considérablement les risques de perte sur la position couverte, être d'emblée conçues comme des opérations de couverture et demeurer en vigueur pendant toute la durée de la couverture. Les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de trésorerie de la Banque sont comptabilisés à leur valeur de marché et les gains et pertes y relatifs sont immédiatement inscrits au compte de résultat, au poste "Gains (pertes) sur opérations financières". La Banque constitue sur son portefeuille de swaps et sur ses opérations de gré à gré une provision pour risques de crédit, frais de liquidation et dépenses courantes d'administration.

xiii Filiale

Les comptes annuels consolidés comprennent l'investissement de la Banque dans The Minotaur Fund Limited, société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée constituée aux Bermudes, dont les actions sont détenues à 100% par la Banque. Cette société est inactive.

3. Commissions nettes perçues

Les principaux éléments des commissions nettes perçues sont les suivants :

	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Commissions d'ouverture	21 193	21 311
Commissions d'engagement	16 295	16 176
Commissions de gestion	1 929	2 120
Autres commissions	4 642	6 442
Commissions nettes reçues	44 059	46 049

4. Opérations financières

	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Gain net sur cession de titres de participation	76 074	8 715

Le gain net sur cession de titres de participation réalisé en 1997 est imputable à la cession d'investissements en Estonie, en Lettonie, en Pologne et en République tchèque, et à la cession partielle d'investissements dans les Etats baltes, en Hongrie, en Pologne, en Ukraine et dans les fonds régionaux. Le gain réalisé

en 1996 reflète la cession d'investissements en Estonie et en Hongrie et la cession partielle d'investissements en Hongrie, en Lettonie, en Pologne et en République tchèque.

	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Solde des opérations sur titres		
Portefeuille de titres d'investissement	4 063	1 501
Portefeuille de titres de transaction	11 705	2 462
Solde des opérations sur titres	15 768	3 963

Le solde des opérations sur titres représente soit le gain réalisé sur la cession de titres d'investissement, soit, dans le cas du portefeuille de titres de transaction,

les gains ou pertes réalisés ou latents et les intérêts et frais financiers correspondants.

5. Frais généraux	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Dépenses de personnel i) ii)	84 868	81 787
Frais généraux nets des subventions gouvernementales iii)	52 193	51 400
Frais généraux	137 061	133 187

i) Pour l'exercice, l'effectif moyen correspondant à la rubrique des dépenses de personnel était de 786 fonctionnaires permanents (1996 : 756), 128 agents contractuels, dont 100 agents sous contrat spécial et 28 stagiaires ou temporaires, 153 agents recrutés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 76 personnes. Sur ces effectifs, 37 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

Les effectifs au 31 décembre 1997 comptaient : 804 fonctionnaires permanents (1996 : 766), 122 agents contractuels, dont 96 agents sous contrat spécial et 26 stagiaires ou temporaires, 190 agents engagés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 73 personnes. Sur ces effectifs, 35 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

ii) Les dépenses de personnel pour l'exercice comprennent un montant de 12,6 millions d'écus correspondant au plan de retraite du personnel (1996 : 10,7 millions d'écus). Pour plus de précisions sur les régimes de retraite, voir la note 22.

iii) Des subventions gouvernementales d'un montant de 2,1 millions d'écus (1996 : 2,1 millions d'écus) ont été portées au compte de résultat au titre de l'exercice.

La politique suivie par la Banque consiste à conclure des contrats sur taux de change afin de garantir que les dépenses essentiellement encourues en livres sterling, lorsqu'elles sont converties en écus pour la présentation des rapports, ne subissent pas le contrecoup défavorable du renforcement de la livre sterling par rapport à l'écu. Cela a pour effet de réduire de 25,4 millions d'écus le niveau des frais généraux en 1997 (1996 : 4,1 millions d'écus). La Banque a aussi conclu une série de contrats d'option pour couvrir le coût des ressources en livres sterling qui seront nécessaires pour régler les frais généraux qui devront être engagés. Des couvertures sont en place pour 75% environ du budget approuvé de 1998, 50% des dépenses estimatives de 1999 et 25% de celles de 2000 et de 2001. Au 31 décembre 1997, la valeur boursière de ces options faisait apparaître un gain de 39,8 millions d'écus, montant qui, conformément aux règles comptables de la Banque, a été différé et sera constaté au titre des exercices correspondants.

6. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Charges au compte de résultat	Prêts En milliers d'écus	Participations ordinaires En milliers d'écus	Participations de démarrage En milliers d'écus	Total des prêts et participations En milliers d'écus	Garanties et autres En milliers d'écus	1997 Total En milliers d'écus	1996 Total En milliers d'écus
Dotations aux provisions pour l'exercice :							
Provisions générales sur							
Décaissements non remboursés	24 229	12 439	6 088	42 756	509	43 265	34 559
Engagements non décaissés	11 440	1 994	4 255	17 689	-	17 689	24 270
Garanties	-	-	-	-	(982)	(982)	698
Provisions générales pour risque souverain	47 360	-	-	47 360	-	47 360	-
Provisions individualisées	32 835	24 922	-	57 757	-	57 757	20 022
Risques de portefeuille	10 634	1 711	124	12 469	120	12 589	12 905
Exercice clos le 31 décembre 1997	126 498	41 066	10 467	178 031	(353)	177 678	
Exercice clos le 31 décembre 1996	52 427	30 060	8 897	91 384	1 070		92 454

Etat des variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations ordinaires En milliers d'écus	Participations de démarrage En milliers d'écus	Total des prêts et participations En milliers d'écus	Garanties et autres En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1997	126 992	77 633	27 792	232 417	2 948	235 365
Dotations aux provisions	126 498	41 066	10 467	178 031	(353)	177 678
Ajustement de change	4 407	1 166	-	5 573	10	5 583
Reprises de provisions pour prêts passés par pertes et profits	(9 213)	-	-	(9 213)	-	(9 213)
Au 31 décembre 1997	248 684	119 865	38 259	406 808	2 605	409 413
Analyse :						
Provisions générales sur décaissements	67 243	54 218	7 783	129 244	597	129 841
Provisions générales pour risque souverain	47 360	-	-	47 360	-	47 360
Provisions individualisées	39 018	41 990	-	81 008	-	81 008
Provisions pour pertes déduites des actifs	153 621	96 208	7 783	257 612	597	258 209
Provisions générales sur décaissements	36 055	13 412	27 813	77 280	-	77 280
Provisions générales sur garanties	-	-	-	-	327	327
Risques de portefeuille	59 008	10 245	2 663	71 916	1 681	73 597
Provisions pour risques généraux de portefeuille	95 063	23 657	30 476	149 196	2 008	151 204
Au 31 décembre 1997	248 684	119 865	38 259	406 808	2 605	409 413

Les participations de démarrage concernent les opérations qui facilitent la restructuration et la privatisation ultérieures d'entreprises étatiques ou la restructuration d'entreprises récemment privatisées.

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. Pour tous les actifs à risque souverain, une provision de 3% est effectuée sur les décaissements. Sur l'imputation de 47,4 millions d'écus correspondant à 1997, la provision pour risque souverain au 31 décembre 1996 représentait 33,3 millions

d'écus. Dans le cas des fonds régionaux de capital-risque et des fonds de post-privatisation, qui font partie des participations de démarrage, une première tranche de 25% est prise lors de la signature de l'accord-cadre. La deuxième tranche de 25% est versée lors de la signature du sous-investissement dont il s'agit et les 50% restants sont versés lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets des remboursements, sont portées au poste "Provisions pour risques généraux de portefeuille". Les provisions générales faites lors du décaissement et les provisions individualisées apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Prêts et titres de participation".

7. Portefeuille-titres

	1997 Valeur comptable En milliers d'écus	1996 Valeur comptable En milliers d'écus
<i>Répartition par émetteur</i>		
Etats	603 690	1 601 600
Organismes publics	915 310	439 423
Autres emprunteurs	3 816 798	3 409 535
	5 335 798	5 450 558
<i>Répartition par portefeuille</i>		
Portefeuille de titres d'investissement	4 331 820	4 482 129
Portefeuille de titres de transaction		
Fonds sous gestion interne	18 020	125 054
Fonds sous gestion externe	985 958	843 375
	1 003 978	968 429
Au 31 décembre	5 335 798	5 450 558

8. Autres actifs

	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Intérêts à recevoir	185 930	154 732
Sommes à recevoir rattachées à la trésorerie	413 016	308 945
Divers	56 804	23 845
Au 31 décembre	655 750	487 522

9. Prêts et titres de participation

	Prêts En milliers d'écus	Participations ordinaires En milliers d'écus	Participations de démarrage En milliers d'écus	Total des titres de participation En milliers d'écus
<i>Décaissements non remboursés :</i>				
Au 1er janvier 1997	2 554 149	632 633	7 073	639 706
Décaissements	1 714 188	306 215	26 597	332 812
Remboursements, remboursements anticipés et cessions à prix coûtant	(769 923)	(26 040)	(37)	(26 077)
Ajustements de change	126 518	-	-	-
Passation par profits et pertes	(9 213)	-	-	-
Au 31 décembre 1997	3 615 719	912 808	33 633	946 441
Provisions au 31 décembre 1997	(153 621)	(96 208)	(7 783)	(103 991)
Total net des provisions au 31 décembre 1997	3 462 098	816 600	25 850	842 450
Total net des provisions au 31 décembre 1996	2 460 740	614 359	5 378	619 737
<i>Montants engagés et non décaissés :</i>				
Au 31 décembre 1997	3 674 710	355 487	103 403	458 890
Au 31 décembre 1996	3 474 616	316 462	59 419	375 881

Au 31 décembre 1997, la Banque avait huit prêts non productifs d'une valeur de 117,6 millions d'écus (1996 : 10,2 millions d'écus) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal. Des provisions spéciales de 7,5 millions d'écus (1996 : 6,4 millions d'écus) ont été constituées au titre de ces prêts.

Les participations de démarrage comprennent les fonds régionaux de capital-risque et les fonds de post-privatisation, dans le cas desquels les engagements ne sont comptabilisés que lors de la signature des accords de sous-projets particuliers. Au 31 décembre 1997, les accords-cadres au titre des Fonds régionaux de capital-risque nets des sous-projets signés représentaient 351,1 millions d'écus (1996 : 338,5 millions d'écus).

A côté des prêts et titres de participation ci-dessus, la Banque a 195,1 millions d'écus sous forme de garanties engagées mais non décaissées (1996 : 206 millions d'écus).

On trouvera ci-après la liste des sociétés dans lesquelles la participation de la Banque représentait plus de 20% du capital social au 31 décembre 1997 et dans lesquelles l'investissement total de la Banque dépassait 10 millions d'écus. En principe, la Banque ne prend une participation importante qu'en prévision d'une participation extérieure à venir dans tous les cas où elle est possible.

	% de participation
Banque de Budapest	32,4
Barum	24,4
Framlington Russian Investment Fund	24,9
Korado	44,3
Lafarge	31,0
Polish Private Equity Fund	33,3
Schooner Capital	34,9
Sodi	24,3
United Bulgarian Bank	35,0

10. Analyse des activités d'exploitation

Répartition par pays

	Décaissements non remboursés 1997 En milliers d'écus	Décaissements non remboursés 1996 En milliers d'écus	Montants engagés et non décaissés 1997 En milliers d'écus	Montants engagés et non décaissés 1996 En milliers d'écus
Albanie	33 789	34 528	24 250	24 571
Arménie	53 689	35 425	28 610	40 964
Azerbaïdjan	30 246	8 045	80 421	64 388
Bélarus	92 327	48 926	51 263	88 122
Bosnie-Herzégovine	6 171	-	42 968	26 343
Bulgarie	164 014	79 108	93 717	123 953
Croatie	196 813	117 939	133 145	194 207
Estonie	108 383	66 362	30 903	55 211
ERY de Macédoine	79 207	55 552	61 364	86 259
Fédération de Russie	1 128 126	634 028	1 097 512	995 021
Géorgie	28 701	9 660	39 651	20 850
Hongrie	562 532	507 804	221 825	336 288
Kazakstan	38 293	29 455	162 786	112 420
Kirghizistan	84 093	63 202	39 825	22 917
Lettonie	73 289	59 654	89 936	101 211
Lituanie	90 772	58 739	32 081	74 815
Moldova	50 791	30 978	85 444	77 378
Ouzbékistan	117 896	91 132	242 733	128 741
Pologne	485 568	341 547	351 816	353 798
République slovaque	244 792	241 155	34 396	34 791
République tchèque	115 090	158 477	135 443	85 706
Roumanie	384 513	232 516	566 374	519 765
Slovénie	173 303	149 566	137 784	166 031
Tadjikistan	1 540	-	7 518	6 684
Turkménistan	30 152	4 335	101 808	49 096
Ukraine	149 301	84 457	349 443	214 945
Opérations régionales	71 270	59 038	102 383	51 976
Au 31 décembre	4 594 661	3 201 628	4 345 399	4 056 451

Répartition par secteur

Commerce et tourisme	154 302	53 438	168 050	146 983
Services sociaux et communautaires	42 471	20 523	127 787	127 370
Energie/production d'électricité	312 453	246 123	985 959	660 441
Industries extractives	315 101	301 671	97 262	118 781
Finances/services aux entreprises	1 534 469	940 532	1 083 875	1 332 987
Industries manufacturières	718 469	463 766	652 924	344 592
Industries primaires	82 577	137 493	37 819	18 797
Télécommunications	513 369	356 168	218 313	317 127
Transports	921 650	681 914	973 410	989 373
Au 31 décembre	4 594 661	3 201 628	4 345 399	4 056 451

11. Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau

	Biens immobiliers En milliers d'écus	Technologie et matériel de bureau En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<i>Coût</i>			
Au 1er janvier 1997	62 391	42 474	104 865
Acquisitions	3 045	6 852	9 897
Cessions	-	(2 187)	(2 187)
Au 31 décembre 1997	65 436	47 139	112 575
<i>Amortissement</i>			
Au 1er janvier 1997	17 290	35 581	52 871
Dotation de l'exercice	5 089	9 986	15 075
Reprises	-	(2 187)	(2 187)
Au 31 décembre 1997	22 379	43 380	65 759
<i>Valeur comptable nette</i>			
Au 31 décembre 1997	43 057	3 759	46 816
Au 31 décembre 1996	45 101	6 893	51 994

Le total des engagements à terme pour l'achat de biens immobiliers en pleine propriété s'élève à 0,3 million d'écus.

12. Dettes représentées par un titre

L'encours au 31 décembre 1997 des émissions de titres effectuées sur le marché et des swaps y afférents est récapitulé ci-après :

	Valeur nominale du principal En milliers d'écus	Prime/(décote) non amortie En milliers d'écus	Valeur corrigée du principal En milliers d'écus	Swaps de devises à payer/ (à recevoir) En milliers d'écus	1997 Obligations nettes en devises En milliers d'écus	1996 Obligations nettes en devises En milliers d'écus
Couronne suédoise	28 649	-	28 649	(28 649)	-	-
Couronne tchèque	26 279	(18)	26 261	-	26 261	29 409
Deutsche mark	194 746	(759)	193 987	-	193 987	697 159
Dollar australien	226 393	-	226 393	(226 393)	-	-
Dollar canadien	208 250	19	208 269	(208 269)	-	-
Dollar de Hong Kong	185 852	666	186 518	(186 518)	-	-
Dollar des Etats-Unis	1 011 169	5 830	1 016 999	4 045 391	5 062 390	3 220 674
Dollar néo-zélandais	23 500	-	23 500	(23 500)	-	-
Drachme grecque	145 871	-	145 871	(145 871)	-	-
Ecu	735 000	-	735 000	(72 390)	662 610	791 474
Florin néerlandais	145 930	(15 668)	130 262	(130 262)	-	-
Forint hongrois	13 327	-	13 327	-	13 327	14 946
Franc belge	98 105	-	98 105	(98 105)	-	-
Franc français	128 564	(38 190)	90 374	-	90 374	88 034
Franc suisse	36 511	93	36 604	(36 604)	-	-
Lire italienne	258 041	-	258 041	(157 091)	100 950	119 538
Livre sterling	466 015	406	466 421	(282 283)	184 138	39 847
Nouveau dollar de Taiwan	249 558	-	249 558	(249 558)	-	-
Or en lingots	672 081	-	672 081	(672 081)	-	-
Peseta espagnole	428 270	-	428 270	(428 270)	-	-
Peso philippin	66 687	-	66 687	(66 687)	-	-
Rand sud-africain	5 408 273	(5 088 546)	319 727	(319 727)	-	-
Won sud-coréen	50 663	-	50 663	(50 663)	-	-
Yen japonais	1 202 580	-	1 202 580	(662 470)	540 110	571 176
Au 31 décembre	12 010 314	(5 136 167)	6 874 147	-	6 874 147	5 572 257

Outre les placements publics et privés, le tableau ci-dessus comprend 73 opérations d'emprunt d'une contre-valeur de 2,6 milliards d'écus menées dans le cadre du programme européen d'émissions de billets de trésorerie à moyen terme de la Banque ainsi que 45 emprunts d'une contre-valeur de

939,1 millions d'écus contractés dans le cadre du programme d'émission de papier commercial de la Banque. Durant l'exercice, la Banque a procédé au remboursement anticipé d'obligations et de billets à moyen terme d'une contre-valeur de 847,0 millions d'écus, d'où un gain net de 6,3 millions d'écus.

13. Autres passifs	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Intérêts à payer	153 741	141 227
Dettes rattachées à la trésorerie	730 840	671 680
Divers	98 106	59 577
Au 31 décembre	982 687	872 484

14. Capital souscrit	1997 Nombre d'actions	1997 Total En milliers d'écus	1996 Nombre d'actions	1996 Total En milliers d'écus
Capital autorisé	2 000 000	20 000 000	2 000 000	20 000 000
<i>dont :</i>				
Souscriptions par les membres – capital initial	991 875	9 918 750	988 375	9 883 750
Souscriptions par les membres – augmentation de capital	845 035	8 450 350	–	–
Total partiel – capital souscrit	1 836 910	18 369 100	988 375	9 883 750
Actions non encore souscrites	142 165	1 421 650	1 000 000	10 000 000
Actions à allouer ¹	4 675	46 750	–	–
Actions non allouées	16 250	162 500	11 625	116 250
Au 31 décembre	2 000 000	20 000 000	2 000 000	20 000 000

¹ Actions en principe mises à la disposition des pays ayant fait partie de la Yougoslavie.

Le capital social de la Banque se divise en actions libérées et en actions sujettes à appel. Chaque action a une valeur nominale de 10 000 écus. Le règlement des actions libérées souscrites par les membres se fait sur une période de plusieurs années fixée à l'avance. Aux termes de l'Article 6.4 de l'Accord, les montants du capital souscrits en actions sujettes à appel ne peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux articles 17 et 42 de l'Accord qu'aux dates et conditions fixées par la Banque pour faire face à ses engagements. L'Article 42.1 prévoit qu'en cas d'arrêt définitif des opérations de la Banque, la responsabilité de tous les membres résultant de leurs souscriptions non appelées au capital social subsiste jusqu'à ce que toutes les créances, y compris toutes les créances conditionnelles, soient liquidées.

Par sa Résolution n° 59, adoptée le 15 avril 1996, le Conseil des gouverneurs a approuvé un doublement du capital autorisé de la Banque, le portant ainsi de 10 à 20 milliards d'écus, conformément aux conditions et dispositions énoncées dans ladite résolution. Sur les 10 milliards d'écus d'augmentation du capital autorisé, 22,5% sont payables sous forme d'actions libérées, qui doivent être réglées en huit versements égaux, et le reste (77,5%) sous forme d'actions sujettes à appel. Aux termes de cette résolution, le 31 décembre 1997 a été fixé comme date limite pour les souscriptions des membres à l'augmentation du capital. Toute prorogation, si elle s'avère nécessaire, devra être autorisée par le Conseil des gouverneurs.

Conformément aux dispositions de cette résolution, l'augmentation du capital a pris effet le 3 avril 1997, date à laquelle les souscriptions reçues par la Banque ont dépassé le niveau spécifié dans ladite résolution. Au 31 décembre 1997, 48 membres avaient déposé auprès de la Banque des instruments de souscription de 845 035 actions au total, comme indiqué dans l'état ci-après des souscriptions au capital.

Le nombre initial d'actions non allouées a été fixé dans l'Accord à 125. En vertu de la Résolution n° 15 du Conseil des gouverneurs, les 15 500 actions initialement allouées à la République démocratique allemande ont été ajoutées

aux actions non allouées. Par la suite, 1 000 de ces actions ont été allouées à l'Albanie pendant le dernier trimestre de 1991 et 1 000 actions ont été allouées à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie au cours du premier trimestre de 1992. Le nombre des actions non allouées restantes (11 625) a été doublé à la suite de l'augmentation du capital. En vertu de la Résolution n° 63, adoptée le 9 mai 1997 par le Conseil des gouverneurs, 3 500 actions supplémentaires au capital ont été allouées à la République de Corée. Dès l'entrée en vigueur de cette augmentation de sa souscription autorisée au capital, la République de Corée a souscrit, comme elle en avait le droit, 3 500 actions supplémentaires en vertu de l'augmentation du capital de la Banque. En conséquence, le nombre total d'actions encore non allouées à la fin de l'année était de 16 250.

Conformément aux dispositions des Résolutions n° 21, 27 et 37 du Conseil des gouverneurs, les 60 000 actions qui avaient été souscrites par l'ex-Union soviétique ont été attribuées aux pays (autres que les Etats baltes) qui constituaient l'ancienne URSS. Conformément aux Résolutions n° 30, 31, 34, 35, 53 et 56 du Conseil des gouverneurs, 8 125 des 12 800 actions souscrites par l'ex-Yougoslavie ont été allouées à la Croatie (3 646 actions), à la Slovénie (2 098 actions), à l'Ex-République yougoslave de Macédoine (691 actions) et à la Bosnie-Herzégovine (1 690 actions). Les 4 675 actions restantes seront allouées aux pays de l'ex-Yougoslavie le moment venu.

Un état des souscriptions au capital indiquant le montant du capital libéré et appelable souscrit par chaque membre, ainsi que le montant des parts non allouées, des souscriptions impayées et des restrictions sur les droits de vote, figure au tableau ci-après. Le tableau indique aussi les membres qui ont souscrit à l'augmentation du capital. Conformément à l'Article 29 de l'Accord, les membres qui n'ont pas payé une partie quelconque du montant exigible au titre des obligations contractées pour les actions à libérer subissent une réduction proportionnelle de leurs droits de vote aussi longtemps que l'obligation demeure impayée. On trouvera à la note 15 des renseignements sur les billets à ordre déposés par les membres dont la date d'encaissement est dépassée.

Capital souscrit (suite)	Actions souscrites à l'augmentation du capital (Nombre)	Total Actions (Nombre)	Droit de vote Voix sujettes à restrictions ¹	Droit de vote Voix pouvant être exprimées	Capital total En milliers d'écus	Fraction non appelée En milliers d'écus	Capital souscrit libéré Fraction non échue En milliers d'écus	Capital souscrit libéré Fraction non reçue En milliers d'écus	Capital souscrit libéré Fraction reçue En milliers d'écus
Etat des souscriptions au capital Au 31 décembre 1997									
Membres de l'Union européenne									
Allemagne	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	191 640	-	255 525
Autriche	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	51 300	-	68 400
Belgique	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	51 300	-	68 400
Danemark	12 000	24 000	-	24 000	240 000	177 000	27 000	-	36 000
Espagne	-	34 000	10	33 990	340 000	238 000	-	-	102 000
Finlande	12 500	25 000	-	25 000	250 000	184 370	28 130	-	37 500
France	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	191 640	-	255 525
Grèce	6 500	13 000	-	13 000	130 000	95 870	14 630	-	19 500
Irlande	3 000	6 000	-	6 000	60 000	44 250	6 750	-	9 000
Italie	-	85 175	-	85 175	851 750	596 225	-	-	255 525
Luxembourg	2 000	4 000	-	4 000	40 000	29 500	4 500	-	6 000
Pays-Bas	24 800	49 600	-	49 600	496 000	365 800	55 800	-	74 400
Portugal	4 200	8 400	-	8 400	84 000	61 950	9 450	-	12 600
Royaume-Uni	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	191 640	-	255 525
Suède	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	51 300	-	68 400
Communauté européenne	30 000	60 000	-	60 000	600 000	442 500	67 500	-	90 000
Banque européenne d'investissement	30 000	60 000	-	60 000	600 000	442 500	67 500	-	90 000
Autres pays européens									
Chypre	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	2 250	-	3 000
Islande	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	2 250	-	3 000
Israël	6 500	13 000	-	13 000	130 000	95 870	14 630	-	19 500
Liechtenstein	200	400	-	400	4 000	2 950	450	-	600
Malte	100	200	-	200	2 000	1 470	230	-	300
Norvège	12 500	25 000	-	25 000	250 000	184 370	28 130	-	37 500
Suisse	22 800	45 600	-	45 600	456 000	336 300	51 300	-	68 400
Turquie	11 500	23 000	-	23 000	230 000	169 620	25 880	-	34 500
Pays d'opérations									
Albanie	1 000	2 000	733	1 267	20 000	14 750	2 250	2 200	800
Arménie	500	1 000	-	1 000	10 000	7 370	1 130	-	1 500
Azerbaïdjan	-	1 000	700	300	10 000	7 000	-	1 500	1 500
Bélarus	2 000	4 000	-	4 000	40 000	29 500	4 500	-	6 000
Bosnie-Herzégovine	-	1 690	451	1 239	16 900	11 830	2 028	1 014	2 028
Bulgarie	7 900	15 800	-	15 800	158 000	116 520	17 780	-	23 700
Croatie	3 646	7 292	-	7 292	72 920	53 780	10 328	-	8 812
ERY de Macédoine	691	1 382	62	1 320	13 820	10 200	1 904	-	1 716
Estonie	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	1 856	-	3 394
Fédération de Russie	40 000	80 000	-	80 000	800 000	590 000	90 000	-	120 000
Géorgie	1 000	2 000	667	1 333	20 000	14 750	2 250	900	2 100
Hongrie	7 900	15 800	-	15 800	158 000	116 520	17 780	-	23 700
Kazakstan	-	2 300	-	2 300	23 000	16 100	-	-	6 900
Kirghizistan	-	1 000	367	633	10 000	7 000	-	1 100	1 900
Lettonie	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	2 250	-	3 000
Lituanie	1 000	2 000	-	2 000	20 000	14 750	2 250	-	3 000
Moldova	1 000	2 000	67	1 933	20 000	14 750	2 250	-	3 000
Ouzbékistan	2 100	4 200	-	4 200	42 000	30 970	4 730	-	6 300
Pologne	12 800	25 600	-	25 600	256 000	188 800	28 800	-	38 400
République slovaque	4 267	8 534	-	8 534	85 340	62 939	9 600	-	12 801
République tchèque	8 533	17 066	-	17 066	170 660	125 861	19 200	-	25 599
Roumanie	4 800	9 600	-	9 600	96 000	70 800	10 800	-	14 400
Slovénie	2 098	4 196	-	4 196	41 960	30 940	5 920	-	5 100
Tadjikistan	-	1 000	800	200	10 000	7 000	-	1 800	1 200
Turkménistan	100	200	3	197	2 000	1 470	230	-	300
Ukraine	8 000	16 000	-	16 000	160 000	118 000	18 000	-	24 000
Actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie	-	4 675 ²	-	-	46 750	32 730	11 216	-	2 804
Pays non européens									
Australie	-	10 000	-	10 000	100 000	70 000	-	-	30 000
Canada	34 000	68 000	-	68 000	680 000	501 500	76 500	-	102 000
Egypte	-	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
Etats-Unis d'Amérique	100 000	200 000	568	199 432	2 000 000	1 475 000	225 000	1 704 ³	298 296
Japon	85 175	170 350	-	170 350	1 703 500	1 256 335	191 640	-	255 525
Maroc	-	1 000	33	967	10 000	7 000	-	-	3 000
Mexique	-	3 000	-	3 000	30 000	21 000	-	-	9 000
Nouvelle-Zélande	-	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
République de Corée	10 000	20 000	-	20 000	200 000	147 500	22 500	-	30 000
Capital souscrit par les membres	845 035	1 836 910	4 461	1 827 774	18 369 100	13 492 115	1 917 892	10 218	2 948 875
Actions non allouées		20 925			209 250				
Capital autorisé et émis		1 857 835			18 578 350				

¹ Droits de vote qui ne peuvent pas être exercés car le pays membre concerné n'a pas versé les montants dus au titre de ses obligations relatives au capital libéré.

² Les voix attachées à ces actions ont été suspendues en attendant leur réallocation. Le nombre total de voix y compris celles faisant l'objet de restrictions est de 1 832 235.

³ Les Etats-Unis d'Amérique ont donné confirmation des dates de paiement de l'intégralité des montants non reçus, la date du dernier versement étant fixée à octobre 1998.

15. Billets à ordre émis par des membres	Total reçu En milliers d'écus	Gain/(perte) de change En milliers d'écus	Montant encaissé En milliers d'écus	1997	1996
				Montant à encaisser En milliers d'écus	Montant à encaisser En milliers d'écus
<i>Monnaie d'émission</i>					
Ecu	657 830	-	(653 930)	3 900	54 424
Yen japonais	127 762	4 684	(132 446)	-	10 245
Dollar des Etats-Unis	363 760	(7 360)	(347 985)	8 415	22 076
Au 31 décembre	1 149 352	(2 676)	(1 134 361)	12 315	86 745

Conformément à l'Accord, le paiement des actions libérées du capital initial souscrit par les membres s'effectue en cinq versements annuels égaux. Jusqu'à 50% de chaque versement peut être réglé au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêts ou de tout autre instrument émis par ledit membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque. En vertu de la Résolution n° 59, le paiement des actions libérées souscrites par les membres au titre de l'augmentation du capital s'effectue en huit versements égaux annuels et jusqu'à 60% du paiement de chaque versement peut être effectué par un membre au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêts ou de tout autre instrument émis par le membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque.

Les billets à ordre et autres titres sont libellés en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Conformément à une décision adoptée par le Conseil

d'administration pour l'encaissement des billets à ordre et autres titres déposés par les membres lors de leurs souscriptions initiales, chaque billet à ordre ou autre titre déposé à compter de 1992 a été encaissé en trois tranches annuelles égales. Dans le cas des souscriptions à l'augmentation du capital, il a été décidé que l'encaissement des billets à ordre et autres titres se fait en cinq tranches annuelles égales.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais ont été convertis en écus, soit au taux de change en vigueur à la date des paiements, soit, pour ceux qui étaient encore en circulation à la fin de l'année, aux taux du marché en vigueur au 31 décembre 1997.

Les neuf membres ci-après sont en retard dans le paiement des billets à ordre :

Membre	Billet à ordre 1991 En milliers d'écus	Billet à ordre 1992 En milliers d'écus	Billet à ordre 1993 En milliers d'écus	Billet à ordre 1994 En milliers d'écus	Billet à ordre 1995 En milliers d'écus	Augmentation du capital ¹ En milliers d'écus	1997 Total En milliers d'écus
Azerbaïdjan	106	211	317	-	-	-	634
Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	-	169	169
ERY de Macédoine	-	-	-	-	10	177	187
Espagne	-	-	-	-	32	-	32
Géorgie	-	211	317	317	318	-	1 163
Maroc	-	-	-	-	100	-	100
Moldova	-	-	-	-	211	-	211
Tadjikistan	-	317	211	106	-	-	634
Turkménistan	-	-	-	-	11	-	11
Au 31 décembre	106	739	845	423	682	346	3 141

¹ Concerne les actions allouées aux pays qui faisaient partie de l'ex-Yougoslavie.

Il reste en outre à encaisser 1,40 million d'écus au titre des actions non allouées auparavant détenues par l'ex-Yougoslavie.

Les encours d'encaissement de billets à ordre s'ajoutent aux 10,2 millions d'écus correspondant au capital souscrit mais non encore reçu, montant qui comprend des billets à ordre d'une valeur de 1,7 million d'écus qui n'ont pas été payés. On en trouvera le détail au tableau de la note 14.

16. Position de change nette en devises	Ecus En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Yen japonais En milliers d'écus	Deutsche Marks En milliers d'écus	Autres monnaies En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif						
Créances sur les établissements de crédit	126 212	898 913	117 695	665	68 316	1 211 801
Portefeuille-titres	526 235	2 726 789	1 348 437	43 023	691 314	5 335 798
Autres actifs	88 098	325 118	32 866	20 090	189 578	655 750
Prêts	244 615	2 386 990	2 086	678 852	149 555	3 462 098
Titres de participation	(62 001)	52 225	-	2 737	849 489	842 450
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	46 816	-	-	-	-	46 816
Billets à ordre émis par les membres	3 899	8 416	-	-	-	12 315
Souscriptions au capital	1 027 556	671 784	228 770	-	-	1 928 110
Total de l'actif	2 001 430	7 070 235	1 729 854	745 367	1 948 252	13 495 138
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	(112 933)	(172 846)	(196 724)	(3 208)	(25 825)	(511 536)
Dettes représentées par un titre	(735 000)	(1 016 999)	(1 202 580)	(193 987)	(3 725 581)	(6 874 147)
Autres passifs	(394 801)	(334 316)	(59 241)	(12 718)	(181 611)	(982 687)
Provision pour risques généraux de portefeuille	(151 204)	-	-	-	-	(151 204)
Total du passif	(1 393 938)	(1 524 161)	(1 458 545)	(209 913)	(3 933 017)	(8 519 574)
Actif/(passif) net	607 492	5 546 074	271 309	535 454	(1 984 765)	4 975 564
Instrument dérivés						
Swaps de devises	1 506 829	(4 095 953)	122 689	50 456	2 415 979	-
Contrats de change à terme	2 031 492	(1 472 407)	(395 320)	(583 084)	419 319	-
Position de change au 31 décembre 1997	4 145 813	(22 286)	(1 322)	2 826	850 533	4 975 564
Position de change au 31 décembre 1996	2 432 860	(32 378)	(888)	(6 267)	599 733	2 993 060

Les risques liés au change sont indiqués séparément pour chacune des monnaies dans lesquelles la Banque détient ses principaux postes bruts. Toutes les autres monnaies sont rangées dans la catégorie "Autres monnaies".

Les positions inscrites dans la colonne "Autres monnaies" résultent essentiellement des risques liés aux monnaies locales que comportent les titres de participation dans les pays d'opérations en l'absence d'accords de couverture sur les taux de change.

17. Risque de liquidité

Le risque de liquidité reflète la mesure dans laquelle la Banque peut être obligée de mobiliser des fonds pour honorer les engagements qu'elle a pris dans le cadre d'instruments financiers. La Banque est résolue à maintenir une liquidité solide : les politiques applicables stipulent que le ratio de liquidité minimum sur plusieurs années doit être égal à 45% des besoins nets de trésorerie à prévoir au cours des trois exercices à venir, le financement engagé mais non décaissé des projets devant être intégralement couvert, et que 40% du montant net des placements de trésorerie ne doit pas être à plus d'un an d'échéance. Cette politique est appliquée en maintenant le ratio de liquidité à l'intérieur d'une fourchette, supérieure au niveau minimum requis, équivalant à 90% des besoins nets de trésorerie à prévoir pour les trois exercices à venir.

Le tableau ci-dessous présente une analyse des actifs et des passifs, qui sont groupés par échéances en fonction de la durée restant à courir entre la date du bilan et la date contractuelle d'échéance. Il est présenté sur la base du choix des dates d'échéance les plus prudentes lorsque les options ou les conditions de remboursement autorisent un remboursement anticipé. Par conséquent, dans le cas des passifs, c'est la date de remboursement la plus rapprochée possible qui est indiquée, tandis que, dans le cas des actifs, c'est la date de remboursement la plus éloignée possible.

Les actifs et passifs pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie "Echéance non définie".

	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif							
Créances sur les établissements de crédit	534 265	677 536	-	-	-	-	1 211 801
Portefeuille-titres	368 801	157 669	478 260	1 895 372	2 435 696	-	5 335 798
Autres actifs	460 138	28 691	134 264	11 296	21 361	-	655 750
Prêts	78 837	211 803	383 755	1 627 022	1 275 284	(114 603)	3 462 098
Titres de participation	-	-	-	-	-	842 450	842 450
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	-	-	-	-	-	46 816	46 816
Billets à ordre émis par les membres	-	-	3 459	2 463	1 850	4 543	12 315
Capital souscrit :							
Montants dus mais non encore reçus	-	-	1 703	-	-	8 515	10 218
Montants appelés mais non encore dus	16 902	11 268	238 564	937 497	702 446	11 215	1 917 892
Total de l'actif	1 458 943	1 086 967	1 240 005	4 473 650	4 436 637	798 936	13 495 138
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	(309 471)	(83 895)	-	-	(118 170)	-	(511 536)
Dettes représentées par un titre	(637 321)	(608 601)	(478 208)	(3 544 569)	(1 605 448)	-	(6 874 147)
Autres passifs	(411 086)	(29 254)	(27 615)	(114 291)	(117 072)	(283 369)	(982 687)
Provision pour risques généraux de portefeuille	-	-	-	-	-	(151 204)	(151 204)
Capitaux propres	-	-	-	-	-	(4 975 564)	(4 975 564)
Total du passif et des capitaux propres	(1 357 878)	(721 750)	(505 823)	(3 658 860)	(1 840 690)	(5 410 137)	(13 495 138)
Risque de liquidité au 31 décembre 1997	101 065	365 217	734 182	814 790	2 595 947	(4 611 201)	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1997	101 065	466 282	1 200 464	2 015 254	4 611 201	-	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1996	666 410	942 684	1 618 247	1 942 016	2 385 427	-	-

18. Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Par conséquent, la durée pour laquelle est fixé le taux d'intérêt d'un instrument financier indique la mesure dans laquelle il est sensible au risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente des informations sur le degré de risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée en indiquant soit la date

contractuelle d'échéance de ses instruments financiers, soit, dans le cas d'instruments qui sont réindexés sur un taux du marché avant l'échéance, la prochaine date de réindexation. On a supposé que les titres qui constituent le portefeuille de titres de transaction de la Banque étaient soumis à réindexation dans la catégorie "Jusqu'à un mois".

Intervalle de réindexation	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Fonds non porteurs d'intérêts En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif							
Créances sur les établissements de crédit	534 265	677 536	–	–	–	–	1 211 801
Portefeuille-titres	2 321 229	813 739	448 917	1 010 158	741 755	–	5 335 798
Autres actifs	452 496	–	184 252	–	–	19 002	655 750
Prêts	535 416	1 017 635	1 575 396	155 342	292 912	(114 603)	3 462 098
Actifs non porteurs d'intérêts, y compris le capital souscrit appelé et non échu	–	–	–	–	–	2 829 691	2 829 691
Total de l'actif	3 843 406	2 508 910	2 208 565	1 165 500	1 034 667	2 734 090	13 495 138
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	(309 471)	(83 895)	–	–	(118 170)	–	(511 536)
Dettes représentées par un titre	(900 141)	(516 772)	(735 061)	(3 125 610)	(1 596 563)	–	(6 874 147)
Autres passifs	(401 163)	–	(153 741)	–	–	(427 783)	(982 687)
Provision pour risques généraux de portefeuille	–	–	–	–	–	(151 204)	(151 204)
Capitaux propres	–	–	–	–	–	(4 975 564)	(4 975 564)
Total du passif et des capitaux propres	(1 610 775)	(600 667)	(888 802)	(3 125 610)	(1 714 733)	(5 554 551)	(13 495 138)
Actif net	2 232 631	1 908 243	1 319 763	(1 960 110)	(680 066)	(2 820 461)	–
Instruments dérivés	(688 566)	15 470	(1 967 080)	1 960 110	680 066	–	–
Risque de taux d'intérêt au 31 décembre 1997	1 544 065	1 923 713	(647 317)	–	–	(2 820 461)	–
Risque de taux d'intérêt cumulé au 31 décembre 1997	1 544 065	3 467 778	2 820 461	2 820 461	2 820 461	–	–
Risque de taux d'intérêt cumulé au 31 décembre 1996	2 224 761	2 395 917	2 271 715	2 292 573	2 292 573	–	–

La mesure du risque de taux d'intérêt de la Banque est complétée par des techniques d'analyse du marché telles que la valeur exposée, la répartition des risques et les risques de volatilité qui font fréquemment l'objet de rapports de l'administration. La Banque gère activement ses actifs et passifs de trésorerie et les place conformément à certaines limites de durée autorisées. Au 31 décembre 1997, la durée globale de ces éléments d'actif était de 0,01 an (1996 : 0,01 an), la moyenne pendant l'exercice étant de 0,01 an (1996 :

0,05 an). Les risques de taux d'intérêt auxquels sont exposés les autres actifs et passifs de la Banque sont suivis et couverts sur une base journalière et sont mesurés en fonction du changement de valeur résultant de chaque variation d'un point de base des taux d'intérêt. Au 31 décembre 1997, une augmentation d'un point de base des taux d'intérêt dans toutes les monnaies dans laquelle la Banque détenait des placements de trésorerie aurait représenté une perte de 13 200 écus (1996 : perte de 7 000 écus).

19. Informations relatives à certains instruments dérivés de trésorerie

	31 décembre 1997 En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Instruments de crédit dérivés ¹	1 935 932	1 400 396
Swaps et options de gré à gré ²		
Accords de garantie/pré-compensation	616 931	652 040
Accords de garantie/post-compensation	352 799	460 470

¹ Ces montants représentent les pertes maximales que pourrait subir la Banque dans le cas où ses accords de crédit dérivés deviendraient sujets à une action judiciaire par ses contrepartistes et où il ne lui serait pas possible de recouvrer les actifs en question.

² Ces montants représentent le coût du remboursement à la Banque en cas de défaillance des contrepartistes à ses contrats de swap et contrats d'options de gré à gré, qui ont une valeur positive pour la Banque.

La Banque est hautement sélective dans son choix de contrepartistes et une défaillance ne constitue pas, à son avis, un risque significatif. Les opérations sur instruments dérivés sont autorisées avec des contrepartistes ayant une cote égale ou supérieure à A- pour les opérations à moins de trois mois d'échéance ou à AA- pour les opérations à plus de trois mois ou pour les contrepartistes avec lesquels a été signé un accord constitutif d'une sûreté.

20. Estimation de la valeur de réalisation

On trouvera ci-dessous des estimations de la valeur de réalisation des actifs et passifs financiers de la Banque, c'est-à-dire du montant approximatif pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé entre deux parties indépendantes informées réalisant une transaction de leur plein gré. Dans le cas des instruments négociés sur un marché actif, les valeurs sont fondées sur les prix affichés. Dans le cas contraire, il a été calculé des valeurs estimatives sur la base de modèles internes de détermination des prix fondés sur la technique du cash flow actualisé, sauf pour les titres de participation (voir l'alinéa d) ci-dessous).

Les estimations des valeurs de réalisation indiquées ci-dessous appellent les observations suivantes :

a) la valeur des instruments financiers à court terme, c'est-à-dire des instruments à un an d'échéance au maximum, est proche de celle indiquée dans le bilan de la Banque ;

b) la valeur du portefeuille-titres et des dettes représentées par un titre comprend la valeur estimative de réalisation des instruments dérivés connexes. Pour les titres émis par la Banque qui sont des placements privés, des informations n'ont

été fournies que pour les émissions qui ont ultérieurement été rachetées en partie par la Banque ;

c) la valeur de bilan des prêts est indiquée nette des provisions et est donc proche de leur valeur estimative de réalisation. Comme la Banque gère ses risques de taux d'intérêt au niveau de l'ensemble de son portefeuille, il n'est pas possible d'identifier quels sont spécifiquement les instruments dérivés qui couvrent les risques de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts de la Banque. De ce fait, la valeur constatée du portefeuille de prêts ne tient pas compte de la valeur estimative, le cas échéant, des instruments dérivés de couverture connexes ;

d) la valeur des participations qui sont négociées sur une place boursière reconnue est déterminée sur la base des cours affichés en Bourse. Les placements de la Banque qui sont cotés en Bourse le sont généralement sur des places relativement instables et peu liquides, ce dont il n'est pas tenu compte dans les valeurs indiquées ci-dessous. Dans tous les autres cas, la valeur des participations a été calculée sur la base de la convention du coût historique, net des provisions.

	Valeur de bilan 1997 En milliers d'écus	Ajustement de la valeur estimée de réalisation 1997 En milliers d'écus	Valeur estimée de réalisation 1997 En milliers d'écus	Valeur estimée de réalisation 1996 En milliers d'écus
Actif				
Créances sur les établissements de crédit	1 211 801	-	1 211 801	1 757 849
Portefeuille-titres	5 335 798	(87 708)	5 248 090	5 452 219
	6 547 599	(87 708)	6 459 891	7 210 068
Prêts	3 462 098	-	3 462 098	2 460 740
Titres de participation	842 450	298 206	1 140 656	743 500
Autres actifs non financiers	2 642 991	-	2 642 991	675 330
Total de l'actif	13 495 138	210 498	13 705 636	11 089 638
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	(511 536)	-	(511 536)	(1 404 504)
Dettes représentées par un titre	(6 874 147)	11 819	(6 862 328)	(5 562 181)
	(7 385 683)	11 819	(7 373 864)	(6 966 685)
Autres passifs non financiers	(1 133 891)	-	(1 133 891)	(994 393)
Capitaux propres	(4 975 564)	-	(4 975 564)	(2 993 060)
Total du passif et des capitaux propres	(13 495 138)	11 819	(13 483 319)	(10 954 138)
Valeur estimée nette de réalisation au 31 décembre			222 317	135 500

La Banque se propose de garder jusqu'à leur échéance les titres de créance qu'elle détient dans son portefeuille d'investissement, qui sont donc inscrits au bilan à leur coût d'amortissement. L'ajustement de l'estimation de la valeur de

réalisation au 31 décembre 1997 s'explique essentiellement par un net élargissement des marges à la suite de la crise en Asie du Sud-Est, où les risques de la Banque découlent avant tout d'emprunts obligatoires souverains de la Corée.

21. Engagements découlant de baux

La Banque loue l'immeuble londonien où se trouve son siège ainsi que des locaux pour certains de ses bureaux résidents dans les pays d'opérations. Ces locaux sont loués sur la base de baux standards qui comprennent des options de renouvellement et des clauses de révision périodique des loyers et, sauf circonstances exceptionnelles, la Banque ne pourrait pas les résilier sans encourir des pénalités substantielles. Le bail le plus important est celui relatif au bâtiment du siège. Le loyer dû aux termes de ce bail, qui est fondé sur les cours en vigueur sur le marché, est révisé tous les cinq ans. A l'issue de cette révision, le loyer peut rester inchangé ou être augmenté. La Banque bénéficie d'une clause qui l'autorise à résilier le bail en 2006. Aux termes du bail relatif à l'immeuble du siège, la Banque doit, à la fin du terme, remettre les locaux loués dans leur état initial. Afin de couvrir l'intégralité du coût estimatif de cette remise en état, il est

constitué une réserve alimentée sur une base mensuelle selon l'estimation des mètres de la Banque. Les coûts liés à la remise en état des locaux des bureaux résidents sont considérés comme négligeables et il n'est donc pas constitué de provision à cette fin.

La Banque sous-loue désormais deux étages du bâtiment du siège. Le montant total minimum des sommes à recevoir en vertu de ces sous-locations s'élève à 19,6 millions d'écus au 31 décembre 1997. Le montant des sous-locations comptabilisé dans les recettes de l'exercice s'élève à 1,6 million d'écus.

Le montant minimum des engagements à régler en vertu des baux non résiliables de longue durée est indiqué ci-dessous.

	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Montants payables à un an	23 510	21 661
Montants payables entre un et cinq ans	88 505	81 836
Montants payables dans plus de cinq ans	81 033	93 771
Au 31 décembre	193 048	197 268

22. Régime de retraite du personnel

Tous les trois ans, un actuaire qualifié procède à une évaluation actuarielle du régime de retraite du personnel à partir de la méthode unitaire utilisée pour les projections. La plus récente de ces évaluations a été faite le 31 août 1997. Les hypothèses de base utilisées étaient un taux réel de rendement de 4% sur les investissements et une progression réelle de 3% des traitements.

L'évaluation actuarielle la plus récente a montré que la valeur en bourse des actifs de la caisse de retraite s'élevait à 39,5 millions d'écus tandis que la valeur actuelle des prestations de retraite s'élevait à 36,0 millions d'écus.

L'imputation au titre du régime de retraite a été calculée à 12,6 millions d'écus pour l'année (1996 : 10,7 millions d'écus) et a été incluse dans les frais généraux dans le compte de résultat (note 5). Ce montant comprend un crédit de 0,3 million d'écus au titre de l'amortissement de l'excédent actuariel réparti sur 13,5 ans, qui correspond aux années restantes de vie active des employés concernés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1997, l'imputation s'est élevée à 4,1 millions d'écus (1996 : 2,8 millions d'écus) pour le régime de retraite à cotisations déterminées et à 8,5 millions d'écus (1996 : 7,9 millions d'écus) pour le régime de retraite à prestations déterminées. Ces montants sont inclus dans les frais généraux.

23. Autres accords de fonds

Outre ses opérations et le programme de fonds spéciaux, la Banque administre de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux de dons pour fournir une assistance technique et un appui à l'investissement dans les pays d'opérations. Ces accords portent principalement sur la préparation et l'exécution des projets (y compris les produits et les travaux), la fourniture de services consultatifs et la formation. Les ressources fournies dans le cadre de ces accords sont détenues séparément des ressources ordinaires de la Banque et font l'objet d'un audit externe.

Au 31 décembre 1997, la Banque gérait 53 fonds de coopération (1996 : 47) représentant un montant total de 511,8 millions d'écus (1996 : 423,8 millions d'écus). Cette somme comprend 190,5 millions d'écus pour les programmes TACIS et PHARE de la Commission européenne dans le cadre de l'Accord de Bangkok. Sur les sommes annoncées, le solde des fonds reçus des donateurs s'élevait à 330,9 millions d'écus au 31 décembre 1997. A cette date, le solde total non engagé des fonds était de 88,7 millions d'écus.

En outre, la Banque a conclu 52 accords de coopération pour des projets déterminés représentant des engagements d'un montant global de 25,7 millions d'écus, ainsi que six accords de fonds d'investissement représentant une valeur totale de 27,7 millions d'écus. Par ailleurs, la Banque administre le Fonds spécial

BERD - Japon créé en 1994 pour acheminer les contributions du Japon au Programme d'aide aux petites entreprises de Russie.

Comme suite à une proposition du G7 qui souhaitait que soit institué un programme multilatéral d'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays de la région, le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) a été créé par la Banque en mars 1993. Le CSN reçoit des contributions de pays donateurs qui servent à financer des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté. Au 31 décembre 1997, 15 donateurs avaient annoncé des contributions d'un montant total de 260,6 millions d'écus, sur la base des taux de change fixes définis dans les statuts du CSN.

Lors du Sommet qui a eu lieu à Denver en juin 1997, le G7 et l'Union européenne ont approuvé la création du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl (le "FST"). Ce Fonds a été créé le 7 novembre 1997, lorsque le Conseil d'administration en a approuvé le règlement, et il est devenu opérationnel le 8 décembre 1997, lorsque les huit contributeurs ont conclu des accords de contributions avec la Banque. Il a pour objet d'aider l'Ukraine à faire du sarcophage existant de Tchernobyl un système sûr et écologiquement stable. Au 31 décembre 1997, 16 contributeurs avaient pris des engagements d'un montant total de 262,7 millions d'écus sur la base des taux de change fixes définis dans le règlement du Fonds.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 61 à 76. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement au 31 décembre 1997, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales et les principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial d'investissement pour la Baltique

Compte de résultat		31 décembre	31 décembre
Exercice clos le 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		774	865
Autres		735	650
Commissions nettes perçues		41	35
Gain net sur cession de titres de participation	3	3 009	-
Solde des opérations de change		74	(189)
Autres charges d'exploitation	4	(23)	(103)
Produit d'intérêts versé au Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique	5	(1 090)	-
Résultat brut d'exploitation		3 520	1 258
Dotations aux provisions	6	(338)	(191)
Bénéfice de l'exercice		3 182	1 067

Bilan		31 décembre	31 décembre
Au 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit		19 149	18 221
Autres actifs	7	5 763	537
Prêts et titres de participation			
Prêts	8	11 475	11 472
Titres de participation	8	2 868	4 822
Contributions dues restant à recevoir	10	3 222	16 294
Contributions annoncées mais non encore dues	10	3 500	30
Total de l'actif		46 077	42 582
Passif			
Autres passifs		23	39
Provisions pour risques généraux de portefeuille	6	567	238
Contributions	10	41 500	41 500
Réserves	11	805	(262)
Bénéfice de l'exercice		3 182	1 067
Ressources des contributeurs		45 487	42 305
Total du passif et des ressources des contributeurs		46 077	42 582
Hors-bilan			
Engagements	9	7 076	2 829

Etat des variations des ressources des contributeurs

Exercice clos le 31 décembre 1997	Contributions En milliers d'écus	Réserve spéciale En milliers d'écus	Bénéfice/(perte) cumulé En milliers d'écus	Bénéfice de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 31 décembre 1995	30 000	-	1 870	-	31 870
Reconstitution des contributions	11 500	-	-	-	11 500
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	146	(146)	-	-
Perte reportée de l'exercice précédent	-	-	(2 132)	-	(2 132)
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	1 067	1 067
Au 31 décembre 1996	41 500	146	(408)	1 067	42 305
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	1 067	(1 067)	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	3 182	3 182
Au 31 décembre 1997	41 500	146	659	3 182	45 487

Conformément à l'Accord, il est proposé de prélever en 1998 un montant de 31 000 écus sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 1997, ce montant correspondant aux commissions désignées perçues pendant cet exercice, pour l'affecter à la réserve spéciale.

Conformément à l'Accord, la réserve spéciale sert à faire face à certaines pertes déterminées du Fonds. Ladite réserve spéciale a été constituée, conformément à la politique financière du Fonds, par affectation de 100 % des commissions

désignées à cet effet reçues par le Fonds au titre de prêts jusqu'à concurrence d'un niveau jugé suffisant par le Conseil d'administration.

Le bénéfice reporté de l'exercice précédent représente le bénéfice cumulé après affectation des commissions désignées à cet effet à la réserve spéciale.

Tableau des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 1997

	31 décembre 1997 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Bénéfice d'exploitation au titre de l'exercice	3 182		1 067
Ajustements pour :			
Provisions pour dépréciation	338		191
Gains réalisés sur titres de participation	(3 009)		-
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	511		1 258
Augmentation des actifs d'exploitation :			
Intérêts à recevoir	(84)		(92)
Autres actifs	(5 142)		-
Diminution des autres passifs	(16)		(66)
Flux nets de trésorerie (utilisés)/provenant des activités d'exploitation		(4 731)	1 100
Flux de trésorerie provenant des activités de placement			
Produit du remboursement de prêts	3 714		2 073
Produit de la vente de titres de participation	6 031		-
Prêts et titres de participation	(4 794)		(3 542)
Flux nets de trésorerie provenant/(utilisés) dans les activités de placement		4 951	(1 469)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement			
Contributions	708		3 970
Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement		708	3 970
Augmentation nette des disponibilités		928	3 601
Disponibilités au 1er janvier		18 221	14 620
Disponibilités au 31 décembre		19 149	18 221

Annexe aux comptes annuels
1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 (l'"Accord portant création du Fonds") entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque") et les Gouvernements du Royaume de Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les "pays nordiques").

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement du secteur privé en appuyant les petites et moyennes entreprises en Estonie, en Lettonie et en Lituanie (les "Etats baltes").

2. Principes comptables retenus
i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable. Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

iv Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le

recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Les dotations générales pour pertes sur les actifs à risque non souverain qui ne sont pas individuellement identifiées à la fin de l'exercice sont effectuées en deux temps, lors de l'engagement et lors du décaissement. D'autres provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, y compris les garanties, prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. On trouvera à la note 4 des précisions sur les provisions du Fonds.

v Intérêts et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisés en produits sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement. Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date de signature de l'Accord ou à la date d'entrée en vigueur du prêt, si celle-ci est ultérieure. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies.

vi Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Fonds conclut des instruments dérivés, dont des contrats de swap de devises. Ces instruments permettent au Fonds de gérer les risques de change auxquels sont exposés ses avoirs.

Les gains ou pertes découlant d'opérations de marché conclues à des fins de couverture sont comptabilisés de façon symétrique à l'instrument couvert.

3. Gain net sur cession de titres de participation	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Gain net sur cession de titres de participation	3 009	-

Le gain net sur cession de titres de participation en 1997 traduit la liquidation des investissements en Estonie et en Lettonie et la liquidation partielle d'un investissement régional.

4. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 2,5% de chaque versement reçu.

5. Virement du produit d'intérêts au Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

Conformément à l'article 3.01 c) des règles et règlements du Fonds, un montant de 1,1 million d'écus, représentant le produit du placement des ressources du Fonds, a été viré au Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique afin de compléter ses ressources.

6. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Charges au compte de résultat	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	1997 Total En milliers d'écus	1996 Total En milliers d'écus
Dotation aux provisions pour l'exercice				
Provisions générales sur				
Décaissements non remboursés	125	249	374	268
Engagements non décaissés	1	288	289	(384)
Provisions individualisées	-	(350)	(350)	350
Risques de portefeuille	(6)	31	25	(43)
Exercice clos le 31 décembre 1997	120	218	338	
Exercice clos le 31 décembre 1996	(101)	292		191

Variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1997	316	812	1 128
Dotations aux provisions	120	218	338
Ajustements de change	14	9	23
Au 31 décembre 1997	450	1 039	1 489
<i>Analyse :</i>			
Provisions générales sur décaissements non remboursés	313	609	922
Provisions pour pertes déduites des actifs	313	609	922
Provisions générales sur décaissements non remboursés	98	71	169
Risques de portefeuille	39	359	398
Provisions pour risques généraux de portefeuille	137	430	567
Au 31 décembre 1997	450	1 039	1 489

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques

de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets des remboursements, sont portées au poste "Provisions pour risques généraux de portefeuille". Les provisions générales faites lors du décaissement apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Prêts et titres de participation".

7. Autres actifs	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Intérêts à recevoir	472	388
Produit de la vente de titres de participation	5 245	-
Divers	46	149
Au 31 décembre	5 763	537

Le produit de la vente de titres de participation effectuée en décembre 1997 a été reçu par le Fonds en janvier 1998.

8. Prêts et titres de participation	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Décassements non remboursés			
Au 1er janvier 1997	11 651	5 533	17 184
Décassements effectués	3 653	966	4 619
Remboursements/cessions à prix coûtant	(3 714)	(3 022)	(6 736)
Ajustements de change	198	-	198
Au 31 décembre 1997	11 788	3 477	15 265
Provisions au 31 décembre 1997	(313)	(609)	(922)
Total net des provisions au 31 décembre 1997	11 475	2 868	14 343
Total net des provisions au 31 décembre 1996	11 472	4 822	16 294
Engagements non encore décaissés :			
Au 31 décembre 1997	1 081	5 995	7 076
Au 31 décembre 1996	1 772	1 057	2 829

Il n'a pas été fait de provisions individualisées en 1997 au titre de ces prêts et titres de participation (1996 : 350 000 écus).

9. Analyse des activités opérationnelles	Décassements non remboursés 1997 En milliers d'écus	Décassements non remboursés 1996 En milliers d'écus	Engagements non encore décaissés 1997 En milliers d'écus	Engagements non encore décaissés 1996 En milliers d'écus
Répartition par pays				
Estonie	6 273	11 062	42	42
Lettonie	2 392	3 491	120	730
Lituanie	4 723	1 600	919	1 000
Opérations régionales	1 877	1 031	5 995	1 057
Au 31 décembre	15 265	17 184	7 076	2 829

10. Contributions

	1997	1996
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays nordiques sont les suivantes :		
Contributions cumulées reçues		
Danemark	7 140	7 140
Finlande	8 048	7 384
Islande	388	344
Norvège	6 240	6 240
Suède	12 862	12 862
	34 678	33 970
Contributions dues restant à recevoir		
Danemark	960	-
Norvège	810	30
Suède	1 552	-
	3 322	30
Contributions annoncées mais non encore dues		
Danemark	840	1 800
Finlande	581	1 245
Islande	39	83
Norvège	682	1 462
Suède	1 358	2 910
	3 500	7 500
Au 31 décembre	41 500	41 500
Total des contributions		
	En milliers d'écus	%
Danemark	8 940	21,6
Finlande	8 629	20,8
Islande	427	1,0
Norvège	7 732	18,6
Suède	15 772	38,0
Au 31 décembre	41 500	100,0

11. Position de change nette en devises

	Ecus En milliers d'écus	Deutsche marks En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Litas lituaniennes En milliers d'écus	Autres monnaies En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actifs						
Créances sur les établissements de crédit	19 109	-	40	-	-	19 149
Autres actifs	3 437	2 136	190	-	-	5 763
Prêts	(313)	6 273	5 515	-	-	11 475
Titres de participation	(609)	-	-	1 600	1 877	2 868
Contributions dues mais non encore reçues	3 322	-	-	-	-	3 322
Contributions annoncées mais non encore dues	3 500	-	-	-	-	3 500
Total de l'actif	28 446	8 409	5 745	1 600	1 877	46 077
Passif						
Autres passifs	(21)	-	(2)	-	-	(23)
Provision pour risques généraux de portefeuille	(567)	-	-	-	-	(567)
Total du passif	(588)	-	(2)	-	-	(590)
Actif net	27 858	8 409	5 743	1 600	1 877	45 487
Instruments dérivés						
Swaps de devises	3 708	(2 751)	(957)	-	-	-
Position de change au 31 décembre 1997	31 566	5 658	4 786	1 600	1 877	45 487
Position de change au 31 décembre 1996	31 884	4 231	1 007	1 600	3 583	42 305

12. Risque de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif							
Créances sur les établissements de crédit	19 149	-	-	-	-	-	19 149
Autres actifs	5 372	303	44	-	-	44	5 763
Prêts	-	-	-	11 229	559	(313)	11 475
Titres de participation	-	-	-	-	-	2 868	2 868
Contributions dues mais non encore reçues	-	-	-	-	-	3 322	3 322
Contributions annoncées mais non encore dues	-	-	3 500	-	-	-	3 500
Total de l'actif	24 521	303	3 544	11 229	559	5 921	46 077
Passif							
Autres passifs	-	(23)	-	-	-	-	(23)
Provisions pour risques généraux de portefeuille	-	-	-	-	-	(567)	(567)
Ressources des contribuants	-	-	-	-	-	(45 487)	(45 487)
Total du passif et des ressources des contribuants	-	(23)	-	-	-	(46 054)	(46 077)
Risque de liquidité au 31 décembre 1997	24 521	280	3 544	11 229	559	(40 133)	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1997	24 521	24 801	28 345	39 574	40 133	-	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1996	18 331	18 539	22 575	35 833	37 726	-	-

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 77 à 82. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique au 31 décembre 1997, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

Etat des variations de la situation financière Exercice clos le 31 décembre 1997

	Note	31 décembre 1997 En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Report à nouveau		3 470	5 143
Contributions reçues	3	833	330
Intérêts et produits assimilés		111	167
Produit d'intérêts versé par le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique	4	1 090	-
		5 504	5 640
Décaissements	5	(2 805)	(2 150)
Autres charges d'exploitation	6	(50)	(20)
Solde disponible		2 649	3 470

Bilan Au 31 décembre 1996

	Note	31 décembre 1997 En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	7	2 564	2 806
Autres actifs		96	673
Total de l'actif		2 660	3 479
Passif			
Solde non alloué du Fonds	8	(164)	897
Solde alloué du Fonds	5	2 813	2 573
		2 649	3 470
Autres passifs		11	9
Total du passif		2 660	3 479

Annexe aux comptes annuels

1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 (l'"Accord du Fonds") conclu entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la "Banque") et les Gouvernements du Royaume de Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les "pays nordiques").

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir la mise en place d'un système d'économie de marché en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. A cet effet, ses activités sont axées sur le développement des petites et moyennes entreprises du secteur privé.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

ii Monnaies

Les décaissements dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non décaissés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.

3. Contributions

	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays nordiques pendant l'exercice sont les suivantes :		
Contributions reçues		
Danemark	248	79
Finlande	172	55
Islande	11	4
Norvège	-	64
Suède	402	128
Au 31 décembre	833	330
Contributions dues restant à recevoir		
Norvège	202	-
Au 31 décembre	202	-
Contributions annoncées mais non encore dues		
Danemark	93	101
Finlande	64	70
Islande	4	4
Norvège	75	82
Suède	149	163
Au 31 décembre	385	420

4. Produit d'intérêts versé par le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique

Conformément à l'article 3.01 c) des règles et règlements du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique, un montant de 1,1 million d'écus, représentant le produit du placement des ressources du Fonds, a été versé au Fonds spécial d'assistance technique pour compléter ses ressources.

5. Solde alloué et décaissements du Fonds

Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque, conformément aux conditions énoncées dans l'Accord du Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Engagements approuvés En milliers d'écus
Projets en cours de réalisation			
Au 1er janvier 1997	5 625	3 052	2 573
Mouvements de l'exercice	2 041	1 801	240
Au 31 décembre 1997	7 666	4 853	2 813
Projets achevés			
Au 1er janvier 1997	2 902	2 902	-
Mouvements de l'exercice	1 004	1 004	-
Au 31 décembre 1997	3 906	3 906	-
Total des projets			
Au 1er janvier 1997	8 527	5 954	2 573
Mouvements de l'exercice	3 045	2 805	240
Au 31 décembre 1997	11 572	8 759	2 813

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 5% de chaque versement reçu.

7. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

8. Solde non alloué du Fonds

Le solde non alloué du Fonds correspond aux contributions annoncées mais non encore reçues, le produit net conservé dans le Fonds et le versement du produit net d'intérêts par le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 83 à 85. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique au 31 décembre 1997, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

Compte de résultat		31 décembre	31 décembre
Exercice clos le 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		2 062	888
Autres		1 235	795
Frais financiers et charges assimilées		(282)	(151)
Solde des opérations de change		4 213	289
Autres frais d'exploitation	3	(147)	(726)
Résultat brut d'exploitation		7 081	1 095
Dotations aux provisions pour dépréciation	4	(7 910)	(4 768)
Perte de l'exercice		(829)	(3 673)

Bilan		31 décembre	31 décembre
Au 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit		20 866	26 096
Autres actifs		841	370
Prêts et titres de participation			
Prêts	5	15 072	6 872
Titres de participation	5	880	290
Contributions annoncées mais non encore dues	6	1 952	7 162
		1 196	5 976
Total de l'actif		38 855	39 604
Passif			
Autres passifs		699	630
Contributions	6	45 699	45 688
Réserves		(6 714)	(3 041)
Perte de l'exercice		(829)	(3 673)
Ressources des contributeurs		38 156	38 974
Total du passif et des ressources des contributeurs		38 855	39 604
Hors-bilan			
Engagements	7	65 486	42 544

Etat des variations des ressources des contributeurs		Contributions	Pertes	Perte de	Total
Exercice clos le 31 décembre 1997		En milliers	cumulées	l'exercice	En milliers
		d'écus	En milliers	En milliers	d'écus
Au 31 décembre 1995		19 020	(1 339)	-	17 681
Différences de change sur la conversion des contributions annoncées mais non encore reçues		42	-	-	42
Reconstitution des contributions		26 626	-	-	26 626
Perte reportée de l'exercice précédent		-	(1 702)	-	(1 702)
Perte de l'exercice		-	-	(3 673)	(3 673)
Au 31 décembre 1996		45 688	(3 041)	(3 673)	38 974
Différences de change sur la conversion des contributions annoncées mais non encore reçues		11	-	-	11
Perte reportée de l'exercice précédent		-	(3 673)	3 673	-
Perte de l'exercice		-	-	(829)	(829)
Au 31 décembre 1997		45 699	(6 714)	(829)	38 156

Tableau des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 1997

	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus	En milliers d'écus	31 décembre 1996 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Perte d'exploitation au titre de l'exercice	(829)		(3 673)	
Ajustements pour :				
Provisions pour dépréciation	7 910		4 768	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	7 081		1 095	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts à recevoir	(471)		(222)	
Augmentation des autres actifs	69		339	
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation		6 679		1 212
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Produit du remboursement de prêts	1 370		1 467	
Prêts et titres de participation	(18 070)		(10 437)	
Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement		(16 700)		(8 970)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Contributions	4 791		24 122	
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		4 791		24 122
(Diminution)/augmentation nette des disponibilités		(5 230)		16 364
Disponibilités au 1er janvier		26 096		9 732
Disponibilités au 31 décembre		20 866		26 096

Annexe aux comptes annuels
1. Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 18 octobre 1993. La gestion du Fonds est notamment régie par les dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le Fonds est devenu opérationnel en 1994 lorsque les engagements des donateurs ont atteint le montant de 3,0 millions de dollars des Etats-Unis et la phase pilote du programme a de nouveau été prolongée au cours de l'exercice.

Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement aux règles et règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis. La phase pleinement opérationnelle du Programme du Fonds pour les petites entreprises de Russie a été approuvée par le Conseil à sa réunion du 30 août 1995 et la version révisée des règles et règlements du Fonds, compte tenu du passage à la phase opérationnelle, a été approuvée par le Conseil le 1er avril 1996.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement des petites entreprises du secteur privé en Russie.

2. Principes comptables retenus
i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les contributions reçues sont converties en écus au cours en vigueur à la date de la transaction. Les contributions échues sont converties en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable. Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

iv Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. D'autres provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 4 fournit des précisions sur les provisions du Fonds.

v Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés en résultat sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement reçu.

4. Provisions pour dépréciation	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total prêts et participations En milliers d'écus	Garanties En milliers d'écus	1997 Total En milliers d'écus	1996 Total En milliers d'écus
Charges au compte de résultat						
Dotation aux provisions pour l'exercice :						
Provisions générales sur décaissements non remboursés	7 320	590	7 910	-	7 910	4 237
Provisions individualisées	-	-	-	-	-	531
Exercice clos le 31 décembre 1997	7 320	590	7 910	-	7 910	
Exercice clos le 31 décembre 1996	4 382	234	4 616	152		4 768

Variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1997	6 871	290	7 161
Dotations aux provisions	7 320	590	7 910
Ajustements de change	882	-	882
Au 31 décembre 1997	15 073	880	15 953

Aux termes de l'article 5.04 i) des règles et règlements du Fonds, ce dernier prend à sa charge les pertes découlant des investissements qu'il finance ainsi que des investissements parallèles de la Banque jusqu'à concurrence d'un montant total de 75,0 millions de dollars des Etats-Unis au maximum, au-delà

duquel les pertes sont supportées à parts égales par le Fonds et la Banque. En conséquence, une provision générale de 50% est constituée au titre des prêts et des prises de participations lors du décaissement.

5. Prêts et titres de participation	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Décaissements non remboursés			
Au 1er janvier 1997	13 743	580	14 323
Décaissements	16 011	1 180	17 191
Remboursements	(1 370)	-	(1 370)
Ajustements de change	1 761	-	1 761
Au 31 décembre 1997	30 145	1 760	31 905
Provisions au 31 décembre 1997	(15 073)	(880)	(15 953)
Total net des provisions au 31 décembre 1997	15 072	880	15 952
Total net des provisions au 31 décembre 1996	6 872	290	7 162
Engagements non encore décaissés :			
Au 31 décembre 1997	10 562	3 802	14 364
Au 31 décembre 1996	19 248	4 434	23 682

Tous les prêts et participations sont destinés à la réalisation de projets en Russie.

6. Contributions

	1997	1996
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays donateurs sont les suivantes :		
Contributions cumulées reçues		
Allemagne	5 698	2 739
Canada	761	761
Etats-Unis d'Amérique	2 480	2 855
France	5 323	3 116
Italie	6 719	6 719
Japon	21 162	21 162
Suisse	2 360	2 360
Au 31 décembre	44 503	39 712
Contributions annoncées mais non encore dues		
Allemagne	1 196	3 721
France	-	2 255
	1 196	5 976
Au 31 décembre	45 699	45 688
Total des contributions		
	En milliers d'écus	%
Allemagne	6 894	15,1
Canada	761	1,7
Etats-Unis d'Amérique	2 480	5,4
France	5 323	11,6
Italie	6 719	14,7
Japon	21 162	46,3
Suisse	2 360	5,2
Au 31 décembre	45 699	100,0

7. Engagements

Au 31 décembre 1997, les engagements comprenaient 51,1 millions d'écus de garanties (1996 : 18,8 millions d'écus) et 14,4 millions d'écus d'engagements d'achat d'actions (1996 : 23,7 millions d'écus). Le montant correspondant aux

garanties représente le risque éventuel encouru par le Fonds en cas de pertes sur des placements parallèles garantis par la Banque, de la manière précisée ci-dessus à la note 4.

8. Position de change nette en devises

	ECU En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Roubles russes En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif				
Créances sur les établissements de crédit	9	20 857	-	20 866
Autres actifs	-	841	-	841
Prêts	(15 073)	30 145	-	15 072
Titres de participation	(880)	-	1 760	880
Contributions annoncées mais non encore dues	-	1 196	-	1 196
Total de l'actif	(15 944)	53 039	1 760	38 855
Passif				
Autres passifs	(111)	(588)	-	(699)
Total du passif	(111)	(588)	-	(699)
Position de change au 31 décembre 1997	(16 055)	52 451	1 760	38 156
Position de change au 31 décembre 1996	(7 363)	45 757	580	38 974

Le Fonds utilise l'écu comme unité de mesure pour la présentation de ses états financiers, mais les activités du Fonds sont comptabilisées en dollars des Etats-Unis.

9. Risque de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif						
Créances sur les établissements de crédit	20 866	-	-	-	-	20 866
Autres actifs	290	360	191	-	-	841
Prêts	-	-	8 144	21 529	(14 601)	15 072
Titres de participation	-	-	-	-	880	880
Contributions annoncées mais non encore dues	-	-	1 196	-	-	1 196
Total de l'actif	21 156	360	9 531	21 529	(13 721)	38 855
Passif						
Autres passifs	-	(111)	-	-	(588)	(699)
Ressources des contributeurs	-	-	-	-	(38 156)	(38 156)
Total du passif et des ressources des contributeurs	-	(111)	-	-	(38 744)	(38 855)
Risque de liquidité au 31 décembre 1997	21 156	249	9 531	21 529	(52 465)	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1997	21 156	21 405	30 936	52 465	-	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1996	26 186	27 616	31 098	45 545	-	-

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 86 à 90. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1997, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie

Etat des variations de la situation financière		31 décembre	31 décembre
Exercice clos le 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Report à nouveau		7 439	2 089
Contributions reçues	3	23 545	10 840
Intérêts et produits assimilés		996	195
Solde des opérations de change		2 329	205
Contributions versées par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie	4	375	2 176
		34 684	15 505
Décaissements	5	(12 138)	(7 671)
Autres charges d'exploitation	6	(721)	(395)
Solde disponible		21 825	7 439

Bilan		31 décembre	31 December
Au 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	7	21 750	7 532
Autres actifs		97	22
Total de l'actif		21 847	7 554
Passif			
Solde non alloué du Fonds		9 191	1 424
Solde alloué du Fonds	5	12 634	6 015
		21 825	7 439
Autres passifs		22	115
Total du passif		21 847	7 554

Annexe aux comptes annuels

1. Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 18 octobre 1993. La gestion du Fonds est notamment régie par les dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement aux règles et règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis. La phase pleinement opérationnelle du Programme du Fonds pour les petites entreprises de Russie a été approuvée par le Conseil à sa réunion du 30 août 1995 et la version révisée des règles et règlements, compte tenu du passage à la phase opérationnelle, a été approuvée par le Conseil le 1er avril 1996.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de financer des activités de coopération technique liées à la conception et à la mise en oeuvre des opérations des phases pilote, pilote prolongée et opérationnelle du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

ii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997. Les transactions effectuées dans des monnaies autres que l'écu, y compris les décaissements, sont converties en écus sur la base des taux de change en vigueur à la fin du mois. Les engagements sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés à l'état des variations de la situation financière du Fonds.

iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non déboursés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.

3. Contributions reçues

Les contributions annoncées par les pays donateurs pendant l'exercice sont indiquées ci-après :

Contributions reçues	1997	1996
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Allemagne	-	1 329
Canada	2 849	1 157
Etats-Unis d'Amérique	18 546	394
France	1 261	948
Italie	-	1 208
Japon	-	2 588
Royaume-Uni	889	3 216
Au 31 décembre	23 545	10 840

3. Contributions reçues (suite)	1997 En milliers d'écus	1996 En milliers d'écus
Contributions annoncées mais non encore dues		
Allemagne	299	266
France	-	1 288
Royaume-Uni	-	821
Au 31 décembre	299	2 375

4. Contributions versées par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

Conformément à l'accord de contribution en date du 29 septembre 1994 conclu entre l'Agency for International Development des Etats-Unis (USAID) et la Banque, des contributions d'un montant de 0,4 million d'écus (1996 : 2,2 millions d'écus) ont été versées au Fonds par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

5. Solde alloué et décaissements du Fonds

Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque conformément aux conditions énoncées dans l'accord relatif au Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
Projets en cours de réalisation			
Au 1er janvier 1997	17 597	11 582	6 015
Mouvements de l'exercice	10 453	3 834	6 619
Au 31 décembre 1997	28 050	15 416	12 634
Projets achevés			
Au 1er janvier 1997	2 466	2 466	-
Mouvements de l'exercice	8 304	8 304	-
Au 31 décembre 1997	10 770	10 770	-
Total des projets			
Au 1er janvier 1997	20 063	14 048	6 015
Mouvements de l'exercice	18 757	12 138	6 619
Au 31 décembre 1997	38 820	26 186	12 634

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement reçu.

7. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 91 et 92. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1997, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova

Compte de résultat		31 décembre	Période achevée le
Exercice clos le 31 décembre 1997		1997	31 décembre 1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		26	-
Autres		63	5
Commissions nettes perçues		6	-
Solde des opérations de change		159	28
Autres charges d'exploitation	3	(39)	(1)
Résultat brut d'exploitation		215	32
Dotations aux provisions pour dépréciation	4	(303)	(13)
(Perte)/bénéfice de l'exercice		(88)	19

Bilan		31 décembre	31 décembre
Au 31 décembre 1997		1997	1996
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit		892	1 263
Autres actifs		20	5
Prêts	5	319	13
Total de l'actif		1 231	1 281
Passif			
Autres passifs		39	1
Contributions	6	1 261	1 261
Réserves		19	-
(Perte)/bénéfice de l'exercice		(88)	19
Ressources des contributeurs		1 192	1 280
Total du passif et des ressources des contributeurs		1 231	1 281
Hors-bilan			
Engagements	7	1 287	1 060

Etat des variations des ressources des contributeurs				
Exercice clos le 31 décembre 1997				
	Contributions	Bénéfice cumulé	(Perte)/bénéfice	Total
	En milliers	En milliers	de l'exercice	En milliers
	d'écus	d'écus	En milliers	d'écus
			d'écus	
Accord de contribution	1 261	-	-	1 261
Bénéfice de l'exercice	-	-	19	19
Au 31 décembre 1996	1 261	-	19	1 280
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	19	(19)	-
Perte de l'exercice	-	-	(88)	(88)
Au 31 décembre 1997	1 261	19	(88)	1 192

Tableau des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 1997

	En milliers d'écus	31 décembre 1997 En milliers d'écus	Période achevée le 31 décembre 1996 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
(Perte)/bénéfice d'exploitation au titre de l'exercice	(88)		19
Ajustements pour :			
Provisions pour dépréciation	303		13
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	215		32
Augmentation des actifs d'exploitation :			
Intérêts à recevoir	(15)		(5)
Augmentation des autres passifs	38		1
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation		238	28
Flux de trésorerie provenant des activités de placement			
Prêts	(609)		(26)
Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement		(609)	(26)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Contributions	-		1 261
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-	1 261
(Diminution)/augmentation nette des disponibilités		(371)	1 263
Disponibilités au 1er janvier		1 263	-
Disponibilités au 31 décembre		892	1 263

Annexe aux comptes annuels

1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions d'un accord en date du 3 septembre 1996 conclu entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et le Gouvernement suisse.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement du secteur des microentreprises en appuyant les petites et moyennes entreprises de Moldova.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les contributions reçues sont converties en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les contributions échues sont converties en écus au cours du marché au 31 décembre 1997.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

iii Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Des provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 4 fournit des précisions sur les provisions du Fonds.

iv Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en résultat sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement. Les commissions d'engagement sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement.

3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque contribution reçue.

4. Provisions pour dépréciation

	Prêts En milliers d'écus
Charges au compte de résultat	
Dotation aux provisions pour l'exercice :	
Provisions générales sur décaissements non remboursés	303
Exercice clos le 31 décembre 1997	303
Période achevée le 31 décembre 1996	13
Variations des provisions	
Au 1er janvier 1997	13
Dotations aux provisions	303
Ajustements de change	3
Au 31 décembre 1997	319

Aux termes de l'article 5.04 des règles et règlements du Fonds, ce dernier prend à sa charge les pertes découlant des investissements qu'il finance ainsi que des investissements parallèles de la Banque jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 75% au maximum de la valeur du Fonds, au-delà

duquel les pertes sont supportées à parts égales par le Fonds et la Banque. En conséquence, une provision générale de 50% est constituée au titre des prêts lors du décaissement.

5. Prêts

	Prêts En milliers d'écus
Décaissements non remboursés	
Au 1er janvier 1997	26
Décaissements	609
Ajustements de change	3
Au 31 décembre 1997	638
Provisions au le 31 décembre 1997	(319)
Total net des provisions au 31 décembre 1997	319
Total net des provisions au 31 décembre 1996	13
Montants engagés mais non encore décaissés :	
Au 31 décembre 1997	87
Au 31 décembre 1996	1 005

Tous les prêts sont destinés à la réalisation de projets en Moldova.

6. Contributions

Les contributions payables conformément à l'Accord relatif au Fonds ont été intégralement reçues du Gouvernement suisse en 1996.

7. Engagements

Au 31 décembre 1997, les engagements comprenaient 1,2 million d'écus de garanties (1996 : 55 000 écus) et 87 000 écus d'engagements d'achat d'actions non encore décaissés (1996 : 1,0 million d'écus). Le montant correspondant aux garanties représente le risque éventuel encouru par le Fonds en cas de pertes sur les placements parallèles garantis par la Banque, de la manière précisée plus haut à la note 4.

8. Position de change nette en devises

	ECU En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	-	892	892
Autres actifs	-	20	20
Prêts	(319)	638	319
Total de l'actif	(319)	1 550	1 231
Passif			
Autres passifs	(39)	-	(39)
Total du passif	(39)	-	(39)
Position de change au 31 décembre 1997	(358)	1 550	1 192
Position de change au 31 décembre 1996	(14)	1 294	1 280

Le Fonds utilise l'écu comme unité de mesure pour la présentation de ses états financiers, mais les activités du Fonds sont comptabilisées en dollars des Etats-Unis.

9. Risque de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	892	-	-	-	892
Autres actifs	4	16	-	-	20
Prêts	-	-	638	(319)	319
Total de l'actif	896	16	638	(319)	1 231
Passif					
Autres passifs	-	(39)	-	-	(39)
Ressources des contribuants	-	-	-	(1 192)	(1 192)
Total du passif et des ressources des contribuants	-	(39)	-	(1 192)	(1 231)
Risque de liquidité au 31 décembre 1997	896	(23)	638	(1 511)	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1997	896	873	1 511	-	-
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1996	1 268	1 267	1 280	-	-

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 93 à 96. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova au 31 décembre 1997, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial de coopération technique de la BERD

Etat des variations de la situation financière		31 décembre 1997	Période achevée le
Exercice clos le 31 décembre 1997		En milliers d'écus	31 décembre 1996
	Note		En milliers d'écus
Solde reporté		247	–
Contributions reçues	3	452	247
Intérêts et produits assimilés		12	4
		711	251
Décassements	4	(84)	–
Autres charges d'exploitation	5	(12)	(4)
Solde disponible		615	247

Bilan		31 décembre 1997	31 décembre 1996
Au 31 décembre 1997		En milliers d'écus	En milliers d'écus
	Note		
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	6	618	249
Autres actifs		2	–
Total de l'actif		620	249
Passif			
Solde non alloué du Fonds		447	247
Solde alloué du Fonds	4	168	–
		615	247
Autres passifs		5	2
Total du passif		620	249

Annexe aux comptes annuels

1. Création du Fonds spécial de coopération technique de la BERD

La création du Fonds spécial de coopération technique de la BERD (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion des 12 et 13 septembre 1995. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Il est devenu opérationnel en juin 1996 après réception de la première contribution.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de financer des projets de coopération technique dans les pays d'opérations de la Banque.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

ii Monnaies

Les décaissements effectués dans d'autres monnaies que l'écu sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les engagements nets des décaissements pris dans des monnaies autres que l'écu sont convertis au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997.

3. Contributions reçues

Les contributions reçues dans le courant de l'année comprennent des remboursements effectués par divers bénéficiaires du secteur privé. Conformément aux règles et règlements du Fonds, des contributions ne peuvent être reçues que des donateurs qui ont signé un accord de contribution avec la Banque. Au 31 décembre 1997, les huit donateurs ci-après avaient signé un accord de ce type :

Finlande
Irlande
Israël
Norvège
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse

Aucune contribution directe n'a été reçue en 1997 (1996 : 247 000 écus du Royaume-Uni).

4. Autres charges d'exploitation

Le solde alloué du Fonds représente tous les engagements approuvés par la Banque conformément aux dispositions du Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
Projets en cours de réalisation			
Au 1er janvier 1997	-	-	-
Variations au cours de l'année	252	(84)	168
Au 31 décembre 1997	252	(84)	168

5. Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds. Le niveau des commissions de gestion est fixé de manière à ne pas dépasser le produit des intérêts, net des frais administratifs directs.

6. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique de la BERD, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 97 et 98. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique de la BERD au 31 décembre 1997, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire

Compte de résultat		Période achevée le
Période allant du 16 décembre 1996 au 31 décembre 1997		31 décembre
	Note	1997
		En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés		29
Autres intérêts		68
Solde des opérations de change		(14)
Autres frais d'exploitation	3	(14)
Résultat brut d'exploitation		83
Dotations aux provisions	4	(62)
Bénéfice de l'exercice		21

Bilan		31 décembre
Au 31 décembre 1997		1997
	Note	En milliers d'écus
Actif		
Créances sur les établissements de crédit		1 063
Autres actifs		2
Titres de participation	5	1 470
Total de l'actif		2 535
Passif		
Autres passifs		760
Provisions pour risques généraux de portefeuille	4	17
Contributions	6	1 737
Bénéfice de l'exercice		21
Ressources des contributeurs		1 758
Total du passif et des ressources des contributeurs		2 535
Hors-bilan		
Engagements	5	240

Etat des variations des ressources des contributeurs
Pour la période allant du 16 décembre 1996 au 31 décembre 1997

	Contributions En milliers d'écus	Bénéfice de l'exercice En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Accords de contribution	1 737	-	1 737
Bénéfice de l'exercice	-	21	21
Au 31 décembre 1997	1 737	21	1 758

Tableau des flux de trésorerie
Pour la période allant du 16 décembre 1996 au 31 décembre 1997

	En milliers d'écus	Période achevée le 31 décembre 1997 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	21	
Ajustements pour :		
Dotations aux provisions	62	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	83	
Augmentation des passifs d'exploitation :		
Augmentation des intérêts à recevoir	(2)	
Augmentation des autres passifs	10	
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		91
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Fonds pour titres de participation	(765)	
Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement		(765)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions	(1 737)	
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		1 737
Disponibilités au 31 décembre		1 063

Annexe aux comptes annuels

1. Création du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire

La création du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 16 décembre 1996. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Il est devenu opérationnel le 22 mai 1997 après réception de la première contribution.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet d'aider les intermédiaires financiers dans les pays d'opérations de la Banque en prenant des titres de participation à leur capital.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1997. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les contributions reçues sont converties en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les contributions échues sont converties en écus au cours du marché au 31 décembre 1997.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable. Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

iv Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps : lors de l'engagement et lors du décaissement. Des provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements contractuels. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputés au compte de résultat. La note 4 contient des précisions sur les provisions du Fonds.

3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 1% par an des contributions reçues.

4. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

	Participations En milliers d'écus
Charges au compte de résultat	
Dotation aux provisions pour l'exercice :	
Provisions générales sur	
Décaissements non remboursés	45
Engagements non décaissés	4
Risques de portefeuille	13
Exercice clos le 31 décembre 1997	62
Variations des provisions	
Dotation aux provisions	62
Au 31 décembre 1997	62
<i>Analyse :</i>	
Provisions générales aux décaissements non remboursés	45
Provisions pour pertes déduites des actifs	45
Provisions générales aux engagements non décaissés	4
Risques de portefeuille	13
Provisions pour risques généraux de portefeuille	17
Au 31 décembre 1997	62

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de

portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets de remboursements, sont portées au poste "Provisions pour risques généraux de portefeuille". Les provisions générales faites lors du décaissement ainsi que les provisions individualisées apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Titres de participation".

5. Titres de participation

	Participations En milliers d'écus
Décaissements non remboursés	
Décaissements	1 515
Provisions au 31 décembre 1997	(45)
Total net des provisions au 31 décembre 1997	1 470
Montants engagés et non décaissés :	
Au 31 décembre 1997	240

Tous les titres de participation sont destinés à la réalisation de projets en Slovénie.

6. Contributions

La totalité des contributions à recouvrir au titre des accords de contributions a été versée par les Etats-Unis d'Amérique le 22 mai 1997.

7. Position de change nette en devises	Ecus En milliers d'écus	Dollars EU En milliers d'écus	Florins néerlandais En milliers d'écus	Tolars slovènes En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif					
Créances sur des établissements de crédit	–	202	861	–	1 063
Autres actifs	–	1	1	–	2
Titres de participation	(45)	–	–	1 515	1 470
Total de l'actif	(45)	203	862	1 515	2 538
Passif					
Autres passifs	(1)	(9)	–	(750)	(760)
Provisions pour risques généraux de portefeuille	(17)	–	–	–	(17)
Total du passif	(18)	(9)	–	(750)	(777)
Position de change au 31 décembre 1997	(63)	194	862	765	1 758

8. Risque de liquidité	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un mois à trois mois En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Actif				
Créances sur des établissements de crédit	1 063	–	–	1 063
Autres actifs	2	–	–	2
Titres de participation	–	–	1 470	1 470
Total de l'actif	1 065	–	1 470	2 535
Passif				
Autres passifs	(750)	(10)	–	(760)
Provisions pour risques généraux de portefeuille	–	–	(17)	(17)
Ressources des contribuants	–	–	(1 758)	(1 758)
Total du passif et des ressources des contribuants	(750)	(10)	(1 775)	(2 535)
Risque de liquidité au 31 décembre 1997	315	(10)	(305)	–
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1997	315	305	–	–

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire, ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1997 qui figurent aux pages 99 à 102. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire au 31 décembre 1997, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen
Londres
le 10 mars 1998

Projets approuvés en 1997

Au 31 décembre 1997

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investissement total millions d'écus
Albanie						
Ligne de crédit pour le redressement des PME Ligne de crédit à des banques albanaises pour rétrocession à des PME	Banque	C/0	Prêt	(16 décembre)	9,1	9,1
Azerbaïdjan						
Projet hydroélectrique de Mingechaur Financement d'équipements destinés à augmenter la production d'électricité d'origine hydraulique	Production d'électricité	B/1	Prêt	24 juin (3 juin)	19,6	40,4
Atoil – Mélange/conditionnement d'huiles de lubrification Création d'un complexe performant de mélange et de conditionnement de lubrifiants pour satisfaire les besoins locaux et recréer les marchés locaux	Industries manufacturières	B/1	Prêt et prise de participation	(9 septembre)	8,3	23,8
Mécanisme-cadre de financement multibancaire pour l'Azerbaïdjan Promotion des PME privées et appui au développement du secteur bancaire	Banque	C/0	Prise de participation	(16 décembre)	17,2	17,2
Azerdemiryolbank			Prêt	(16 décembre)	0,63	0,63
Bélarus						
Elizovo Glass Création d'une fabrique moderne, efficace et écologiquement viable de récipients en verre	Produits à base de verre	B/1	Prêt et prise de participation	19 décembre (4 novembre)	7,9	20,8
Priorbank Prise de participation pour appuyer le développement des banques du secteur privé	Banque	C/0	Prise de participation	1er janvier 98 (16 décembre)	2,8	2,8
Bosnie-Herzégovine						
Micro-Entreprise Bank (MEB) Création d'une banque spécialisée dans les petites et moyennes entreprises	Banque	C/0	Prise de participation	30 septembre (7 mai)	0,5	6,7
Prise de participation dans Market Banka (Sarajevo) Financement d'investissements privés dans des banques locales	Banque	C/0	Prise de participation	4 novembre (15 juillet)	1,0	1,0
Horizonte Bosnia & Herzegovina Enterprise Fund Première facilité du pays à offrir des financements par émission d'actions, le fonds aidera à maximiser la croissance des capitaux en investissant directement dans les entreprises	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	(9 septembre)	4,5	16,7
Rétablissement d'urgence du système électrique Reconstruction d'urgence des installations de production, de transmission et de distribution endommagées par la guerre	Electricité	B/1	Prêt	27 novembre (22 septembre)	13,9	143,7
Sarajevska Pivara Financement de la modernisation de la brasserie et de l'expansion des activités en vue de la production de boissons non alcoolisées	Aliments et produits apparentés	B/1	Prêt	27 novembre (18 novembre)	4,1	11,6
Bulgarie						
BNP-Dresdner (Bank) Bulgaria – Augmentation de capital Participation au prorata à l'augmentation de capital	Banque	C/0	Prise de participation	12 mars (11 mars)	1,0	1,5
Augmentation de capital (3ème) Participation à l'augmentation de capital au prorata des actions détenues pour répondre au nouveau critère de capital minimum fixé par la banque centrale	Banque	C/0	Prise de participation	15 décembre (2 décembre)	0,8	4,0
Bulgarian Investment Bank – Augmentation de capital Participation à l'augmentation de capital au prorata des actions détenues	Banque	C/0	Prise de participation	6 mai (5 mai)	0,3	0,7
Mécanisme multiprojets Danone – Serdika – Augmentation de capital Souscription visant à accroître la base de capital	Aliments et produits apparentés	C/0	Prise de participation	9 juin (5 mai)	1,5	4,1

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investissement total millions d'écus
First Investment Bank Prise de participation pour augmenter la base de capital de la FIB et l'aider à devenir une banque universelle	Banque	C/0	Prise de participation	5 juin (20 mai)	3,6	3,6
First Investment Bank – Augmentation de capital	Banque	C/0	Prise de participation	(28 novembre)	1,8	1,8
Privatisation de Sodi Aide à la première privatisation d'une grande entreprise d'Etat du pays	Produits chimiques	B/1	Prise de participation	27 juin (3 juin)	35,6	209,7
United Bulgarian Bank – Prise de participation Aide à la privatisation et à la recapitalisation de l'UBB	Banque	C/0	Prise de participation	22 juillet (15 juillet)	10,3	43,5
Fonds bulgare de post-privatisation Recenser et investir dans les moyennes entreprises privatisées	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	18 décembre (16 décembre)	30,0	45,0
Croatie						
Medimurska Banka d . d Facilité de prêt pour financer des PME croates	Banque	C/0	Prêt	17 octobre (7 octobre)	5,1	5,1
Croatia Capital Partnership Ltd Investissement dans des PME privées existantes	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	25 novembre (4 novembre)	4,5	22,6
Bjelovarska Banka Facilité de prêt pour financer des PME croates	Banque	C/0	Prêt	20 novembre (18 novembre)	7,6	7,6
Projet de marchés de gros Aider à la mise en place d'une infrastructure moderne de marchés de gros agricoles	Aliments et produits apparentés	B/1	Prêt	8 décembre (2 décembre)	16,9	35,0
Estonie						
AS Eesti Hoiupank – Mécanisme de financement du logement Mécanisme de financement du logement à long terme destiné à encourager l'accès à la propriété	Banque	C/0	Prêt	29 janvier (28 janvier)	7,6	7,6
AS Eesti Forekspank – Prêt subordonné Augmentation de la base de capital pour permettre à la banque de développer ses activités	Banque	C/0	Prêt	13 mars (11 mars)	2,0	2,0
Tallinna Pank – Prêt subordonné Augmentation de la base de capital pour permettre à la banque de développer ses activités	Banque	C/0	Prêt	15 avril (8 avril)	2,5	2,5
AS Eesti Maapank – Prêt subordonné Augmentation de la base de capital pour permettre à la banque de développer ses activités	Banque	C/0	Prise de participation	30 avril (22 avril)	1,5	2,5
AS Hansapank Estonia – Prêt subordonné Augmentation de la base de capital et aide au développement	Banque	C/0	Prêt	1er mai (22 avril)	7,6	7,6
Eesti Uhispank – Mécanisme de financement du logement Mécanisme de financement du logement à long terme destiné à encourager l'accès à la propriété	Banque	C/0	Prêt	25 juillet (1er juillet)	6,1	6,1
Chemins de fer estoniens Financement à long terme pour renouveler les voies, remettre le matériel en état et rationaliser les gares de triage	Chemins de fer	B/0	Prêt	(27 août)	23,2	70,3
AS Eesti Hoiupank – Prêt subordonné Augmentation de capital pour développer les activités de prêt au secteur privé	Banque	C/0	Prêt	4 décembre (18 novembre)	12,6	12,6
Projet de développement de la scierie Imavere Développement de la capacité de production pour permettre à l'entreprise de traiter toutes les tailles de rondins	Sylviculture	B/1	Prêt	17 décembre (2 décembre)	7,0	17,5

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investissement total millions d'écus
Projet de reconstruction du terminal passagers de l'aéroport de Tallinn Remise en état et amélioration du terminal passagers	Transports	B/0	Prêt	(16 décembre)	7,5	17,2
Fédération de Russie						
Russia Life Investments – Augmentation de capital Augmentation de capital pour favoriser le développement à long terme	Assurances	C/0	Prise de participation	17 juillet (11 mars)	1,9	5,6
NBD Bank – Prise de participation Financement du développement institutionnel et de la rétrocession à des entreprises du secteur privé	Banque	C/0	Prise de participation	(11 mars)	5,0	5,0
Ligne de crédit Moscou Uneximbank – Sous-projet Facilitation de l'offre de prêts à moyen terme pour des projets de construction ou d'investissement dans le secteur privé	Banque	C/0	Prêt	16 avril (25 mars)	18,1	18,1
Uneximbank – Sous-projet Crédit devant permettre d'offrir des prêts à la construction à Moscou	Banque	C/0	Prêt	27 novembre (21 octobre)	90,6	90,6
Roseximbank – Sous-projet Prêt devant financer des prêts secondaires pour des projets d'investissement d'entreprises privées	Banque	C/0	Prêt	5 janvier 98 (16 décembre)	13,6	13,6
Metallurgicheski Zavod Amatist (MZA) Financement de la construction d'une usine de recyclage de déchets électroniques et de récupération des métaux précieux	Produits métalliques	B/1	Prêt	(25 mars)	9,6	30,0
Pepsi International Bottlers Création d'un système intégré de distribution de boissons non alcoolisées	Aliments et produits apparentés	B/0	Prêt	18 juillet (8 avril)	40,8	173,0
MMK – Mécanisme structuré de financement des pré-exportations Mécanisme destiné à aider l'entreprise à régler en espèces ses matières premières, son énergie et ses moyens de transport	Métallurgie	C/1	Prêt	30 octobre (8 avril)	86,1	90,6
Aide à la municipalité de St Pétersbourg Restructuration pour stabiliser les finances municipales et mettre en oeuvre un programme d'investissement à moyen terme	Finances	C/0	Prêt	13 juin (7 mai)	54,3	362,3
Brasserie Knyaz Rurik – Efes Construction d'une brasserie entièrement nouvelle à Moscou	Aliments et produits apparentés	B/0	Prêt	30 juin (7 mai)	28,5	98,4
PLM – Fabrique de boîtes pour boissons Aide au financement d'une usine moderne de fabrication de boîtes	Pierre, argile, verre	B/0	Prêt et prise de participation	15 décembre (17 juin)	27,6	148,0
St Pétersbourg – Eau et environnement Projet destiné à aider la ville à investir dans le secteur de l'eau	Approvisionnement en eau	B/0	Prêt	17 juillet (3 juin)	64,2	152,9
Fonds régionaux de capital-risque						
Basse Volga – FlexoPrint Prise de participation dans une fabrique d'étiquettes	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	5 novembre (22 juillet)	0,5	0,5
Basse Volga – Natur Produkt Holdings Fabrication et distribution de produits pharmaceutiques	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	31 octobre (27 août)	2,0	2,3
St Pétersbourg – Natur Produkt Holdings Fabrication et distribution de produits pharmaceutiques	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	31 octobre (27 août)	2,2	2,3
Terres noires – Polipak Investissement secondaire dans une fabrique de matériaux d'emballage	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	1er décembre (7 octobre)	2,7	3,0
Projet Sakhalin II (Phase 1) Valorisation d'un gisement de pétrole et de gaz au large de Sakhaline	Pétrole et gaz	A/0	Prêt	(1er juillet)	105,1	709,2
Verrerie Bor Financement d'une modernisation pour consolider la position de l'entreprise parmi les premiers fournisseurs de feuilles de verre de qualité	Pierre, argile, verre	B/1	Prise de participation	1er décembre (22 juillet)	13,2	71,2
Terminal international de l'aéroport de Poulkovo Financement d'un nouveau terminal international passagers à St Pétersbourg	Transport aérien	A/0	Prêt	(27 août)	48,9	188,9

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investissement total millions d'écus
Banque industrielle de Moscou Prêt de banque à banque pour rétrocession à des entreprises du secteur privé	Banque	C/0	Prêt	5 décembre (9 septembre)	27,2	27,2
Avtobank Participation destinée à faciliter l'offre de crédits à moyen et à long terme pour rétrocession aux entreprises industrielles privées	Banque	C/0	Prise de participation	19 janvier 98 (21 octobre)	1,5	1,5
Mutnovsky – Projet de centrale électrique indépendante Construction et installation d'une centrale géothermique de 40MWe	Production d'énergie	B/0	Prêt	8 janvier 98 (21 octobre)	90,5	136,1
DIROL Contribution au financement de la construction d'une nouvelle fabrique de chewing-gum	Aliments et produits apparentés	B/0	Prêt	5 janvier 98 (21 octobre)	30,4	89,0
FM Russie Financement offert à FM Logistic (SEVO) pour construire, équiper et exploiter un centre d'entrepôt, de distribution et de logistique	Immobilier	B/0	Prêt et prise de participation	11 décembre (4 novembre)	15,2	43,5
Inkombank – Participation et prêt Prêt devant aider à répondre aux demandes de financement à terme des PME	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	19 décembre (4 novembre)	54,0	105,1
Usine métallurgique d'Oskol Financement d'un programme de modernisation continue et de développement	Métallurgie	B/1	Prêt	2 janvier 98 (4 novembre)	79,0	537,4
Roslau/Far East Shipping Company (FESCO) II Financement de l'acquisition de trois porte-conteneurs	Transports maritimes	B/0	Prêt	12 décembre (18 novembre)	28,2	84,7
Ideal Molinos Nouvelle usine de raffinage et d'embouteillage d'huile de tournesol	Aliments et produits apparentés	B/0	Prise de participation	(16 décembre)	22,6	64,3
Mosenergo Financement de l'achèvement d'un projet stratégique et de dépenses générales de l'entreprise	Electricité	B/1	Prêt	(16 décembre)	90,6	167,6
Géorgie						
Projet de marchés de gros Création d'installations pour les grossistes de fruits et légumes	Aliments et produits apparentés	B/1	Prêt	26 juin (3 juin)	8,7	12,5
Borjomi Aide à la modernisation de fabriques de bouteilles et d'installations d'embouteillage d'eau	Industries manufacturières	B/1	Prêt	25 juin (17 juin)	9,1	19,5
United Georgian Bank Renforcement de la base de capital et offre de financements à terme stables pour rétrocession	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	20 novembre (4 novembre)	9,1	9,1
Hongrie						
Kereskedelmi es Hitel Bank Rt Amélioration de la capitalisation et aide à la privatisation et au développement	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	5 novembre (8 avril)	26,2	27,2
Raba Rt Investissement dans la privatisation de Raba	Matériel de transport	C/1	Prise de participation	30 septembre (9 septembre)	9,6	75,5
Hungarian Foreign Trade Bank Ltd – Augmentation de capital Participation supplémentaire	Banque	C/0	Prise de participation	5 novembre (4 novembre)	11,5	66,6
Télévision commerciale hongroise Financement pour faciliter la privatisation des médias électroniques hongrois	Communications	B/0	Prêt	12 décembre (4 novembre)	12,4	54,2
MÁV – modernisation et commercialisation de voitures de chemin de fer Amélioration des services et des résultats financiers des chemins de fer hongrois	Transports	B/0	Prêt	(2 décembre)	40,0	220,0

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investis- sement total millions d'écus
Kazakhstan						
Aciérie Ispat – Karmet Modernisation des installations existantes, construction de nouvelles installations, amélioration de la qualité et du rendement	Métallurgie	A/1	Prêt	5 décembre (7 octobre)	122,3	753,1
Kazakhstan – Programme de facilitation des échanges Offre de garanties pour des obligations commerciales à court terme	Banque	C/0	Garantie	(30 septembre)	36,2	36,2
Kazakhstan – Programme pour les petites entreprises Collaboration avec des banques locales pour offrir des financements aux micro et petites entreprises	Banque	C/0	Prêt	5 janvier 98 (18 novembre)	77,5	77,5
Kirghizistan						
Hôtel Kyrgyzstan Aide au financement du premier hôtel international privé d'Asie centrale	Tourisme	B/0	Prêt	27 novembre (4 novembre)	7,2	17,2
Talas – Projet d'amélioration du réseau de transmission Financement visant à améliorer la qualité de la distribution d'électricité aux ménages et aux PME	Energie	B/0	Prêt	18 décembre (2 décembre)	22,4	27,4
Projet pilote d'investissement dans les entreprises Investissement pilote dans trois entreprises	Placements/ autres investissements	B/1	Prise de participation	(16 décembre)	7,0	7,0
Lettonie						
Lettonie – Programme de communications mobiles GSM Financement de la construction et de l'exploitation du deuxième réseau cellulaire GSM900 du pays	Communications	B/0	Prêt et prise de participation	18 juin (20 mai)	21,0	61,3
Ligne de crédit A/S Saules Banka Financement complémentaire à moyen terme pour répondre aux besoins du nombre croissant de PME solvables	Banque	C/0	Prêt	15 octobre (7 octobre)	7,2	7,2
A/S Hansabank–Latvia – Prêt subordonné Amélioration de la capitalisation et développement des activités commerciales	Banque	C/0	Prêt	1er décembre (4 novembre)	3,6	3,6
Crédit permanent d'appoint à la Rigas Kommercbanka Crédit destiné à développer le financement des entreprises lettones	Banque	C/0	Prêt	22 janvier 98 (2 décembre)	9,1	9,1
Lituanie						
Mécanisme de couverture des prêts de cofinancement des infrastructures Couverture des risques de change dans trois projets JEXIM cofinancés par la BERD	Pouvoirs publics	C/0	Garantie	(16 décembre)	5,7	5,7
Moldova						
International Commercial Black Sea Bank Financement de la création d'une nouvelle banque commerciale	Banque	C/0	Prise de participation	(14 janvier)	0,8	2,7
Remise en état des services d'approvisionnement en eau de Chisinau Financement pour améliorer les services d'approvisionnement en eau et réduire la pollution	Approvisionnement en eau	B/0	Prêt	20 novembre (4 novembre)	27,2	54,4
Ligne de crédit Victoria Bank – Augmentation de capital Aide à la réalisation d'objectifs commerciaux et au développement institutionnel	Banque	C/0	Prise de participation	11 décembre (2 décembre)	0,2	1,9
Ouzbékistan						
Remise en état de la raffinerie de Fergana Fourniture de nouveaux équipements, amélioration de la sûreté et réduction de la pollution	Pétrole	B/1	Prêt	20 janvier (14 janvier)	81,5	177,1
ABN Amro Ouzbékistan – Fonds de placement Fonds de placement pour investir dans les moyennes entreprises privatisées ouzbèkes	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	8 avril (28 janvier)	30,0	36,0

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investis- sement total millions d'écus
Projet de remise en état de la centrale électrique de Syrdariya Amélioration du rendement énergétique et aide à la commercialisation du secteur de l'électricité	Production d'énergie	B/1	Prêt	5 novembre (30 septembre)	25,2	40,9
Projet de remise en état de l'aéroport de Tachkent Remise en état du terminal passagers et amélioration des pistes et des aires de stationnement	Aéroports et navigation aérienne	B/0	Prêt	18 décembre (2 décembre)	43,5	47,1
Pologne						
Kredyt Bank PBI S.A. – Augmentation de capital Augmentation de la participation	Banque	C/0	Prise de participation	29 avril (8 avril)	1,8	1,8
Kredyt Bank PBI S.A. – Augmentation de capital Participation à une augmentation de capital	Banque	C/0	Prise de participation	17 décembre (7 octobre)	6,9	72,9
Obligation convertible Bank Przemyslowo – Handlowy (BPH) (échéance : 2002) Achat de 15% de l'euro-émission	Banque	C/0	Prêt	20 mai (22 avril)	13,6	13,6
Danuta S.A. Participation dans une fabrique de pâtes	Aliments et produits apparentés	B/1	Prise de participation	19 décembre (8 avril)	9,1	53,4
Développement de Waresco sp Z.o.o. Financement du développement du complexe de bureaux Sienna Center	Immobilier	B/0	Prêt	9 juin (20 mai)	1,2	3,6
Hortex Aide à la modernisation et au développement des activités de l'entreprise	Aliments et produits apparentés	B/1	Prise de participation	17 juin (3 juin)	24,0	99,2
Pologne – Fonds d'appui à la nouvelle croissance Investissement dans des entreprises privées dans le cadre du programme de privatisation de masse	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	(17 juin)	9,1	90,6
Cementownia Chelm S.A. Financement de l'achèvement du programme de modernisation d'une cimenterie	Matériaux de construction	B/1	Prêt et prise de participation	8 août (17 juin)	28,3	53,1
Fonds central polonais Participation à un fonds de placement du secteur privé investissant dans des entreprises polonaises	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	5 novembre (17 juin)	9,1	45,3
Krono-Wood Spolka Z.o.o Création et exploitation d'une nouvelle fabrique de panneaux de bois reconstitué	Bois	B/0	Prêt	2 octobre (9 septembre)	25,3	80,0
Kruszwica S.A. Aide à la modernisation de la première entreprise de transformation d'oléagineux en Pologne	Aliments et produits apparentés	B/1	Prise de participation	1er décembre (7 octobre)	16,8	49,8
CGC ESCO – Pologne Entreprise polonaise de distribution d'énergie	Distribution d'énergie	C/0	Prêt et prise de participation	18 décembre (18 novembre)	10,6	34,0
Fonds immobilier Pioneer Financement d'investissements sur les marchés immobiliers	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	24 décembre (18 novembre)	9,1	45,3
Forte S.A. Aide à l'acquisition de 20% du capital d'une autre fabrique polonaise de mobilier	Mobilier et accessoires	B/1	Prise de participation	(2 décembre)	6,2	6,2
Terminal céréalière Europort Gdansk Financement de la construction d'un terminal céréalière moderne	Transports	B/1	Prêt	(2 décembre)	29,4	78,4
Wydawnictwo Naukowe (PWN) Placements privés destinés à appuyer un programme d'investissement	Impression, édition et industries connexes	C/0	Prise de participation	5 janvier 98 (16 décembre)	12,7	20,8
Honeywell ESCO Pologne Financement par un prêt et une prise de participation de la première entreprise de distribution d'énergie d'Honeywell	Distribution d'énergie	C/0	Prêt et prise de participation	(16 décembre)	10,0	27,5

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investissement total millions d'écus
ESCO International S.A. Appui à des projets d'économie d'énergie dans les secteurs public et privé	Energie	C/0	Prêt et prise de participation	18 décembre (16 décembre)	12,1	50,5
Stalexport Placement privé destiné à financer partiellement un programme d'investissement des Etats-Unis	Métallurgie	B/1	Prise de participation	22 janvier 98 (16 décembre)	29,0	171,2
République slovaque						
Prva Komunalna Banka – Ligne de crédit Prêt pour rétrocession à des entreprises privées	Banque	C/0	Prêt	27 novembre (15 juillet)	10,1	10,1
Priemyselna Banka – Prise de participation Financement destiné à renforcer la base de capital de la banque	Banque	C/0	Prise de participation	29 janvier 98 (16 décembre)	8,8	8,8
République tchèque						
Fonds de placement privé tchèque Participation au capital du fonds régional à Ostrava	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	12 novembre (15 juillet)	7,6	40,5
Korado a.s. Investissement dans de nouvelles technologies pour produire des radiateurs	Industries manufacturières	B/1	Prise de participation	22 juillet (15 juillet)	29,9	86,8
Fonds de placement SIS Aide au développement des marchés de capitaux	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	9 décembre (21 octobre)	9,1	30,2
Agrobanka Praha a.s./GE Capital Bank Prague Création d'une nouvelle société par actions tchèque	Banque	C/0	Prise de participation	(16 décembre)	358,8	358,8
Roumanie						
Bank of Bucharest – Crédit Facilité à moyen terme pour financer des projets d'investissement de petite et moyenne ampleur	Banque	C/0	Prêt	(11 février)	7,2	7,2
Bank of Bucharest – Prise de participation Pour rétrocession à moyen terme à des entreprises du secteur privé	Banque	C/0	Prise de participation	17 décembre (11 février)	1,8	9,1
Projet d'économie de l'énergie d'origine thermique Aide à la réduction des gaspillages d'énergie et de la pollution de l'air	Distribution d'énergie	B/0	Prêt	13 avril (8 avril)	40,8	76,7
Développement de Virolite S.A. Nouvel engagement à contribuer au fonds de roulement	Produits chimiques	B/0	Prêt	28 avril (22 avril)	1,8	1,8
Mobifon S.A. – Romania GSM Premier prêt consorcial à long terme destiné à financer le développement de l'un des deux réseaux de télécommunications mobiles du pays	Communications	B/0	Prêt	22 septembre (15 juillet)	86,1	335,1
Deuxième programme de développement des services municipaux Financement, dans 10 villes, d'investissements dans le secteur de l'eau	Approvisionnement en eau	B/0	Prêt	4 août (22 juillet)	67,9	170,0
Privatisation et modernisation d'Arctic S.A. Investissements de grande ampleur visant à moderniser des installations de production	Divers	B/1	Prise de participation	14 octobre (7 octobre)	12,5	29,4
Projet de manutention de céréales EPH Financement de nouvelles installations de manutention et de stockage des céréales	Aliments et produits apparentés	B/1	Prêt	8 janvier 98 (2 décembre)	7,2	38,9
Projet de transition Rom Telecom Aide au développement de services téléphoniques et à la privatisation de l'opérateur de télécommunications roumain	Communications	B/0	Prêt	6 janvier 98 (16 décembre)	101,5	639,2
Slovénie						
Aquasava 2 d.o.o. Financement de la modernisation des installations de production	Habillement	B/1	Prêt et prise de participation	20 octobre (30 septembre)	5,2	11,2

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investis- sement total millions d'écus
Merkur Participation chez le principal fournisseur slovène d'équipements destinés à l'industrie, à l'artisanat et aux consommateurs	Equipements	B/0	Prise de participation	20 octobre (30 septembre)	12,0	32,3
Sario Slovenia II Prêt pour continuer de moderniser et de développer la production	Pulpe et papier	B/1	Prêt	17 décembre (2 décembre)	17,7	27,3
Tadjikistan						
Khujand – Emballage Prêt pour aider à améliorer la qualité de l'emballage	Aliments et produits apparentés	B/0	Prêt	28 juillet (22 juillet)	1,5	3,6
Turkménistan						
Projet d'amélioration du réseau routier Prêt destiné à améliorer la principale route reliant la capitale et le centre industriel de Mary	Transports	B/0	Prêt	18 décembre (4 novembre)	45,3	101,8
Projet de développement du port de Turkmenbashi Financement d'améliorations dans le principal port du pays	Transports maritimes	B/0	Prêt	18 décembre (16 décembre)	27,2	38,9
Ukraine						
Installation de compteurs à gaz Contribution au financement de l'installation de compteurs à gaz	Production et distribution de gaz	B/0	Prêt	31 décembre (1er juillet)	73,0	87,9
Mécanisme de financement multibanques par émission d'actions Renforcement de la base de capital de certaines banques clientes	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	30 novembre (9 septembre)	3,3	9,2
Financement multibanques par émission d'actions – Va Bank				16 décembre (9 septembre)	8,6	8,6
Banque commerciale de l'Ukraine de l'Ouest				(9 septembre)	5,9	5,9
Usine d'extraction d'huile de Dnipropetrovsk II Second financement pour continuer de développer la production et la vente d'huile raffinée embouteillée	Aliments et produits apparentés	B/1	Prêt	16 septembre (9 septembre)	18,1	25,5
Brasserie d'Obolon Développement du réseau actuel de distribution et augmentation de la capacité de production	Aliments et produits apparentés	B/1	Prêt	10 décembre (4 novembre)	36,2	36,2
Agence ukrainienne d'économie d'énergie Création de la première agence d'économie d'énergie en Ukraine	Rendement énergétique	C/0	Prêt	(18 novembre)	27,2	27,2
BNP Dresdner Ukraine Amélioration du niveau des services financiers offerts en Ukraine	Banque	C/0	Prise de participation	(18 novembre)	2,0	10,0
Fonds de post-privatisation d'Ukraine de l'Est Financement destiné à investir essentiellement dans des moyennes entreprises privées et privatisées	Finance	C/0	Prise de participation	31 décembre (2 décembre)	24,0	24,0
AD-Zarya Commande d'une fabrique de récipients en verre répondant aux normes internationales	Verre	B/1	Prise de participation	(2 décembre)	11,2	44,2
Amélioration du système de navigation aérienne Fourniture et installation d'équipements modernes de contrôle de la navigation aérienne et de services connexes	Transports	C/0	Prêt	(16 décembre)	23,0	39,1
Projets régionaux						
Mécanisme multiprojets Samsung Facilitation des investissements directs d'un grand opérateur industriel	Electronique	C/0	Prêt et prise de participation	2 avril (14 janvier)	150,0	450,0
Fonds pour le Caucase Investissement dans de petites et moyennes coentreprises en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	(8 avril)	4,1	11,3

	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés millions d'écus	Investissement total millions d'écus
"Mécanisme multiprojets" "services municipaux" "CGE" Facilitation de l'offre par les secteurs privé et municipal et financement de services et d'infrastructures de protection de l'environnement	Environnement	C/0	Prêt et prise de participation	30 juin (8 avril)	89,5	288,8
Décharge régionale Mise en place et exploitation d'une décharge en République slovaque			Prêt	30 juin (8 avril)	1,0	4,5
Mécanisme multiprojets Royal & Sun Alliance Insurance Group plc Prise de participation devant permettre de faire face à la demande croissante de services d'assurance et de produits relatifs aux pensions	Assurances	C/0	Prise de participation	30 juillet (22 avril)	39,4	112,4
DBG Osteuropa Holding GMBH Investissement dans un fonds de placement privé pour aider des PME	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	1er octobre (17 juin)	10,1	50,6
Mécanisme de cofinancement pour Cofides Financement de petites et moyennes entreprises privées	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	(1er juillet)	10,0	10,0
Programme global de facilitation des échanges Garantie d'instruments de financement des échanges	Banque	C/0	Garantie	(1er juillet)	90,6	90,6
Baring Communications Equity (Emerging Europe) Ltd Fonds de placement privé opérant dans le secteur des médias et des télécommunications	Télécommunications/ institutions financières	C/0	Prise de participation	5 décembre (22 juillet)	11,0	67,6
Fonds balte de placement dans les petites entreprises Offre de services d'assistance commerciale aux petites entreprises	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	15 décembre (27 août)	4,5	9,7
BARC Versicherungs-Holding AG Création/acquisition de compagnies d'assurance-dommages	Assurances	C/0	Prise de participation	(30 septembre)	18,1	54,3
Mécanisme multiprojets Lafarge Pologne : Malogoszcz et Wierzbica Financement de l'acquisition et de la modernisation de cimenteries	Matériaux de construction	C/0	Prise de participation	1er octobre (30 septembre)	13,6	165,0
Roumanie Romcim Financement du programme de privatisation et de modernisation de l'entreprise				21 janvier 98 (16 décembre)	72,5	289,9
Mécanisme multiprojets Parmalat Facilitation des investissements de Parmalat dans l'industrie laitière et alimentaire	Aliments et produits apparentés	C/0	Prise de participation	(21 octobre)	45,3	181,2
Roumanie Prise de participation dans une fabrique de produits laitiers				(21 octobre)	3,4	9,7
Fonds pour la mer Noire Prise de participation devant permettre de proposer des capitaux aux moyennes entreprises de la région de la mer Noire	Finance	C/0	Prise de participation	(2 décembre)	18,1	72,5
Mécanisme multiprojets Soufflet Financement du programme d'investissement de l'entreprise dans le traitement des céréales	Aliments et produits apparentés	C/0	Prêt	(16 décembre)	45,3	139,8
Malting Soufflet St Pétersbourg Premier sous-projet mis en oeuvre dans le cadre du mécanisme de cofinancement Soufflet				(16 décembre)	14,0	41,4
Advent Central & Eastern Europe II – Fonds régional Prise de participation pour appuyer les PME	Banque	C/0	Prise de participation	6 janvier 98 (16 décembre)	22,6	22,6
Total					4 014	11 541

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1997

Les participations sont converties en écus aux taux de change en vigueur lors du décaissement

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments constitutifs

*Classement sélectif environnemental

Les projets sont classés comme suit :

A – s'il est prévu une étude d'impact complète

B – s'il est prévu une analyse environnementale

C – s'il n'est prévu ni étude d'impact, ni analyse environnementale

1 – s'il est prévu un audit environnemental

0 – s'il n'est pas prévu d'audit environnemental

Gouverneurs

Gouverneurs et gouverneurs suppléants Au 31 décembre 1997

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Albanie	Ermelinda Meksi	Elisabeth Gjoni
Allemagne	Theo Waigel	Jürgen Stark
Arménie	Armen R. Darbinian	Bagrat Asatryan
Australie	Peter Costello	Kathy Sullivan
Autriche	Rudolf Edlinger	Hans Dietmar Schweisgut
Azerbaïdjan	Elman S. Roustamov	Fuad Akhundov
Bélarus	Valeri I. Kokorev	Nikolaï P. Zaitchenko
Belgique	Philippe Maystadt	Grégoire Brouhns
Bosnie-Herzégovine	–	–
Bulgarie	Mouraveï Radev	Martin Zaïmov
Canada	Paul Martin	Donald Campbell
Chypre	Christodoulos Christodoulou	Antonis Malaos
Croatie	Borislav Skegro	Josip Kulisic
Danemark	Marianne Jelved	Michael Dithmer
Egypte	Ahmad Ahmad Goueli	Youssef Boutros-Ghali
Espagne	Rodrigo Rato	José Manuel Fernández Norniella
Estonie	Mart Opmann	Agu Lellep
Etats-Unis d'Amérique	Robert Rubin	–
Ex-République yougoslave de Macédoine	Taki Fiti	Zlatka Popovska
Fédération de Russie	Sergueï Doubinine	Alexeï Leonidovitch Koudrine
Finlande	Sauli Niinistö	Leif Fargernäs
France	Dominique Strauss-Khan	Jean Lemierre
Géorgie	Teimouraz Mamatsashvili	Konstantin Zaldastanishvili
Grèce	Yannos Papantoniou	Nicolaos Zachariadis
Hongrie	Péter Medgyessy	Zoltán Bodnár
Irlande	Charlie McGreevy	Paddy Mullarkey
Islande	Finnur Ingólfsson	Halldór J. Kristjánsson
Israël	Jacob A. Frenkel	David Brodet
Italie	Carlo Azeglio Ciampi	Mario Draghi
Japon	Hiroshi Mitsuzuka	Yasuo Matsushita
Kazakstan	Oumirzak Chukeev	Anvar Saidenov
Kirghizistan	Askar Sarygoulov	Oumar Toïgonbaev
Lettonie	Roberts Zile	Atis Sausnitis
Liechtenstein	Egmond Frommelt	Roland Marxer
Lituanie	Algirdas Semeta	Jonas Niaura
Luxembourg	Jean-Claude Juncker	Yves Mersch
Malte	Leo Brincat	Emanuel Ellul
Maroc	Driss Jettou	Abdelfettah Belmansour
Mexique	Guillermo Ortíz	Martin Werner
Moldova	Ion Gutu	Dumitru Ursu
Norvège	Gudmund Restad	Harriet E. Berg
Nouvelle-Zélande	Don McKinnon	Richard Grant
Ouzbékistan	Roustam S. Azimov	Abdourafik A. Akhadov
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Hans van Mierlo
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	Pawel Samecki
Portugal	António de Sousa Franco	Fernando Teixeira dos Santos
République de Corée	Chang-Yuel Lim	Kyung Shik Lee
République slovaque	Sergej Kozlík	Vladimír Masár
République tchèque	Ivan Pilip	Josef Tosovský
Roumanie	Daniel Dăianu	Mugur Isarescu
Royaume-Uni	Gordon Brown	Clare Short
Slovénie	Mitja Gaspari	Meta Bole
Suède	Erik Åsbrink	Kari Lotsberg
Suisse	Jean-Pascal Delamuraz	Rudolf Ramsauer
Tadjikistan	Mourotali M. Alimardonov	Sharif M. Rahimov
Turkménistan	Houdaiberdy A. Orazov	Alexander Grishine
Turquie	Yener Dinçmen	Cüneyt Sel
Ukraine	Igor Mitoukov	Victor A. Youchtchenko
Banque européenne d'investissement	Brian Unwin	Wolfgang Roth
Communauté européenne	Yves-Thibault de Silguy	Giovanni Ravasio

Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participations et les autres opérations, conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.

Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.

Président du Conseil des gouverneurs

Philippe Maystadt (Belgique)

Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs

Roustam S. Azimov (Ouzbékistan)
Yener Dinçmen (Turquie)

Administrateurs

Administrateurs et administrateurs suppléants Au 31 décembre 1997

Administrateurs	Administrateurs suppléants	Pays ou entité représentés
Jan Bielecki Elisabeth Bukspan ¹ John Coleman ² Staffan Crona Torsten Gersfelt	Bojidar Kabaktchiev Lucien Bernardine Tom MacDonald Baldur Erlingsson Tony Brown	Pologne/Bulgarie/Albanie France Canada/Maroc Suède/Islande/Estonie Danemark/Irlande/Lituanie/ ERY de Macédoine
Wilhem Jaggi	Mehmet Kaytaz	Suisse/Turquie/Liechtenstein/ Ouzbékistan/Kirghizistan/Azerbaïdjan/ Turkménistan
Mikhail Jernov Roger Lavelle Heiner Luschin Michael McCulloch Kari Nars Tomás Parízek ³	Michaïl Tatiantchenko Walter Cernoia Amos Rubin Alex Gibbs Rolf Næss Péter Bod	Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan Banque européenne d'investissement Autriche/Israël/Chypre/Malte/Kazakstan Royaume-Uni Finlande/Norvège/Lettonie République tchèque/Hongrie/ République slovaque/Croatie
Philippe Petit-Laurent Youri Polouneev	Vassili Lelakis Maria Sultanoiu	Communauté européenne Ukraine/Roumanie/Moldova/Géorgie/ Arménie
Enzo Quattrociocche Huhn-Gunn Ro	Pasquale Terracciano Jim Short	Italie République de Corée/Australie/ Nouvelle-Zélande/Egypte
Karen Sheperd Bernard Snoy Fernando Soares Carneiro Kazuhiro Tatebe Miguel Valle Pim van Ballekom Günter Winkelmann	Poste vacant Georges Heinen Stefanos Vavalidis Takashi Kurai Carlos Escribano Kees Spaans Jörg Ranau	Etats-Unis d'Amérique Belgique/Luxembourg/Slovénie Portugal/Grèce Japon Espagne/Mexique Pays-Bas Allemagne

Composition des comités du Conseil d'administration Au 31 décembre 1997

Comité d'audit	Comité du budget et des questions administratives	Comité de la politique financière et des opérations
Kari Nars (Président) Torsten Gersfelt (Vice-Président) Roger Lavelle Heiner Luschin Michael McCulloch Enzo Quattrociocche Huhn-Gunn Ro	Fernando Soares Carneiro (Président) Kazuhiro Tatebe (Vice-Président) Jan Bielecki Staffan Crona Mikhail Jernov Karen Shepherd Pim van Ballekom Günter Winkelmann	Tomás Parízek (Président) ³ Elisabeth Bukspan (Vice-Présidente) ¹ Wilhem Jaggi Philippe Petit-Laurent Youri Polouneev Bernard Snoy Miguel Valle

Le Comité d'audit examine les questions touchant la nomination et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels et les principes comptables généraux de la Banque, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets.

Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration et à l'organisation, ainsi que les questions administratives touchant les administrateurs et leurs collaborateurs.

Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière, y compris la politique d'emprunt et les grandes lignes des opérations ; il examine en outre les procédures ainsi que les règles applicables en matière de notification.

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en 1994 afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation et l'ordre du jour des réunions du Conseil, des comités et des ateliers.

Comité directeur du Conseil d'administration

Karen Shepherd (Présidente)
Philippe Petit-Laurent (Vice-Président)
Kari Nars
Fernando Soares Carneiro
Tomás Parízek³
Torsten Gersfelt
Kazuhiro Tatebe
Elisabeth Bukspan¹
Antonio Maria Costa (Secrétaire général)

¹ En poste jusqu'en novembre 1997

² En poste jusqu'en août 1997

³ Décédé en novembre 1997

Informations - Contacts

[10 mars 1998]

Président (par intérim) Charles Frank

Département des opérations bancaires

Administration

Premier Vice-Président Charles Frank
Vice-Présidents adjoints David Hexter
Jean-François Maquet

Directeur, nouveaux produits,
politiques et questions générales Gavin Anderson
Directeur, politique et opérations
des bureaux résidents Rolf Westling

Équipes-Pays

Bulgarie/Albanie/ERY de Macédoine/
Slovénie/Arménie/Géorgie/Azerbaïdjan
Hongrie Olivier Descamps
Peter Reiniger

Kazakhstan/Ouzbékistan/Kirghizistan/
Tadjikistan/Turkménistan Kazuya Murakami

Pologne/République tchèque/
République slovaque/Estonie/
Lettonie/Lituanie Alain Pilloux

Roumanie/Moldova/Croatie/Ukraine/
Biélarus/Bosnie-Herzégovine Josué Tanaka
Fédération de Russie Reinhard Schmoelz

Équipes sectorielles

Agro-industries Hans Christian Jacobsen
Maîtrise de l'énergie Bernard Jamet

Institutions financières et
fonds de participation Kurt Geiger,
Dragica Pilipovic-Chaffey

Infrastructures municipales
et environnementales Johan Bastin
Ressources naturelles Vittorio Jucker

Electricité/Energie Ananda Covindassamy
Immobilier/Tourisme/
Transports maritimes Marc Mogull
Télécommunications Peter Reiniger
Transports Roy Knighton

Unités d'appui aux opérations

Etudes environnementales Tim Murphy
Administration des opérations Lieve Reckers
Programme de redressement
d'entreprises Michael McAlister
Groupe consultatif (CE) Antonio Mendes

Finances

Vice-Président Steven Kaempfer
Vice-Président adjoint Noreen Doyle

Département de la planification et du contrôle

Directeur Nigel Kerby
(Comptabilité et notification)
Co-responsable

(Budget, politique financière
et planification stratégique) Claus Biering
Evelyn Cox

Directeur Magdi Bona
(Planification des entreprises)

Département des opérations et de l'informatique

Responsable des opérations
et de l'informatique Christopher Holyoak
Directeur des opérations Peter Franklin

Responsable des systèmes
informatiques Tim Goldstone

Département de la gestion des risques

Directeur Noreen Doyle
Contrôleur des risques Jean-André Sorasio
Responsable du crédit Bob Harada
Responsable de l'examen
du portefeuille Mike Williams
Responsable des syndications Lorenz Jorgensen
Responsable des opérations spéciales Charles Wrangham

Département de la Trésorerie

Trésorier Marcus Fedder
Trésorier adjoint Andrew Donaldson
Responsable des investissements –
Crédits Constantine Kazantzidis
Responsable des investissements –
Taux d'intérêt Bart Mauldin
Responsable de l'analyse et de
la gestion des avoirs extérieurs Jaakko Kärki
Responsable du financement Ayesha Shah
Responsable de la gestion de l'actif
et du passif Axel van Nederveen

Personnel et administration

Vice-Président Miklós Németh
Directeur du personnel Franco Furno
Directeur de l'administration John McNess

Evaluation des projets, appui aux opérations et sûreté nucléaire

Vice-Président Joachim Jahnke

Evaluation des projets

Directeur Fredrik Korfker

Cofinancement officiel et consultants

Directeur Ullrich Kiermayr

Passation des marchés et appui technique

Directeur Peder Blomberg

Sûreté nucléaire

Responsable d'équipe par intérim Lars Larsson

Secrétariat général

Secrétaire général Antonio Maria Costa
Secrétaire général adjoint Daud Ilyas
Secrétaire général adjoint Nigel Carter
Assistant du Secrétaire général
(Assemblée annuelle) Gilbert Sabathé
Responsable de la planification et
de la coordination du Conseil Alvin Jackson

Bureau des affaires juridiques

Conseiller juridique John Taylor
Conseiller juridique adjoint Emmanuel Maurice
Conseiller juridique assistant Norbert Seiler

Bureau des affaires économiques

Directeur du Bureau
des affaires économiques Nicholas Stern
Directeur adjoint du Bureau
des affaires économiques Ricardo Lago
Directeur du Service
des études politiques Mark Schankerman

Audit interne

Chef du Service d'audit interne Tarek Rouchdy

Département de la communication

Directeur Barbara Clay

Bureaux résidents***Albanie**

e4 Rruga Deshmoret
Shkurtit No. 26
Tirana, Albanie
Téléphone : +355 42 32898
Télécopie : +355 42 42580
Représentant résident :
Philippe Leclercq

Azerbaïdjan

5, rue Sabir
Bakou 370004, Azerbaïdjan
Téléphone : +99 412 971 014
Télécopie : +99 412 971 019
Chef du bureau/Banquier principal :
Murat Yildiran

Bélarus

7, rue Sovetskaya, 6ème étage
Minsk 220050, Bélarus
Téléphone : +375 172 201 537
Télécopie : +375 172 207 668
Représentant résident :
Allan Popoff

Bosnie-Herzégovine

4 Obala Kulina, Bana
2ème étage
Sarajevo 71000, Bosnie-Herzégovine
Téléphone : +387 71 667 945
Télécopie : +387 71 667 950
Représentant spécial :
Paul Monnory
Représentant résident adjoint :
Zsuzsanna Hargitai

Bulgarie

17, rue Moscovska
Sofia 1000, Bulgarie
Téléphone : +359 2 987 6611
Télécopie : +359 2 981 5336
Représentant résident :
Jean-Marc Peterschmitt
Représentant résident adjoint :
Shirin Fozouni

Croatie

Petrinska 59, 5ème étage
10000 Zagreb, Croatie
Téléphone : +385 1 4557 120
Télécopie : +385 1 4819 468
Représentant résident : Juliet Sjoborg

Estonie

Harju 6
EE 0001 Tallinn, Estonie
Téléphone : +372 6310 580
Télécopie : +372 6310 581
Chef de bureau : Jonathan Harfield
Chef de bureau adjoint :
Urmas Paavel

ERY de Macédoine

Dame Gruer 14, 2ème étage
91000 Skopje
ERY de Macédoine
Téléphone : +389 91 134 394
Télécopie : +389 91 126 047
Conseiller : Bilyana Miloshevka

Fédération de Russie

8/10, rue Gacheka, 6ème étage
125047 Moscou
Fédération de Russie
Téléphone : +7 503 956 1111
Télécopie : +7 503 956 1122
Représentant résident : Neil Parison

Bureau régional

25 Nevsky Prospect
191186 Saint-Pétersbourg
Fédération de Russie
Téléphone : +7 812 326 2525
Télécopie : +7 812 326 2526
Chef de bureau : Robert Sasson

Bureau régional

12, rue Mordovtseva
690000 Vladivostok
Fédération de Russie
Téléphone : +7 4232 43 07 50
Télécopie : +7 4232 43 09 49
Représentant régional : Elena Danych

Bureau régional

15A, rue Gogolia
620151 Iekaterinbourg
Fédération de Russie
Téléphone : +7 34 32 592 980
Télécopie : +7 34 32 592 980
Représentant régional :
Tatyana Yemboulaeva

Géorgie

7, rue Nikoladze, App. 2
380008 Tbilisi, Géorgie
Téléphone : +995 32 920 512
Télécopie : +995 32 931 335
Représentant résident :
Jürgen Schramm

Hongrie

Rakoczi ut 42
1072 Budapest, Hongrie
Téléphone : +36 1 266 6000
Télécopie : +36 1 266 6003
Représentant principal :
Hubert Warsmann

Kazakstan

Prospect Abaya 10a
8ème étage
480013 Almaty, Kazakstan
Téléphone : +7 3272 63 22 47
Télécopie : +7 3275 81 14 24
Représentant résident : Martyn Nicholls
Représentant résident adjoint :
Paul Burton

Kirghizistan

26, rue Geologicheskaya
Bishkek, Kirghizistan
Téléphone : +996 3312 440 868
Télécopie : +996 3312 620 800
Banquier résident : Nikolai Hadjiyski
Représentant résident adjoint :
Jyldyz Galieva

Lettonie

15, rue Kalku, 4ème étage
LV 1050 Riga, Lettonie
Téléphone : +371 7 830 300
Télécopie : +371 7 830 301
Chef de bureau :
George Krivicky

Lituanie

Jaksto 5, 3ème étage
2600 Vilnius, Lituanie
Téléphone : +370 2 227 258
Télécopie : +370 2 224 666
Chef de bureau :
George Krivicky

Moldova

98, rue du 31 août 1989
277012 Chisinau, Moldova
Téléphone : +373 2 248 414
Télécopie : +373 2 249 363
Conseillers : Marina Cotruta,
Maxim Kakareka

Ouzbékistan

4ème étage
Centre financier international
1, rue Turab Tula
Tashkent 700003, Ouzbékistan
Téléphone : +7 3712 45 57 93
Télécopie : +7 3712 40 61 21
Représentant résident : Isao Kawanishi
Représentant résident adjoint :
Franco Delneri

Pologne

15-10 LIM Centre-Marriott
Al. Jerozolimskie 65/79
00-697 Varsovie, Pologne
Téléphone : +48 22 630 7275
Télécopie : +48 22 630 6551
Directeur : Alain Pilloux

République slovaque

Grösslingova 4
814 18 Bratislava
République slovaque
Téléphone : +427 367 835
Télécopie : +427 321 459
Représentant par intérim : Tom Sipos

République tchèque

Karlova 27, Prague 1
République tchèque
Téléphone : +4202 2423 9070
Télécopie : +4202 2423 3077
Banquier principal, co-Directeur :
Joaquin Gefaell
Banquier principal, co-Directeur :
Igor Ocka

Roumanie

Strada J. L. Calderon 38
Secteur 2, Bucarest
Roumanie
Téléphone : +401 312 2232
Télécopie : +401 312 2233
Représentant résident : Henry Russell
Représentant résident adjoint :
Andre Van Steenberge

Slovénie

Trg Republike 3, 9ème étage
Ljubljana 61000, Slovénie
Téléphone : +386 61 126 3600
Télécopie : +386 61 126 3636
Représentant résident :
Agneta Hallman

Tadjikistan

c/o TajikBankBusiness
29, rue Shotemur
734025 Douchanbe, Tadjikistan
Téléphone : +7 3772 210 763
Télécopie : +7 3772 210 763
Adjoint de mission : Naciba Ahrorova

Turkménistan

54A, rue Telliya
Ashgabat, Turkménistan
Téléphone : +99 312 354 700
Télécopie : +99 312 354 700
Chef de mission : Jaap Sprey
Conseiller de mission : Gulya Khidirova

Ukraine

Chambre 407, Hôtel National
Corpus 1
5, rue Lypska
252021 Kiev, Ukraine
Téléphone : +380 44 230 2626
Télécopie : +380 44 291 8966
Représentant résident : Jaroslav Kinach
Représentant résident adjoint :
Marykay Fuller

* Bureaux résidents/régionaux et
conseillers de mission

Renseignements divers

Publications

La BERD publie un grand nombre de documents - dossiers de politique générale, résumés de stratégie-pays et notes d'information. Les périodiques comprennent entre autres : *Différentes sources de financement pour les projets de petite et moyenne envergure* ; *Environments in transition* (le programme environnemental de la BERD, y compris les dernières informations sur les projets) ; *Law in transition* (activités de coopération et de formation juridiques en cours dans la région). Tous les périodiques gratuits sont indiqués dans la brochure intitulée *Guide to publications* et peuvent être obtenus auprès du Bureau des publications de la BERD (téléphone : +44 171 338 7553 ; télécopie : +44 171 338 6102). Nombre de ces documents peuvent être consultés sur le site Web de la BERD : <http://www.ebrd.com>

Transition Report

(Rapport sur la transition)

Publication annuelle qui analyse les problèmes de la transition et les progrès réalisés par les pays d'opérations de la BERD dans les domaines macroéconomique et législatif (parution en novembre, £30) ; également *Transition Report Update* (parution en avril, £15). S'adresser à la BERD ou au Stationery Office Publications Centre, PO Box 276, London SW8 5DT, Royaume-Uni (téléphone : +44 171 873 8200).

Procurement Opportunities

Disponible tous les mois par abonnement annuel (£85). Présente la réserve de projets de la BERD, en indiquant tous les projets du secteur public, y compris leur état d'avancement et les avis de passation des marchés y afférents, et les projets de coopération technique. S'adresser à EBRD Procurement Opportunities, Subscription Department, 82-84 Peckham Rye, London SE15 4HB, Royaume-Uni.

EBRD Directory of Business Information Sources on Central and Eastern Europe and the CIS

Établi par le Centre d'information de la Banque, ce répertoire contient une liste de plus de 1 500 livres, périodiques, journaux, banques de données en ligne et sur CD-ROM et adresses Internet. Chaque entrée comprend le nom des services à contacter et une description succincte. Liste principale par région et par pays avec index par type de source et par secteur/activité. Parution en mars, £149.

EBRD Business Information Review

Bulletin trimestriel analysant les perspectives économiques des pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI et l'actualité du monde des affaires dans ces pays. Ce bulletin complète le répertoire établi par le Centre d'information de la Banque et porte sur des sujets extrêmement divers, par exemple analyse des bases de données en ligne ou sur CD-ROM concernant la région, compilation des principaux faits d'actualité du trimestre écoulé, des nouvelles adresses Internet et des ouvrages et rapports récents. Le bulletin contient également un calendrier des événements pouvant intéresser les investisseurs dans la région, une liste régulièrement mise à jour des personnalités à contacter et, à l'occasion, des interviews avec d'éminents hommes d'affaires ou représentants des milieux gouvernementaux.

Abonnement annuel : £149.

Pour commander l'une ou l'autre des publications susmentionnées, s'adresser à Effective Technology Marketing Limited, PO Box 171, Grimsby DN35 0TP, Royaume-Uni (téléphone et télécopie : +44 1472 816 660 ; courrier électronique : sales@etm ltd.demon.co.uk).

Service de recherche documentaire par abonnement

Le Centre d'information de la Banque offre un service de recherche documentaire sur les entreprises d'Europe centrale et orientale et de la CEI. Les documentalistes du Centre repèrent et obtiennent des données mises à la disposition du grand public sur des thèmes tels que les tendances démographiques et économiques, les marchés et l'industrie, les privatisations et les entreprises, l'acquisition de documents et l'identification de partenaires commerciaux. L'abonnement comprend aussi l'admission au Centre d'information des employés des organisations abonnées pour leurs recherches personnelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Centre d'information de la Banque (téléphone : +44 171 338 6361 ; télécopie : +44 171 338 6155 ; courrier électronique : kroonr@ebrd.com).

Assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle de la BERD comprend un programme d'affaires ouvert aux investisseurs potentiels de la région. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'organisation des Assemblées annuelles de la BERD (téléphone : +44 171 338 7319 ; télécopie : +44 171 338 7320). L'Assemblée annuelle de 1999 se tiendra en avril à Londres et celle de l'an 2000 aura lieu à Riga (Lettonie).

Note aux lecteurs

Taux de change

Les monnaies ont été converties en écus, lorsqu'il y a lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1997.
(Taux de change approximatif de l'écu :
1,98 deutsche mark ;
6,61 francs français ;
143,86 yen ;
0,67 livre sterling ;
1,10 dollar des Etats-Unis.)

Décompte des opérations

Les opérations peuvent être présentées sous forme de nombres décimaux lorsque plusieurs sous-prêts sont regroupés dans un même accord-cadre. Dans les tableaux, les totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

La région

Dans l'ensemble du texte, les références faites à "la région" s'appliquent aux 26 pays d'opérations (voir deuxième de couverture).

Stades de la transition

La Banque classe les pays où elle opère en fonction des progrès qu'ils ont accomplis sur la voie de la transition vers une économie de marché. La Fédération de Russie est traitée séparément. Les projets "régionaux" sont considérés comme correspondant à un stade intermédiaire.

■ *Premiers stades/stades intermédiaires* : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, projets régionaux ;

■ *Stades avancés* : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie.

■ *Fédération de Russie*

Sigles et abréviations

La Banque, BERD Banque européenne pour la reconstruction et le développement

BEI Banque européenne d'investissement

CE Communauté européenne

CEI Communauté d'Etats indépendants

CSN Compte pour la sûreté nucléaire

Ecu Unité monétaire européenne

FMI Fonds monétaire international

FSIPER Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

FPP Fonds de post-privatisation

FRCR Fonds régional de capital-risque

FST Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl

G7 Groupe des sept Etats industrialisés

(Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)

IED Investissement étranger direct

JEXIM Export-Import Bank of Japan

LIBOR Taux interbancaire offert à Londres

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCE Organisme de crédit à l'exportation

PDIF Programme de développement des institutions financières

PFCT Programme de fonds de coopération technique

PHARE Pologne - Hongrie - Aide à la reconstruction économique (UE)

PIB Produit intérieur brut

PME Petites et moyennes entreprises

PSR Programme spécial de reconstruction

SFI Société financière internationale

TACIS Assistance technique pour les pays de la CEI (UE)

UE Union européenne

USAID Agency for International

Development des Etats-Unis



Publié par la
**Banque européenne pour
la reconstruction et le développement.**

Rédigé et édité par le Service des publications du Département de la communication. Versions allemande, française et russe établies par le Service des langues.

Maquette conçue et document produit par le Service du graphisme et de l'impression. Imprimé en Angleterre par Royle Print Ltd sur papier Consort Royal era satin et sur papier Retreeve. Le papier Consort Royal era satin est un papier qui ménage l'environnement car la fibre est recyclée à 50%, dont 10% sont désencrés; toute la pâte à papier vierge est blanchie sans dioxyde de chlore et aucun agent d'azurage optique n'est utilisé durant la fabrication. Le papier Retreeve, recyclé à 100%, est fabriqué à partir de 10% de déchets ménagers.

Siège

**Banque européenne pour la
reconstruction et le développement**

One Exchange Square
Londres EC2A 2EH
Royaume-Uni

Standard :

Téléphone : +44 171 338 6000
Télécopie : +44 171 338 6100
Télex : 8812161 EBRD L G
Swift : EBRD GB2L
Site Web : <http://www.ebrd.com>

**Demandes relatives aux
publications :**

Téléphone : +44 171 338 7553
Télécopie : +44 171 338 6102

**Demandes de renseignements
sur la BERD :**

Téléphone : +44 171 338 7931/
6372

**Demandes de renseignements et
propositions relatives à des projets :**

Téléphone : +44 171 338 6282
Télécopie : +44 171 338 6102